

LE  
VOYAGEUR  
*FRANÇOIS.*

**Tome XXI.**

**A**



LE  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS,  
OU  
LA CONNOISSANCE  
DE L'ANCIEN  
ET DU NOUVEAU MONDE.

*Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.*

*NOUVELLE ÉDITION.*

---

TOME XXI.

---

*Prix 3 liv. relié.*



A PARIS,  
Chez L. CELLOT, Imprimeur - Libraire,  
rue Dauphine.

---

M. DCC. LXXIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



LE  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS.

---

LETTRE CCLXI.

*LE DANEMARCK.*

« **L**A grande prérogative de la Scan-  
» dinavie , dit M. de Montesquieu ; ce  
» qui doit mettre les Nations qui l'ha-  
» bitent au-dessus de tous les Peuples  
» du monde , c'est qu'elles ont été la  
» source de la liberté de l'Europe ,  
» c'est-à-dire , de presque toute celle  
» qui est parmi les Hommes. Le Goth  
» Jornandès a appelé le Nord de l'Eu-  
» rope la fabrique du genre humain ;

A iij

6 LE DANEMARCK.

» je l'appellerois plutôt la fabrique des  
» instrumens qui brisent les fers forgés  
» au Midi. C'est là que se forment les  
» Nations vaillantes , qui sortent de  
» leurs pays pour détruire les Tyrans &  
» les Esclaves, & apprendre aux hom-  
» mes, que la nature les ayant fait égaux,  
» la raison n'a pu les rendre dépendans  
» que pour leur bonheur ».

Combien de fois Madame , en lisant dans *l'Esprit des Loix* ce magnifique éloge des Peuples du Nord , n'avez-vous pas souhaité que quelque bonne plume nous apprît particulièrement leur Histoire ? Vertot & Puffendorf n'ont rempli qu'une partie de vos desirs ; & je ne connois point encore de bonne histoire du Danemarck.

Malgré l'influence des anciens Habitans de ce royaume sur la destinée des autres Peuples , il est peu de Nations dont les antiquités soient plus ignorées. Leurs premiers Écrivains, érigés en historiens par les âges suivans , ont fait , des commencemens de leurs Annales , un poëme plein de fiction , dont tous les faits tiennent du merveilleux ; mais si l'on doit ajouter peu de foi aux événemens qu'ils racontent , on peut du

LE DANEMARCK. 7

moins en tirer quelques lumieres sur la religion , les mœurs & les usages de leur tems. Beaucoup de crimes , peu de vertus ; ce sont les traits qui frappent dans les premiers siècles de cette Monarchie. Ils sont empreints de cette férocité naturelle , qui semble être l'esprit du Nord , & que les arts & la société des autres Habitans de l'Europe ont eu tant de peine à polir.

Les Danois font remonter leur origine à l'époque du Déluge , & regardent un des fils de Noé comme la tige & le Fondateur de leur Nation. Leurs Souverains avoient la qualité de Juges , & étoient élus par le Peuple. Dan , Prince belliqueux , fut le premier , dit-on , qui reçut la couronne & le titre de Roi ; & le pays fut appelé de son nom , Danie ou Danemarck. L'usage , quand les Sujets élevoient un Prince sur le trône , étoit de le faire asseoir , en pleine campagne , sur de grosses pierres enfoncées en terre , pour marquer la solidité & la constance de leur attachement.

Dans un intervalle de plus de dix siècles , qui précéderent le regne de Dan , je ne vois rien qui mérite d'être

8 LE DANEMARCK.

rapporté. Lothar, son fils, se fraya le chemin de la souveraineté par un crime: il enleva la Couronne à son Frere, & regna avec un sceptre de fer; mais il éprouva qu'on ne peut être le fléau de son Peuple, sans s'exposer à devenir la victime de sa vengeance. Ce Peuple opprimé, pour recouvrer sa liberté ancienne, se souilla du sang de son Roi; & le nom du Monarque fut tellement en horreur dans la Nation, qu'aucun de ses Successeurs ne voulut le porter.

Skiold, fils de Lothar, monta sur le trône près de mille ans avant l'Ere chrétienne, & y apporta des mœurs différentes de celles de son Pere. Il fut le premier qui étendit les frontieres du royaume au delà de l'Elbe. Epris de la passion la plus vive pour Alvide, fille d'un Seigneur de Germanie, il s'arma contre Skalt, prince Saxon, qui la recherchoit en mariage. Ces deux Rivaux ne voulurent pas prodiguer le sang de leurs Sujets, pour un intérêt qui leur étoit particulier. Ils s'avancèrent au milieu des deux armées, & combattirent en leur présence. Skiold triompha de son Concurrent, & épousa Alvide. De retour dans ses Etats, il

LE DANÈMARCK. 9

donna ses soins à faire regner avec lui la justice & la paix. Il étoit affable, bienfaçant, désintéressé, & ne garda jamais la moindre portion du butin pris sur l'Ennemi. Il disoit que l'argent étoit la part du Soldat, la gloire celle du Général.

En fouillant dans les tems obscurs ou fabuleux de cette Monarchie, je trouve l'histoire d'un Prince nommé Hadding, dont la Fille, impatiente de regner, forma une conspiration pour lui ôter la vie. Elle l'invita à un festin : Hadding s'y rendit ; mais prévenu du danger, il fit cacher des Soldats qui surprirent & massacrèrent les Conjurés. Cependant le bruit se répandit qu'il avoit péri lui-même dans le tumulte. Le Roi de Suede, son ami, qui avoit juré de ne pas lui survivre, se noya à la nouvelle de sa mort. Hadding, qui avoit fait le même serment, apprenant la triste fin de son Allié, se donna un coup de poignard, par un héroïsme digne de ces tems barbares & romanesques, plus de huit cens ans avant Jésus-Christ.

Les siècles suivans présentent un fait d'un autre genre. Un Souverain qu'on nommoit Helgon, abusa, par violence,

10 LE DANEMARCK.

d'une jeune Personne appelée Thora. Celle-ci mit au monde une Fille qu'elle éleva dans la retraite. Sa mere la voyant grande & d'une beauté éclatante, la produisit à la Cour sans dévoiler le secret de sa naissance. Helgon en devint amoureux, & en eut un fils nommé Roolw. Alors Thora, pour se venger du Monarque, lui fit connoître son inceste. Le Prince, si l'on en croit l'Historien, ne put supporter l'idée de ce crime involontaire; & ses remords le conduisirent au tombeau. Roolw, qui lui succéda, fit oublier, par ses vertus, la honte de sa naissance, & étant mort sans postérité, fut remplacé par Hother, le plus proche Héritier de la Couronne.

Hother alla en Norvege pour épouser la Fille du Roi; mais plusieurs Rivaux lui disputèrent cette Princeffe. Il ne falloit pas moins alors, que des actions d'éclat & de bravoure, pour mériter, auprès des Femmes, la préférence sur ses Concurrans. Geldel, prince Saxon, & Balder, seigneur Danois, se présentèrent au combat; mais Hother victorieux obtint le cœur & la main de la Fille du Roi de Norvege.

Il eut pour Successeur son fils Roric. Ce dernier fut à peine sur le trône,

LE DANEMARCK. II

que les Waudales lui firent la guerre. Un d'entr'eux , d'une grandeur & d'une force extraordinaire, se présenta au nom de sa Nation , pour décider , par un duel , la querelle qui armoit les deux Peuples. Le Waudale triompha sans peine du premier Adversaire qui osa jouter contre lui ; mais Ubbon, un des Officiers de l'armée Danoise, terrassa à son tour l'audacieux Géant.

Ces traits , qui paroissent peu de chose , vous font connoître les Peuples du Nord ; c'est leur façon de regner , de combattre , de décider de la victoire ; ils ne sortent point de ce cercle d'événemens. Les Femmes même se disputent le trône les armes à la main. Le succès légitime les injustices , les usurpations, les forfaits les plus atroces.

On place sous le regne de Dan III , cent onze ans avant notre Ere , la fameuse migration des Cimbres & des Teutons. Ils firent marcher devant eux la terreur , la défolation , le carnage & la mort. L'histoire nous les peint comme des Géans terribles , auxquels rien ne pouvoit résister. C'étoit une Nation extraordinaire , née pour la guerre & la destruction. Il parut un certain Ster-

12 LE DANEMARCK.

cather, célèbre par sa taille gigantesque & sa force prodigieuse. Il faut croire que cet Homme fut l'Hercule du Nord, auquel on attribue tous les prétendus exploits du héros Grec.

Des Femmes âgées qui se disoient magiciennes, étoient les Prêtresses de ces Peuples belliqueux. Leurs sacrifices répondoient à leurs mœurs. Elles égorgoient les Captifs, pour consulter, dans leurs entrailles, l'avenir & les Oracles des Dieux. Une autre fonction de ces Femmes surannées, étoit de frapper, durant le combat, sur des peaux tendues, qui rendoient un bruit sourd & effrayant.

L'expédition des Cimbres en Italie ; telle qu'elle se trouve dans l'histoire Romaine, est un rayon de lumière, qui vient, un moment, éclairer des siècles d'obscurité. Elle fut suivie de la célèbre révolution qui changea la face de la Scandinavie, & la fit plier sous un joug étranger. Les historiens les plus exacts placent cet événement soixante & dix ans avant la naissance de Jésus-Christ ; voici de quelle manière ils le racontent.

« Les Cimbres occupoient, dans les » tems les plus reculés, à l'extrémité de

LE DANEMARCK. 17

» la Germanie, la Chersonese Cimbri-  
» que, connue de nos jours, sous le  
» nom de Holstein, de Sleswick, de  
» Jutland; & les Teutons habitoient  
» les isles voisines. Ces deux Peuples  
» sortirent de leurs forêts marécageu-  
» ses en corps de Nation, pour aller  
» chercher, dans les Gaules, du butin,  
» de la gloire, & un climat plus doux  
» que celui qu'ils abandonnoient. Ils se  
» dispofoient même à passer les Alpes,  
» lorsque Rome jugea qu'il étoit tems  
» d'opposer des digues à l'impétuosité  
» de ce torrent; mais ces Barbares  
» triompherent de tous les Généraux  
» de cette fiere République, jusqu'à  
» l'époque mémorable, où ils furent  
» exterminés par Marius.

» Leur pays presque entièrement  
» désert après cette terrible catastro-  
» phe, fut de nouveau peuplé par les  
» Scythes, qui, chassés par Pompée des  
» bords de la mer Caspienne & du  
» Pont-Euxin, chercherent vers le  
» Nord & l'Occident de l'Europe, la  
» sûreté qu'ils ne trouvoient plus dans  
» leur patrie. On prétend qu'Odin  
» leur chef, ami & allié de Mitridate,  
» ne parcourut tant de contrées, ne  
» tâcha de les asservir, qu'afin de sou-

14 LE DANEMARCK.

» lever tous les esprits contre la puissance formidable & tyrannique des Romains. Son nom véritable étoit Sigge ; il avoit pris celui d'Odin , qui étoit le Dieu suprême des Scythes , pour se concilier le respect des Peuples qu'il vouloit assujettir.

» Ayant réuni la Jeunesse sous ses drapeaux , il marcha d'abord au Nord-Ouest de la mer Noire , & soumit quelques cantons de la Russie , auxquels il donna , pour Maître , un de ses Fils. De là il passa en Saxe , en fit la conquête , & la partagea entre ses autres Enfants. Plusieurs familles d'Allemagne se croient issues de quelques - uns des Descendans de ce Prince.

» Après avoir affermi ses nouvelles dominations , Odin prit la route de la Scandinavie par le Holstein & le Jutland. Il passa en Fionie , devenue sa conquête aussi-tôt qu'il s'y présenta , & y bâtit la Ville d'Odensée , qui conserve encore , dans son nom , le souvenir de son Fondateur. Delà il étendit ses armes sur tout le reste du Nord , soumit le Danemarck , & y fit reconnoître son Fils Sciold en qualité de Roi.

LE DANEMARCK. 15

» Odin se rendit en Suede , où ré-  
» gnoit un Prince imbécille , nommé  
» Gilphe , qui l'adora comme un Dieu.  
» A la faveur de cette opinion , que  
» l'ignorance des Peuples embrassa, sui-  
» vant leur coutume , avec avidité , il  
» acquit bientôt , parmi eux , la même  
» autorité qu'en Danemarck. Les Sué-  
» dois vinrent en foule lui rendre hom-  
» mage , & défererent la Couronne à  
» son Fils Yngue & à sa Postérité.

» Tant de conquêtes ne contentoient  
» pas encore son ambition ; il voulut y  
» joindre celle de la Norvege ; & ce  
» royaume obéit à un autre de ses En-  
» fans appellé Sæmungue. Si tous ses  
» Fils avoient dû être pourvus de la  
» même maniere , l'Europe entiere  
» n'auroit pas suffi pour les établir ; car  
» on prétend qu'il en eut plus de trente  
» de sa femme Frigga.

» Ce Prince se sentant près de mou-  
» rir , assambla ses Compagnons de for-  
» tune , se fit avec la pointe d'une lan-  
» ce , neuf blessures en forme de cer-  
» cle , traça diverses autres figures  
» sur sa peau avec son épée , & dé-  
» clara qu'il alloit en Sythie prendre  
» place à un festin éternel avec les

16 LE DANEMARCK.

» Dieux. L'artifice qu'il avoit employé  
» avec le plus de succès , pour gagner  
» la confiance des Peuples , étoit de  
» consulter , dans les affaires difficiles ,  
» la tête d'un certain Mimer , qui avoit  
» joui pendant sa vie , de la plus grande  
» réputation de sagesse. Cet homme  
» ayant eu la tête coupée , Odin la fit  
» embaumer , & fut persuader aux Scan-  
» dinaves , qu'il lui avoit rendu la pa-  
» role par ses enchantemens. Il la por-  
» toit continuellement dans ses voya-  
» ges , & lui faisoit prononcer tous les  
» oracles qui entroient dans ses vues.  
» Les anciennes chroniques peignent  
» ce Prince comme le plus éloquent de  
» tous les hommes. Il mêloit quelque-  
» fois à ses harangues des vers qu'il  
» composoit sur le champ ; mais ce qui  
» contribua le plus à le faire passer  
» pour un Dieu , c'est son habileté dans  
» la magie ».

Depuis Odin , jusqu'au tems où les  
Danois embrassèrent le Christianisme ,  
ces peuples reconnurent un Être su-  
prême , auquel ils associerent plusieurs  
Divinités subalternes. Cet Être est tou-  
jours désigné sous le nom d'Odin.  
Comme il présidoit à la guerre , ses

Sectateurs croyoient l'honorer en l'appellant le Dieu des Armées , le Pere du carnage , le Dépopulateur , l'Incendiaire. Ceux qui alloient se battre , faisoient vœu de lui envoyer un certain nombre de victimes humaines. La croyance universelle étoit, qu'Odin se monroit dans les batailles , tantôt pour protéger ceux qui se défendoient avec courage , tantôt pour frapper lui-même les heureuses victimes destinées à le suivre au séjour du ciel, qui n'étoit ouvert qu'aux Guerriers: on couroit à la mort , au martyre , pour mériter cette récompense , qui achevoit d'élever jusqu'à l'enthousiasme , le penchant sanguinaire de ce Peuple belliqueux.

Quoique ce caractère destructeur fût une suite de la vie sauvage que menoient les Danois , il étoit plus particulièrement l'ouvrage de la religion d'Odin. Ce Conquérant imposeur exalta par des dogmes de sang , leur férocité naturelle. Il voulut que tout ce qui servoit à la guerre , les épées , les haches , les piques fût déifié. On cimentoit les engagemens les plus sacrés par ces instrumens de carnage. Une lance plantée au milieu de la campagne , at-

tiroit à la priere & aux sacrifices les Habitans de ces affreuses contrées, où les rochers & les bois étoient teints & consacrés par le sang humain.

La principale Divinité, après Odin, étoit, comme de raison, sa femme Frigga. Il paroît qu'on la confondit dans la suite avec Vénus; car les peuples du Nord appellent le Vendredi, jour consacré à cette Déesse, Freydag, c'est-à-dire, le jour de Frigga.

Les Divinités inférieures étoient chargées de diverses fonctions dans l'univers. Elles avoient fait un pont qui communiquoit du ciel à la terre; & ce pont étoit l'Arc-en-ciel. Un certain Niemdal étoit chargé de veiller à une des extrémités, de peur que les Géans ne voulussent s'en servir pour escalader le firmament. Il étoit difficile de surprendre ce Gardien vigilant; car les Dieux lui avoient donné la faculté de dormir plus légèrement qu'un oiseau, & d'appercevoir les objets, même pendant la nuit, à la distance de plus de cent lieues. Il avoit l'oreille si fine, qu'il entendoit croître les herbes des prés & la laine des brebis. Il tenoit d'une main une épée, de

l'autre une trompette, dont le son pénétrant retentissoit dans tous les mondes.

Les Dieux s'assembloient sous un frêne, où ils rendoient la justice. C'étoit le plus grand de tous les arbres : ses branches couvroient la surface du globe ; & son sommet touchoit au ciel même. Il étoit soutenu sur trois grandes racines, une desquelles s'étendoit jusqu'aux enfers. Un aigle, dont l'œil perçant découvroit tous les objets de l'univers, reposoit sur ses branches. Un écureuil y montoit & descendoit sans cesse, pour faire ses rapports. Des serpens attachés à son tronc, s'efforçoient de le détruire. Sous une autre racine couloit une fontaine, où la Sageffe étoit cachée, & près delà, la source des choses passées, où trois Vierges puisoient continuellement une eau précieuse, dont elles arrosoient ce frêne mystérieux. Cette eau entretenoit la beauté de son feuillage ; & après avoir rafraîchi ses branches, elle retomboit sur la terre, où elle formoit la rosée dont les abeilles composent leur miel. Les trois Vierges se tenoient toujours près de l'arbre, où, sous le nom du Passé, du Présent, & de l'Avenir, elles

20 LE DANEMARCK:  
dispenfoient les jours & les âges des  
Humains.

La création de l'univers forme un article remarquable dans la mythologie du Peuple Danois ; & voici de quelle maniere ce point important est traité par un ancien Poëte de la Nation , que je n'ai fait qu'indiquer autrefois à l'article de l'Islande.

» Dans l'aurore des siècles , il n'y  
» avoit ni mer , ni rivage , ni zéphyrs ,  
» & l'on ne voyoit ni terre ni ciel.  
» Tout n'étoit qu'un vaste abîme fans  
» herbé & fans semences. Le ciel n'a-  
» voit point de palais ; les étoiles ne  
» connoissoient pas leurs demeures ; la  
» lune ignoroit son pouvoir. Alors il  
» y avoit un monde lumineux, brûlant,  
» enflammé du côté du Midi ; & de ce  
» monde , s'écouloient sans cesse dans  
» le gouffre qui étoit au Septention , des  
» torrens de feu étincelans , qui s'é-  
» loignant de leur source , se conge-  
» loient en tombant dans l'abîme , &  
» le remplissoient de scories & de glace.  
» Ainsi ce gouffre se combla peu à peu ;  
» mais il y resta un air léger & immo-  
» bile , d'où s'exhaloient des vapeurs  
» glacées. Alors un souffle de chaleur

LE DANEMARCK. 21

» venu du Midi , fondit ces vapeurs ,  
» d'où se formerent des gouttes vivi-  
» fiantes, qui donnerent naissance au  
» Géant Ymer.

» Pendant qu'il dormoit , une sueur  
» extraordinaire qu'il eut aux aisselles ,  
» produisit un Mâle & une Femelle ,  
» dont est descendue la race des Géans,  
» race maudite & corrompue, aussi bien  
» qu'Ymer , son Auteur. Il en naquit  
» une meilleure, qui s'allia avec la pre-  
» miere : on l'appelloit la famille de  
» Bor , ou autrement la race des Dieux.  
» Elle fit mourir le Géant Ymer ; & le  
» sang coula de ses blessures en si grande  
» abondance, qu'il causa une inondation  
» générale où périrent tous ceux de  
» son espece. Les Dieux, ou les fils de  
» Bor , traînerent le corps d'Ymer dans  
» l'abîme , & en fabriquerent le globe  
» terrestre. De son sang la mer & les  
» fleuves furent formés , la terre de sa  
» chair , les grandes montagnes de ses  
» os , les rochers de ses dents , & de  
» son crâne la voûte du ciel, soutenue  
» par quatre Nains, nommés Sud, Nord,  
» Est & Ou-Est. Ils y placerent des  
» flambeaux pour l'éclairer, & fixerent  
» les espaces qu'ils devoient parcou-

22 LE DANEMARCK.

» rir. Les jours furent distingués ;  
» & les années eurent leur nombre.  
» Les Dieux firent la terte ronde , &  
» la ceignirent du profond Océan. Un  
» jour qu'ils se promenoient sur le ri-  
» vage , ils trouverent deux morceaux  
» de bois flottans , les prirent & en  
» firent un Homme & une Femme ,  
» d'où est sorti le genre humain ».

Ces rêveries de la théologie du Nord sont encore , pour l'absurdité , au-dessus de celles des Grecs & des Romains. C'est là qu'un Poëte peut puiser tous les heureux mensonges , que l'imagination embellit de ses brillantes couleurs. On découvre néanmoins , dans ces fables des Scandinaves , quelque analogie avec celles des autres Peuples.

Il seroit difficile de développer les dogmes des anciens Danois sur l'état de l'Homme après la mort , & les dernières destinées du monde qu'il habite : voici seulement l'idée que ces Peuples s'étoient formée du paradis & de l'enfer. Ils distinguoient deux demeures pour les Bienheureux : la première étoit le palais d'Odin : ce Dieu y recevoit tous ceux qui mouroient d'une manière violente. On entroit dans la se-

conde à la fin du monde ; & l'on y restoit pendant toute l'éternité.

« Les héros qui sont reçus dans le  
 » palais d'Odin , disent les Poètes du  
 » pays , ont tous les jours le plaisir  
 » délicieux de se vêtir de leurs armes ,  
 » de passer en revue , de se ranger en  
 » ordre de bataille , & de se tailler  
 » en pieces les uns les autres ; mais  
 » dès que l'heure du repas approche ,  
 » ils retournent à cheval dans la salle  
 » d'Odin , & se mettent à manger &  
 » à boire. Quoiqu'il y ait une multitu-  
 » de innombrable de Convives , la  
 » chair du sanglier Sérimmer leur suf-  
 » fit : chaque jour on le sert , on le  
 » mange ; & chaque jour il redevient en-  
 » tier. Leur boisson est la bierre & l'hy-  
 » dromel : une chevre seule en fournit  
 » assez , pour enivrer tous les Héros ,  
 » Leurs verres sont les crânes des En-  
 » nemis tués à la guerre ; Odin seul ,  
 » assis à une table particuliere , boit du  
 » vin pour toute nourriture. Une foule  
 » de Vierges , nues comme la Vérité  
 » dont elles sont l'image , servent les  
 » Héros à table , & remplissent les cou-  
 » pes à mesure qu'ils les vuident ,  
 » On ne doit quitter ce séjour de dé-

24 LE DANEMARCK.

» lices, que pour entrer dans un palais  
» élevé, plus brillant que le soleil, &  
» y jouir d'une éternelle béatitude.  
» Ceux qui ne sont pas destinés au mê-  
» me bonheur, doivent d'abord subir  
» un enfer passager, avant que d'être  
» précipités dans des gouffres éternels.  
» Dans le premier, la Mort exerce son  
» empire : son palais est l'angoisse ; sa  
» table, la famine ; ses Serviteurs, l'at-  
» tente & la lenteur ; le seuil de sa  
» porte, le précipice ; & son lit la mai-  
» greur.

» De là on passe dans une demeure  
» éloignée du soleil, dont les portes  
» sont tournées vers le Nord ; le poison  
» y pleut par mille ouvertures ; elle  
» n'est composée que de cadavres, de  
» serpens ; des torrens y coulent ; & l'on  
» y voit nager les Assassins, les Parjures,  
» & les Adultères. Un dragon noir &  
» ailé vole sans cesse autour de cette  
» affreuse habitation, & dévore con-  
» tinuellement les corps des Malheu-  
» reux qui y sont renfermés ».

Les Scandinaves avoient, comme  
les autres Nations, leurs temples,  
leurs Prêtres, leurs idoles, leurs fêtes,  
leurs oracles & leurs sacrifices,  
dans

LE DANEMARCK. 25

dans lesquels , comme vous l'avez vu , ils n'épargnoient pas même le sang humain. Les plus considérables étoient ceux qui , tous les neufans , se faisoient à Upsal. Le Roi & le Sénat étoient obligés d'y assister , & d'apporter leurs offrandes qu'on dépofoit dans le grand Temple. Ce Temple étoit tout brillant d'or ; une chaîne du même métal faisoit le tour du toit , qui avoit plus de trois mille pieds de circonférence. Les Etrangers y accouroient en foule l'année du sacrifice. On choissoit parmi les Captifs , en tems de guerre , & parmi les Esclaves en tems de paix , neuf Personnes qui devoient être immolées. Les Malheureux , sur lesquels tomboit le choix , étoient traités avec tant d'honneur par l'Assemblée , on leur prodiguoit tant de caresses , qu'ils se félicitoient de leur destinée. Quand la victime étoit arrivée , on la couchoit sur une pierre , où elle étoit étouffée & écrasée sur le champ. On la perçoit ensuite pour en faire couler le sang qu'on recevoit dans un grand vase : on en arrosoit le Peuple , les Autels & le Temple.

Ce n'étoient pas toujours des Per-

sonnes viles que l'on offroit en sacrifice. Dans les grandes calamités, dans une famine pressante, par exemple, si les Peuples croyoient avoir quelque prétexte d'en imputer la cause à leur Roi, ils l'immoloient sans hésiter, comme le plus haut prix dont ils pussent acheter la bienveillance de leurs Dieux. Les Rois, à leur tour, n'épargnoient pas le sang de leurs Sujets; & plusieurs même répandoient celui de leurs Enfants. L'ancienne Histoire du Nord est féconde en pareils exemples.

Ces traits de férocité ont lieu de surprendre dans un pays, que les Historiens nous représentent sans cesse comme le berceau de la galanterie Européenne. En quelque endroit que l'on ouvre ses Annales, on y trouve des Chevaliers aussi galans qu'intrépides, dont la courtoisie & la politesse se sont principalement répandues en Espagne; en France, en Italie, en Angleterre, avec ces essaims de Scandinaves qui inonderent ces Royaumes.

Mais ce qui pourra vous étonner davantage, c'est l'amour de ces Peuples, leur goût, leur penchant pour les vers & pour la Poésie. On voit dans toutes

les Chroniques , que les Rois de Danemarck ne marchent jamais fans être accompagnés de leurs Scaldes ou Verificateurs. Harald leur donnoit , dans les festins , les premieres places sur un banc destiné aux Officiers de la Cour. Les Princes leur confioient les commissions les plus importantes , & ne faisoient aucune expédition , fans les avoir à leur suite. Un Guerrier illustre n'exposoit sa vie avec intrépidité , que pour être loué par son Scalde , témoin & rémunérateur de sa bravoure. On assure en effet que tous Poètes qu'ils étoient , ils ignoroient la flatterie , & ne louoient ni les Héros ni les Rois , que sur des exploits bien constatés. Un Souverain de Norvege en plaça plusieurs , un jour de bataille , autour de sa personne , & leur dit : « vous ne » raconterez pas ce que vous aurez en- » tendu , mais ce que vous-mêmes , » vous aurez vu de vos yeux ».

Ces Poètes jouissoient d'un autre avantage qui seroit plus envié de ceux de nos jours : on ne les voyoit point réciter leurs vers à la Cour , sans en recevoir des présens. Les égards qu'on avoit pour eux , alloient jusqu'à leur

28 LE DANEMARCK.

remettre la peine des crimes qu'ils pouvoient commettre , pourvu qu'ils demandassent leur grâce en vers. Il ne faut pas être étonné , si avec de pareils privilèges , le nombre des Poètes s'est si fort multiplié en Danemarck : on en compte plus de deux cens trente , qui se sont distingués par des ouvrages connus. Le goût de leur poésie étoit si éloigné du langage ordinaire , que les Grecs , les Romains & les Peuples modernes , n'ont été , en comparaison , que de foibles Profateurs. Ces anciens Scaldes avoient pour chaque idée , une expression , fondée sur quelques-unes des fables de leur mythologie. Ils nommoient le Ciel le Crâne du Géant Ymer ; l'Arc-en-Ciel , le Pont des Dieux ; l'or , les Larmes de Frigga ; la poésie , le Breuvage d'Odin ; la terre étoit indifféremment l'Epouse d'Odin , le Vaisseau qui flotte sur les âges , la Base des airs, Un combat étoit appelé un Bain de sang , la grêle d'Odin ; la mer , le Champ des Pirates , la Ceinture de la terre ; la glace , le plus grand des Ponts ; la langue , l'Epée de la parole ; & un vaisseau , le Cheval des flots. En un mot , pour être Poète , ou pour lire des vers , il

falloit avoir fait une étude particulière de cette langue figurée.

• C'est de l'Islande que sont sortis la plupart des Poètes qui ont illustré le Peuple Danois ; & l'on regrette que le génie de cette Nation n'ait été fécondé ni par les avantages d'un climat favorable , ni par la facilité de communiquer avec les autres Peuples policés. Sous le regne d'Harald , les Islandois irrités de ce qu'on leur avoit arrêté , en Danemarck , un vaisseau de marchandises , usèrent , pour se venger , des armes qui leur étoient les plus familières , c'est-à-dire , qu'ils composèrent , contre ce Prince , des poésies satyriques. Harald , vivement offensé de cette audace indiscrète , arma une flotte pour aller ravager leurs pays , & les obligea de faire une loi qui défendoit , sous des peines rigoureuses , de publier des satyres contre les Rois.

Les Danois étoient dans l'usage d'élire leurs Souverains , & choisissoient pour l'ordinaire , ou le plus proche Parent du Monarque défunt , ou quelque Prince du sang royal. On voit encore les endroits où se faisoient ces élections. Douze grands rochers , rangés en cer-

30      L'E DANEMARCK.  
cle , formoient les sièges de douze  
Electeurs nommés par la Nation. Au  
milieu étoit un autre rocher plus élevé ,  
sur lequel se plaçoit le Roi nouvelle-  
ment élu ; & ces monumens , que leur  
grossiereté & leur masse ont sauvés de  
la destruction , se trouvent encore dans  
plusieurs Provinces du Danemarck.

Je suis , &c.

*A Copenhague , ce 30 Juin 1756.*



---

LETTRE CCLXI.

*SUITE DU DANEMARCK.*

ON connoît peu les anciennes loix de ce Royaume jufqu'au regne de Frothon, fon troisieme Souverain. Ce Prince, qu'on peut regarder comme le Légiflateur du Nord, a fait des Réglemens Civils & Militaires, que les Historiens nous ont confervés. Il ordonne que dans la distribution des dépouilles, « l'Officier en ait la plus grande part ; » que ce qui se trouve d'or parmi le » butin, foit remis au Général, & l'argent au Soldat ; que ceux qui se font » le plus signalés dans les combats, » aient les armes des Vaincus ; & que » les vaiſſeaux pris à l'Ennemi foient » donnés au Peuple.

» Perſonne ne renfermera ſous la clef » ce qu'il poſſede ; & ſi, en le laiſſant à » découvert, quelque choſe vient à ſe » perdre, il lui fera rendu le double, » pris dans le Tréſor Royal. Celui qui » cachera ou dans ſon coffre, ou au-

### 32 SUITE DU DANEMARCK.

» trement , quelques-uns de ses effets ;  
» paiera au Roi une livre d'or. Celui  
» qui épargnera un Voleur , fera puni  
» comme complice. Celui qui , dans le  
» combat , prendra la fuite le premier ,  
» fera déclaré infame. Celui qui sortira  
» des rangs pour combattre devant le  
» front de l'armée , fera affranchi , s'il  
» est Esclave, ennobli, s'il est Roturier ;  
» & Gouverneur de Province , s'il est  
» de famille noble. Quiconque brigue  
» un poste considérable dans les Armées ;  
» doit , en toute occasion , attaquer un  
» ennemi , faire face à deux , ne recu-  
» ler que d'un pas si trois se présentent ,  
» & ne prendre la fuite , que quand il  
» en verra jusqu'à quatre venir à lui ».

Les anciens Danois ne respiroient que la guerre ; elle étoit à la fois chez eux , la source de l'honneur , des richesses & d'un éternel bonheur. On ne pouvoit même se flatter de plaire aux femmes , qu'à proportion de ce qu'on montroit de courage & d'adresse dans les exercices militaires : elles ne cherchoient leurs Adorateurs que parmi les braves : les preuves qu'elles exigeoient , pour juger du mérite d'un Soupirant , & de la force de son amour , étoient

SUITE DU DANEMARCK. 33

des combats , des victoires , des trophées. Elles aimoient mieux voir mourir , que de voir fuir leur Amant : en un mot , l'éclat des armes étoit le seul qui frappât les yeux de ce sexe enchanteur ; la gloire des armes , la seule qui fatist son ambition ; l'amour des armes , le seul qui pût s'allier avec la véritable tendresse ; aussi , dans une ancienne chanson , un Roi de Norvege est-il bien étonné , de ce qu'habile à huit exercices différens , une fille de Russie osât le dédaigner.

Les Danoises suiyoient leurs Maris à la guerre , pour les animer au combat. On faisoit , avec le bagage , un retranchement où elles se plaçoient pendant l'action. Les Vaincus y cherchoient vainement un refuge dans leur déroute ; ces braves Epouses ne les y attendoient le plus souvent , que pour les obliger à se replonger dans la mêlée. Si elles ne pouvoient les y engager , elle s'envelelissent elles-mêmes dans la défaite commune , plutôt que de tomber entre les mains du Vainqueur. La Religion , en attachant le salut éternel à la profession des armes , donnoit à l'ardeur belliqueuse de ces Peuples , le dernier

34 SUITE DU DANEMARCK.

degré d'activité , & leur ôtoit tout sentiment de crainte à la vue des tourmens & de la mort.

Semblables aux Héros d'Homere , ceux de l'ancienne Scandinavie , dans les accès de leur courage bouillant , osoient défier jusqu'à leurs Dieux mêmes. Un brave , nommé Biarcon , disoit , en parlant d'Odin : « où est-il , ce » Guerrier si bien armé , qui n'a qu'un » œil pour se conduire ? Ah ! si je pou- » vois l'avoir , cet Epoux redouté de » Frigga ! En vain il est couvert d'un » bouclier resplendissant ; en vain il est » monté sur un cheval fort & vigou- » reux ; il ne sortiroit pas de sa de- » meure , sans recevoir de ma part » quelques blessures cruelles. Qu'il pa- » roisse ce Dieu destructeur & incen- » diaire ; & mon bras redoutable le fera » plier sous la pesanteur de ses coups. » Son œil , avec envie , verra la gran- » deur de mes exploits ; & sa langue , » malgré lui , sera forcée de les pu- » blier ».

Un jeune homme , enrôlé pour la première fois dans la milice , recevoit un bouclier tout uni , que l'on nommoit l'Ecu d'Attente. Il le portoit jusqu'à ce

que , par des actions d'éclat , il eût obtenu la permission d'y faire graver les marques glorieuses de sa bravoure. Aussi n'y avoit-il que des Hommes distingués par leurs services , qui osassent se parer d'un bouclier orné de quelques symboles.

Outre ces loix , qui regardoient les tems de guerre , Frothon en publia d'autres concernant le mariage , le duel , &c. « Une Femme libre peut » épouser un Esclave ; mais alors elle » perd sa liberté. Celui qui abuse d'une » Fille , s'il est le premier qui ait eu » commerce avec elle , est obligé de » l'épouser. Un Mari qui surprend un » homme avec sa femme , a droit de le » mutiler. Les différends ne doivent » point se décider par le serment , mais » par le fer ; il est plus beau de se servir » de son bras dans un combat , que de » sa langue dans un procès ».

Le duel a pris naissance dans la Scandinavie. Les Peuples de ces contrées , vivant sans loi , sans discipline , sans société , sans connoître d'autre justice que la force , soutenoient leurs prétentions & vuidoient leurs querelles par le fer. Frothon fit une loi de cette cou-

36 SUITE DU DANEMARCK.

tume barbare ; & , par des Réglemens particuliers , prescrivit la forme du combat. Un entr'autres portoit , que  
 » celui des deux Adversaires qui met-  
 » troit le pied hors de la ligne tracée  
 » autour de lui , seroit regardé comme  
 » vaincu ».

Cette maniere de se faire justice étoit si usitée , que tout ce qu'on desiroit ne s'obtenoit que l'épée à la main. On faisoit de même la demande d'une Fille ; & le refus , quoique fondé , étoit suivi d'un appel. Le plus vil d'entre les Sujets , pouvoit défier le Roi même. Albon , Corsaire de profession , demanda à Unguin , Roi des Goths , sa Fille en mariage , & pour dot , la moitié de son Royaume. Toute insolente qu'étoit cette proposition , Unguin n'auroit pu honnêtement se dispenser de lui accorder la Princesse ou de se battre , si Albon , appelé en duel par un Particulier , n'eût été tué par son Ennemi. Il n'y avoit pas jusqu'aux Criminels condamnés à mort , qui n'osassent provoquer leur Souverain ; & celui-ci se seroit cru déshonoré , de ne pas accepter le défi. Un Homme accusé d'un crime , se battoit contre le Délateur ;

SUITE DU DANEMARCK. 37

& sa victoire étoit une preuve de son innocence ; dans le cas contraire , il étoit regardé comme coupable. Il y avoit aussi des Guerriers hardis , qui vengeoient , comme par état , les torts faits à la beauté , à la vertu , à la justice ; d'autres , qui dans un duel , décidoient du sort des Nations ; & souvent les querelles des Rois se terminoient en présence des Armées. Quelquefois l'intérêt public étoit confié à un Champion , qui se battoit pour la cause commune.

Dans cette constitution , établie sur le fer , on n'estimoit que l'audace & la force ; & les armes retentissoient jusques dans le sein de la paix. Les fêtes , les spectacles offroient par-tout l'image des combats ; & les parties de plaisir étoient presque toujours des parties de carnage. On ne demandoit pas d'un Homme s'il avoit des talens , mais s'il avoit du courage ; on ne s'informoit pas s'il favoit bien se conduire , mais s'il favoit bien se battre. L'opinion faisoit du duel un honneur , la passion un plaisir , la coutume un devoir. Soutenu par l'ignorance , toléré par la religion , encouragé par la politique , il ne trou-

## 38 SUITE DU DANEMARCK.

trouvoit par-tout que des Esclaves fournis aveuglément à son Empire. A sa voix, le Laboureur quittoit son champ; l'Artisan, les instrumens de son travail; le Militaire, son poste; le Courtisan, son Prince; le Prêtre même quelquefois, son autel & son Dieu, pour s'égorger sur l'arène. Les uns y cherchoient la gloire, d'autres la vérité, plusieurs l'innocence. Le préjugé aveugloit tellement les esprits, que quelques-uns ne désespéroient pas d'y rencontrer la piété; & l'on vit plus d'une fois le Vainqueur, en retirant son épée des entrailles de son Rival, offrir à la Religion, une victime qu'il venoit d'immoler à sa fureur. Le sang le plus pur de l'Etat étoit répandu par des mains intéressées à le conserver. Le Pere expirant, laissoit au Fils le soin de venger une mort, qui souvent ne précédoit que de quelques momens celle du Vengeur même. L'Ami vouloit immoler sur le tombeau de son Ami, celui qui lui en faisoit pleurer la perte. Le plus fort étoit toujours le moins criminel; & souvent la querelle d'un seul ne finissoit qu'avec le sang de toute une famille.

SUITE DU DANEMARCK. 39

En vain la Philosophie eût voulu se faire entendre à ces Barbares ; en vain elle leur eût dit qu'un Duelliste peut bien être un Gladiateur intrépide , mais non un Héros , dont la place est au milieu des escadrons ennemis , & non sur le cadavre d'un Citoyen immolé ; que braver la mort par devoir , est d'un grand homme , mais que la provoquer par vengeance est d'une bête féroce ; que la force ne peut jamais tenir lieu de raison ; & qu'on n'a ni réparé sa gloire , ni démontré son innocence , uniquement parce qu'on a tué son Accusateur ; que si l'on est un homme flétri , on ne cesse pas de l'être en devenant un Assassin ; que les liens de l'honneur ne dégagent pas ceux de la nature , & que pour écarter ou punir un Adversaire , il est monstrueux de massacrer quelquefois un Ami. Ces principes de l'humanité , de la justice , de l'héroïsme n'eussent été ni saisis , ni goûtés par ces Barbares.

Sans doute ils méritoient ce nom ; ces Peuples du Nord , qui ne respiroient que combats , que meurtres , que carnage. Le droit de l'épée faisoit leur titre ; ils l'exerçoient sans remords comme le droit de la nature. Mais qu'ils

#### 40 SUITE DU DANEMARCK.

étoient redoutables , & supérieurs aux Nations policées ! Leurs mœurs simples & dures ignoroient jusqu'au nom de la mollesse ; tout suffisoit à leur frugalité ; leurs corps endurcis par les travaux sembloient inaccessibles à la douleur. Ils se faisoient un jeu des périls , & affrontoient la mort avec allégresse. Libres & ennemis de la contrainte , ils n'en étoient pas moins attachés à leurs Chefs , parce qu'ils choisissoient les plus dignes de leur commander.

Tel étoit le caractère d'un Peuple qui devoit mettre les Romains dans les fers. L'Empire de ces derniers ne faisoit plus que traîner les restes languissans de sa grandeur ancienne , & ne subsistoit , pour ainsi dire , encore , que parce qu'il lui manquoit des Destrueteurs. La terre sembla produire , pour sa ruine , de nouveaux Habitans ; & l'on vit des essains d'Hommes inconnus jusqu'alors , se répandre & porter par-tout l'horreur & l'épouvante. L'indolence des Empereurs , la timidité des Peuples , la corruption des troupes , tout annonçoit la chute de ce colosse inanimé ; & les derniers Romains expierent les maux , que les premiers avoient faits :

SUITE DU DANEMARCK. 41  
au monde entier. Toute leur valeur passa chez une Nation barbare , qui s'enrichit de leurs dépouilles , saccagea leurs Villes , détruisit leurs Armées , & laissa leur Empire , sans force , sans défense , en proie à tous ceux qui voulurent le dévaster.

Ces Peuples s'étant précipités comme un torrent en Italie , en Espagne , dans les Gaules , leur fureur naturelle les y suivit. Ils y apportèrent l'usage du duel, si peu connu des Romains , qu'un Teuton ayant défié Marius à un combat singulier , le Général se contenta de répondre , que si ce Brave étoit pressé de mourir , il n'avoit qu'à se pendre.

La France adopta cette coutume sous le regne des Successeurs de Clovis ; on s'en servoit du tems de Charle-Magne , comme d'un moyen pour distinguer l'Innocent du Coupable ; mais le recours à cette épreuve n'étoit point arbitraire comme dans le Nord ; il falloit auparavant expliquer ses raisons devant le Juge , qui prononçoit sur la nécessité du combat , l'ordonnoit ou le défendoit suivant les circonstances. Dans le premier cas , ceux qui devoient se battre , déposoient une somme , pour

42 SUITE DU DANEMARCK.

indemniser le Vainqueur du tort qu'il pouvoit souffrir , tant dans son corps , que dans ses armes ; & c'est probablement ce qui a donné lieu à ce proverbe : « les Battus paient l'amende ».

Cette somme se réduisit dans la suite à un gand , que l'Accusateur jettoit par terre en présence du Seigneur dont il étoit Vassal. Si l'Accusé le ramassoit , c'étoit un engagement réciproque ; & les parties ne pouvoient plus s'accorder sans le consentement du Seigneur. Les deux Adversaires ne se battoient pas toujours en personne ; il leur étoit libre de mettre quelqu'un à leur place. Les Femmes , les jeunes Gens au-dessous de vingt ans , les Vieillards au-dessus de soixante , & les Malades ne combattoient pas eux-mêmes , non plus que les Ecclésiastiques , à moins que ceux-ci n'en eussent obtenu la permission de leur Evêque.

On appelloit Avoués ou Champions , ceux qui se battoient pour la querelle d'autrui. Les premiers s'y engageoient par pure amitié , les seconds pour de l'argent. Aussi ces derniers étoient-ils tenus pour infames , privés de la sépulture ecclésiastique , & quelquefois punis

SUITE DU DANEMARCK. 43

dé mort , quand ils avoient le malheur d'être vaincus. Avant l'action , ils juroient de se battre en conscience , & faisoient des offrandes aux eglises , pour se rendre le Ciel favorable. Le moins qui pût leur arriver , quand ils succomboient ; étoit d'avoir la main droite coupée ; parce qu'on supposoit qu'ils avoient fait un parjure , & s'étoient mal défendus.

Le jour , l'heure & le lieu du duel étoient fixés. Les deux parties convenoient entr'elles de l'espece d'armes dont elles se serviroient ; & ce choix devoit être approuvé par des Ministres de l'Eglise , par des Nobles , & par des Chevaliers reconnus pour gens d'honneur. Les Combattans étant arrivés au champ clos , se présentoient devant le Roi , ou à celui qui tenoit sa place. Après avoir fait le Signe de la Croix , ils protestoient tous deux , l'un qu'il étoit innocent du crime dont on l'accusoit , & l'autre , qu'il n'avoit rien dit que de véritable. Le Roi les envoyoit à leur pavillon ; & il étoit alors défendu à tous les Assistans , sous les peines les plus rigoureuses , de s'asseoir , de parler , de cracher , de se moucher , &

#### 44 SUITE DU DANEMARCK.

de faire aucun geste. Au milieu de ce grand silence, les Gardes du champ alloient prendre l'Accusateur ; & dès qu'il étoit en présence du Monarque, il se prosternoit de maniere que son corps représentoit la figure d'une croix. On lui faisoit une courte exhortation ; & il juroit sur le Crucifix, que l'Accusé étoit coupable. Celui-ci juroit le contraire avec la même cérémonie ; & alors ils se mettoient à genoux devant une croix ; ils entendoient une seconde exhortation plus touchante que la première ; & pendant le discours, les deux Adversaires se tenoient de la main gauche, ayant chacun la droite sur le Crucifix. Si l'un d'eux, touché de repentir, craignoit de faire un second serment, il s'en remettoit à la clémence du Roi qui les renvoyoit l'un & l'autre, & ordonnoit, selon son bon plaisir, de ce qui seroit fait du Repentant. Si les deux persistoient à vouloir jurer, le Maréchal prononçoit le serment conçu en des termes qui font frémir. Ils le répétoient après lui, baïsoient ensuite le Crucifix, & s'en retournoient à leur pavillon.

Lorsque tout étoit disposé dans la

SUITE DU DANEMARCK. 45

lice , le Hérault d'armes crioit par trois fois : « Faites votre devoir » ; & l'infant d'après le combat commençoit. Il n'étoit pas plutôt fini , que le Vainqueur s'approchoit du Monarque , & lui demandoit à genoux , s'il s'étoit comporté avec honneur ? Il se levoit ensuite , montoit à cheval , & s'en retournoit chez lui accompagné de ses Amis , portant , à la main , l'arme avec laquelle il avoit défait son Adversaire. Si le Vaincu étoit vivant , le Hérault lui coupoit ses aiguillettes ; son harnois étoit tailladé , & les lambeaux jettés au vent. S'il étoit mort , on lui ôtoit ses armes ; & le corps restoit sur le champ de bataille , jusqu'à ce qu'on eût décidé si on lui donneroit la sépulture. Mais je reviens au Danemarck.

Le regne de Frothon , que ses victoires & la longue paix qui furent les fruits de ses exploits , ont fait nommer l'Auguste du Nord , a commencé avec l'Ere chrétienne. Pour contenir ses Peuples naturellement portés au larcin , & leur imprimer de la terreur , il fit attacher un Voleur à une potence , & un loup à côté de lui , de façon que l'animal pouvoit le déchirer lorsqu'il vou-

46 SUITE DU DÀNEMARCK.

loit satisfaire sa faim. Frothon trouva aussi le moyen d'exciter la vigilance des Magistrats, en les rendant responsables des vols commis dans leurs districts. On exposa par ses ordres des bracelets d'or à des colonnes sur les grands chemins, menaçant de toute sa colere les Juges qui laisseroient enlever ce dépôt. Ils y apportèrent effectivement une si grande attention, que personne n'osa y toucher. Ce Prince, que l'Histoire nous représente avec toutes les vertus des Héros de son siecle, fut blessé par un taureau, & mourut de cet accident. Pour mettre du merveilleux dans cette mort, on raconte que le taureau étoit un Magicien ainsi métamorphosé par la force de ses enchantemens.

L'Héritier du trône, nommé Fridlef, avoit passé en Russie; & le bruit couroit qu'il étoit mort. Les Danois qui étoient alors dans l'usage de se choisir un Souverain, convinrent de déférer la Couronne à celui qui célébreroit en plus beaux vers la mémoire du feu Roi. Un homme d'une naissance obscure, nommé Hiarn, charma tellement la Nation par la Noblesse de sa poésie, qu'il fut élu d'une voix unanime. Ce-

SUITE DU DANEMARCK. 47

pendant Fridlef, qu'on croyoit mort, revient en Danemarck, & se fait reconnoître des Grands du Royaume, qui favorisent son parti. Hiarn, soutenu par le Peuple qui préfere un Roi Poëte, se présente à la tête d'une armée; mais, comme Horace, il quitte ses armes, mal assurées dans des mains plus propres à manier la lyre que le fer, prend la fuite, & se retire dans une Isle déserte, où il reste ignoré.

L'ennui de la solitude, & l'espérance de remonter sur le trône l'en font sortir. Il se déguise en homme du commun, & demande à entrer au service du Roi. On le reçoit au palais; & il y est employé à faire du sel. Reconnu ensuite, & conduit devant le Prince, il lui propose de se battre. J'y consens, reprend Fridlef, qui, sur le champ, fait apporter ses armes; & le Poëte vaincu a du moins la gloire de mourir de la main d'un Roi. On le fait enterrer avec honneur dans l'Isle même qui lui a servi de retraite, & qu'on appelle encore Hiarnon, du nom de ce Poëte aventurier.

Malgré les guerres continuelles qui devoient affoiblir ce pays, il en sortoit toujours des Armées nombreuses, qui

48 SUITE DU DANEMARCK.

alloient chercher au loin des Nations à vaincre, & des Etats à conquérir. Ce ne fut plus la terre qui servit de théâtre à leur valeur ; l'Océan leur ouvrit une autre carrière : entourés de deux mers, on les vit se livrer à la piraterie, qui, pour des Peuples barbares, est toujours la première école de la navigation. Ils s'effayerent d'abord sur les Etats voisins, & s'emparèrent du petit nombre de bâtimens qui parcouroient la Baltique. Ces premiers succès enhardirent leur inquiétude & les mirent en état de former de plus grandes entreprises. Ils infesterent de leurs brigandages les mers & les côtes d'Ecosse, d'Irlande, d'Angleterre, de France, d'Italie même, & d'Espagne. Souvent ils pénétrèrent dans l'intérieur de ces vastes contrées, & s'élevèrent jusqu'à la conquête de la Normandie & de la Grande-Bretagne. Avant cette époque, l'Histoire, & même la Fable, laissent un long intervalle, durant lequel on ignore ce qui concerne le gouvernement, les actions, & souvent même les noms des Rois de Danemarck.

L'habitude dut familiariser ces Peuples avec l'Océan, les aguerrir à ses fureurs. Sans agriculture, élevant peu de

de troupeaux , ne trouvant qu'une foible ressource à la chasse dans un pays couvert de neige & de glace , rien ne les attachoit à leur territoire. La facilité de construire des flottes , qui n'étoient que des radeaux grossièrement assemblés pour naviguer le long des côtes , leur donnoit les moyens d'aller par-tout , de descendre , de piller & de se rembarquer. Le métier de Pirate étoit pour eux , comme pour les premiers Héros de la Grece , la carrière de la gloire & de la fortune , la profession de l'honneur , qu'ils faisoient consister dans le mépris des dangers. Ce préjugé leur inspiroit un courage invincible dans leurs expéditions , tantôt combinées entre différens Chefs , tantôt séparées en autant d'armemens que de Nations. Ces irruptions subites , faites en cent endroits à la fois , ne laissoient aux Habitans des côtes mal défendues , que la triste alternative , ou d'être massacrés par ces Corsaires , ou de racheter leur vie , en livrant ce qu'ils avoient de plus précieux.

La France fut , plus d'une fois , le théâtre des excès que commit , en ce genre , le fameux Regner , qui , sous

## 50 SUITE DU DANEMARCK.

Louis le Débonnaire , remplit l'Europe du bruit de ses exploits. Il mit la ville de Rouen à contribution ; & comme rien ne lui résistoit , il s'avança jusqu'à Paris , y entra sans difficulté , & le pilla sans résistance. Mais craignant d'être surpris par l'Armée Françoisé , il demanda qu'on le laissât partir avec sa flotte sans le poursuivre , & donna sa parole de ne plus reparoitre. Les circonstances étoient si malheureuses , qu'on fut obligé d'acquiescer à ces humiliantes propositions,

Comme un autre Hercule , Regner attaquoit & combattoit les monstres & les Tyrans. Il délivra le Nord d'un serpent affreux , qui y causoit , dit-on , d'effroyables ravages ; Thora , fille du Souverain de cette contrée , fut le prix de sa victoire. Il força les Habitans révoltés du Jutland & de la Scanie de rentrer dans le devoir. Il tua de sa main un Roi de Suede , qui exerçoit des cruautés en Norvege. Il fit des conquêtes en Angleterre & en Ecoffe , dont il donna le gouvernement à son fils. Il s'avança vers le détroit de Gibraltar , entra dans la Méditerranée , pénétra jusques dans l'Archipel , pilla toutes les côtes , & revint en Danemarck chargé

SUITE DU DANEMARCK. 51  
de gloire & de butin. Le regne de ce Prince est rempli de tant d'évenemens, ses expéditions, ses victoires font si nombreuses, que les Historiens ont cru qu'il y avoit eu plusieurs Rois de ce nom, comme plusieurs Hercules, dont tous les exploits s'attribuoient à un seul.

Après mille courses maritimes dans les pays éloignés, Regner éprouva enfin la mauvaise fortune en Angleterre. Il fut pris par Ella, Souverain d'une partie de cette Isle, & périt de la morsure des serpens, dont on dit qu'on avoit rempli sa prison. Comme il n'étoit pas moins Poète que Guerrier, avant que de mourir il composa une Ode, dont toutes les strophes commencent par ces mots : « Nous nous sommes battus, à coups d'épée ». C'est un abrégé de l'histoire de sa vie, écrit d'un style poétique, & plein d'images : je n'en citerai que deux stances.

« Nous nous sommes battus à coups  
» d'épée, dans le tems que jeune en-  
» core, j'allai vers l'Orient préparer  
» une proie sanglante aux loups dévo-  
» rans. Toute la mer ne sembloit qu'une  
» seule plaie ; & les corbeaux na-

52 SUITE DU DANEMARCK.

» geoient dans le sang des blessés,  
» Nous nous sommes battus à coups  
» d'épée, ce jour où j'ai vu dix mille  
» de mes Ennemis couchés sur la pou-  
» siere. Une rosée de sang dégouttoit de  
» nos sabres ; les fleches mugissoient  
» dans les airs en allant chercher les  
» casques. C'étoit pour moi un plaisir  
» aussi grand, que de tenir une belle  
» Fille entre mes bras ».

L'exemple & les exploits de ce Prince entretinrent long-tems, parmi les Danois, l'esprit & le goût de la piraterie ; mais l'établissement du Christianisme renversa toutes les idées d'un pareil brigandage. Les Missionnaires avoient besoin de rendre leurs Prosélytes sédentaires, pour travailler utilement à leur instruction ; & ils réussirent à les dégoûter de la vie vagabonde, en leur suggérant d'autres ressources pour subsister. Ils furent assez heureux pour leur faire aimer la culture & la pêche ; & l'abondance du harang, que la mer amenoit sur les côtes, y procuroit un moyen facile de subsistance ; le superflu de ce poisson fut changé contre les denrées des pays voisins. Une même Foi, de nouveaux rapports, des besoins

SUITE DU DANEMARCK. 53

mutuels , une sûreté réciproque encouragerent ces liaisons naissantes ; & la révolution fut si grande , que depuis la conversion des Danois & des Norvégiens , on ne trouve plus , dans l'histoire aucune trace de ces pirateries.

Ce fut au commencement du neuvieme siecle , que le Christianisme s'introduisit dans ce Royaume. Ebbon , Evêque de Reims , accompagnant en Danemarck des Ministres envoyés par Louis le Débonnaire , pour un traité d'Alliance , convertit & baptisa un grand nombre d'Infideles. Le Roi , sa Femme , une partie des Seigneurs , & plusieurs de leurs Sujets vinrent trouver l'Empereur à Mayence , & reçurent le Baptême dans l'Eglise de Saint-Alban. Le Moine Anscher de Corbie , & un autre , nommé Aubert , les suivirent dans leurs Etats , & y firent de nouvelles conversions ; mais ce ne fut guere que sous le regne d'Eric , que l'Evangile fit des progrès en Danemarck. Ce Prince , d'abord persécuteur , devint ensuite protecteur des Chrétiens ; & le Clergé fut très - puissant , sur - tout depuis le regne de Canut IV , qui combla les

54 SUITE DU DANEMARCK.

Evêques de biens , d'honneurs & de privilèges.

Le luxe & l'opulence qui corrompent tous les Etats , altérèrent bientôt les mœurs des Ecclésiastiques ; les Prélats , devenus autant de Despotés dans leurs Diocèses , se mettoient à la tête du Peuple ; & les armes à la main , ils combattoient contre leurs propres Monarques. Fiers de leurs richesses & du nombre de leurs Vassaux , ils s'élevèrent insensiblement en petits Souverains , firent fortifier leurs châteaux , y entretenoient garnison , ne marchoient jamais , qu'accompagnés de Gens de guerre , & étoient les Chefs de toutes les brigues , de tous les partis.

La célèbre Marguerite de Waldemar , qui regnoit en 1385 , réunit sous sa domination la Suède , le Danemarck & la Norvege , & fit une seule souveraineté de ces trois Royaumes. Elle convoqua les Etats-Généraux à Calmar , où quarante Députés de chaque Nation se trouverent assemblés. Cette Reine parla elle-même avec tant d'éloquence , que l'union de ces trois Couronnes du Nord fut universellement approuvée par les trois Peuples réunis. On fit une

SUITE DU DANEMARCK. 55.

loi fondamentale , confirmée par les fermens les plus solemnels, sous le nom de l'Union de Calmar ; & pour commencer à la mettre en vigueur , il fut statué que le jeune Eric , neveu de Marguerite , succéderoit à cette Princesse. Cette Union renfermoit quatre articles principaux. 1<sup>o</sup>. Que le Roi seroit élu , tour à tour , dans les trois Etats. 2<sup>o</sup>. Qu'il y partageroit successivement sa résidence. 3<sup>o</sup>. Que chaque Nation conserveroit ses loix, ses usages, ses privileges. 4<sup>o</sup>. Que les dignités & les places seroient remplies par les Natures du pays.

Cette Reine fameuse , surnommée la Sémiramis du Nord , étoit fille de Waldemar III. , qui , sur quelques soupçons, avoit fait enfermer son Epouse dans un château fort. Un soir qu'il revenoit de la chasse , il s'y arrêta pour passer la nuit. Une femme , qui avoit été sa Nourrice , introduisit secrètement cette malheureuse Epouse dans le lit du Monarque. Le Roi coucha avec elle sans la connoître , parce qu'elle se retira avant le jour ; & il en eut cette Fille célèbre , qui égala , surpassa même en prudence & en politique ses plus illustres

## 56 SUITE DU DANEMARCK.

tres Prédécesseurs. Ces vertus ne firent cependant pas oublier qu'on obéissoit à une Femme: des Ennemis se liguerent pour la faire descendre du Trône, & marquerent, par des propos indécents, le mépris qu'ils affectoient de sa Personne. Ils l'appelloient le Monarque sans culotte, & la Servante des Moines. Le Roi de Suede, Jean Albert, poussa l'insulte jusqu'à lui envoyer une pierre d'émoûleur, pour faire sentir qu'elle devoit moins songer à se servir d'une épée, qu'à éguiser des ciseaux ou ses aiguilles. Mais Marguerite, ayant remporté une victoire & fait ce Prince Prisonnier, l'obligea, pour perpétuer le souvenir de cette satyre indécente, à clouer lui-même cette pierre, attachée à une chaîne, dans la Cathédrale de Roschild, où elle resta jusqu'à ce qu'un autre Roi de Suede, Charles Gustave, la fit enlever, & mettre dans l'Eglise d'Upsal, où elle se voit encore présentement.

Eric, neveu de Marguerite, trop foible pour soutenir le poids de trois Couronnes, manqua, pour les conserver, de cette politique qui les avoit réunies. Il abandonna le Trône en 1439.

SUITE DU DANEMARCK. §7

& se retira , avec sa Maîtresse , dans l'Isle de Gorthland , où cherchant de la consolation dans les Lettres , il composa une Histoire Chronologique des Rois de Danemarck. Une anecdote du tems nous apprend comment on traitoit alors les Maîtresses des Rois , & sur-tout des Rois foibles. Un jour que celle d'Eric se promenoit sur son char , le Sénateur Olais la fit arrêter , & renversant la voiture , lui appliqua sur les fesses deux coups du plat de son épée , avec ordre de dire à son Amant , que sa conduite scandaleuse ne tarderoit pas à le renverser lui-même de son Trône.

Les Peuples élurent , pour leur Souverain , Christophe de Baviere , qui étant mort sans Enfants , fut remplacé par Christian d'Oldembourg , Chef de la Maison qui regne aujourd'hui en Danemarck. Cette Maison descend des Comtes d'Oldembourg , originaires d'Allemagne , qui , jusqu'à Frédéric V , né en 1723 , ont donné douze Rois de suite aux Danois. L'origine en est si ancienne , qu'elle se perd dans l'obscurité des tems. On fait qu'avant le douzieme siècle , une héritiere d'Oldembourg épousa un Seigneur de Frise , & que ce

58 SUITE DU DANEMARCK.

mariage a donné lieu à une autre **branche**, d'où descendent les Comtes de Holstein. En 1749 Frédéric V fit célébrer un grand jubilé, en reconnoissance de ce que, depuis trois cens ans, les Princes de sa Maison occupent le Trône de Danemarck. Ils ont été nommés alternativement, Christian & Frédéric; le petit-fils s'appelle toujours comme son Aieul; le Fils ne porte jamais le nom de son Pere.

Christian I, à l'occasion du mariage de son Fils, le Prince héréditaire, créa, dit-on, l'Ordre de l'Eléphant. D'autres croient qu'il ne fit que le renouveler, & en font remonter l'institution au douzieme siecle, sous le Regne du Roi Canut. Le nombre des Chevaliers est fixé à trente; & l'on n'y admet que des personnes du plus haut rang. La marque de l'Ordre est un ruban bleu, tabisé, auquel est attaché un Eléphant d'or, qui a une tour sur son dos, & un Maure sur son cou.

Le second Ordre de Danemarck est celui de Danebrog, qui, comme notre Cordon de Saint-Michel, ne se donne qu'à des Gens d'une naissance médiocre. C'est un ruban blanc liseré de rouge,

SUITE DU DANEMARCK. 59

qui se porte sur l'épaule , & auquel est suspendue une croix d'or. Sur le devant de l'habit , est une étoile brodée , avec cette devise : *Piété & Justice*. On lui suppose une origine fort ancienne & même fabuleuse ; car on raconte qu'un Roi du pays , appelé Dan , ayant vu dans le Ciel une croix blanche , avec des bords rouges , établit cet Ordre composé de son nom & de celui de Brug , c'est-à-dire, peinture. D'autres fixent son établissement à des siècles moins reculés , mais ne lui donnent pas une naissance moins miraculeuse. Ils disent que Waldemar II , ayant perdu ses drapeaux en combattant contre les Infidèles , en vit tomber un du Ciel , sur lequel étoit une croix. Ce spectacle ranima le courage des Chrétiens qui ne manquèrent pas de remporter la victoire. Dans la langue usitée alors , un drapeau s'appelloit Dannebrog : ce fut le nom de l'Ordre institué en mémoire de cet événement. Dès-lors les Danois n'eurent garde d'oublier le drapeau céleste lorsqu'ils alloient à la guerre ; mais ce présent miraculeux s'étant perdu dans une bataille , l'Ordre tomba en décadence , & ne se seroit pas relevé , si Christian V ne lui

## 60 SUITE DU DANEMARCK.

eût donné une nouvelle vie , comme on le voit par ce mot , *Restitutor* , autour de la croix , & le nom du Monarque dans le centre.

A la célébration du mariage de Christian VI avec la Princesse Sophie de Brandebourg , il plut à la Reine de créer l'Ordre de la Fidélité , dont la marque est une croix émaillée de blanc , avec une couronne royale aux quatre coins. Cette croix , sur le revers de laquelle on lit cette devise : *In felicissima unionis memoriam* , est attachée à un ruban bleu , ondé , & bordé d'argent.

Christian II indisposa ses Peuples par une barbarie qui le fit nommer le Néron du Nord. Entre plusieurs traits de cruauté , on cite celui d'un Bailli de Copenhague , qui ayant eu l'imprudence de convenir qu'il avoit aimé la Maîtresse du Roi , quoiqu'il ne se fût rien passé entr'eux de particulier , fut livré au tribunal de la justice. Le Sénat refusa de condamner un homme sur un fondement aussi léger , que celui d'un simple desir. Le Prince irrité dit en colere : « quand ce Bailli auroit un » cou comme un taureau , il le perdra ». Christian fit venir douze Payfans des

SUITE DU DANEMARCK. Et  
environs ; & ayant formé un quarré  
autour d'eux avec quatre lances , il leur  
défendit d'en fortir , avant que d'avoir  
prononcé sur cette affaire. La crainte  
fit dire seulement à ces Malheureux :  
« nous ne le jugeons point ; mais sa ré-  
» ponse le condamne ». Le Roi refusa  
sa grace à tous les Ordres de l'Etat , &  
à la Reine même , qui la lui demandoit  
avec larmes.

Une cruauté réfléchie & soutenue  
lui aliéna les cœurs de ses Sujets ; &  
son repentir ne put parer aux disgraces ,  
que les dispositions qu'il avoit fait naître ,  
lui préparoient. Les Sénateurs &  
la Noblesse renoncèrent au serment de  
fidélité ; & le Chef de la justice du Juth-  
land , Magnus Munce , porta lui-même  
au Roi l'acte de sa dégradation. « Mon  
» nom , disoit ce Magistrat , devroit  
» être écrit sur la porte de tous les mé-  
» chans Princes ».

Les cruautés qui ôterent la Couronne  
& la liberté à ce Monarque , eurent , de  
sa part , pour prétexte , la défense de la  
Religion. L'hérésie de Luther avoit fait  
des progrès rapides dans la Suede ; &  
le Pape , en conséquence , venoit de  
lancer l'interdit sur ce Royaume. Chris-

## 62 SUITE DU DANEMARCK.

tian faifit cette occafion de donner un libre cours à fa férocité. Il envoya des Troupes ; & pour autorifer fes fanglantes exécutions , il fit afficher partout , la Bulle du Souverain Pontife , qui lui enjoignoit de traiter les Luthériens comme des Excommuniés. Chaque fupplice étoit précédé de la lecture de cette Bulle , & d'une proclamation faite par la bouche d'un Officier , qui déclaroit qu'on ne faifoit que fe conformer aux ordres du Saint Siege. A la vue des maux qui déchiroient fa patrie , un Gentilhomme Suédois répandit quelques larmes : elles furent remarquées ; & pour le punir de fa coupable fenfibilité , Christian lui fit arracher ce cœur , qui avoit ofé compatir aux malheurs de fes Compatriotes. Ce Prince barbare , pour fe venger des conquêtes de Guftave Vafa qui lui enlevait le Royaume de Suede , fit noyer la Mere & la Sœur de ce Héros. Par un raffinement de cruauté , il les avoit forcées de coudre elles-mêmes le fac où elles furent enfermées.

Auffi infensé que féroce , ce Néron du Nord ne voyoit pas , que plus il fe rendoit odieux , plus il fe creusait de

SUITE DU DANEMARCK. 63

précipices. Ses propres Sujets opprimés se crurent en droit de secouer un joug révoltant : & Christian ne put être rétabli par Charles-Quint , son Beau-Pere. Frédéric , Duc de Holstein , son Oncle , fut élu Roi de Danemarck , & Gustave Vasa , Roi de Suede. C'est ce trait d'histoire , qui a fourni , à notre Poète Piron , le sujet de sa Tragédie de *Gustave*.

On vit bientôt , dans ces Royaumes ; un changement de Religion d'autant plus remarquable , qu'il s'exécuta presque sans contrainte & sans trouble. La Bulle de Léon X , qui avoit servi de prétexte à tant d'horreurs , le trafic des indulgences , dont le produit montoit à deux millions ; les richesses immenses du Clergé , son indépendance , l'empire qu'il exerçoit sur les Peuples , les usurpations des Evêques , qui s'étoient même emparés de la plupart des forteresses du Royaume ; tout faisoit desirer la réforme à quiconque ouvroit les yeux sur les abus. Gustave & Frédéric favorisèrent adroitement le Luthéranisme , sans paroître d'abord décidés en sa faveur. Le Clergé remua ; ce fut une raison de plus , pour consommer

## 64 SUITE DU DANEMARCK

le changement ; les Etats de Danemarck embrasserent solennellement la doctrine de Luther , comme un moyen de s'affranchir de l'empire de ce corps redoutable , & de s'emparer de ses vastes domaines. Bientôt le Peuple changea de créance au gré de ses Chefs. Frédéric fit publier un Edit , pour défendre à ses Sujets , sous peine de mort , d'exciter aucun trouble pour cause de Religion. « Que chacun se conduise dans » sa croyance , disoit-il , comme n'en » devant rendre compte qu'à Dieu » seul ».

Cependant ce Prince ne négligeoit rien pour faire embrasser la Réformation ; il employa des Missionnaires pour la prêcher & la répandre dans son Royaume ; il permit aux Moines & aux Religieuses de sortir de leurs cloîtres & de contracter des mariages. La ville de Malmoé fut la première qui renonça publiquement à l'obéissance de l'Eglise ; & les autres ne tarderent pas à suivre son exemple. Le Clergé voulut rappeler au Trône Christian II , qui en avoit été dépossédé , & fit encore plusieurs autres tentatives contre Frédéric ; mais la Noblesse , qui avoit un

SUITE DU DANEMARCK. 65  
intérêt particulier à l'abaissement de ce premier Corps de l'Etat , accéléra sa chute , & seconda les intentions du Roi , en favorisant , à son exemple , le Luthéranisme.

Ce fut principalement Christian III , Fils & Successeur de Frédéric , qui l'établit en 1537 , sur les ruines du Clergé Romain. On rapporte que ce Prince , encore jeune , accompagnant l'Electeur de Brandebourg à la Cour de Charles-Quint , assista au sermon d'un Cordelier qui se déchaînoit contre les nouvelles opinions. Le bout de la ceinture du Moine passant par une fente de la chaire , Christian , qui étoit dessous , y fit un nœud , de maniere que le Religieux ne put se dégager , que par le secours d'un des Assistans qui dénoua le cordon. Le Moine furieux demanda justice de cette insulte à l'Empereur ; mais Charles , plus politique que dévot , se contenta de répondre : « je crains » fort que ce jeune Homme ne soit un » jour l'ennemi cruel de l'ordre monas- » tique ». Devenu aussi le Persécuteur du Clergé , il cita tous les Evêques à l'Assemblée des Etats , les accusa , les convainquit de haute-trahison , & après les avoir fait renoncer à leurs dignités ,

66 SUITE DU DANEMARCK.

les contraignit d'avoir recours à sa clémence.

La Noblesse s'enrichit de leurs dépouilles , & ne put se défendre elle-même de l'orgueil qui accompagne la grandeur & l'opulence. Toujours remplie de cet esprit féodal, qui ramene tout à la force, elle mit dans sa dépendance les Bourgeois des villes, les Habitans de la campagne, le Clergé Luthérien, & porta des atteintes à l'autorité même des Rois. Ce fut sur-tout en 1648, lors de l'avènement de Frédéric III au trône de Danemarck, qu'elle étendit ses prétentions, & voulut se rendre indépendante. Elle s'attribua les grandes places, les titres, les honneurs, refusa de s'assujettir à aucune taxe, & de contribuer aux charges publiques, dans les besoins même les plus pressans de l'Etat. Cette conduite aigrit, irrita, souleva les autres Ordres du Royaume, qui, dans une Assemblée tenue en 1660, se déterminèrent à remettre le pouvoir absolu, illimité, dans la main du Monarque; & ceux qui les avoient réduits à cet acte de désespoir, se virent forcés de suivre eux-mêmes ce funeste exemple.

Je suis, &c.

*A Copenhague, ce 3 Juillet 1756.*

## L E T T R E C C L X I I .

*S U I T E D U D A N E M A R C K .*

**A**VANT la révolution de 1660 , la plus prompte , la plus finguliere , & peut-être la plus imprudente qu'offrent les Annales des Peuples , ce Royaume , semblable à tous les Gouvernemens gothiques , étoit partagé entre un Roi électif , les Grands de la Nation , & les Etats. Le Souverain n'avoit presque d'autre droit , que celui de présider au Sénat , & de commander les armées ; les Eta:s. , composés des Nobles. , du Clergé & des Bourgeois , régloient dans leurs Assemblées , toutes les affaires de l'Administration. La Noblesse , ou par ses privileges , ou par le ton qu'elle avoit pris , y décidoit de tout à son gré ; & lorsque les Etats étoient séparés , son crédit devenoit encore plus grand , puisqu'elle partageoit , en quelque sorte , la souveraineté avec le Prince. Il y avoit même quatre grands Officiers tirés de son corps , le Grand-

## 68 SUITE DU DANEMARCK.

Maître du Royaume , le Chancelier , le Maréchal & l'Amiral , qui étoient autant de Rivaux de la puissance suprême.

Les Rois qui précéderent Frédéric-III, ayant souscrit à des capitulations gênantes , la Suede mit au nombre des prétextes dont elle se servit , pour colorer une invasion en Danemarck , le motif de secourir le Roi contre le Sénat. La Nation Danoise , instruite par son expérience , qu'un pouvoir borné est quelquefois insuffisant pour la défense d'un Etat , & blessée de la supériorité que s'attribuoit la Noblesse , prit , comme je l'ai dit , dans le dépit de son ressentiment , la singulière & surprenante résolution de déférer au Prince une puissance absolue , illimitée , arbitraire. Les Ecclésiastiques , les Députés du peuple & les Bourgeois unis pour l'exécution de cet étonnant projet , forcerent les Nobles de se joindre à eux , & de venir faire leur soumission au Monarque , auquel on alloit offrir un pouvoir héréditaire & sans bornes. Frédéric accepta avec joie ce témoignage éclatant du zele & de la confiance de ses Sujets , exigea que tous les Gen-

SUITE DU DANEMARCK. 69

Ilshommes vinssent solemnellement lui prêter serment de fidélité , & se désister , en présence de l'Armée & du Peuple , de leurs droits , prétentions & privilèges.

Les portes de Copenhague furent fermées jusqu'à la décision de cette grande affaire. On dressa un amphithéâtre vis-à-vis du Château , pour y placer , autour du trône , le Régiment des Gardes & la Garnison. Les Bourgeois étoient sous les armes ; le Roi parut dans tout l'éclat de la Majesté , avec sa Famille , au milieu des Officiers de sa Maison , environné d'un Peuple innombrable & insensé , qui faisoit retentir l'air de cris de joie & d'acclamations. En même tems les Nobles & les Députés de tous les Ordres vinrent au pied du trône , pour présenter au Monarque l'hommage de leurs personnes & de leurs biens ; chacun alla ensuite dans la Chambre de Justice , signer l'acte authentique & extravagant d'un nouveau serment de fidélité.

Ainsi le Gouvernement de Danemarck , qui étoit , à bien des égards , aristocratique , fut tout à coup changé , sans efforts , sans que le Roi l'exigeât ,

70 SUITE DU DANEMARCK.

fans qu'il en fit la proposition, fans qu'il parût même le desirer, en un gouvernement absolu & despotique. Cette incroyable révolution fut reçue avec joie, fans que personne témoignât le moindre regret de la liberté expirante. « Puissent les Rois vos Successeurs, dit » M. Gerfdof, Grand-Maitre du Royau- » me, prendre votre Majesté pour mo- » dele, & se servir de cette puissance » sans bornes pour le bien de leurs » Peuples ». On remit au Prince les Capitulations qui fixoient ses nouveaux droits; & l'on s'obligea, par serment, à les maintenir dans toute leur intégrité. La loi qui les confirme, contient quarante articles, dont voici les principales dispositions.

« Les Rois héréditaires de Danemarck » & de Norvege seront regardés par » leurs Sujets, comme les seuls Chefs su- » prêmes qu'ils aient sur la terre. Placés » au-dessus de toutes les loix humaines, » ils n'auront désormais, dans les affai- » res ecclésiastiques & civiles, d'autre » Supérieur que Dieu seul. Ils jouiront » du droit souverain de faire & d'inter- » préter les loix, de les abroger, d'y » ajouter ou d'y déroger, de donner

SUITE DU DANEMARCK. 71

» ou d'ôter les emplois, selon leur bon  
» plaisir, de nommer les Ministres &  
» tous les Officiers de l'Etat, de dispo-  
» ser des forces & des places du Royau-  
» me, de faire la guerre & des traités  
» avec qui & quand ils le jugeront à  
» propos, d'imposer des tributs, de  
» déterminer & de régler les cérémo-  
» nies de l'Office Divin, de convoquer  
» des Conciles; en un mot, le Roi  
» réunira seul dans sa personne, tous  
» les droits éminens de la souveraineté,  
» quelques noms qu'ils puissent avoir,  
» & les exercera en vertu de sa propre  
» autorité. Il deviendra Majeur, dès  
» qu'il sera entré dans sa quatorzième  
» année; & dès ce moment, il déclare-  
» ra publiquement lui-même, qu'il est  
» son Maître, & qu'il ne veut plus avoir  
» de Tuteurs. Il ne fera tenu ni à prêter  
» serment, ni à contracter aucune obli-  
» gation, sous quelque titre que ce  
» puisse être, puisqu'en qualité de Mo-  
» narque libre & absolu, ses Sujets ne  
» peuvent ni lui imposer la nécessité du  
» serment, ni lui prescrire des condi-  
» tions qui limitent son autorité. Il fera  
» donc revêtu d'un tel pouvoir, que  
» tout ce qui peut se dire & s'écrire à

72 SUITE DU DANEMARCK.

» l'avantage d'un Roi Chrétien, absolu  
» & héréditaire, doit s'entendre, dans  
» le sens le plus étendu & le plus favo-  
» rable du Roi de Danemarck. La même  
» chose s'entendra aussi de la Reine hé-  
» réditaire, si, dans la suite des tems,  
» la succession parvenoit à une Princesse  
» du sang royal. Si quelqu'un, de quel-  
» que rang qu'il fût, oseroit faire ou ob-  
» tenir des dispositions contraires à  
» cette autorité arbitraire & illimitée,  
» tout ce qui aura été ainsi fait & obte-  
» nu, sera censé nul & de nul effet; &  
» ceux à qui pareilles choses auront été  
» accordées, seront punis comme Cri-  
» minels de leze-Majesté au premier  
» chef ».

Tel est le précis de ce qu'on appelle  
ici la Loi Royale, la seule à laquelle il  
ne soit pas permis au Souverain lui-  
même de déroger, la seule qui le consti-  
tue, « par la Grace de Dieu, Roi de  
» Danemarck & de Norvege, des Van-  
» dales & des Goths, Duc de Slesvich,  
» de Holstein, de Stormarn, & de Dit-  
» marsen, Comte d'Oldembourg & de  
» Delmenhorst ». Ce Prince possède  
encore dans les Indes, la Colonie de  
Tranquebar; en Afrique, les forteresses  
de

SUITE DU DANEMARCK. 73

de Fredericsbourg & de Christiansbourg ; en Amérique , les isles de Saint-Thomas & de Sainte-Croix ; & vers le Pole Arctique , l'Islande , le Groënland , une partie de la Laponie , le Spitzberg & la Nouvelle-Zambla.

Le Roi de Danemarck décide , dans son Conseil , des intérêts généraux de l'Etat. Les loix sont proposées , discutées ; & munies du sceau de son autorité. Les grands établissemens & les changemens y sont approuvés ou rejetés ; c'est-là qu'il accorde les privilèges , qu'il prononce sur l'explication des loix , leur extension , leur restriction. C'est-là , en un mot , qu'il exprime sa volonté sur les affaires les plus importantes de son Empire. Il évite ainsi les dangers de la précipitation & de la surprise ; & pour s'en garantir plus sûrement encore , tout ce qui doit être porté au Conseil , passe par les Chancelleries , dont la première opération est de renvoyer les demandes & les placets aux Officiers de Sa Majesté , autorisés par état à les contredire.

Dans chaque département , un Conseil , sur le rapport d'un de ses Membres , examine les titres & les raisons

## 74 SUITE DU DANEMARCK.

produites de part & d'autre ; & en donne le résultat qui sert d'avis. A la tête de chaque Chancellerie, est un Secrétaire d'Etat, qui préside à ce Tribunal. Ceux qui le composent, sont en partie des gens versés dans la connoissance des loix, & en partie, de jeunes Seigneurs qui y viennent faire un apprentissage des affaires qui peuvent un jour leur être confiées. C'est-là qu'elles subissent leur premier examen, & qu'elles sont préparées pour être portées au Conseil des Ministres qui les discutent, avant que de les mettre sous les yeux du Monarque.

Non content de prescrire cette suite d'examens, on a voulu encore que les divers Tribunaux se balançassent mutuellement. Dès qu'un affaire a le moindre rapport avec une autre Cour que celle à laquelle elle appartient naturellement cette autre Cour doit être aussi consultée ; & la volonté du Prince est si positive à cet égard, que lors même qu'un département auroit pris un parti, celui qui n'auroit point été écouté, seroit en droit de faire ses représentations. Il n'est pas possible qu'une matière ainsi préparée, n'ait pas acquis la matu-

SUITE DU DANEMARCK. 75

rité la plus parfaite, lorsqu'elle parvient au pied du trône, ni que la partialité puisse lui prêter ses déguisemens.

Il n'est peut-être point de Cour en Europe, où les affaires passent par tant de mains, & soient plutôt expédiées. L'œil du Maître, toujours présent, éclaire & anime tout; & de quel Maître? C'est le pere de ses Sujets. Il faut le voir ce prodige de gouvernement! Quel concours de circonstances il a fallu pour le produire! Un Roi plus juste que la loi même; des Ministres enflammés, comme lui, de l'enthousiasme du bien public; une Cour formée de Citoyens, qui environnent le Pere du Peuple. Ses Gardes le suivent dans la Ville, parce qu'il est obligé de les souffrir; mais s'il va à la campagne, il est à peine hors des barrières, qu'il les renvoie; & alors vous le voyez parmi les Ouvriers & les Payfans, interroger les uns, recevoir lui-même les Requêtes des autres, & permettre que ses Sujets lui disent à l'oreille, ce qu'ils n'osent lui exposer tout haut.

Les Finances, la Guerre, la Marine, le Commerce font les quatre principaux départemens de ce Royaume. La charge

## 76 SUITE DU DANEMARCK,

de Grand-Trésorier, à présent en commission, est exercée par un Conseil formé de trois Seigneurs députés, & de différens Assesseurs, qui partagent entr'eux les affaires de finance. La Guerre & la Marine ont chacun un Tribunal semblable, où tout est discuté pour être présenté au Roi par les Secrétaires d'Etat chargés de cette partie. Le Conseil de commerce & d'économie générale examine les projets qui tendent à augmenter le négoce, à multiplier les fabriques, à étendre la navigation, à perfectionner l'agriculture. C'est-là que sont écoutés ceux qui ont des établissemens, des améliorations à proposer, & qu'ils obtiennent les secours que le Souverain est toujours prêt à accorder, lorsque leurs plans sont approuvés.

C'est à Frédéric IV, que cet Etat est redevable de l'ordre actuel qui regne dans les finances. Les revenus du Roi de Danemarck proviennent des Domaines & des impôts. Les premiers sont en régie, & consistent en terres attribuées à la Couronne pour l'entretien de la Cavalerie, & en d'autres qu'elle a possédées de tout tems, ou

SUITE DU DANEMARCK. 77

qui, par diverses circonstances, lui ont été réunies. Les unes & les autres sont confiées à l'administration de plusieurs Intendans, qui reçoivent des Payfans deux especes de droits : l'un est le prix annuel de la ferme, que le Laboureur tient du Prince comme propriétaire ; l'autre, les impôts qu'il lui doit comme à son Souverain ; & chaque année, ces Intendans rendent leurs comptes à la Chambre des Finances.

Ces impôts sont établis ou sur la campagne ou sur les villes. Dans le premier cas, les Cultivateurs, à moins qu'ils n'en soient dispensés par un privilège spécial, paient des droits proportionnés à leurs possessions. Joignez à cette charge, celle des dîmes qui se partagent entre le Roi, l'Eglise & le Pasteur. Les dîmes royales appartiennent assez généralement à des Communautés, telles que l'Université, les Hôpitaux, les Ecoles, &c, ou aux Seigneurs des terres voisines, qui les ont acquises du Souverain. Le Cultivateur est encore tenu de réparer les ponts, les chemins, & de fournir des chevaux, des voitures pour le Roi, ses Ministres, ses Officiers quand ils voya-

78 SUITE DU DANEMARCK.

gent. Enfin il contribue aux frais de la détention des Malfaiteurs , à l'entretien des écoles , & est chargé de quelques redevances envers le Pasteur de sa paroisse.

Les Habitans de la Campagne , qui ne cultivent point les terres , sont soumis à la Capitation. Les Baillis, leurs Secrétaires , les Intendans , les Concierges des Maisons Royales , & autres Officiers de Sa Majesté , ainsi que les Seigneurs qui possèdent des Domaines privilégiés , paient par tête deux écus , autant pour leurs Femmes & pour chacun de leurs Enfans qui ont passé l'âge de dix ans. S'ils ont des chevaux , ils donnent un écu pour chaque lieu où ils les tiennent. Les Pasteurs des Paroisses , soit pour leurs Femmes , soit pour chaque Enfant au-delà de douze ans , paient au Roi une somme d'environ quatre livres , & un écu pour leurs chevaux. Leur Personne est exempte de cette taxe , en considération des peines qu'ils se donnent pour dresser les rôles des Contribuables. Les Vicaires , les Chantres , les Marguilliers , les Meüniers , & tous les Payfans qui tiennent à ferme des biens libres d'im-

SUITE DU DANEMARCK. 79

positions, les Intendants des Seigneurs, leurs Secrétaires, leurs Valets, leurs Servantes, les Journaliers, les Artisans, sont taxés à une somme proportionnée à leur état, à leur genre de travail, à leur gain; mais les Ouvriers qui ne s'occupent que des arts relatifs à l'agriculture, sont exempts de tout impôt.

La Chambre des Finances, chargée de présider à l'économie des Domaines de Sa Majesté, & de protéger les Payfans dans les Terres des Seigneurs, entre, à cet égard, dans des détails, que le bon ordre, depuis long-tems établi, peut seul rendre praticable. Le Prince ne reçoit pas toujours ses redevances en argent: s'il a besoin de grains ou de fourrages, il se paie en cette denrée; c'est une économie pour lui, & une commodité pour les Peuples. Les Baillis sont tenus de faire, plusieurs fois l'an, le tour de leur district, pour connoître l'état de chaque Laboureur, sa conduite, ses forces, ses ressources; mais cette attention n'a proprement lieu qu'à l'égard des Payfans qui habitent les Domaines du Roi; car pour ceux qui appartiennent à d'autres Propriétaires, c'est à ces derniers à y avoir

## 80 SUITE DU DANEMARCK.

Pœil, parce qu'ils en sont responsables: institution sage, qui oblige les Seigneurs à une administration prudente, assure les revenus du Souverain, & met les Payfans à l'abri de l'avidité des Collecteurs, espece dure, avare, comme vous savez, qui ignore les tempéramens que les récoltes malheureuses, & les autres accidens de la campagne rendent si nécessaires. Tous ces arrangemens tendent à prévenir l'arbitre des impositions, & à faire entrer leur produit, avec moins de frais, dans les coffres du Trésor.

Quant aux impôts qui regardent les Villes, je mets au premier rang les droits de douane, affermés par-tout, excepté dans la Capitale, & dont le bail se renouvelle tous les trois ans. On les évalue communément, l'un dans l'autre, à dix pour cent de tout ce qui entre dans le Royaume. Une autre branche considérable des revenus de la Couronne dans les Villes, est l'accise, qui se paie sur toutes les liqueurs & les denrées. Le tarif qui en règle les droits, est déjà ancien; mais on vient d'augmenter l'impôt sur l'eau-de-vie, en ordonnant que le tonneau de froment destiné à cet usage, paieroit une somme plus

SUITE DU DANEMARCK. 81

forte , & que le transport de cette liqueur d'un lieu à un autre , seroit chargé d'une nouvelle taxe. Celle de six sous pour chaque jeu de cartes , fait partie des fonds destinés à l'entretien de trois cens Pauvres. L'inutilité du jeu , ses dangers même , & les ravages que cause l'eau-de-vie , ont fait applaudir à cette double imposition. Il n'en est pas de même du droit établi sur les Mariages , qui met des entraves à l'acte de la société le plus sacré & le plus indispensable. Il est vrai que la portion la plus nombreuse , la plus pauvre de l'Etat , les Payfans , les Matelots , les Soldats ne sont pas affujettis à ce droit odieux ; mais si le mariage doit être encouragé , il mérite , à plus forte raison , qu'on le délivre de tout obstacle.

Outre les charges dont je viens de parler , chaque Ville , pour s'exempter du logement des Gens de guerre , paie à la Garnison une certaine somme ; & là répartition s'en fait sur toutes les maisons , en raison de leur grandeur. C'est le Magistrat , conjointement avec les principaux Habitans , qui regle cette taxe ; & elle est soumise , en dernier ressort , à l'examen d'une Commission.

## §2 SUITE DU DANEMARCK.

compofée des Députés de toutes les classes de Citoyens. Les besoins de chaque Ville ont encore donné lieu à deux autres impofitions ; l'une fur le fol des habitations , à proportion de leur étendue ; l'autre eft une efpece de capitation , dont la quotité eft fixée tous les ans , par un certain nombre de Bourgeois choifis , tour à tour , parmi les Notables. Le produit de l'une & de l'autre entre dans la caiffe de la Ville , pour être employé aux dépenses publiques.

Le Papier timbré a été introduit dans ce Royaume avec d'autant plus de fondement , que les épices des Cours de Judicatures font très-modiques , & que , dans les contrats & autres conventions particulieres , on n'eft pas obligé de fe fervir de Notaires. Les Obligations , de quelque nature qu'elles foient , doivent être écrites fur ce papier , dont le prix eft proportionné à la fomme qui eft exprimée. Si elle va jufqu'à dix mille livres , le papier timbré coûte cinquante écus , fans nulle augmentation ultérieure , à quelque valeur que puiffe monter enfuite l'Obligation. Les quittances font écrites de même ; mais le

SUITE DU DANEMARCK. 83

prix en est beaucoup moins cher ; car pour vingt mille francs & au-delà , on ne donne guere que trente-six livres de notre monnoie. On se fert du même papier , dans les actes de procédure , pour les Sentences prononcées en Cour Souveraine , pour celles des Cours inférieures , pour les citations , les registres , les Placets , les Lettres-Patentes , les Brevets , les Lettres de Noblesse , les provisions de charges , dont la valeur varie suivant la dignité & le relief du titre , à moins que , par faveur , Sa Majesté ne les fasse expédier gratuitement.

Un des plus beaux droits de la Couronne est le péage du Sund. Ce fameux détroit , où il passe jusqu'à trois mille vaisseaux par année , est un des lieux de l'Europe , dont l'aspect est le plus remarquable. Deux mers réunies par un canal qui n'a qu'une lieue de largeur , des côtes riantes , une navigation dont le mouvement est continuel , forment le spectacle le plus varié. L'impôt auquel sont assujettis tous ces navires , est fondé sur un usage immémorial , que toutes les Nations ont reconnu par des traités. Le paiement , à peu près le même pour tout le monde , ne differe que

84 SUITE DU DANEMARCK.

dans la maniere dont on le fait. Les Hollandois , qui ont une part si considerable à la navigation de la mer Baltique , en font crus sur leurs passeports; au lieu que les Anglois sont sujets à la visite. Quoique le tarif varie suivant la diversité des marchandises, elles ne paient guere qu'un pour cent , pour ce droit de passage. Ce tribut , qui rend à l'Etat deux millions cinq cens mille livres, est perçu dans la rade d'Elfenour , protégée par la Forteresse de Cronemhourg. Toute cette branche des revenus de la Couronne entre dans la cassette du Roi , & est principalement affectée aux dépenses personnelles de Sa Majesté.

La Chambre Royale & le Conseil des Finances ont été , comme je l'ai dit , établis par Frédéric. Ce fut après que ce Prince eut supprimé les Receveurs Généraux & le Conseil du Trésor. Les Membres de cette Chambre ont seuls le maniement des deniers ; leurs Adjoints sont chargés des contributions , soit en argent, soit en grains ; & tout ce qui peut avoir quelque rapport à l'amélioration des revenus de la Monarchie , est de leur ressort. Ils signent aussi routes;

SUITE DU DANEMARCK. 85

les remontrances que la Chambre fait au Roi. Cette Chambre a deux Chancelleries, la Danoise & l'Allemande, & un Tribunal où se portent toutes les affaires contentieuses. La correspondance du Conseil des Finances est expédiée par dix-huit Commis, auxquels appartient la révision des comptes des Collecteurs divisés par départemens. Il y a sept comptoirs pour le Danemarck, cinq pour la Norvege, six pour l'Allemagne; & chacun d'eux a un Député.

Les Sociétés de Commerce, établies par les Danois aux Indes & en Amérique, doivent aussi être considérées comme faisant partie des finances de ce Royaume. Pressés par cette inquiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves: leurs Ancêtres, ils pénétrèrent dès le neuvieme siecle dans le Groënland; & l'on croit même entrevoir, à travers les ténèbres historiques, répandues sur les monumens du Nord, que ces hardis Navigateurs poussèrent leurs courses jusqu'aux côtes de Labrador & de Terre-Neuve. Il est donc vraisemblable qu'ils peuvent disputer à Christophe Colomb, la gloire d'avoir les premiers découvert le Nouveau-Monde; mais

## 86 SUITE DU DANEMARCK.

les obstacles que le Gouvernement opposa à leur navigation , les guerres qu'ils eurent à soutenir , l'oubli & l'inaction où tomba cette Nation entreprenante , lui firent perdre les établissemens & les relations qu'elle pouvoit avoir sur les côtes de l'Amérique. Il y avoit plus d'un siècle, que le Navigateur Génois avoit commencé la conquête de cette Région au nom de l'Espagne , lorsque les Danois jetterent les yeux sur ce même hémisphère , dont ils étoient plus voisins que tous les Peuples qui s'en étoient emparés. Voulant y pénétrer par la route la plus courte , ils envoyèrent le Capitaine Munck , pour chercher un passage par le Nord-Ouest ; mais ses travaux furent aussi inutiles , que ceux de tant d'autres qui l'ont ou précédé ou suivi.

Si le Danemarck perdit encore de vue ces Régions éloignées , il y fut forcé par les guerres que sa foiblesse lui attira ; & il sortit enfin de son anéantissement , pour aller occuper en Amérique une petite Isle , connue sous le nom de Saint-Thomas. La Colonie vit former successivement les plantations de sucre , que comportoit un terrain

SUITE DU DANEMARCK. 87

fablonneux & de peu d'étendue. Avec une si foible culture, ce pays n'auroit jamais eu de célébrité ; mais la mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté plus de cinquante vaisseaux. Les liaisons de cette Isle avec la Métropole, augmentèrent par le défrichement de celle de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas. Les Danois y joignirent l'Isle de Sainte-Croix, dont la France leur céda la propriété pour cent soixante-quatre mille rixdales.

Cette Isle est située sous la zone torride ; mais comme elle n'est qu'à cinq degrés du tropique, la chaleur n'y est pas égale pendant toute l'année. Les mois de Juillet & d'Août sont les plus chauds, & en même tems les plus marqués par des ouragans qui causent des ravages affreux dans les Habitations. Ce qui doit paroître singulier, c'est que la chaleur la plus excessive ne nuit point aux plantes ; les arbres y restent toujours verts ; l'air y est tranquille, le Ciel serain ; mais les sécheresses y sont pernicieuses lorsqu'elles sont continuelles ; ce qui n'est pas rare ; car il n'y pleut presque jamais. Il s'éleve le soir un brouillard bienfaisant pour les plantes,

### §§ SUITE DU DANEMARCK.

mais fort mal sain pour les corps. On prend grand soin de l'éviter. Si l'on voit mourir un grand nombre de ceux qui viennent habiter ce pays, on ne doit pas en accuser uniquement la nature du climat; c'est la misere le plus souvent & la débauche qui les tue. Aujourd'hui ivres, demain morts; le procès est bientôt terminé.

Le milieu de l'Isle est dominé par des hauteurs, qui la feroient prendre de loin pour un amas informe de montagnes escarpées; elles n'ont pas une lieue d'étendue de terre propre à la culture; mais elles forment un rideau qui défend la partie méridionale contre les vents du Nord, & conserve le froment qu'on y cultive. Les Danois y ont eu les premiers des établissemens; car lorsqu'ils en firent l'acquisition, le pays étoit encore tout couvert de bois, qu'ils vendirent fort cher aux Anglois & aux Hollandois.

Une des grandes incommodités de cette Isle, est le manque d'eau dans les grandes sécheresses. On n'a que celle des citernes; & comme il ne pleut guere, ces réservoirs sont souvent à sec. Ce fut une des principales causes

SUITE DU DANEMARCK. 89

qui déterminèrent les François à quitter Sainte - Croix pour Saint-Dominique. La Capitale se nomme Christianstad ; elle est bâtie dans une plaine , & présente une perspective agréable. La Ville augmente chaque jour & s'embellit. Les maisons ne font qu'à deux étages , couvertes de lattes de bois au lieu de tuiles.

La nourriture ordinaire est le maïs , des racines & du poisson. La volaille & la viande de boucherie y font à un prix excessif. La pêche la plus considérable est celle des tortues , dont les œufs fournissent un aliment très-abondant. Les Negres cultivent la terre , comme dans toutes les Isles d'où l'on tire le sucre. On les fait marcher & travailler à coups de fouet. Le matin l'Inspecteur les éveille au bruit d'un cornet qui ressemble à ceux de nos pâtres. Le même instrument les appelle aux repas , au travail , à la retraite. On compte ici sept mille de ces Esclaves , qui ne professent aucune religion. Les Propriétaires sont de différentes Nations , qui suivent , avec liberté , la créance de leurs Peres , sans que ce mélange de culte fasse naître le moindre

trouble. Elles ont chacune un Ministre de leur secte ; les seuls François y manquent de Prêtres ; mais ils y sont en petit nombre.

La Puissance Danoise , qui sembloit devoir pousser de si fortes racines en Amérique , fit malheureusement gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilège exclusif. Des Hommes industrieux de toutes les Sectes , & sur-tout les Freres Moraves , ne purent jamais vaincre ce grand obstacle. On essaya plusieurs fois de concilier les intérêts des Habitans & ceux de leurs Oppresseurs : ces tempéramens furent inutiles ; les deux Partis se firent toujours une guerre d'animosité , jusqu'à ce que le Gouvernement eût acheté les droits & les effets de la Compagnie. Une partie du prix fut payée en argent comptant , le reste en obligations sur le Trésor public portant intérêt. La navigation dans ces Isles fut alors ouverte à tous les Sujets de la domination Danoise.

Christian IV fut le premier Monarque de ce Royaume , qui établit , dans ses Etats , une Compagnie de commerce des Indes Orientales ; mais la modicité de ses premiers fonds fut une des prin-

SUITE DU DANEMARCK. 91

cipales causes de sa chute. Il s'en forma une nouvelle sous Christian V ; mais, ni les bienfaits de ce Prince , ni les efforts de Frédéric IV , son Successeur , ne purent la soutenir. On en créa une troisième , dont le Prince Royal , qui fut depuis Christian VI , ne dédaigna pas d'être Président. Cette Société , après avoir travaillé avec plus de succès que les précédentes , fit place à une Compagnie en forme ; & c'est proprement de l'année 1732 , qu'on peut dater l'établissement de celle qui subsiste aujourd'hui. Elle jouit du privilège exclusif de négocier depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine ; & rien n'a été oublié , pour la mettre en état de commercer avec la plus grande liberté. Les provisions destinées à l'armement & équipement de ses vaisseaux , sont exemptes de tous droits ; les Ouvriers qu'elle fait venir pour son service , ne sont point assujettis aux Réglemens des Corps de Métiers ; elle est dispensée d'employer le papier timbré dans ses propres affaires ; & exerce une entière juridiction sur tous ceux qui dépendent d'elle. Les Sentences , rendues par ses Directeurs , ne sont

92 SUITE DU DANEMARCK.

fujettes à aucune révision , à moins qu'elles ne prononcent une peine capitale ; & dans ce cas , elles doivent être portées , par appel , à la Cour suprême du Royaume. Pour écarter jusqu'à l'apparence de la contrainte , le Monarque lui-même , ni aucune personne de la Famille Royale , quoiqu'intéressés dans la Compagnie , ne doivent concourir à l'élection des Directeurs. La Société nomme ses Officiers , & a , sous ses ordres , la garnison qu'elle paie. Elle peut faire , avec les Puissances Asiatiques , les traités qu'elle juge convenables : le Roi promet de les ratifier , & n'exige qu'un pour cent , de toutes les marchandises de l'Inde & de la Chine , qui sont exportées , & deux & demi , de celles qui se consomment dans le Royaume.

Pour laisser la liberté aux Associés de prendre plus ou moins d'intérêt aux entreprises de commerce , on distingue deux especes de fonds , l'un appellé Constant , avec lequel on a fait l'acquisition des effets de l'ancienne Compagnie ; l'autre nommé Roulant , réglé sur le nombre des vaisseaux qui partent chaque année.

Cet arrangement qui prévient l'inconvénient d'avoir de grosses sommes en caisse , laisse à chaque Actionnaire le pouvoir de s'intéresser ou non à tel ou tel navire. Au refus d'un des Actionnaires , il est permis à un autre de prendre sa place ; & au retour des vaisseaux , on dresse un compte particulier de la dépense & du profit de chaque bâtiment. Pour augmenter le fonds Constant , qui est le soutien de la Société , après la vente , faite en Europe , des marchandises de l'Inde , on préleve dix pour cent sur le produit ; & ce fonds est encore grossi par un droit de cinq pour cent , sur tout ce qui part de la Côte de Coromandel.

On n'avoit d'abord créé que quatre cens Actions ; mais en 1744 chaque Action ayant été subdivisée en quatre autres , le fonds de la Société est actuellement de seize cens. Il faut être Propriétaire d'une de ces Actions , pour avoir droit de suffrage dans les Comités. Ceux qui en possèdent trois , ont deux voix , & ainsi , dans la même proportion , jusqu'au nombre de vingt Actions , qui donnent douze

#### 94 SUITE DU DANEMARCK:

voix , sans qu'on puisse aller au-delà. C'est dans les Assemblées générales , que sont élus les Directeurs. On y propose les grandes affaires , celles principalement qui regardent l'expédition des vaisseaux , leur nombre , la disposition de l'argent & des emprunts , que les Directeurs ne peuvent faire sans le consentement des Intéressés.

L'administration de la Compagnie est confiée à un Président , qui doit être un Grand du Royaume , & à quatre Directeurs , parmi lesquels sont trois Négocians & un Homme de Loi ou un Officier de Marine. Tous cinq , dans les cas importants , doivent consulter les *Participans principaux* , qui sont également au nombre de cinq. Ces derniers reçoivent les livres de la Compagnie , les comptes des Commis , les états des magasins , donnent les quittances & les décharges. Pour être , ou Participant principal , ou Directeur , il faut au moins posséder dix actions. Les Directeurs Négocians gardent leur place pendant neuf ans ; & les Participans principaux ne quittent la leur , que pour entrer dans la direction.

SUITE DU DANEMARCK. 95

Le Danemarck fait son commerce d'Asie dans les mêmes contrées, que les autres Nations de l'Europe. Il possède à Coromandel un excellent territoire, avec une population de trente mille ames. Trois cens Danois, dont cent cinquante forment la garnison, sont tout ce qu'il y a d'Européens dans la Colonie. La Compagnie y occupe peu ses Facteurs; car elle ne leur expédie que deux bâtimens tous les trois ans; & ces vaisseaux n'emportent en tout, que dix-huit cens bales de toiles communes. Les Facteurs eux-mêmes ne savent pas profiter, pour leur fortune particuliere, de l'inaction où on les laisse. Toute leur industrie se borne à prêter à gros intérêts à des Marchands Indiens, les foibles fonds dont ils ont la disposition. Aussi Trinquebar, quoique fort ancien, n'a-t-il pas cet air de vie & d'opulence, qu'une activité éclairée a donné à des Colonies plus modernes.

Cependant la situation des Danois au Coromandel est encore plus brillante que dans le Bengale. Rarement ils y reçoivent des vaisseaux directement d'Europe. Le commerce, auquel la

96 SUITE DU DANEMARCK.

Compagnie paroît s'attacher avec le plus d'ardeur , est celui de la Chine. Elle y envoie , tous les ans , un ou deux navires ; & le thé , qui fait le plus grand retour , se consomme en partie en Angleterre. Le Mercure Danois , que j'ai sous les yeux , nous apprend que dans les quatorze premières années de son octroi , elle a expédié trente-un vaisseaux. Leur charge en argent montoit à plus de dix millions de notre monnoie , & à un million en marchandises. Elle a reçu dans le même espace de tems , vingt-quatre navires , dont la charge a été vendue plus de vingt-deux millions. La Métropole en a si peu consommé , que l'exportation en a enlevé près des trois quarts. Dans les proportions , il n'y a peut-être pas de Compagnie des Indes en Europe , qui ait été aussi utile à son pays , puisqu'aucune n'a autant vendu à l'Etranger. Depuis cette époque , son commerce s'est étendu , & ses ventes annuelles se sont élevées à six millions cinq cens mille livres. Elle trouve dans les mines de Norvege , le fer qu'elle porte en Asie ; le Gouvernement lui paie un prix avantageux du salpêtre qu'il

qu'il l'oblige de rapporter. Tout le Nord & une partie de l'Allemagne lui ouvrent , par leur situation , un débit facile. Elle a de bonnes loix ; & il est peu de régies qu'on puisse comparer à la sienne , pour la probité & l'économie.

Malgré ces avantages , la consommation des marchandises fera toujours médiocre , dans une région que la nature a condamnée à la pauvreté , & que l'industrie ne peut enrichir. La Métropole n'est ni assez peuplée ni assez puissante , pour lui fournir de grands moyens d'étendre son commerce. Ses fonds sont foibles ; & les Etrangers n'auront garde de confier leurs capitaux à un Corps soumis à l'autorité arbitraire d'une Monarchie absolue.

La Compagnie d'Afrique , établie pour continuer un commerce que quelques Particuliers avoient entamé , est munie d'un privilège exclusif , dont la durée est de quarante ans. C'est surtout dans les ports de Saffy , de Salé & de Sainte-Croix , qu'est le fort de son négoce. Elle en tire des laines , du cuivre , & y porte des draps , des toiles , des épiceries , & les autres denrées que l'Afrique tire de l'Europe.

98 SUITE DU DANEMARCK.

L'objet de la Compagnie Générale créée en 1747, dans la vue de faire de Copenhague, l'entrepôt de toute la Baltique, jouit du privilège exclusif du commerce de Groënland, & de la pêche des baleines sur ses côtes. Son principal négoce consiste à porter du poisson, du bois, du fer, du cuivre, du chanvre, du goudron, en France, en Portugal, en Espagne, en Italie, & à les échanger contre des vins, des huiles, des amandes, des raisins, du café, de la soie, du marbre, du sel & des drogues. Elle tire aussi des Nègres de la Guinée, pour la culture des Isles Danoises en Amérique.

Il suffit de lire les Lettres d'Octroi accordées à la Compagnie d'Islande, pour se convaincre de l'attention des Rois de Danemarck, à pourvoir aux besoins des Habitans de cette Isle. Elle est obligée de leur fournir les choses nécessaires à leur subsistance, à leur pêche, à leurs bateaux, à leurs maisons, & de les leur porter jusques dans leurs ports. Toutes ces provisions doivent être de bonne espece; & afin que rien ne manque à cet égard, des Officiers envoyés par la Cour, & ac-

SUITE DU DANEMARCK. 99

compagnés de Témoins , vifitent la charge de chaque vaiffeau , & retiennent les marchandifes mal conditionnées. La Compagnie , à fon tour , ne reçoit les envois de l'Iflande , qu'autant qu'ils ne font ni gâtés ni défectueux , & les prend fur le pied d'un tarif convenu. L'Infulaire apporte fon poiffon , fa viande falée ; & voyant , par l'infpection du tarif , quelle en eft la valeur , de même que celle de la farine dont il a befoin , il fait précifément la quantité qu'il eft en droit d'exiger. La Société ne peut fe fervir que de vaiffeaux conftruits à Copenhague , & ne doit porter que les denrées & les produits des Manufactures du pays. Toute efpece de trafic avec les Etrangers eft interdite aux Iflandois ; & la Compagnie paie au Roi , pour prix de fon privilege , feize mille écus , non compris les faucons qu'on lui envoie d'Iflande , & dont il fait préfent à tous les Potentats de l'Europe.

La fîtuation de ce Royaume eft avantageufe pour le négoce , & le rend propre à être l'entrepôt de la mer Baltique. Autrefois les villes Anféatiques faifoient feules le commerce du Dane-

100 SUITE DU DANEMARCK.

marck ; mais les Anglois , & fur-tout les Hollandois le leur ont enlevé. Les Danois commencerent , sous le regne de Christian III , à trafiquer par eux-mêmes. Cristian IV les favorisa de tout son pouvoir ; & sous Christian V , ils sortirent de leurs ports avec leurs propres vaisseaux. Cependant c'est Frédéric IV , qui est proprement le Fondateur du commerce Danois ; Christian VI le soutint ; & Frédéric V l'a porté à sa perfection. Les denrées & marchandises que ces Peuples exportent annuellement , sont des grains , des fruits , des bestiaux , des cuirs , des toiles , des cordages , des ouvrages en fer , de la poterie , des draps , des harangs , des poissons secs , du bois , & sur-tout des agrès de vaisseaux , le tout pour plus de sept millions. L'importation n'excede pas cette même somme ; de sorte que les envois & les retours paroissent garder toujours une sorte d'équilibre.

Il ne seroit peut-être pas facile aux Danois , d'envoyer de grandes flottes dans toutes les parties du monde , sans dépeupler leurs Isles d'Habitans. Cependant depuis quelques années , ils se sont

SUITE DU DANEMARCK. 101  
appliqués à rendre leur commerce florissant , tant aux Indes qu'en Amérique; & quoique les Anglois & les Hollandois ne les voient qu'avec jalousie , ils n'ont pourtant pu , jusqu'à présent , les empêcher de parvenir à leur but.

Je suis , &c.

*A Copenhague , ce 5 Juillet 1756.*



---



---

 LETTRE CCLXIII.

*SUITE DU DANEMARCK.*

**A**CTUELLEMENT que vous connoissez, Madame, les principales révolutions de ce Royaume, la forme générale de son gouvernement, la loi fondamentale de sa constitution, l'administration de ses Finances, & ses Compagnies de commerce, je vais vous parler de quelques-unes de ses Provinces, de celles sur-tout, que j'ai parcourues depuis mon départ de Lubek.

Un navire marchand, faisant voile pour Copenhague, s'arrêta quelques jours près de Falster, qu'on peut appeller le verger du Danemarck. Cette Ile abonde en bled, en fruits, en gibier, & formoit anciennement l'apanage des Reines Douairieres, qui y ont fait long-tems leur résidence. On lui donne six milles de long, & quatre dans sa plus grande largeur. Nicoping, qui en est la Ville principale, est défendue par une Citadelle. C'est une des plus anciennes.

SUITE DU DANEMARCK. 107

Cités du Royaume ; & son commerce est considérable ; mais elle n'est plus aussi florissante , que lorsque les Reines & d'autres personnes de la Famille Royale y faisoient leur séjour. On y voit encore le Château qu'elles occupoient : c'est le plus bel ornement de la Ville. La situation sur-tout en est agréable & riante. Il a servi de retraite à la Reine Sophie , qui y demeura plus de quarante ans , & à Charlotte Amélie , veuve de Christian V , qui y mourut en 1714. Depuis ce tems il n'a plus été habité ; aussi n'y voit-on que de vieux meubles dans quelques appartemens ; le reste au Château est démeublé ; le jardin seul est assez bien entretenu.

Le détroit de Guldbord sépare l'Isle de Falster de celle de Laland , qui differe peu de la premiere pour la fertilité & pour la grandeur. C'est de tous les lieux dépendans de la Couronne de Danemarck le plus abondant , le plus riche en toute espece de denrées , & en bled principalement. Les pois , qu'on appelle, par dérision, les raisins de Laland , sont renommés ; & l'on y mange d'excellens fruits. La Noblesse y est assez nombreuse , & y possède de grandes

104 SUITE DU DANEMARCK.

terres. Naftkow , Capitale de l'Ifle , est une Ville passable , dont les Habitans vivent à leur aise par le commerce. Les Juifs y ont une Synagogue ; & c'est la seule Religion étrangere qu'on y tolere.

Nous côtoyâmes l'isle de Moën , dont la petite ville de Stage est le Chef-lieu. Les Rois y avoient une maison de plaifance , qui fut détruite & remplacée par une Ecole de la Marine. Elle est devenue depuis une Maison de force & de Manufactures. Les côtes de l'Ifle sont fort élevées , & paroissent comme autant de montagnes de craie , qu'on apperçoit de fort loin sur mer. Il en est une que les Matelots appellent le siege du Roi , parce qu'ils croyent lui trouver la forme d'un trône.

La Séelande , séparée de la Suede par le détroit du Sund , qu'on nomme la clef de la mer Baltique , est la plus grande & la plus peuplée des Isles du Danemarck. On croit qu'elle n'a pas moins de soixante & dix milles de circuit , & de dix-huit ou vingt de diametre. On y voit beaucoup de lacs , d'étangs , de bois & de plaines ; & elle nourrit une grande quantité de bestiaux. Copenha-

SUITE DU DANEMARCK. 105

gue, qui en est la Capitale, & celle de tout le Royaume, tire son nom de la situation avantageuse de son port, un des plus beaux de l'Univers, & des plus propres pour le commerce. Il est si grand & si sûr, qu'il peut contenir jusqu'à cinq cens vaisseaux, sans que les vents ni les Ennemis leur causent aucun dommage. L'entrée en est si bien gardée & en même tems si étroite, qu'il n'y passe qu'un seul bâtiment à la fois. Elle est défendue par deux forts & une grande ligne qui s'avance bien avant dans la mer. L'endroit où se tient la flotte, est entouré d'une galerie, d'où l'on peut voir les navires d'aussi près que s'ils étoient à sec. Les maisons qui bordent le port, forment, avec l'Eglise, une des plus belles parties de la Ville.

M. de la Beaumelle, jeune Languedocien, qui donne dans cette Capitale des leçons de Littérature Françoisse (1), étoit venu m'attendre au débarquement. Il avoit été prévenu par une lettre

---

(1) M. de la Beaumelle est mort à Paris depuis quelques années; c'étoit un homme d'esprit, un bon littérateur, devenu célèbre par ses *Mémoires de Madame de Maintenon*, & sur-tout par sa haine contre M. de Voltaire.

qui lui annonçoit mon arrivée , avec prieres de me trouver un logement. Il m'en fit prendre un dans la maison d'un Particulier où lui-même étoit en pension ; & je lui dois la plupart des connoissances que j'ai acquises sur ce pays , & en particulier celle de M. le Président Ogier , Ambassadeur de France , qui fait autant d'honneur à son Maître & à sa patrie par ses lumieres , son intelligence , sa droiture , que par son caractère doux , liant & honnête. Ces qualités heureuses lui ont gagné l'estime & l'amitié d'une Nation , qui nous est si chere par son alliance , si respectable par ses vertus. Pouvoit-il ne pas réussir dans une Cour , où l'on se connoît en mérite , & qui en présente elle-même des modeles en tout genre , à commencer par le Souverain ? Despote de droit , ce dernier ne l'a jamais été dans son administration , qui dément le grand principe de Montesquieu ; l'amour & non la crainte lui attache ses Peuples. qu'il gouverne en Pere. Il vit , pour ainsi dire , en ami avec ceux de ses Sujets qui sont faits pour l'approcher.

M. de la Beaumelle , avec qui je demeure , est en relation avec tous les

SUITE DU DANEMARCK. 107

Savans du Royaume , dont le nombre , eu égard au peu d'étendue de cet Etat , est auffi grand , que dans aucune autre Monarchie de l'Europe. La plupart font membres de l'Université de Copenhague fondée en 1478 , enrichie par les Rois de Danemarck , & composée de quatre Colleges , dont les revenus fuffifent pour l'entretien des Ecoliers qui y font leurs études. Elle doit fon état aétuel particulièrement au Prince regnant. Le Recteur prend rang après les Conseillers de Conférence ; & le Vice-Chancelier a le titre de Conseiller d'Etat.

Outre l'Université & ses quatre Colleges , l'Académie de Sorocé , & le Gymnase d'Odensée , on compte trente-deux Ecoles publiques , où l'on enseigne gratuitement la langue latine , où l'on entretient même une partie des Etudians. Il y a encore , dans la Capitale , une Académie des Sciences , une autre dont l'objet est la perfection de l'Histoire & des Langues du Nord , une Académie Economique , une de Médecine , & une de Peinture , de Sculpture , d'Architecture , de Littérature & de goût , une salle d'Anatomie , & plusieurs riches Bibliothèques.

## 108 SUITE DU DANEMARCK.

On voit , au-dessous de celle du Roi, qui est très-bien fournie , un des plus beaux Cabinets de Curiosités de l'Europe. Il est composé de huit grandes pieces , qui renferment les merveilleuses productions de la Nature & de l'Art , dont plusieurs Souverains se sont appliqués à l'enrichir. La collection de Médailles , qui n'occupe qu'une salle , est une des plus complètes que je connoisse. Les antiques sont à part , & rangées avec ordre. Une autre tablette contient les médailles contrefaites , & spécialement ce qu'on appelle les Padouanes , qui imitent si parfaitement les originaux.

Les autres salles présentent des singularités remarquables. On voit le célèbre Enfant pétrifié , dont Bartholin , Paré , & d'autres Auteurs ont fait mention. Ce fœtus humain , aussi dur qu'une pierre , fut tiré en 1582 , du sein d'une Femme de la ville de Sens , qui le portoit , dit-on , depuis plus de vingt ans. Plusieurs Médecins & Chirurgiens furent présens à l'extraction de cette étrange pétrification , qui se voit encore telle qu'ils l'ont décrite. La tête , les épaules & le ventre approchent de

SUITE DU DANEMARCK. 109

la couleur d'albâtre. Le dos & les reins tirent sur le brun , & font plus durs que les parties précédentes. Le reste est rougeâtre ; & le corps entier m'a paru de la grandeur d'un Enfant de sept mois. Quand les Gens de l'Art eurent satisfait leur curiosité , on l'apporta de Sens à Paris , où le Mari de cette Femme le vendit à un Jouaillier de Venise , qui étoit alors en France. Frédéric III, Roi de Danemarck , voyageant en Italie , l'acheta de ce même Marchand , & le joignit à sa collection.

On y montre aussi deux dents d'Éléphant , tirées d'une carrière en Saxe , où elles étoient enveloppées dans un bloc. Elles pèsent chacune deux cens cinquante livres ; & l'on conjecture qu'elles ont été ainsi pétrifiées du tems du déluge , ou dans quelqu'autre révolution arrivée sur notre globe. Enfin l'on y garde un œuf , gros comme celui d'une poule , qu'on assure avoir été pondu par une Femme à la suite d'un accouchement.

Il y a dans une autre chambre , deux morceaux de mine d'argent , les plus considérables peut-être qui soient dans le monde. Le plus gros pèse cinq cens

## 110 SUITE DU DANEMARCK.

cinquante livres , & est estimé quinze mille francs : il a cinq pieds six pouces de long , de la forme d'une vieille folive. Ces mines font si riches , qu'elles contiennent au moins les trois quarts de métal. Le reste est une pierre qui ressemble à du marbre ; mais elle est beaucoup plus dure , & remplie de larges crevasses d'argent vierge , représentant des branches d'arbres , bien au-dessus de ces arbrisseaux artificiels , que les Chymistes appellent l'Arbre de Diane.

On fait voir des piéces d'ambre , dont quelques - unes pèsent soixante onces. On les a trouvées dans de vieux troncs , enterrés dans les fossés qu'on avoit ouverts autour de la Ville. On montre l'os d'une cuisse d'homme , qui peut avoir trois pieds & demi de longueur. Il y a deux coquilles de pétoncle , aussi dures qu'une pierre , qui peuvent , dit-on , contenir chacune douze pintes d'eau. J'en avois vu de pareilles en Angleterre , dans le jardin de Milord Burlington. On conserve comme un monument respectable , dans ce même Cabinet , une grande table de marbre , dont les veines représentent la figure exacte d'un Crucifix.

### SUITE DU DANEMARCK. III

On a placé dans une autre chambre les curiosités artificielles , parmi lesquelles on remarque un squelette d'ivoire , parfaitement conforme au naturel ; un vaisseau de guerre avec toutes ses agrès ; une montre dont les roues sont aussi d'ivoire , & tous les mouvemens très-réguliers. Ailleurs , sont les habillemens & les armes de toutes les Nations de l'Univers. On y voit la grande Corne Danoise , d'or pur , de deux pieds neuf pouces de long , & qui pèse plus de trois cens onces. Elle fut trouvée par hasard l'an 1639 , dans le Diocèse de Ripen , en Jutland , par une Paysane. C'est , sans doute , un morceau d'une grande antiquité , comme on en peut juger par les hiéroglyphes & les formes monstrueuses , qui vraisemblablement représentent les anciens Dieux du pays : il est à présumer qu'on s'en servoit dans les sacrifices. L'explication des figures tracées entre les sept cercles dont elle est garnie , a souffert bien des difficultés & causé bien des disputes littéraires. On montre enfin un noyau de cerise , sur lequel sont gravées deux cens vingt têtes humaines , mais toutes assez mal faites. La

112 SUITE DU DANEMARCK.

salle de la Bibliothèque du Roi, longue de deux cens pieds, contient plus de quatre-vingt mille volumes; mais avant que de passer à d'autres détails sur les curiosités de cette Ville, il est à propos de vous en faire connoître la position.

Copenhague, située au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Sund, sur un terrain bas & marécageux, est environnée de plusieurs lacs d'eau vive, qui fournissent d'excellentes fontaines. Elle se présente extérieurement avec un air de grandeur; & ses environs sont agréables, sur-tout du côté de l'isle d'Amack, qui forment le port.

Cette Isle, qui tient à la Ville par le moyen de deux ponts, peut être regardée comme le jardin de la Capitale. Elle y envoie deux fois par semaine toute sorte de légumes, & principalement beaucoup de lait, de beurre & de fromage. Elle produit aussi une grande quantité de lievres; mais ils sentent les choux dont ils se nourrissent. Les renards y passent sur la glace, & détruisent le gibier. Une partie de l'Isle a été peuplée par une Colonie Hollandoise, que Christian II, pour plaire à Isabelle, son Epouse, sœur de Charles-Quint, y

SUITE DU DANEMARCK. 113

fit venir au commencement du quinzieme siecle. L'autre partie est renfermée dans les fortifications de Copenhague. C'est là que se trouvent la Bourse, la Monnoie, le Château & l'Arfenal, où l'on garde un globe céleste, de six pieds de diametre, construit par le célèbre Tycho-Brahé. Les derniers Souverains se sont attachés à la fortifier & à l'embellir; & Frédéric V, aujourd'hui regnant, y a fait bâtir un Palais. L'Isle entiere, longue d'environ six mille pas, & large de quatre mille, peut contenir huit cens familles. On la divise en deux paroisses: la premiere est composée de neuf Villages, habités par des Danois mêlés de Hollandois; la seconde, par des Hollandois seulement. De celle-ci dépend aussi le village de Dragoa, qui a plutôt l'air d'un Bourg, & renferme au-delà de cent cinquante familles, qui vivent de la navigation, de la pêche, & different des autres Danois, par les mœurs, l'habillement, la maniere de vivre & le langage.

La rue des Goths, qui traverse Copenhague, & la divise en vieille & nouvelle Ville, a plus de deux mille

#### 114 SUITE DU DANEMARCK.

pas de longueur , y compris le Marché Royal , & le terrain qui règne le long du port. Les rues de la nouvelle Cité font larges & tirées au cordeau. On a aussi élargi celles de la Ville vieille après le grand incendie qui a réduit en cendres une partie de cette Capitale ; mais on n'a pas pu parvenir à les rendre entièrement droites.

Ce fut en 1728 , que le feu prit , par accident , dans une petite maison placée près de la porte d'Ou-Est. Il s'étendit avec tant de fureur & de vitesse , que dans l'espace de quarante-huit heures , la plus grande & la plus belle partie de Copenhague fut dévorée par les flammes. Les grandes pompes furent mises hors d'usage ; les Ouvriers étoient épuisés & sans force. On se vit enfin réduit à tout abandonner à la Providence , & à laisser agir celui à qui le feu & l'eau obéissent également. Vingt-quatre rues , plusieurs places publiques , seize cens cinquante maisons , cinq églises , les bâtimens de l'Université , l'Hôtel-de-Ville , & un grand nombre de palais & d'édifices considérables , furent détruits jusques dans leurs fondemens. La riche Bibliotheque de la Tour :

SUITE DU DANEMARCK. 115

Ronde , où étoient plus de vingt mille manuscrits , fut consumée avec les fameux instrumens de physique & d'astronomie , qui avoient servi à Tycho-Brahé. Cette tour , que la solidité fit résister à la violence du feu , est aujourd'hui un des plus beaux Observatoires du monde savant.

Frédéric IV , & le Prince son fils , donnerent , dans cette occasion , les plus grandes marques d'intérêt & d'affection pour leurs Sujets : ils furent cinquante-deux heures à cheval , pendant lesquelles ils se portèrent partout où les secours étoient nécessaires. On supprima les impôts sur les denrées ; & l'on fournit des vivres à tous ceux qui en avoient besoin. Plusieurs Habitans périrent dans cet embrasement , ou sous les ruines des édifices. On célèbre tous les ans , le 23 Octobre , cet événement funeste par un service solennel. La Ville a été rebâtie suivant l'alignement prescrit par les Magistrats.

On compte dans Copenhague , quatre Palais Royaux , dix Eglises paroissiales , neuf autres Temples , un grand nombre d'Hôtels publics ou particu-

116 SUITE DU DANEMARCK.

liers, plus de quatre mille maisons Bourgeoises , onze places , & environ deux cens rues éclairées la nuit par des lanternes , mais où la propreté n'est pas toujours exactement observée. Les maisons, dont une partie est bâtie de pierre de taille , & l'autre en charpente , ont, en général, assez bonne apparence ; & Copenhague doit être regardée comme une des belles Villes de l'Europe. Dans plusieurs endroits on trouve des canaux profonds , où les grands vaisseaux entrent avec tant de facilité , qu'ils peuvent aisément aborder aux magasins pour le chargement & déchargement des marchandises.

Les bâtimens les plus remarquables de la Ville vieille sont l'Eglise Allemande de Saint Pierre, le College de Walkendorf , érigé pour l'entretien de quinze Etudians , le Marché au foin, le grand Hôpital de Wartow , où se trouvent plus de trois cens lits occupés par autant de Pauvres, la Conciergerie de la Ville , son Eglise , & la Maison des Orphelins à côté du nouveau marché.

Il y avoit anciennement , dans cet endroit , une Académie qui fut changée

SUITE DU DANEMARCK. 117

1 Ecole Militaire pour des Cadets. Dans la suite on destina ce même lieu à l'éducation de cent Enfans, soixante garçons & quarante Filles. Cette maison a son Eglise, sa Pharmacie, son Imprimerie & sa Bibliothéque. Deux Colleges y tiennent leurs assemblées, celui de l'inspection générale des Eglises, & celui des Missions Etrangéres.

Ce dernier envoie aux Indes des Ecclésiastiques, destinés à répandre, parmi les Idolâtres, les lumiéres de l'Evangile. Leurs travaux n'ont point été sans succès, puisque, l'année dernière, on comptoit dans la seule ville de Tranquebar, jusqu'à cinq mille personnes converties, & un plus grand nombre à la campagne. Cette Mission, composée de dix Prêtres & de trente-cinq Aides nationaux, rend compte de ses travaux & de ses besoins à une Commission nommée par le Roi à Copenhague, pour travailler à la propagation du Christianisme. Un Ministre d'Etat y préside, accompagné de deux Affecteurs, l'un Ecclésiastique, l'autre Laïque, qui font parvenir aux Missionnaires, les secours que la libéralité religieuse du Monarque & des Personnes

118 SUITE DU DANEMARCK.

charitables leur accorde. Parmi les dépenses faites pour un objet si digne d'un Prince Chrétien , l'établissement d'une Imprimerie , en caractères Malabares & Portugais , mérite d'autant plus d'être remarqué , qu'elle est la seule que possèdent les Chrétiens d'Asie.

L'Hôtel - de - Ville est un bâtiment neuf , qui sépare le vieux & le nouveau Marché. Sur le premier est un beau jet d'eau , & sur l'autre , une place d'exécution ceinte d'une muraille. Le Palais Royal , situé près du château de Christianbourg , étoit autrefois la maison d'un riche Particulier nommé Wigand , qui l'avoit fait bâtir , ainsi que toute la rue qui porte son nom. Frédéric IV l'acheta pour son Fils , le Prince Héritaire , & lui donna une nouvelle façade.

La porte d'Ou - Est est le passage le plus fréquenté de la Ville. On y voit un Hôpital de cent soixante Pauvres. L'Eglise de Notre-Dame , ou de Sainte Marie , est une Collégiale où l'on sacre les Evêques de Danemarck & de Norvege. La hauteur de sa tour , la plus élevée & la plus apparente de toutes celles de Copenhague , est de trois cens quatre-vingt & quelques pieds.

SUITE DU DANEMARCK. 119

La porte du Nord, devant laquelle est un Hôpital pour les Soldats, est la plus belle & la plus ornée.

Le château de Christianbourg, où le Roi fait sa résidence, est un immense & superbe édifice, qui fut achevé & habité par la Famille Royale en 1740. Au premier étage est la Cour de Justice, le Siege du Palais, & la Direction générale des bâtimens. Les appartemens du second étage, appelé l'Etage Royal, sont magnifiquement meublés. C'est là que le Conseil Suprême tient ses séances. On nomme Etage du Prince Héritaire, celui où il loge, lui & les Princesses de son sang. Le coup d'œil de l'ensemble du Château est noble & majestueux; & ses environs offrent un point de vue agréable.

La Chancellerie tient au Palais par une galerie couverte. La plus grande partie du rez-de-chaussée est vouûtée, & sert pour les Archives. Au second étage est la salle du Conseil des Finances & celle du Conseil Privé. Celui-ci, érigé en 1676, passe pour le premier de tous les Colleges du Royaume. Il est composé de quatre Membres; & le Roi lui-même y préside en personne. On y

120 SUITE DU DANEMARCK.

traite des affaires les plus importantes de l'Etat ; & celles qui doivent y être proposées , passent par les Chancelleries Danoise & Allemande. La premiere reçoit toutes les Requêtes présentées pour obtenir des Offices de Judicature , & autres emplois , tant Civils qu'Ecclésiastiques , en Danemarck & en Norvege. Les mêmes affaires , dans les Duchés de Sleswick & de Holstein , dans les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhort , sont expédiées dans la Chancellerie Allemande. Joignez-y les dispenses , l'homologation des testamens , la réhabilitation , l'adoucissement ou la confirmation des jugemens qui portent peine de mort.

« Le Prince , me disoit M. de la  
» Beaumelle , réunit en sa Personne  
» tous les droits du pouvoir souverain ;  
» mais il ne les exerce pas tous par lui-  
» même. Celui de juger est confié à des  
» Tribunaux , où ce Monarque veut  
» être considéré comme présent à l'ad-  
» ministration de la justice. Son Trône  
» y retrace sans cesse , aux yeux des  
» Juges , la suprême Majesté dont ils  
» tiennent la place , & les obligations  
» que leur impose cet honneur. C'est à  
» lui

» lui, c'est au Roi même, quoiqu'ab-  
 » sent, que s'adressent les Avocats en  
 » plaidant & les Juges en opinant. Tou-  
 » tes les années il fait, en personne,  
 » l'ouverture solemnelle de ce Tribu-  
 » nal, & lui donne, quand il le croit  
 » nécessaire, de nouvelles instructions  
 » sur ses devoirs. Il est en même tems  
 » l'homme de la justice, & la source  
 » de toute juridiction. Il en laisse l'e-  
 » xercice à des Cours établies, tant  
 » qu'il ne s'agit que de la fortune de ses  
 » Sujets; mais lorsqu'il est question ou  
 » de leur vie, ou de leur honneur, il  
 » s'est réservé le soin d'approuver ou  
 » d'adoucir les jugemens, qui ne peu-  
 » vent être exécutés, qu'après avoir  
 » été signés de sa main.

» Chaque Particulier a droit de  
 » poursuivre la réparation des torts  
 » qui lui sont faits, soit par les Per-  
 » sonnes en place, soit par ses propres  
 » Juges, & de porter ses plaintes ou  
 » devant les Tribunaux ordinaires, ou  
 » immédiatement au pied du Trône. Il  
 » ne se fait point d'appel d'une Cour  
 » à une autre, qu'un Juge inférieur ne  
 » soit cité devant le supérieur, pour y  
 » défendre la Sentence qu'il a rendue;

122 SUITE DU DANEMARCK.

» & l'on y donne quelquefois des exem-  
» ples de sévérité, capables d'effrayer  
» l'impérite & l'injustice.

» Les Magistrats de la Cour suprême  
» sont payés par le Roi ; ce qui modé-  
» rant les épices, facilite aux Sujets la  
» poursuite de leurs droits, & releve  
» la dignité d'une des plus nobles fonc-  
» tions de la société. L'exécution d'une  
» Sentence est immédiatement accordée  
» sur les biens & la personne de celui  
» qui a été condamné. Ce qui la rend  
» encore plus prompte, c'est que les  
» Juges, en prononçant, sont tenus de  
» régler les dépens du procès, & de  
» fixer les honoraires des Avocats.

» Les Causes de chaque année sont  
» inscrites sur un tableau qui s'imprime  
» & s'affiche, pour être suivies à tour  
» de rôle. Rien ne peut en suspendre le  
» cours, que les matieres criminelles,  
» qui, par leur nature, doivent être  
» expédiées sans délai. La Cour doit  
» augmenter le nombre & la durée de  
» ses séances, si elle prévoit que, sans  
» cela, elle ne pourra juger dans l'an-  
» née toutes les affaires pendantes de-  
» vant elle. Pour en faciliter encore  
» plus l'expédition, il lui est permis

SUITE DU DANEMARCK. 123

» dans les Procès les plus simples , de  
» substituer aux longueurs de la plai-  
» doierie, la voie plus abrégée du rap-  
» port. En un mot , les arrangemens  
» pris à cet égard font si sûrs , que ce  
» Royaume est peut-être le seul , qui  
» puisse se vanter de voir , chaque an-  
» née , terminer toutes les contesta-  
» tions portées , par appel , devant la  
» Cour suprême.

» Ce qui doit prévenir en faveur des  
» loix de ce pays , c'est le petit nombre  
» de Procès qui s'y élevent , la promp-  
» titude avec laquelle ils finissent , &  
» la maniere dont on y envisage la Ju-  
» risprudence. Ailleurs , elle est regar-  
» dée comme une science qui exige ,  
» de la part des Avocats & des Juges ,  
» les études les plus sérieuses. Ici , il  
» suffit d'être Membre de l'Etat , pour  
» entendre les loix , défendre & juger  
» ses Concitoyens. Adaptées aux mœurs  
» présentes , elles ne sont point char-  
» gées de ces principes arbitraires , de  
» ces fictions chimériques , dont le  
» Droit Romain n'est point exempt.  
» Les Avocats n'en sont pas moins te-  
» nus de produire des témoignages de  
» capacité , & de donner des preuves

124 SUITE DU DANEMARCK.

» de leurs talens. On les oblige , dans  
» les caufes dont ils font chargés , de  
» faire un extrait de toutes les pieces  
» du Procès , qui , pour éviter les dé-  
» lais , puiſſe fervir d'inſtruction à un  
» autre Avocat en cas de maladie.

» Il n'eſt point de Gouvernement li-  
» bre , où la procédure criminelle ſoit  
» réglée ſur un pied plus avantageux à  
» la liberté des Sujets , que dans celui  
» de Danemarck. Point de Commiſſions  
» extraordinaires ; tous les Procès ſont  
» jugés par les Tribunaux d'où les Par-  
» ties reſſortiffent. Point d'Accuſé qui  
» n'ait droit , après le premier examen,  
» de prendre les moyens les plus pro-  
» pres à ſa défenſe. Celui qui a la jurif-  
» diction , dès qu'on lui dénonce un  
» délit , nomme un Avocat de ſon  
» Siege , pour en pourſuivre la répara-  
» tion , & donne , en même tems , un  
» Défenſeur à l'Accuſé. Si celui - ci ne  
» l'agrée pas , il peut en obtenir un  
» autre , en s'adreſſant directement au  
» Roi. Par cette diſpoſition , le Prince  
» qui a voulu éviter de pourſuivre en  
» ſon nom la punition des Coupables ,  
» laiſſe à la ſociété le ſoin de venger  
» les injures faites à ſes Membres. L'e-

SUITE DU DANEMARCK. 125

» xécution d'aucune Sentence n'est pré-  
» cipitée ; l'appel se fait d'une Cour à  
» l'autre , lorsqu'il s'agit de l'honneur ,  
» de la liberté , de la vie des Citoyens ;  
» & il n'est point de Procès qui ne passe  
» par trois différens Tribunaux , avant  
» que d'être jugé définitivement.

» Personne n'est mis en prison , à  
» moins qu'on ne l'ait surpris au mo-  
» ment où il commettoit un délit sujet  
» à une peine capitale , ou qu'il n'ait  
» avoué son crime en Justice , ou enfin  
» qu'il n'ait été jugé & convaincu. Du  
» reste , tout Homme arrêté juridique-  
» ment , peut , en donnant caution ,  
» jouir de la liberté nécessaire pour se  
» défendre. La Question , ce moyen  
» dangereux , dont les passions peu-  
» vent si aisément abuser , est profes-  
» crite dans tous les cas , excepté celui  
» de leze-Majesté , ou lorsque le Cri-  
» minel est déjà condamné à perdre la  
» vie : encore faut-il la permission ex-  
» presse du Souverain , qui ne l'accorde  
» que très-difficilement.

» Le vol n'est puni de mort , que  
» dans le cas seul , où un Homme s'en  
» seroit rendu coupable , après s'être  
» évadé de la prison , ou dérobé aux

126 SUITE DU DANEMARCK.

» travaux publics , auxquels il auroit  
» été condamné. Mais ce que je dois  
» vous faire observer , c'est un reste  
» de cet esprit qui animoit les anciens  
» Peuples du Nord , & leur faisoit re-  
» garder avec une sorte d'indulgence ,  
» toutes les actions qui marquoient de  
» la hardiesse & du courage. Les Danois  
» mettent une grande différence entre  
» le vol fait par force , & celui qui se  
» commet par adresse. Ce dernier est  
» puni corporellement ; au lieu que la  
» loi ne prononce , contre l'autre ,  
» qu'une amende infamante.

» L'assassinat & le brigandage sont  
» des crimes très-rares parmi ces Peu-  
» ples , depuis que la sévérité des peines  
» a arrêté les progrès d'un fanatisme  
» qui a peu d'exemples. Des Hommes  
» mélancoliques s'étoient persuadés que  
» le chemin du Ciel étoit d'expirer sur  
» un échafaud. Las de la vie , éblouis  
» par les dispositions touchantes que  
» quelques - uns de leurs Semblables  
» avoient montrées dans ce triste mo-  
» ment , & regardant la préparation à  
» une fin prochaine , comme le moyen  
» le plus sûr de faire leur paix avec  
» Dieu , ils osèrent , par des meurtres.

SUITE DU DANEMARCK. 127

» commis de sang-froid, armer le bras  
» de la Justice, & demander la mort  
» comme un bienfait. La longueur de  
» la captivité, dans laquelle on les fit  
» gémir sous des coups de verges re-  
» doublés avant que de les conduire au  
» supplice, étouffa, presque dans sa  
» naissance, cet étrange & féroce en-  
» thousiasme.

» La défection est rarement punie de  
» mort : il faut plus d'une récidive, &  
» des circonstances très-graves, pour  
» mériter cette peine. Il n'y a donc plus  
» que la France, où l'on ait moins de  
» respect pour l'humanité, que pour la  
» loi qui la blesse. Non, Madame, il n'y  
» a plus que notre pays, où cette loi  
» soit assez cruelle, pour fermer le  
» chemin au repentir, pour priver la  
» société d'un de ses Membres, qui  
» n'est coupable que de l'erreur d'un  
» moment, pour enlever à la patrie un  
» Citoyen, en qui l'envie de réparer sa  
» faute n'est pas même un moyen d'ob-  
» tenir sa grace. Les Etrangers sentent  
» mieux que nous, sans doute, que  
» la crainte du trépas n'est pas le frein  
» le plus puissant, pour retenir des  
» Hommes familiarisés, par état, avec

128 SUITE DU DANEMARCK.

» l'image de la Mort, qu'ils se font un  
» mérite de braver. Tel qui n'auroit  
» pas risqué les galeres, risquera de  
» passer par les armes. Le supplice d'un  
» Déserteur à qui l'on casse la tête, ne  
» frappe qu'un moment ceux qui en  
» sont les témoins; les impressions que  
» ce spectacle fait sur des Gens peu  
» attachés à la vie, ne tardent pas à  
» s'effacer; mais le Soldat qui verroit  
» tous les jours ces Coupables enchaî-  
» nés, mal vêtus, mal nourris, avilis &  
» condamnés à des travaux, en seroit  
» vivement & profondément affecté.  
» Quel effet ne produiroit pas cette vue  
» sur des Hommes sensibles à la honte,  
» ennemis du travail, & amoureux de  
» la liberté (1) ?

» Mais ce qu'on ne sauroit assez re-  
» marquer pour l'honneur du gouver-  
» nement de ce Royaume, c'est que les  
» délits contre les intérêts du Prince,  
» comme l'infidélité ou la malversation  
» dans les Finances, sont punis avec  
» plus de douceur, que les fautes qui  
» blessent les Particuliers.

---

(1) Cette Lettre étoit écrite avant la publi-  
cation de l'Ordonnance, concernant nos Dé-  
serteurs.

SUITE DU DANEMARCK. 127

» Dans les affaires Ecclésiastiques ,  
» le Roi de Danemarck , comme les  
» autres Souverains Protestans , exerce  
» le droit de Suprématie , prononce  
» en dernier ressort sur tout ce qui re-  
» garde le culte , confere les grandes  
» dignités de l'Eglise , & dispose de la  
» plupart des Bénéfices. D'un autre côté,  
» le Gouvernement Ecclésiastique me  
» paroît tenir le milieu entre la hiéar-  
» chie Anglicane & la discipline Ré-  
» formée. D'une part , j'y vois des  
» Evêques pour conférer les ordres  
» sacrés & contenir les Prêtres dans le  
» devoir. De l'autre , je trouve , dans  
» chaque Paroisse , une institution qui ,  
» faite pour la correction des mœurs ,  
» ressemble assez au Consistoire des  
» Calvinistes.

» Privés de toute juridiction tem-  
» porelle , de toute domination sur les  
» consciences , les Evêques n'ont d'au-  
» tres droits , que ceux qui leur sont  
» nécessaires pour maintenir l'ordre , la  
» décence dans les Eglises , & avancer  
» les progrès de la Religion. Ils ont ce-  
» lui d'inspection sur tous les Prêtres  
» de leurs Diocèses , qu'ils doivent vi-  
» siter au moins une fois tous les trois

30 SUITE DU DANEMARCK.

» ans ; & dans cette tournée , ils exa-  
» minent l'état des Ecoles , se font ren-  
» dre compte des deniers des Pauvres ,  
» voient par eux-mêmes s'ils sont bien  
» administrés , si les Eglises sont entre-  
» tenues d'une maniere convenable. Ils  
» doivent veiller aussi sur la conduite  
» des Pasteurs , les exhorter , les re-  
» prendre , les punir par des amendes ,  
» les suspendre s'il le faut. Mais leur ju-  
» risdiction ne va que jusques-là ; &  
» dans ce cas là même , elle est encore  
» soumise à celle de la Cour suprême  
» du Royaume.

» Chaque Evêque a , dans son Dio-  
» cèse , des Ecclésiastiques de confiance  
» qui le représentent. Ces Diocèses  
» sont partagés en plusieurs districts ,  
» qui renferment eux-mêmes diffé-  
» rentes Paroisses ; & chacun de ces  
» districts a , pour Surveillant , un Ar-  
» chi-Prêtre , qui , sous le nom de  
» Prévôt , veille sur tous les objets  
» dont l'Evêque prendroit lui-même  
» connoissance , s'il étoit sur les lieux.  
» Ces Archi-Prêtres , élus par les  
» Pasteurs à la pluralité des voix , sont  
» leurs Juges en premiere instance , &  
» connoissent , conjointement avec

SUITE DU DANEMARCK. 131

» deux Aſſeſſeurs de leur choix , Ec-  
 » cléſiaſtiques comme eux , de toutes  
 » les fautes que les Prêtres commettent  
 » dans l'exercice de leurs fonctions. Ils  
 » veillent ſur les Maîtres d'École , ſur  
 » les deniers des Pauvres , ſur l'en-  
 » tretien des Eglifes. Ils doivent ſe  
 » réunir deux fois l'an dans un ſy-  
 » node : l'Evêque y préſide ; & le  
 » Grand Bailli ſ'y trouve au nom du  
 » Roi. Cette Aſſemblée forme la ſe-  
 » conde inſtance de la Jurifdiction Ec-  
 » cléſiaſtique ; & ſ'il y a appel de ſes  
 » Sentences , il eſt porté au Tribunal  
 » ſuprême , qui juge en dernier reſſort  
 » de toutes les affaires civiles & crimi-  
 » nelles.

» Il y a ſix Evêques en Danemarck,  
 » quatre en Norvege , & deux en Iſ-  
 » lande. Indépendans les uns des au-  
 » tres , ils ſont tous immédiatement  
 » ſoumis au Souverain. Ceux de Chriſ-  
 » tiania & de Copenhague n'ont d'au-  
 » tre prérogative , que celle de cou-  
 » ronner le Roi , & de choiſir d'autres  
 » Evêques pour les aſſiſter dans cette  
 » cérémonie. Le titre d'Archevêque eſt  
 » aboli. Le Duché de Slefwich , ainſi  
 » que le Holſtein Danois , a un Sur-

132 SUITE DU DANEMARCK.

» Intendant Général. Le Roi nomme  
» tous ces Prélats ; & l'Evêque de Sée-  
» lande les consacre dans l'Eglise de  
» Notre - Dame de Copenhague. Ils  
» prennent rang parmi les Conseillers.  
» d'Etat.

» Anciennement il étoit ordinaire en  
» Danemarck , de voir des gens de la  
» Cour , & même des Guerriers fa-  
» meux , promus à l'épiscopat , sans  
» cesser de porter les armes. Les Evê-  
» ques ignoroient , dans ces tems  
» grossiers , que les Ministres de  
» l'Eglise doivent être des Ministres  
» de paix & de charité , & non les  
» instrumens de la colere & de la ven-  
» geance. En 1158, Absalon , Seigneur  
» Danois , qui avoit servi avec distinc-  
» tion , & s'étoit signalé par son attra-  
» chement pour son Roi , fut élu , par  
» le Clergé , Evêque de Roschild. Il ac-  
» compagna Waldemar I dans toutes  
» ses expéditions , fut Généralissime de  
» ses Armées , son premier Ministre , &  
» la terreur des Ennemis de sa patrie.  
» Il fit la guerre à des Peuples idolâtres ,  
» qu'il réduisit par ses victoires , qu'il  
» convertit par ses prédications. Le  
» Pape récompensa son zele apostoli-

SUITE DU DANEMARCK 133

» que , & Wäldemar ses travaux mili-  
 » taires. Absalon réunit à l'Evêché de  
 » Roschid celui de Lunden , & la Pri-  
 » matie du Danemarck. Cet Homme  
 » célèbre fut l'exemple du Clergé par la  
 » régularité de ses mœurs , l'Apôtre de  
 » la Religion , par son zele pour la pro-  
 » pagation de la Foi , l'appui de son  
 » Roi , par son expérience dans la  
 » guerre , le défenseur de son Peuple ,  
 » par sa valeur.

» André Suonis , petit-Neveu de ce  
 » Prélat , Chancelier de Danemarck ,  
 » & Archevêque de Lunden , se signala ,  
 » comme son Prédécesseur , par des  
 » exploits belliqueux. Il soumit les Hä-  
 » bitans d'Esthonie qui s'étoient révol-  
 » tés ; & rendit Ladiflas , Souverain  
 » de la Prusse , Tributaire des Danois.  
 » Un autre Archevêque de Lunden &  
 » plusieurs de ses Successeurs porterent  
 » aussi les armes ; mais ils ne s'en servi-  
 » rent le plus souvent , que pour sou-  
 » tenir leur indépendance , & soulever  
 » les Peuples contre leurs Souverains.

» Lorsque ce pays eut adopté la Ré-  
 » formation , le Roi aliéna la portion  
 » des dîmes qui appartenoient à l'Eglise ,  
 » en faveur de ceux qui voulurent l'a-

174 SUITE DU DANEMARCK.

» cheter , & leur donna en même tems  
» le droit de nommer aux cures vacan-  
» tes. Ce Prince se réferva la collation  
» de presque toutes celles de la Nor-  
» vege ; & dans ses autres Etats , c'est  
» encore lui qui confere le plus grand  
» nombre des Bénéfices. Les autres sont  
» à la disposition des Seigneurs des  
» terres où se trouvent les Paroisses ,  
» ou bien de ceux qui ont acquis sépa-  
» rément le droit de Patronage.

» Dès qu'une Cure vient à vaquer ,  
» si elle est à la nomination du Roi ,  
» l'Evêque du Diocèse en donne avis à  
» la Cour , & indique les Personnes  
» qui se présentent pour l'occuper. Le  
» Secrétaire d'Etat , qui a ce départe-  
» ment , met leurs noms sous les yeux  
» du Souverain , qui choisit celui qu'il  
» juge le plus digne. C'est pour les con-  
» noître plus sûrement , que les Profes-  
» seurs en Théologie doivent envoyer ,  
» chaque année , à la Chancellerie , un  
» rapport de la maniere dont se con-  
» duisent les Etudians de Copenhague.  
» Les Evêques en usent de même à l'é-  
» gard de ceux qui sont dans leurs  
» Diocèses.

» Après la nomination , l'Arch-

SUITE DU DANEMARCK. 135

» Prêtre , dans le District duquel la Cure :  
» est placée , fait prêcher le nouveau  
» Pasteur en présence de ses Paroissiens ,  
» qui tous sont autorisés à proposer  
» contre lui des sujets de récusation ,  
» s'ils les croient de nature à pouvoir  
» être prouvés en justice. Sur la com-  
» munication qu'on en fait à l'Evêque ,  
» l'affaire est portée devant Sa Majesté ,  
» & de là à la Jurisdiction ordinaire , si  
» le conflit est entre les Paroissiens & le  
» Patron. Si au contraire le Candidat est  
» approuvé par le Troupeau , il n'a  
» plus qu'à se présenter à l'Evêque qui  
» l'examine , & s'il le trouve capable ,  
» lui confere les Ordres sacrés.

» Les revenus des Ecclésiastiques :  
» sont proportionnés au rang que les  
» loix leur donnent dans l'Etat. Les  
» Evêques & les Pasteurs les tirent  
» principalement du produit des dîmes :  
» qui se divisent en trois parties , celles  
» du Roi , celles de l'Eglise , celles des  
» Prêtres ; & c'est sur la première ,  
» qu'est assignée la part des Evêques.  
» Les Curés reçoivent encore , à cer-  
» taines fêtes de l'année , des offrandes ;  
» qui , dans les Villes sur-tout , font  
» la principale partie de leurs revenus.

136 SUITE DU DANEMARCK.

» Les mariages & les baptêmes sont  
» une autre branche du profit clérical,  
» sans compter les Oraisons Funebres,  
» dont le produit n'est cependant plus  
» si considérable ; car on commence à  
» sentir le ridicule d'un panégyrique  
» acheté, & l'indécence de ces adula-  
» tions funéraires, dans un lieu unique-  
» ment consacré à la décence & à la  
» vérité. La Loi assigne aux Veuves des  
» Curés, la huitieme partie du revenu  
» dont jouissoient leurs Maris. Le Cler-  
» gé de chaque Diocèse a de plus établi  
» une caisse, d'où elles tirent encore  
» une rente proportionnée à l'argent  
» que le Défunt y avoit mis pendant sa  
» sa vie.

» Les progrès de la Réformation  
» ayant opéré la destruction des Cha-  
» pitres, il ne resta plus dans chaque  
» Cathédrale, que cinq ou six Pré-  
» bendes, dont les fonds furent assignés  
» aux Evêques, aux Prévôts, aux  
» Prédicateurs, &, dans quelques en-  
» droits, aux Médecins mêmes de la  
» Province. Considérés comme Cha-  
» noines, ces derniers assistent aux As-  
» semblées capitulaires, & tiennent,  
» sous la direction du Bailli, des especes

SUITE DU DANEMARCK. 137  
» de consistoires , où ils décident des  
» affaires matrimoniales , qui , ancien-  
» nement , étoient soumises à la Jurisdic-  
» tion de l'Evêque ».

Je suis , &c.

*A Copenhague, ce 10. Juillet 1756.*



## LETTRE CCLXIV.

*SUITE DU DANEMARCK.*

**J'**AI interrompu la description de Copenhague, pour vous faire part des observations de M. de la Beaumelle ; je reviens au quartier de Christianbourg, où se trouve le Magasin des Vivres, l'Hôtel des Postes & la Bourse. Cette dernière est un bâtiment gothique, long de quatre cens pieds, sur environ soixante & dix de largeur. Le rez-de-chaussée est destiné à l'emballage des marchandises ; & cette disposition est d'autant plus commode, qu'aux deux côtés de l'édifice, sont deux canaux, qui donnent la plus grande facilité pour l'expédition des caisses & des balots. Au premier étage, dans la partie du Nord, est la place où s'assemblent les Négocians. Au centre, sont des Boutiques de Libraires ; & du côté du Midi, la Banque Royale, & le magasin où l'on dépose les draps, les étoffes qui se fabriquent dans la Capitale.

SUITE DU DANEMARCK. 139

Ce fut en 1736 , que le Roi accorda un octroi pour l'établissement d'une Banque à Copenhague. Ce Prince donna cours , dans toutes ses recettes , aux billets qu'il créa , sans obliger personne à les recevoir. On ouvrit une souscription de mille actions à cinq cens écus , qui fut remplie sur le champ ; & dès l'année suivante , la Banque commença ses opérations. Elle escompta les Lettres-de-change des Négocians accrédités , prêta à quatre pour cent sur les meilleurs effets , & parvint à réduire à ce taux , l'intérêt de l'argent dans toute l'étendue du Royaume. Le Dividende de cette Compagnie a été depuis neuf , jusqu'à douze pour cent de bénéfice ; aussi les actions font-elles montées , depuis cinq cens , jusqu'à douze cens écus.

Cette Banque , qu'on peut regarder commel'ame & le ressort du commerce de ce pays , est régie par dix Directeurs , dont trois doivent être tirés de la Noblesse , deux Jurisconsultes , & cinq Négocians. Ils font alternativement remplacés , les Nobles , de deux en deux ans ; les autres , toutes les années. On convoque annuellement , le 11 Mars , une Assemblée générale des

140 SUITE DU DANEMARCK.

Intéressés ; où l'on rend compte des profits , des pertes , & de l'état de la Banque. On nomme cinq Marchands pour les vérifier ; & deux d'entr'eux sont chargés d'examiner , chaque semaine , l'état de la Caisse.

Dans le quartier de Rosenbourg , ainsi appellé du nom d'un ancien Palais des Rois de Danemarck , se trouve l'Eglise de la Trinité , fondée pour l'usage des Etudians , & depuis érigée en Paroisse. On l'appelle l'Eglise Ronde , à cause de la forme de sa Tour , qui passe pour un chef-d'œuvre de l'invention du fameux Astronome Logomontan. Elle est plate par le haut , & entourée d'un grillage de fer. On y va par un escalier fait en forme d'escargot , travaillé avec tant de solidité , & disposé si commodément , qu'on peut monter & descendre à cheval & en voiture : Pierre le Grand en fit l'essai en 1716. Cette tour est destinée pour l'Astronomie , dont les instrumens réduits en cendres lors du fameux incendie , furent remplacés par le feu Roi. De tout ce qui périt alors , ce qu'on regrette le plus , est la magnifique Bibliotheque de l'Université , pla-

SUITE DU DANEMARCK. 145

cée au - dessus de la voûte de cette Eglise. Un nombre considérable de livres rares & de manuscrits précieux furent consumés par les flammes. On vient d'y former une nouvelle collection , remplie de morceaux curieux sur l'histoire du Nord.

Le château royal de Rosenbourg est un bâtiment demi-gothique , peu étendu , & entouré d'un fossé. Il a son Commandement particulier , & est gardé par la Garnison de la Ville , qui se relève journellement. Le jardin est spacieux , & sert de promenade publique. Dans une grande salle , qui comprend toute la longueur du Château , on conserve cinq tableaux peints en huile , par le fameux peintre Danois Henri Krogh. On y fait voir douze excellentes pieces de tapisserie , représentant les actions de Christian V , & trois lions d'argent , de grandeur naturelle , que l'on place auprès du Trône le jour du Sacre des Rois de Danemarck. Dans deux cabinets qui sont à côté de cette salle , se trouvent les anciens & nouveaux ornemens Royaux , ainsi que d'autres meubles garnis de pierreries , & particulièrement le service de table

142 SUITE DU DANEMARCK.

d'or massif. Un troisieme cabinet renferme une collection de vases précieux, & un tableau représentant la forme de toutes les Couronnes des Puissances de l'Europe.

Le quartier d'Est comprend l'Eglise de Saint-Nicolas, la plus grande après celle de Notre - Dame , & une des mieux décorées de la ville. Le Commissariat général est un vaste édifice , où l'Amirauté convoque ses Assemblées. Près de là se trouvent tous les matériaux nécessaires pour l'équipement des navires. L'Arsenal de la Marine , un des plus grands de l'Europe , est le lieu où se tient la Flotte Royale. Le Commissariat regle tout ce qui a rapport , soit à la construction , soit à l'entretien des vaisseaux ; & le College de l'Amirauté connoît en dernier ressort, des jugemens rendus par la Sous-Amirauté , dans tous les différends, tant au Civil qu'au Criminel.

Les Législateurs de la Marine Danoise , chargés de combiner les intérêts de la navigation & du commerce , y ont apporté toutes les modifications qu'exige la liberté de ces deux objets importants. Ils ont , pour ainsi dire ,

SUITE DU DANEMARCK. 143

armé de leur autorité les Capitaines des navires marchands, en leur permettant de laisser dans les plages éloignées les Matelots séditieux ; & par une suite de ce même principe , ils ont voulu que ceux qui abandonneroient un vaisseau dans un cas de naufrage , ou lorsqu'il seroit attaqué par des Pirates , fussent punis de mort. Ils ont condamné à la même peine , les Pilotes qui , par leur impéritie , seroient cause de la perte du bâtiment , en cas qu'ils ne fussent pas assez riches pour réparer le dommage. Ils ont étendu leur police jusques sur les amusemens même des Officiers , en leur défendant de jouer quand ils sont en mer ; & ont expressément ordonné tout ce que l'ordre & l'avantage de la navigation peuvent exiger. Il y a même des cas , où subordonnant l'intérêt des Matelots à celui du Commerce , on a dispensé le Capitaine d'observer rigoureusement les conventions faites avec eux : tel que celui , par exemple , où le profit des Marchands demande que le Capitaine dirige sa route autrement qu'il n'en est convenu avec les Matelots. Alors il est autorisé à se rendre dans le

144 SUITE DU DANEMARCK.

port, où il a lieu de croire qu'il tirera le plus d'avantage; & s'il manque d'argent dans sa route, il peut vendre les effets qui lui sont confiés jusqu'à la concurrence de ses besoins, sauf à en tenir compte sur le fret.

Ces exemples peuvent suffire, pour développer, sur ce point, l'esprit des loix de la Marine Danoise. Il n'y a ni moins d'équité, ni moins de sagesse, dans celles qui statuent, que le tort causé à quelques marchandises pour la conservation du navire, doit être réparti sur toute la charge du vaisseau, sur le vaisseau même, si c'est pour sa conservation qu'elles ont souffert. Lorsque deux bâtimens se heurtent, sans qu'il y ait de la faute de ceux qui les conduisent, le dommage doit être supporté par égales portions.

On ne connoît plus cette coutume barbare, qui confisquoit les débris d'un naufrage au profit de celui qui avoit la juridiction des côtes; le droit de propriété n'est plus anéanti par un malheur qui auroit dû le rendre encore plus respectable. La loi veut que tous les effets du navire qui a péri, soient recueillis & mis sous bonne garde, pour les restituer

SUITE DU DANEMARCK. 145.

restituer au Propriétaire , s'il se présente dans l'an & jour ; s'il ne paroît pas , on préleve les frais ; & le reste se partage entre le Roi & ceux qui ont sauvé les effets naufragés. La peine de mort est décernée contre quiconque oseroit se les approprier. Les Habitans des lieux voisins doivent être solidairement responsables des déprédations qui se feroient à cet égard , & dont on ne pourroit découvrir les Auteurs.

Les périls inséparables des voyages sur mer , ont rendu les Assurances nécessaires au Commerce. Le prix se paie d'abord après la signature du contrat ; & si le bâtiment vient à être submergé , on peut exiger la somme dans le cours de trois mois après la présentation des preuves qui certifient ce malheur. Au défaut de preuves par écrit , un vaisseau qui a fait voile pour quelque port de l'Europe , est censé avoir péri , si pendant une année on n'a point de ses nouvelles ; & au bout de deux ans , s'il est sorti de l'Europe.

Il arrive encore , que les Navigateurs sont quelquefois obligés d'emprunter de l'argent dans des pays éloignés , où ils n'ont ni crédit , ni marchandises pour

146 SUITE DU DANEMARCK.

s'en procurer. Il leur est alors permis d'hypothéquer leur navire ; bien entendu que si le bâtiment vient à périr, le Prêteur n'a plus d'action pour le recouvrement de sa dette.

Si plusieurs vaisseaux s'engagent à naviguer ensemble , pour se garantir d'un Ennemi commun , il ne leur est plus permis de se séparer , sous peine de supporter tout le dommage que pourroient essuyer les Affociés. Dans leur réunion , s'ils font quelque capture , le profit se distribue également entr'eux. Un vaisseau même de la Nation , repris sur l'Ennemi , leur devient propre , pourvu qu'il ait été vingt-quatre heures en sa possession ; sinon la prise se partage entre le précédent Propriétaire , & celui qui a recouvré le navire.

Le Code de la Marine Militaire a pour objet tout ce qui concerne les vaisseaux dès qu'ils sont en mer , & détermine dans le plus grand détail , les droits & les pouvoirs de l'Amirauté , les devoirs de chaque Officier , & les obligations de toutes les Personnes qui appartiennent à la flotte. La forme de la procédure criminelle y est réglée

SUITE DU DANEMARCK. 147

pour tous les délits ; mais le Législateur ne se montre pas moins attentif à récompenser l'activité & la bravoure , qu'à punir la lâcheté & la négligence.

En tems de paix , la Flotte Royale est composée de vingt-huit vaisseaux de ligne , de seize frégates , & de cinq brûlots. L'Etat a toujours à son service huit cens Charpentiers , quatre cens Canonniers , & trois ou quatre mille Matelots payés pendant toute l'année. En tems de guerre , les Danois peuvent encore équiper vingt - quatre gros bâtimens ; parce que la Norvege ne manque jamais de matériaux nécessaires pour leur construction , & qu'on trouve toujours , en Danemarck , des provisions & des Matelors.

Le château de Charlottenbourg occupe la partie orientale du quartier Sainte-Anne dans la Ville-Neuve. C'est un édifice passablement grand , régulier & commode , bâti en 1672 , pour la Reine Charlotte-Emilie , dont il a pris & gardé le nom. Aujourd'hui l'Académie de Peinture , d'Architecture & de Sculpture y tient ses séances. On y a également établi un Cabinet d'Histoire Naturelle & d'Economie , auquel sont

## 148 SUITE DU DANEMARCK;

attachées deux Chaires de Professeurs, relatives aux deux parties qui le composent. La situation de ce château est agréable & riante. La façade principale donne sur la Place Royale, où l'on voit en plomb doré, la statue équestre & colossale de Christian V terrassant un monstre à trois têtes, érigée en 1688, par Abraham l'Amoureux. Les autres édifices, qui ornent ce même emplacement, sont la Fonderie, le Corps de Garde, la Comédie Danoise, &c.

Une autre place digne de remarque, est celle où la colonne du traître Uhlefeld éternise son nom, son crime & son déshonneur. Cet homme, que ses talents pouvoient rendre utile à sa patrie, & à son Maître, leur causa encore plus de mal par son ambition, ses inquiétudes, son orgueil & ses perfidies. Elevé aux premières dignités du Danemarck, il voulut opprimer ce Royaume, & fut obligé de chercher un asyle en Suede, où il devint premier Ministre. Des complots, qu'on l'accusa de former contre cette Puissance en faveur de son Souverain, avec lequel il desiroit de rentrer en grace, le firent emprisonner à Malmoë. Il échappa

SUITE DU DANEMARCK. 149

à la vigilance de ses Gardes , & revint à Copenhague , où Frédéric III lui accorda son pardon , & le rétablit dans ses biens. Cet homme inquiet & intrigant ; méditant toujours la perte de son Bienfaiteur , fit proposer à l'Electeur de Brandebourg , de s'emparer de la Couronne de Danemarck , & l'assura d'un Parti puissant dont il étoit le Chef. L'Electeur instruisit le Roi des noirs desseins de ce Sujet rebelle ; & Uhlefeld , qui s'étoit enfui , fut condamné à être écartelé. Le jugement s'exécuta dans cette place même , sur une statue de cire qui le représentoit. L'image de ses crimes & de sa condamnation poursuivoit ce Factieux. Il se déguisa & se rendit à Basle avec ses trois fils , qu'il faisoit passer pour des Gentilshommes Hollandois , dont il étoit le Gouverneur ; mais ayant été reconnu , & ne se croyant plus en sûreté , il se jeta dans une petite barque sur le Rhin , où la rigueur du froid le fit mourir.

Le quartier de Friedricstad a aussi sa place environnée de palais , & décorée de la statue de Frédéric V , actuellement régnant. L'Église qui porte le nom

150 SUITE DU DANEMARCK.

dele de celle de Saint Pierre de Rome ; & élevée à la gloire de la Maison d'Oldenbourg , qui occupe aujourd'hui le Trône de Danemarck.

Le Jardin de Botanique appartient à ce même quartier. Le Roi , dont les vertus lui ont mérité l'amour de ses Sujets , & les respects de l'Europe ; qui tout environné des défords & des ravages de la guerre , a sçu en garantir ses États , & y faire fleurir les arts de la paix , a établi ce Jardin dans sa Capitale ; & voulant rendre l'étude de la Botanique plus utile & plus populaire , a ordonné qu'on fît une collection de toutes les plantes indigènes , qui croissent dans les pays de sa domination ; c'est-à-dire , dans cette partie du Nord qui s'étend depuis l'Elbe jusqu'au cercle polaire. Si l'on aime à connoître les figures , les habillemens , les loix & les mœurs des Hommes qui habitent d'autres régions que la nôtre , les arbres , les fruits , les fleurs des climats étrangers , offerts à nos regards , peuvent causer un égal plaisir. Un Recueil gravé présentera , dans ce dernier genre , le spectacle le plus intéressant. Toutes ces plantes , dont le nombre est déjà de plus

**SUITE DU DANEMARCK. 151**  
de six cens , sont dessinées sur les lieux,  
& travaillées avec la dernière exacti-  
tude. On en donnera une description  
écrite en langue Danoise , Allemande  
& Latine , pour rendre ce Recueil utile  
à toutes les Nations. Les gravures sont  
séparées du texte , pour la commodité  
de ceux qui ne veulent pas faire la dé-  
pense de tout l'Ouvrage.

Non loin de la maison Botanique ;  
est l'Académie Royale des Cadets. Cette  
jeune Noblesse y est logée , éclairée ,  
chauffée , habillée , & reçoit encore par  
mois , une somme fixe pour sa nour-  
riture , indépendamment des Maîtres  
payés pour son instruction , & des  
Officiers pour veiller sur sa conduite.  
Les Cadets destinés pour la Marine ,  
prennent leurs leçons dans le même  
Hôtel , mais n'y logent pas. Ces deux  
Compagnies sont une espece de pépi-  
niere , où l'on trouve des Sujets pour  
le service de terre & de mer.

La partie de Copenhague appelée  
le Port Christian , offre la plus belle  
Eglise de la Ville , sur laquelle on peut  
monter extérieurement jusqu'à la poin-  
te de la tour , dont la forme est pyrami-  
dale. La grande Maison de Force con-

152 SUITE DU DANEMARCK.

tient au-delà de six cens Personnes des deux sexes , & principalement des Femmes , qu'on oblige de filer de la laine pour l'habillement des Troupes. C'est dans ce même quartier qu'est la Rafinerie de sucre , l'Hôtel de la Compagnie des Indes , un emplacement pour le radoubement des vaisseaux , la Salpêtriere , & quelques Chantiers particuliers pour le service de la Marine.

Entre la Ville & le port Christian ; on voit au milieu de l'eau , sur une colonne élevée , une femme nue , à laquelle un cygne , qui lui met le bec dans la bouche , se tient fortement attaché. Cette statue de Léda , regardée , je ne sais pourquoy , comme le symbole de Copenhague , fut trouvée en 1611 près de Calmar en Suede , & transportée en Danemarck , pour être comme le Palladium de sa Capitale.

Cette Ville qui n'étoit , au onzieme siecle , qu'une habitation de Pêcheurs , devint , au treizieme , une place forte , au quinziesme , la Métropole du Royaume , & , après l'incendie qui la réduisit en cendres au commencement du dix-huitiesme , une grande & belle Cité. Par

SUITE DU DANEMARCK. 153

les sieges longs & opiniâtres qu'elle a soutenus sous Frédéric I, Christian III, & Frédéric III, on peut juger que l'art & la nature ont également contribué à la fortifier. Le Roi y a plusieurs Palais, & y fait sa demeure ordinaire. Frédéric III accorda aux Bourgeois les honneurs & les privileges des Nobles, en reconnoissance de leur défense vigoureuse contre les Suédois, & du pouvoir absolu qu'ils venoient de conférer à ce Monarque.

Les droits de la Noblesse, sont, en général, celui de chasse, de pêche & de patronage; le droit de faire des fidéicommiss, & de s'emparer des effets perdus dans ses terres, lorsque le Propriétaire ne se présente pas dans l'an & jour. Les Gentilshommes, lorsqu'il s'agit de leur vie ou de leur honneur, doivent être cités au Tribunal Suprême de la Cour; mais s'il n'est question que de dettes, c'est à la Justice provinciale à en prendre connoissance. Christian V, introduisit le premier la qualité de Comte & de Baron féodal. Les Nobles de cette classe peuvent établir des Majorats dans leur famille. Leurs testamens, pour être vables, n'ont pas

154 SUITE DU DANEMARCK.

besoin de la confirmation du Souverain ; & leur demeure principale est exempte de contribution. Les Baronies & les Comtés ne peuvent point être hypothéqués pour dettes ; & leur Possesseur actuel ne sauroit les aliéner sans le consentement de l'Héritier présomptif , & l'aveu du Roi. La confiscation n'a lieu , à l'égard de ces possessions , que pour crime de leze-Majesté ; & en ce cas , elles retombent dans la ligne la plus prochaine. Les Comtes , en particulier , ont la propriété des mines & trésors trouvés dans leurs terres. Ils jouissent du droit de juridiction sur leurs Domestiques. Lorsqu'ils bâtissent des maisons à Copenhague , elles sont exemptes d'impôts , de logement de gens de guerre , & passent à l'Ainé , ainsi que le Comté. La Chancellerie donne aux Barons le titre d'Illustres , aux Comtes , de très-Illustres.

« Avant Frédéric III , me disoit la  
» Beaumelle , les Payfans étoient pres-  
» que tous Serfs en Danemarck. Ce  
» Prince , sensible à la gloire de com-  
» mander à des Hommes libres , réso-  
» lut d'abolir la servitude. Dans cette  
» vue , il rendit , en 1702 , une Ordon-

SUITE DU DANEMARCK. 155

» donnance , par laquelle il statua qu'il  
 » n'y auroit plus d'Hommes attachés à  
 » la glebe ; mais avant que de faire ce  
 » changement , il crut devoir prendre  
 » des précautions , pour empêcher que  
 » les Payfans , séduits par leur nou-  
 » velle liberté , n'abandonnassent les  
 » campagnes. Ce fut autant pour les re-  
 » tenir dans la dépendance de leurs  
 » Seigneurs , que pour augmenter les  
 » forces du Royaume , qu'il institua  
 » une Milice nationale. Il fut statué que  
 » tous les Garçons qui naîtroient dans  
 » une terre , feroient enregistrés dans  
 » les rôles de la Milice , depuis l'âge de  
 » quatorze ans , jusqu'à celui de trente-  
 » cinq , & ne pourroient plus quitter  
 » leur demeure , où le service militaire  
 » les retient. C'étoit attacher de nou-  
 » veau le Payfan à la culture des terres ;  
 » mais par des motifs qui devoient lui  
 » paroître plus nobles , & tourneroient,  
 » en même tems au profit de l'Etat.

» Le Seigneur est le maître de donner ,  
 » pour soldat , celui de ses Sujets qu'il  
 » juge à propos , de le reprendre en-  
 » suite , pour lui en substituer un autre  
 » dont il n'est pas content ; d'enrôler  
 » dans les Troupes du Roi , un Payfan

156 SUITE DU DANEMARCK.

» qui, après avoir fini ses années de ser-  
» vice, ne voudroit pas prendre une  
» ferme de lui, & de faire servir jus-  
» qu'à l'âge de quarante-cinq ans, celui  
» qui, pour sa négligence, auroit été  
» renvoyé de sa Ferme.

» N' imaginez pas cependant, que les  
» loix aient absolument livré ces Mal-  
» heureux à la discrétion de leur Sei-  
» gneur. Il y a des Baillis dans chaque  
» Province, dont une des principales  
» fonctions est d'empêcher toute op-  
» pression. Un Payfan qui se croit lésé,  
» a droit de s'adresser à eux; & s'ils ne  
» croient pas pouvoir leur faire rendre  
» justice, ils lui donnent un Avocat qui  
» le défend gratuitement devant tous  
» les Tribunaux, où il n'est sujet d'ail-  
» leurs à aucuns frais. Ces Officiers sont  
» tellement enchainés par les loix, qu'ils  
» n'ont de pouvoir que par elles & pour  
» elles. Ils ne sont revêtus d'aucune au-  
» torité qui puisse donner lieu à des  
» décisions arbitraires, & ne peuvent  
» fermer l'accès au Trône, ni même  
» écarter des Cours supérieurs, ceux  
» qui auroient des griefs à proposer  
» contre leur administration: ce qui  
» rend le gouvernement des campagnes

SUITE DU DANEMARCK. 157

» aussi doux , aussi modéré , que celui  
» des Villes. Dans toute l'étendue de la  
» législation Danoise , vous trouverez  
» toujours cette équité , cette modéra-  
» tion , ces égards pour les Petits , ces  
» attentions pour les Citoyens , cette  
» protection enfin qu'un Souverain doit  
» à tous ses Sujets , & dont les Rois de  
» Danemarck paroissent avoir été le  
» plus pénétrés.

» Ce n'est que par le ministère de la  
» Justice , que le Seigneur peut faire  
» infliger quelque peine à son Payfan ;  
» & celui-ci a droit d'appeller à la  
» Cour suprême , de toutes les Sen-  
» tences rendues contre lui. Remarquez  
» encore que le Seigneur est responsa-  
» ble au Souverain de son Vassal ; ce  
» qui empêche tout à la fois les vexa-  
» tions des Collecteurs , souvent avides  
» d'exécutions , & force le Seigneur , à  
» moins qu'il ne s'aveugle sur ses inté-  
» rêts , à ménager des Sujets , qui , en  
» abandonnant ses terres , lui cause-  
» roient autant de tort que d'embarras.

» Un Laboureur propriétaire , qui  
» laisse détériorer son terrain , peut en  
» être dépossédé ; & dans ce cas , sa  
» possession est offerte à ses plus proches

158 SUITE DU DANEMARCK.

» Parens, à charge d'en payer la valeur.  
» Si ces derniers la refusent, elle se  
» vend publiquement à l'enchere, où  
» le Seigneur a toujours le droit de  
» préférence. Ce qui reste du prix de  
» la vente, les dettes acquittées, ap-  
» partient & est restitué au Payfan ;  
» qui n'est plus, dès-lors, assujetti  
» qu'au quart des corvées.

» Si un Seigneur fait exploiter sa  
» terre par lui-même, ses Payfans doi-  
» vent la cultiver à leurs frais, par des  
» corvées à sa discrétion. Autrefois s'il  
» avoit besoin de quelque Domaine  
» appartenant à ses Vassaux, il pouvoit  
» le réunir au sien, en dédommageant  
» le Possesseur: mais ce privilege qui  
» tendoit à diminuer le nombre des  
» Colons, & à augmenter leur travail,  
» a été sagement aboli.

» Tout Marchand en détail doit écri-  
» re sur ses livres, & sur celui des Gens  
» de la campagne, ce qu'il leur fournit  
» pendant l'année; & il n'a plus d'action  
» contr'eux, s'il laisse passer un an sans  
» arrêter le compte qu'ils ont ensemble.  
» La même police a lieu entre le Sei-  
» gneur & le Vassal: le premier n'a  
» d'action contre l'autre, qu'autant

SUITE DU DANEMARCK. 4159

» qu'il établit juridiquement , chaque  
» année , les sommes dont celui-ci  
» demeure redevable ; & le Règlement  
» de compte est également fondé sur  
» leurs livres respectifs.

» De cet état des Payfans du Dane-  
» marck , il résulte que les Troupes  
» réglées du Royaume ne sont presque  
» composées que de Soldats étrangers.  
» Avant la révolution qui changea la  
» forme du Gouvernement , on n'avoit  
» eu recours à eux , que lorsque les  
» circonstances l'exigeoient : mais de-  
» puis ce tems , Frédéric III résolut  
» d'avoir toujours sur pied une armée  
» de vingt-quatre mille Hommes , tant  
» Cavaliers que Fantassins , & les prit ,  
» pour la plupart , parmi les Allemands.

» Cependant la Cavalerie étoit en-  
» core dispersée dans la campagne , aux  
» frais des Habitans , lorsque Frédéric V  
» monta sur le Trône. Ce Prince établit  
» douze quartiers qu'il forma de ses  
» propres Domaines , six en Séelande ,  
» un en Fionie , trois en Jutland , un  
» en Lalland , & un en Falster , qui  
» fournirent les Troupes de vivres &  
» de fourrages.

» La Cavalerie Danoise , qui passe

160 SUITE DU DANEMARCK.

» pour une des mieux montées de l'Eu-  
» rope , confifte en douze Régimens ,  
» & chaque Régiment en quatre esca-  
» drons , parmi lesquels on distingue  
» les Gardes du Corps & les Dragons.  
» En vertu d'un nouvel arrangement  
» fait depuis le regne de Frédéric IV ,  
» de ces douze Régimens , trois ont ac-  
» tuellement leurs quartiers en Sée-  
» lande , deux en Fionie , trois en Jut-  
» land , & quatre dans le Holstein.

» L'Infanterie est formée de seize  
» Régimens , dont deux sont destinés à  
» la garde du Roi. Chaque Régiment a  
» deux bataillons , & chaque bataillon  
» six compagnies composées de près de  
» cent hommes. Trois autres de ces Ré-  
» gimens sont employés au service de  
» l'Artillerie , l'un en Danemarck , l'au-  
» tre en Norvege , le troisieme dans le  
» Duché de Holstein. Le corps des In-  
» génieurs est divisé en trois parties ,  
» dont chacune comprend vingt Offi-  
» ciers de différentes classes. Je ne parle  
» pas de quelques Compagnies d'Inva-  
» lides , tant en Norvege qu'en Dane-  
» marck.

» Outre ces Troupes régulières ;  
» chaque Propriétaire d'une certaine

SUITE DU DANEMARCK. 161

» étendue de terrain, chaque Possesseur  
» d'une certaine quantité de froment,  
» est obligé de fournir un Homme pour  
» la Milice, un autre pour la Réserve;  
» & c'est la Milice qui compose les  
» Régimens nationaux. Ils ont des  
» habits uniformes; la Réserve n'en a  
» point, & n'est pas même appelée à  
» servir régulièrement; c'est seulement  
» une ressource préparée pour les be-  
» soins de l'Etat.

» Par la répartition réglée sur l'éten-  
» due des terres, le Danemarck four-  
» nit sept mille Hommes, le Holstein  
» deux mille, les Comtés d'Olden-  
» bourg & de Delmenhorst douze cens;  
» mais c'est la Norvege qui contribue  
» le plus à l'accroissement de l'Armée  
» nationale. A l'exception des côtes de  
» ce Royaume, réservées pour le ser-  
» vice de la flotte, excepté quelques  
» Bailliages, qui, par un privilege par-  
» ticulier, sont exempts de milice,  
» tout le reste du pays y est assujetti.  
» Chaque District donne un Soldat, ou  
» un Dragon avec le cheval, que les  
» Habitans sont obligés d'entretenir;  
» & après dix à douze ans de service,  
» on entre dans un corps de troupes

162 SUITE DU DANEMARCK.

» destiné à la défense des places. Cette  
» disposition procure au Roi cinq Ré-  
» gimens de Dragons , & deux Com-  
» pagnies de Vétérans.

» L'Infanterie consiste en treize Ré-  
» gimens , composés chacun de douze  
» cens Hommes , & en quatre Compa-  
» gnies pour la défense des Villes. Je  
» ne dois pas omettre une certaine es-  
» pece de Troupes légères , qui , par  
» leur adresse à courir les montagnes ,  
» par leur légèreté à franchir les glaces  
» avec leurs patins , font d'une très-  
» grande ressource dans le pays .

» La paye des Officiers de ces divers  
» Corps est à peu près la même que  
» celle de la Milice réglée ; mais le  
» Soldat n'en reçoit que lorsqu'il est  
» employé ; & il est payé alors comme  
» un Soldat ordinaire. Les appointe-  
» mens des Capitaines font de vingt  
» écus par mois dans l'Infanterie , & de  
» vingt-cinq pour la Cavalerie : mais  
» ce n'est pas en cela uniquement , que  
» consiste le revenu de leur Compagnie ;  
» ils peuvent encore dispenser du ser-  
» vice un certain nombre de Soldats  
» artisans , qui travaillant de leur mé-  
» tier , laissent le Capitaine jouir de

SUITE DU DANEMARCK. 163

» leur paie. Ce profit fournit en même  
» tems aux frais des recrues , pour les-  
» quelles l'Etat passe encore une cer-  
» taine somme. Au surplus , on a pris  
» ici , comme dans toutes les autres  
» parties du Gouvernement , les me-  
» sures les plus exactes , les plus sûres ,  
» les plus sages , pour empêcher l'Offi-  
» cier de voler le Roi , & d'abuser de  
» son autorité sur le Soldat.

» A mesure que les Hommes de re-  
» crue arrivent en Danemarck , on  
» les inscrit dans le premier bureau ; &  
» il n'en meurt aucun , dont le nom ne  
» se trouve sur le Registre mortuaire  
» de chaque Régiment. Outre les re-  
» vues des Commissaires , les Capitai-  
» nes font encore tenus de donner ,  
» tous les ans , un état de leur Com-  
» pagnie , vérifié par le Colonel ; en-  
» forte que , pour soupçonner la plus  
» légère malversation , il faudroit sup-  
» poser une intelligence aussi odieuse  
» que difficile.

» Suivant le dernier dénombrement  
» des Troupes de terre , on compte  
» environ dix mille Hommes , tant de  
» Cavalerie que de Dragons , & près  
» de soixante mille d'Infanterie. On les

164 SUITE DU DANEMARCK:

» tient continuellement en haleine , où  
» par de fréquens exercices , ou en  
» formant des camps qui les instruisent  
» de toutes les manœuvres de l'Art de  
» la Guerre. Les Troupes réglées sont  
» distribuées dans les diverses places  
» du Royaume , telles que Copenha-  
» gue ; où il y a communément huit  
» mille Hommes de garnison, Cronen-  
» bourg , Corsoër , Nybourg , Fridé-  
» ricia , Flastrand , dans le Danemarck ;  
» Rendsbourg ; Gottorff ; Friderich-  
» forth , Glückstad , &c , dans les Du-  
» chés de Sleswig & de Holstein ;  
» Oldenbourg & Apen , dans le Comté  
» d'Oldenbourg. La Norvege a aussi  
» ses Villes fortes & ses garnisons. A  
» l'égard des Troupes nationales , on  
» les exerce tous les Dimanches après  
» le Service Divin ; & deux fois par  
» an , on les assemble pour les évolu-  
» tions militaires ; ce qui prépare de  
» bons Soldats à l'Armée , comme l'E-  
» cole des Cadets lui assure d'excellens  
» Officiers.

» Le Département de la Guerre est  
» régi par un Conseil , auquel préside  
» un Officier Général , qui , dès qu'il

SUITE DU DANEMARCK. 165

» arrive à cette place (1), doit renon-  
» cer au commandement de tout Corps  
» particulier , pour éviter jusqu'au  
» soupçon de partialité. C'est à lui que  
» s'adressent les mémoires concernant  
» le militaire , l'avancement des Offi-  
» ciers , l'administration de la justice  
» parmi les Troupes , & le maintien de  
» la discipline de l'Armée. Il en fait le  
» rapport au Roi , & notifie les inten-  
» tions & la volonté du Monarque. Ce  
» qui regarde le paiement des Gens de  
» guerre , leur habillement , l'approvi-  
» sionnement des magasins , la construc-  
» tion ou la réparation des places for-  
» tes , est du ressort d'un département  
» particulier , composé de six per-

---

(1) Cette même place a , de nos jours , été occupée par un Général François \* , destiné à présider aussi sur le Militaire de sa Nation. Qui dans l'Europe n'a pas entendu parler de ses vertus ? A la tête des Armées , c'est un Héros ; dans les revers , c'est un Sage ; dans la prospérité , c'est un philosophe ; dans la religion , c'est un exemple ; dans le commerce de la vie , c'est un Ami ; dans le ministère , c'est un Citoyen.

---

\* Le Comte de Saint-Germain , mort à Paris en 1778 , retiré du Ministère.

166 SUITE DU DANEMARCK.

» sonnes , où le Ministre prend séance.  
» C'est ce qu'on appelle le Commis-  
» sariat général de la guerre.

» Chaque Régiment est habillé de  
» neuf tous les trois ans ; & c'est au  
» Colonel qu'on fait remettre le drap  
» nécessaire , qui se fabrique , pour cet  
» effet , dans le Royaume : l'Etat entre-  
» tient une Manufacture qui fournit  
» toute l'Armée. Le Roi paie le prix  
» de la fourniture & la façon de cha-  
» que habit. A l'égard des chemises , des  
» bas , des souliers , des chapeaux ; c'est  
» le Capitaine , qui en reçoit la valeur ,  
» & les livre au Soldat.

» Les Régimens ont leurs Quartiers-  
» Maîtres , qu'on peut regarder pro-  
» prement comme leurs Hommes d'af-  
» faires. Ce sont eux qui retirent du  
» Commissariat ou des Caissiers établis  
» dans les Provinces , les assignations  
» destinées au paiement des Troupes ;  
» & comme les Officiers ne reçoivent ,  
» tous les mois , qu'une partie de leur  
» paie , le reste par trimestre , le Quar-  
» tier - Maître leur fait des avances.  
» S'ils gagnent sur les fournitures ,  
» c'est de l'aveu du Roi même , qui

SUITE DU DANEMARCK. 167

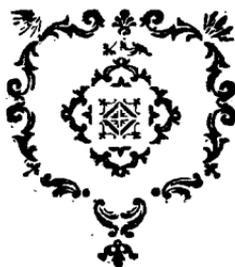
» approuve le petit avantage qu'ils en  
» retirent.

» Les Personnes qui composent  
» l'Armée , ne relevent que de la ju-  
» risdiction militaire ; & si l'on a  
» quelque action à exercer contre les  
» Officiers & les Soldats , c'est devant  
» un Conseil de Guerre qu'il faut se  
» pourvoir. Ce Tribunal est formé de  
» treize Juges , pris dans toutes les  
» classes du Régiment, depuis le Co-  
» lonel qui y préside , sur-tout lorsqu'il  
» s'agit de la vie ou de l'honneur de  
» l'Accusé , jusqu'aux Soldats , en ob-  
» servant néanmoins , que l'Inférieur  
» ne juge jamais son Supérieur. Les  
» Officiers entrent dans ce Conseil  
» tour à tour , & y siègent tant que  
» dure la même cause. On y prend la  
» premiere connoissance des matieres  
» civiles & criminelles. L'Auditeur ,  
» qui est un homme de loi , dirige la  
» procédure , recueille les voix , &  
» dresse la Sentence, S'il s'agit d'une  
» peine capitale & infamante , les  
» conclusions se portent au Ministre  
» de la Guerre, qui en fait le rapport  
» au Roi même. Dans les matieres  
» civiles , s'il y a appel de la Sen-

168 SUITE DU DANEMARCK,  
» tence, le Monarque nomme un Con-  
» seil extraordinaire, composé en par-  
» tie d'Officiers Généraux qui jugent  
» en dernier ressort ».

Je suis, &c.

*A Copenhague, ce 12 Juillet 1756.*



LETTRE

LETTRE CCLXV.

*SUITE DU DANEMARCK.*

**J'**AI compté douze Villes en parcourant la Séelande , & n'ai pris garde qu'aux plus remarquables. Roschild , anciennement la Capitale du Royaume , aujourd'hui la seconde de l'Isle , est située au fond du golphe qui porte son nom. On y a vu jusqu'à vingt-sept Eglises ou Monasteres très-bien bâtis ; la Cathédrale témoigne encore sa première magnificence.

La chute de cette Ville a été occasionnée par des incendies , par l'intolérance & la dureté de ses Evêques , par la proximité de Copenhague qui n'en est qu'à quatre milles , & enfin par la Réformation , qui força les Prêtres & les Moines à quitter le pays. Les Eglises qu'on trouve dans le voisinage , & qui étoient dans son enceinte , servent à découvrir son ancienne grandeur , & prouvent que ses rues s'étendoient jusqu'au bord de la mer. Les Rois de

170 SUITE DU DANEMARCK.

Danemarck , qui y étoient élus & couronnés , y faisoient leur résidence ; & l'on y voit encore les mausolées où reposent les cendres de ces Monarques. Ces tombeaux en marbre poli , & d'une architecture admirable , sont le plus bel ornement de la Cathédrale.

Vers la partie supérieure , on remarque ceux de Christian V & de la Reine son Epouse. L'Histoire nous peint le premier avec des couleurs qui sont chérir sa mémoire. Ce Prince , mort en 1699 , étoit d'un caractere affable , & aimoit à faire des Heureux. Son air , ses actions marquoient une ame douce & bienfaisante ; & jamais il n'abusa , durant le cours de son regne , du pouvoir absolu que la Nation avoit déferé à son Prédécesseur. Quoique modéré dans ses goûts , modeste dans ses habits , il représentoit avec dignité ; & l'éclat de sa Cour , annonçoit sa puissance. Au respect qu'il eut pour sa Religion , il joignit assez de tolérance , pour permettre aux Protestans François de bâtir une Eglise à Copenhague , & aux Catholiques , une Chapelle à Gluckstadt ; ce qui ne s'étoit encore vu dans aucun Royaume du Nord depuis la Réforma-

SUITE DU DANEMARCK. 171

tion. « C'est à la persuasion , disoit-il ,  
» à toucher l'esprit & les consciences ;  
» l'autorité les alarme ». L'amour en-  
flamma le cœur de ce Monarque pour  
la Fille d'un Homme du Peuple , à la-  
quelle Christian donna le titre de Com-  
tesse de Samfoë , en lui faisant présent  
de cette Isle , accompagné d'une forte  
pension.

A la droite de l'autel , est un caveau  
divisé en trois parties , qui renferme  
les tombeaux de Christian IV & de  
Frédéric III. Le premier aimoit la  
guerre ; & ce goût épuisa ses Etats  
d'hommes & d'argent. On lui reproche  
d'avoir donné sa confiance à un Mi-  
nistre qui rendit la fin de son regne ty-  
rannique. Le second ne perdit pas , dans  
les grands revers , l'estime que ses Peu-  
ples avoient conçue de sa prudence &  
de sa valeur. La Nation lui fit le sacri-  
fice volontaire de sa liberté ; & Frédé-  
ric se montra digne de regner sur des  
Sujets qui , pour le rendre plus puis-  
sant , consentirent à devenir ses Esclaves.

On voit , dans le même lieu , le  
tombeau de la fameuse Marguerite de  
Waldemar. Cette Princesse avoit , dit-  
on , fait élever dans cette Eglise un autel ,

172 SUITE DU DANEMARCK.

où étoient son image & celles des douze Apôtres en or massif, qu'un certain Eric, Prince de Poméranie, emporta en quittant le Danemarck.

Le Danois qui m'apprenoit cette anecdote, venoit de m'en dire une plus intéressante, dont il prétend que la preuve se conserve encore dans sa famille. C'est une Lettre de Christian V, qui peut servir de leçon aux Rois & à leurs Favoris. Ce Danois se disoit petit-Neveu du célèbre Griffenfeld, dont l'histoire présente le tableau de presque toutes les conditions de la vie & de la fortune des hommes. Ministre de Christian & Fils d'un Marchand de Vin de Copenhague, il porta d'abord le nom de Schumaker, comme son Pere, & ne tarda pas à se faire connoître par son génie heureux & son habileté dans les affaires. Bientôt il entra dans le Ministère; & Christian prit en lui une si grande confiance, qu'il ne trouva pas, dans son Royaume, de dignités assez éminentes, pour en revêtir son Favori. Il commença par changer son nom, lui donna des Lettres de Noblesse, l'honora du titre de Comte, & en fit, après lui, la première per-

SUITE DU DANEMARCK. 173

sonne de l'Etat. On peut dire que les rares qualités de ce Premier Ministre n'étoient point au-dessous de tant d'honneurs ; mais il se rendit indigne de la faveur de son Maître , en la faisant servir à son orgueil & à son avarice. Le Roi qui l'aimoit , lui écrivit à ce sujet une lettre admirable , qui peut passer pour le plus beau monument du regne de ce Monarque. Vous ne ferez peut-être pas fâchée d'en voir ici la traduction.

« J'ai voulu , dit ce Prince à Grif-  
» senfeld , vous faire savoir les senti-  
» mens de mon cœur , & vous écrire  
» ce qui me déplaît dans votre con-  
» duite. Je veux que les Généraux &  
» les Officiers maintenus dans leur  
» place , ne s'attachent à personne , &  
» ne dépendent que de moi ; que cha-  
» cun , en quelque charge qu'il se trou-  
» ve , en fasse lui-même les fonctions ;  
» & que nul ne se mêle de le gouverner ;  
» ce qui ne convient qu'à moi seul.  
» Ne vous croyez pas une trop grande  
» autorité ; ne vous faites pas rendre  
» des respects excessifs ; & ne m'ob-  
» jectez pas des difficultés sans fin , sur  
» des choses qui doivent être exécutées :

174 SUITE DU DANEMARCK.

» Prenez garde de ne rien ordonner en  
» ma présence , à quoi je n'aie consenti ;  
» quand je dis quelque chose , appuyez  
» mes pensées ; & ne me détournez pas  
» de mon sentiment , pour m'en faire  
» embrasser un autre.

» Je ne puis souffrir cette éloquence  
» & ces longs discours que vous af-  
» fectez , toutes les fois que vous  
» avez à me parler. Si je demande  
» votre avis , vous n'avez qu'à le  
» donner en peu de mots ; car les  
» grands raisonnemens sont directement  
» opposés à mon caractère ; & je n'aime  
» ni les contradictions , ni les longs  
» récits. Gardez-vous des flatteries ; &  
» considérez que tout ce qu'on fait à  
» votre égard , n'est pas pour l'amour  
» de vous , mais que Petits & Grands  
» n'ont en vue que leur intérêt.

» Ayez soin que personne ne se laisse  
» gagner par des présens ; vous savez  
» que , dès le commencement , je vous  
» l'ai témoigné comme une chose qui  
» me déplait. Je veux que les lettres ,  
» de quelque lieu qu'elles puissent venir ,  
» me soient d'abord rendues ; car il ne  
» convient pas que je sois le dernier  
» à être informé de mes affaires. Vous

SUITE DU DANEMARCK. 175

» ne faites pas bien de me recommander  
» toujours ceux qui vous appartiennent  
» ou qui dépendent de vous. Ne me  
» pressez pas , quand un article a été  
» une fois résolu.

» Il est aisé de voir , par toutes les  
» circonstances , qu'on ne fait pas grand  
» cas des affaires militaires , & que l'on  
» cherche tous les moyens de m'en  
» éloigner ; mais on n'y réussira pas ;  
» car je veux être où se trouvera mon  
» Armée , & où il s'agira des actions de  
» la plus grande conséquence.

» Enfin , vous voulez tout faire &  
» tout savoir ; de sorte qu'il paroît que  
» je n'ai que le nom , & vous au con-  
» traire , l'autorité & la gloire , puis-  
» qu'on vous recherche plus que moi-  
» même. J'emploie ceux à qui vous  
» voulez du bien ; mais vous ne pensez  
» pas à ceux qui me font chers , & ne  
» m'en faites pas souvenir. J'ai voulu  
» vous faire savoir tout cela ; puisqu'il  
» seroit chagrinant pour moi , de to-  
» lérer plus long-tems de tels procédés.  
» C'est pourquoi j'ai couché ceci par  
» écrit , me connoissant moi-même , &  
» sachant que je ne pourrois vous le  
» dire de vive voix , sans m'emporter :

Hiv

176 SUITE DU DANEMARCK.

» réglez-vous donc là dessus. Vous sa-  
» vez d'ailleurs que je prends grand  
» soin de votre avantage ; je vous le  
» témoignerai encore , & vous affec-  
» tionnerai comme auparavant. Faites,  
» au nom de Dieu , mes affaires ; je fe-  
» rai aussi les vôtres ».

Cette lettre , écrite de Rensbourg le  
21 Août 1675 , fit d'abord quelque  
impression sur l'esprit de Griffenfeld.  
On vit , en effet , quelque changement  
dans sa conduite ; mais les plaintes re-  
commencerent bientôt ; & le Roi se  
détermina enfin à lui faire son procès.  
Je n'entre point dans le détail des accu-  
sations intentées contre ce Ministre ; il  
suffit de dire, qu'après un long examen  
de son administration, on le condamna  
à perdre la tête. Le jour fut pris pour  
l'exécution ; on le mena au lieu du sup-  
plice , & lorsque le Bourreau eut le sa-  
bre levé, un Hérault cria à haute voix :  
« Pardon de par le Roi ». Dans la sur-  
prise où cette nouvelle si peu attendue  
jeta le Coupable, il s'écria : « le Sei-  
» gneur vous le pardonne : mon cœur  
» étoit content de mourir ; mais je  
» rends grâces à Dieu & au Roi ».

Son supplice fut changé en une pri-

SUITE DU DANEMARCK. 177.

fon perpétuelle. Il paya de vingt-trois ans de captivité , six années de faveur. Le Roi lui permit ensuite de se retirer dans sa famille. Quand un homme de fortune s'oublie , il y a un Proverbe Danois qui dit : « Mon fils , souvenez-vous de Griffenfeld ».

L'église de Roschild , célèbre par les tombeaux des Rois de Danemarck , est encore remarquable par quantité d'épigraphes de Gentilshommes , d'Ecclésiastiques & de plusieurs Savans , tels que Saxon le Grammairien , Nicolas Hemming , &c. Ce dernier , fils d'un Forgeron de l'isle de Laland , après avoir étudié sous Mélancton , dont il acquit l'estime & l'amitié , fut fait Ministre , puis Professeur à Copenhague , & ensuite Chanoine de Roschild. Il a laissé des opuscules théologiques imprimés à Genève , dont on fait beaucoup de cas chez les Calvinistes.

Le Palais Royal est joint à cette Eglise par le moyen d'une galerie couverte. De l'autre côté est l'ancien Gymnase , qui ne sert plus aujourd'hui que pour les Assemblées des Prévôts du Diocèse. Le nombre de ces Prévôts est de cent quarante-deux , auxquels il faut

178 SUITE DU DANEMARCK.

encore joindre un Inspecteur ; & leurs fonctions consistent à visiter , tous les ans , les Prédicateurs , les Marguilliers & les Maîtres d'Ecole de leur Prévôté.

Au même endroit , est l'Ecole de la Cathédrale , qui a six Professeurs , & nourrit quarante Etudians. Il y a de plus , dans cette même Ville , un Chapitre composé d'une Abbessé & de vingt-cinq Demoiselles , qui toutes doivent être d'une bonne & antique noblesse. Le Siege Episcopal , établi à la fin du dixieme siecle , est un des plus anciens du Royaume. Cette Eglise est encore célèbre par la tenue d'un Concile , & la Ville par un traité de paix.

Ce traité conclu en 1658 , portoit que le Danemarck céderoit à la Suede plusieurs pays dont on convint , & accorderoit aux vaisseaux Suédois le passage franc par le détroit du Sund. Les deux Rois eurent ensemble une entrevue , où ils se firent des protestations d'une amitié réciproque. Mais cette paix ne dura pas : le desir de la vengeance engagea le Roi de Danemarck à former une ligue contre la Suede ; & l'ambition fit reprendre , la même année , les armes à Charles-Gustave.

SUITE DU DANEMARCK. 179

Cronenbourg & Elſeneur ſont comme les clefs du Sund , & celles de la Séelande du côté de la Suede. Le premier eſt un fort important , dont Frédéric II jetta les fondemens. Tout l'édifice eſt bâti de grandes pierres de taille ; & c'eſt une des plus anciennes Maisons Royales du Danemarck. Le Sund n'a , auprès de ce Château , qu'environ un demi-mille de largeur. Les Suédois l'aſſiégerent en 1659 & s'en rendirent maîtres ; mais ils le reſtituerent à la paix.

Elſeneur , qu'on nomme auſſi Helſingor , eſt , après Copenhague , la Ville la plus belle , & ſur-tout la plus riche de la Séelande. Elle eſt fameuſe par le paſſage des Suédois & des Norvégiens qui viennent dans le Royaume , & principalement par le péage qu'acquittent les vaiſſeaux qui paſſent par le détroit. Toutes les Nations qui commercent ſur la Mer Baltique , y ont des Conſuls. La Ville n'a point de port , mais une bonne rade ; & le Bureau du Péage eſt une maiſon vaſte , bien bâtie , & ſituée de maniere , qu'on y peut diſtinguer & reconnoître tous les navires. On me fit voir l'Hôtellerie où logea la Reine Chriſtine , lorsqu'après ſon abdication elle vint en

Séelande avec peu de fuite , sous un habit d'homme , sans en donner avis au Roi Frédéric. Ce Monarque en fut averti, & feignit de l'ignorer. La Reine de Danemarck eut la curiosité de se rendre , à la faveur d'un déguisement , dans cette Hôtellerie , attirée par le spectacle singulier d'une Princesse encore jeune , qui renonçoit volontairement à son pays , au trône , & en quelque sorte , à la délicatesse de son sexe. Christine renvoya toutes ses Femmes, & ne retint à son service , que quatre Gentilshommes qui ignoroient ses desseins. On dit que quand elle fut arrivée à un petit ruisseau qui sépare les deux Royaumes , elle s'élança de son carrosse , & s'écria : « enfin me voici en » liberté & hors de mon pays , où j'es- » pere ne retourner jamais ».

Le commerce de la ville de Kioge , sise sur les bords de la Mer Baltique , est un foible reste de celui qu'elle y faisoit anciennement. On vantoit sur-tout ses ouvrages de laine ; & l'on prétend que les belles tapisseries , qui ornent le château de Rosenbourg , y ont été fabriquées ; mais ce n'est proprement qu'au regne de Christian VI , pere du

SUITE DU DANEMARCK. 181

Monarque vivant , que les Danois peuvent rapporter l'établissement de leurs Manufactures. Ce Prince sentant toute leur importance , jeta les semences de cette industrie , que l'on voit aller en augmentant sous son auguste Successeur. L'entreprise difficile de transporter des Arts étrangers chez une Nation où ils étoient presque inconnus , exigeoit une protection éclairée , & une main bienfaisante , toujours occupée à les ranimer. C'est dans ces vues que fut créé le Conseil de Commerce & d'Economie générale , chargé d'examiner & de rapporter au Roi , tous projets qui tendent à rendre ses Etats plus riches , & son Empire plus florissant.

Pour faciliter les opérations de ce Conseil , qui ne pouvoit entrer dans le détail infini des Manufactures naissantes , Christian établit une direction particuliere , & défendit aux Marchands , de tirer de l'Etranger les draps & les étoffes qu'elle pourroit fournir. L'objet principal de cette nouvelle institution , fut d'éclairer la conduite des Fabriquans , de leur donner des facilités pour le débit de leurs marchandises , & d'assurer l'exécution des ordres

## 182 SUITE DU DANEMARCK.

de Sa Majesté. En conséquence celui qui a fait une piece d'étoffe, & ne trouve pas à la vendre, peut, s'il a besoin d'argent, la porter dans un magasin soumis à la Direction, & emprunter les deux tiers de sa valeur. On lui donne cet argent sans intérêt; & le tiers restant lui est compté aussi-tôt que l'étoffe est vendue.

Si le Marchand ne veut ou ne peut pas payer le Fabriquant, il lui fait son billet, dans lequel il spécifie la qualité, le prix, l'aunage & le numéro de l'étoffe fabriquée. Le Magasin acquitte ce billet à la présentation, & accorde à l'Emprunteur un crédit de dix-huit mois, à raison de quatre pour cent d'intérêt. Si la Cour, les Provinces, les Compagnies Royales ont besoin d'une quantité de marchandises, le Magasin se charge de les commander, d'en faire la distribution entre les Ouvriers, & de les aider, par des secours successifs, à remplir cette commission.

Non-seulement les étoffes de laine & de soie, mais généralement tous les produits des Fabriques doivent être portés au Magasin, pour y être plombés & cachetés. Le Commis en tient un

SUITE DU DANEMARCK. 183

Registre exact, en prend un échantillon; & si l'on trouve dans quelque boutique, une piece qui ne soit pas inscrite dans le Magasin, elle est déclarée de contrebande. On compte à Copenhague plus de cent cinquante métiers dans les diverses Fabriques de draps, & environ cent quatre-vingt dans celles de soie. Les unes & les autres sont parvenues à fournir à toutes les demandes du Royaume; & si les prix en sont encore un peu haut, on ne sauroit disconvenir du moins de la beauté de l'ouvrage.

Depuis quelque tems, les Manufactures d'étoffes de laine ont fort augmenté; & aujourd'hui les serges, les bayettes, les étamines se font avec succès dans plusieurs Villes du Royaume. On y fabrique aussi des fusils pour l'armée, des ouvrages d'orfèvrerie, du savon, des pipes, du tabac, des chapeaux, de la pluche, du velours, &c. On y entretient des moulins pour les ustensiles de fer & de cuivre, des raffineries de sucre, d'alun, de vitriol, des Manufactures de papiers, de toiles peintes, de faïence & de porcelaine. Les villes de Randers en Jutland, & d'Odense en Fionie, se distinguent par

284 SUITE DU DANEMARCK.

leurs taneries , & envoient chez l'Etranger , des gants fort recherchés. La ville de Tonderis est célèbre par ses dentelles ; les toiles de Sleswig & d'Oldenbourg sont aussi très-renommées.

Pour achever d'exciter l'industrie & l'émulation de ses Sujets , Sa Majesté a interdit , en général , tout produit des Fabriques du dehors , qui auroit l'habillement & la parure pour objet , & a pris les mesures les plus efficaces , pour les remplacer par celles de la Nation. Elle a cédé , aux conditions les plus avantageuses , une Manufacture de soie qui lui appartenoit ; & depuis que je suis à Copenhague , j'y ai vu arriver successivement des Artisans en tout genre , dont quelques-uns ont été attirés par ses ordres , & un plus grand nombre encore , par le bruit de ses bienfaits. Il n'est point d'Homme industriel , qu'on n'ait mis en état de travailler , & qui n'ait éprouvé la libéralité du Monarque.

C'est par un effet de cette générosité soutenue , que le nombre des Ouvriers fabricans , qui , à son avènement au trône , n'alloit pas à douze cens dans l'enceinte de la Capitale , s'étend au-

SUITE DU DANEMARCK. 185

jourd'hui au-delà de quatre mille ; & tous les Danois qui ont proposé des établissemens utiles ont été favorisés. Il a encore donné aux Manufactures un nouveau soutien dans une maison de charité , destinée à être tout à la fois l'école de l'industrie , l'asyle de la pauvreté , & la ressource des Fabricans. Deux cens Enfans , & ce nombre sera sans doute augmenté dans la suite , sont élevés & formés de bonne heure à toutes les pratiques qui peuvent en faire un jour des Sujets utiles soit pour le commerce , soit pour la marine. Chaque Maître peut prendre , dans cette espece de pépiniere , les Apprentifs dont il a besoin , en payant , pour chacun d'eux , cinquante écus à la maison ; & moyennant cette somme , ces Jeunes Gens sont obligés de servir neuf ans , sans autre rétribution , que celle de leur entretien.

Je reviens à d'autres Villes de la Sélende. Sorroë , située dans une contrée agréable , entourée de trois lacs d'eau vive , & environnée de bois , dans les espaces qui se trouvent entre ces lacs , est défendue par une Citadelle. Il y avoit , avant la Réformation , une riche & célèbre Abbaye de Bernardins ,

## 186 SUITE DU DANEMARCK.

dont l'Eglise a servi de sépulture à plusieurs Rois , Princes & Savans de Danemarck. On y voit entr'autres le tombeau de Waldemar III , pere de cette célèbre Marguerite , dont je vous ai raconté la naissance singuliere. C'est le même qui , ayant été menacé d'excommunication par le Souverain Pontife , lui répondit : « je tiens la vie de Dieu , » la Couronne , de mes Sujets , les biens , » de mes Ancêtres , & la foi , de vos » Prédécesseurs : si vous prétendez vous » en prévaloir , je vous la rends par ces » présentes ». Le Pape crut devoir ménager un Prince , qui craignoit si peu les foudres de l'Eglise , & ne demandoit peut-être qu'un prétexte pour s'en séparer. Waldemar III mourut à Gurtée , maison de plaisance dans le voisinage d'Elfeneur. Moins guerrier que politique , il sut réunir les parties divisées de ses Etats , en profitant des intérêts particuliers , & de la désunion des Tyrans domestiques. Il fit toujours paroître autant de justesse dans ses projets , de vigilance dans sa conduite , que de constance dans ses entreprises. On ne lui reproche guere que sa sévérité pour son Epouse , & son incontinence avec ses Maîtresses.

SUITE DU DANEMARCK. 187

L'Abbaye où reposent les cendres de ce Prince, fut changée en 1586, en un College de trente Etudians Nobles, & de trente autres de familles Roturieres. Christian IV en fit une Académie publique, en augmenta les bâtimens, & lui assigna des revenus considérables. Elle fut pendant quarante ans très-florissante, par le concours de la Noblesse, tant nationale qu'étrangere, qui fréquentoit ses Ecoles. Charles Gustave, Roi de Suede, Successeur de Christine, y fit ses études, & en reconnoissance, ménagea cette Ville, lorsqu'en 1659 il défoloit le Danemarck par la terreur de ses armes. Les revenus se trouvant épuisés par la guerre, l'Académie fut transférée à Copenhague, & changée en une Ecole Militaire de Cadets. Frédéric V la rétablit en 1747; & les biens dont on la pourvut alors, furent augmentés par la largesse du célèbre Baron de Holberg, le premier Poëte comique de la Nation. Elle a un Grand-Maître, un Inspecteur, des Professeurs pour toutes les sciences, des Maîtres de langue, d'armes, de danse, de dessin, & une Imprimerie qui lui est spécialement destinée. Le Grand-Maître est, en même

188 SUITE DU DANEMARCK.

tems , Chef de la Ville , & Bailli de tout le District. L'Académie a sa Jurisdiction particuliere , appelée le Tribunal de la Cour , où cet Officier préside , accompagné de l'Inspecteur & des Professeurs qui font les fonctions d'Assesseurs.

La ville de Ringstet , fondée par un Roi de Danemarck , dont elle a pris le nom , est placée au centre de la Sée-lande , & passe , après Roschild , pour la plus ancienne du pays. Elle a essuyé divers incendies qui l'ont considérablement endommagée ; mais ayant été rebâtie après le dernier embrasement , elle offre aujourd'hui un aspect plus régulier. La grande Eglise étoit jadis célèbre par ses reliques. On y voit encore les tombeaux de plusieurs Princes & autres grands Seigneurs du Royaume : les Rois Eric & Canut y ont leur sépulture.

Cet Eric passant par la Jutland , voulut se reposer à Sleswig chez son Frere , le Duc Abel , qui le reçut avec l'extérieur de la plus sincere amitié. Ils jouèrent ensemble tranquillement , jouèrent aux échecs après souper ; puis tout à coup , Abel reprochant à son Frere les

SUITE DU DANEMARCK. 189

maux dont le Danemarck étoit affligé, le fit prendre & embarquer sous la garde d'un de ses Chambellans. Un Danois, nommé Lagon, qui mécontent du Roi, s'étoit jetté dans le parti d'Abel, demanda à ce dernier, ce qu'il vouloit qu'on en fit? Ce que tu voudras, répondit froidement le Duc; & à l'instant Lagon sauta dans le bateau qui portoit le malheureux Eric chargé de fers. Ce Monarque, reconnoissant la voix de son Ennemi, demande un Prêtre & se confesse. Lagon lui fait couper la tête, & ordonne qu'on précipite son cadavre dans la riviere. On dit que pressé de dire où étoient ses trésors, ce Prince répondit qu'il les avoit déposés dans un coffre au Couvent des Cordeliers de Roschild. On l'ouvrit en effet; & l'on n'y trouva qu'un froc avec un codicille, où il déclaroit avoir fait vœu de mourir dans l'habit de l'Ordre, & demandoit à être enterré avec ce vêtement. Son corps fut tiré de l'eau après plusieurs mois, & transporté à Ringstet dans le tombeau de ses Peres. Ce Monarque, qui fut mis au rang des Saints, sacrifia une partie de ses Peuples au soutien de ses droits, Il aimait la Religion,

190 SUITE DU DANEMARCK.

la fit prêcher à ses Sujets encore idolâtres, & fonda divers Monasteres. Le Danemarck révere plusieurs personages illustres de ce nom, qui tous ont fini malheureusement.

On voit, dans la même Eglise, les tombeaux de deux Waldemar, premier & deuxième du nom. Le premier, fils de Canut le Saint, & Pere d'Ingerbuge, Epouse de Philippe Auguste, acquit le surnom de Grand par ses vertus & par ses actions. La piété, la justice, la prudence furent les principes de sa conduite. Il étoit actif, intrépide, infatigable, lorsqu'il avoit à réprimer la licence & la fureur de ses Ennemis; mais la clémence le désarmoit après la victoire; & il triomphoit de lui-même aussi facilement que des Rebelles. On a deux Codes de ce Monarque, nommés communément les Loix de Séelande & de Scanie, qui, avec les Cimbriques, sont devenues les seules Loix du Royaume.

Waldemar II, dit le Victorieux, à cause des prospérités qui accompagnèrent ses premières expéditions, fut humain, généreux & aimé de ses Peuples. Souvent il rendoit lui-même la justice

SUITE DU DANEMARCK. 191  
à ses Sujets , & entroit dans le détail des affaires du Gouvernement. Il étoit courageux jusqu'à l'imprudence dans les combats , mais sans perdre le sang froid nécessaire à un Général. Il fut grand par sa modération au milieu de l'éclat de ses triomphes , & plus grand encore par sa fermeté au sein de l'adversité & des disgrâces.

La ville de Ringstet est encore remarquable par le siege de la Justice Provinciale , qui s'y tient tous les mois. On appelle , à ce Tribunal , des Sentences de toutes les autres Jurisdictions de la Province ; & l'appel de ses jugemens ne peut être porté qu'au Conseil Suprême de Copenhague.

Du centre de la Séeleland , j'aimois à parcourir les extrémités de l'Isle , & à voir , sur ma route , les objets les plus dignes de curiosité. Les Maisons Royales attirèrent principalement mon attention ; & peu de pays en offrent un si grand nombre dans un si petit espace. On m'y proposa une partie de chasse , où j'appris que tout Seigneur , s'il est noble , peut chasser non-seulement sur l'étendue de ses terres , mais encore dans toutes celles qu'il possède en com-

192 SUITE DU DANEMARCK.

munauté avec d'autres, à deux milles à la ronde de sa résidence ; au lieu que le Roturier est renfermé dans les limites de ses propres possessions.

Friederichsbourg est un Château célèbre à quelques lieues de la Capitale. Christian II, qui le fit rebâtir y employa les plus habiles Artistes de l'Europe. Il est divisé en trois parties principales, entourées d'eau, & réunies par des ponts. La première a la forme d'un ouvrage à corne, revêtu de maçonnerie, au milieu duquel regne une rue droite, bordée de maisons pour différens ouvriers, pour des Domestiques & des écuries. Delà, en passant sur un pont de pierre, on arrive à la porte qui conduit à l'avant-cour, où sont les cuisines & des logemens pour divers Officiers. Un autre pont, placé sur un fossé très-profond, vous conduit ensuite à un portail superbe, orné de sculpture & de dorure, qui forme la grande entrée du Château. Le bâtiment principal a trois corps de logis de quatre étages, couverts de cuivre & ornés de plusieurs tours, dont la plus haute est celle de l'Eglise. On est frappé, en entrant, de la majesté de l'édifice, de  
la

SUITE DU DANEMARCK. 193

la beauté des marbres, de la richesse des ornemens. On admire sur-tout, comme un modele de magnificence dans l'ancienne architecture, les arcades placées les unes sur les autres au bâtiment du milieu, & ornées de différentes statues. L'Eglise, où se fait aujourd'hui le sacre des Rois, offre par-tout un travail également précieux, & par la richesse de la matiere, & par la perfection de l'ouvrage. Derriere l'Autel, dans un grand espace, on aperçoit le Trône Royal, autour duquel sont attachées au mur, tapissé de velours cramoisi, les armes de tous les Chevaliers de l'Ordre de l'Eléphant. Les appartemens du Château sont superbes. On remarque sur-tout l'immense salle des Chevaliers, destinée autrefois pour les galas & autres divertissemens de la Cour. La beauté des jardins répond à celle des édifices; & je ne puis vous rendre avec quelle satisfaction je vis, dans le centre même de la Gothie, cette heureuse réunion des Arts de la Grece & de Rome.

Friedensbourg, c'est-à-dire, bourg de paix, ainsi appelé, parce qu'en 1720, lorsqu'on achevoit d'y mettre

194 SUITE DU DANEMARCK.

la dernière main, on y signa la paix avec la Suede, est une maison de plaisance très-agréable, dans une contrée très-riante, à quelques milles de Cronembourg. Frédéric IV, qui aimoit ce séjour, s'étoit appliqué à le rendre comode & à l'embellir.

La Suede, illustrée, mais épuisée par les campagnes de Charles XII, avoit demandé la paix dont je viens de parler. Le traité porte en substance, que le Duché de Sleswig demeurera uni à la Couronne de Danemarck, ainsi que la souveraineté & le péage du Sund, auquel les vaisseaux Suédois seront assujettis, comme ceux des autres Nations; que la ville de Wismar sera rétablie dans ses anciens privileges; que Stralfund, l'isle de Rugen & Mastrand seront rendus à la Suede. Cette paix fut publiée à Copenhague avec la plus grande sollemnité.

La cour intérieure du château de Friedensbourg est un octogone régulier, au milieu duquel est un jet d'eau, & au centre une statue de marbre faite à Florence, qui représente la Déesse de la Paix. Les appartemens sont élégamment & magnifiquement meublés. Le

SUITE DU DANEMARCK. 195

jardin n'est pas grand ; mais il est beau par la quantité de statues , de vases , & autres ornemens qui le décorent. Le bois dont il est environné , est coupé d'allées , rempli de gibier , & terminé par le lac d'Esfero , qui augmente l'agrément de la vue. L'Orangerie , l'Eglise , la Ménagerie & un Yacht très-joli pour se promener sur le lac , sont encore des objets qui attirent l'attention.

Ce qui distingue la Maison Royale d'Irsholm , qui extérieurement a beaucoup d'apparence , c'est une grande salle , au milieu de laquelle est un jet d'eau qui s'éleve à la hauteur de vingt-deux pieds , & retombe dans un bassin de cuivre. Le feu Roi , Christian VI , mourut dans ce Château qu'il avoit fait bâtir pour la Reine son Epouse , Sophie-Madeleine de Brandebourg. Ce Prince aimoit ses Peuples ; il étoit leur Bienfaiteur & leur Pere. On le vit toujours sage dans ses desseins , noble dans ses sentimens , attentif à prévenir les guerres , habile à concilier les divers intérêts des Nations , & à maintenir les siens propres. Il mit un ordre admirable dans l'administration de la justice , dans

196 SUITE DU DANEMARCK.

la Marine , dans les Finances ; dans toutes les parties du Gouvernement. Il enrichit , il embellit les Etats des Arts utiles & agréables ; il accueillit les Savans & les Artistes en Amateur & en Roi ; & le génie de ce Monarque , son amour pour le bien public , son art de regner , passerent avec sa puissance , au Prince auguste & glorieux , qui , sous le nom de Frédéric V, tient aujourd'hui les rênes de l'Etat.

Valloë est une maison & une Abbaye Royale. La Reine Sophie Epouse du feu Roi , y fonda seize Chanoinesses ; & la dédicace s'en fit de la maniere la plus solennelle. On élut , pour premiere Abbesse , Madame Frédérique de Würtemberg-Neustadt. Cette place doit être toujours occupée par une Princesse d'Allemagne ; & celle de Prieure , par une Comtesse. La marque de ce Chapitre est un ruban rouge , que les Chanoinesses portent de la droite à la gauche , & au bas duquel pend une croix , avec l'image de la Vierge & de son Fils.

Anderskow étoit anciennement un Couvent de l'Ordre de Saint-Jean , dont on fit une Maison Royale après la Réformation. Frédéric II y mourut après

SUITE DU DANEMARCK. 197  
l'avoir réparée & augmentée. On y lit,  
à la gloire de ce Prince , qu'il avoit le  
courage , l'activité , le génie qui font  
les grands Guerriers ; mais qu'il préféra  
à ces qualités brillantes , celles qui font  
les bons Rôis. Il aimoit souvent mieux  
abandonner ses prétentions , que de  
troubler la paix , dont il s'attachoit à  
faire jouir ses Peuples. Protecteur du  
mérite & des talens , il fit regner avec  
lui les sciences , les arts & les vertus.

Je suis, &c.

*A Ringsted , ce 22 Juillet 1756.*



---



---

 LETTRE CCLXVI.

*SUITE DU DANEMARCK.*

**E**N traversant le détroit que les Géographes appellent le Grand-Belt , un court trajet me rendit dans l'isle de Fionie , moins étendue que celle de Sélende. On vante sa fertilité , ses pâturages , ses chevaux , ses pommes surtout , dont on fait d'excellent cidre. Les Habitans y donnent également leurs soins à nourrir des mouches à miel ; delà cette grande provision d'hydromel qui se transporte chez l'Etranger. Cette Isle est un des principaux Gouvernemens du Royaume , & l'apanage des Fils aînés des Rois de Danemarck.

Sa Capitale, appelée Odenfée, du nom de l'ancien Dieu du pays , à qui on en attribue la fondation , est située au centre de l'Isle , dans une très-belle plaine , au bord d'une riviere poissonneuse qui , à un quart de mille delà , va se jeter dans un golphe. C'est une Ville passablement grande, assez peuplée, mais

SUITE DU DANEMARCK. 199

dont la plupart des maisons sont de vieux bâtimens. Parmi ses Eglises , il faut principalement remarquer la Cathédrale, non pour la beauté de son architecture , qui , en général , a peu d'apparence , mais pour les monumens qui la rendent vénérable aux Habitans. Derrière l'Autel , est une voûte murée , où l'on conserve , dans un cercueil de cuivre , les ossemens d'un Saint Roi Canut , son premier Fondateur. Grand Protecteur du Clergé , il voulut que les Evêques reçussent les mêmes honneurs que les Princes de son sang ; qu'ils eussent séance dans tous les Conseils , & précédassent les Sénateurs. Ces distinctions irritèrent les Grands & causerent la perte du Souverain. Ayant tenté d'introduire l'usage des décimes au profit des Ecclesiastiques , tous les Ordres de l'Etat protestèrent , d'un cri unanime , contre une pareille servitude. Le soulèvement des Peuples obligea le Monarque de fuir à Odenlée ; & l'Eglise où il s'étoit retiré avec sa Cour , lui servit de forteresse. Il étoit en prières au pied des Autels , lorsqu'il reçut un coup de fronde à la tête , qui lui fit ruisseler le sang en abondance , & en-

200 SUITE DU DANEMARCK:

fuite un coup de poignard , qui l'étendit mort sur la place. Les Prêtres le mirent au rang des Martyrs, & l'Eglise au nombre des Saints.

L'ancien Couvent des Récollets d'Odense offre le tombeau de deux Rois de Danemarck , Jean & son Fils Christian II. Jean aimoit les sciences & les arts , & les accueilloit en Prince éclairé & généreux. C'étoit parmi les membres de l'Université de Copenhague , qu'il choisissoit ses Ambassadeurs & ses Ministres. Les Sénateurs le regardoient comme leur oracle , & avoient la plus haute idée de sa prudence ; mais sa bonne-foi, la droiture de ses intentions le rendirent le jouet des sermens & des promesses de ses Ennemis. Ce Monarque étoit affable , juste , bienfaisant. La piété sanctifioit ses actions ; il n'entreprenoit rien , sans avoir invoqué le Ciel par ses prieres ; & quoique simple dans ses mœurs , il favoit soutenir, dans l'occasion , la Majesté & la gloire du Trône.

Son fils Christian fut au contraire le plus foible & le plus méchant de tous les Princes. On le vit , les larmes aux yeux , implorer l'appui de son Peuple ,

SUITE DU DANEMARCK. 207

& mendier chez les simples Gentilshommes , du secours & des conseils. Pourſuivi par le ſouvenir de ſes cruautés , il chargea pluſieurs vaiſſeaux du tréſor & des meubles les plus précieux de la Couronne , emporta avec lui les archives du Royaume , & ſ'embarqua avec ſa Femme , ſes Enfans & ſa Maîtrefſe. Il fut neuf ans errant & fugitif ; & ſes Ennemis l'ayant fait priſonnier , le laiſſerent vingt ans dans un cachot , où la mort vint le délivrer de ſes remords & de ſes peines. Une cruauté inouïe l'avoit rendu le fléau de ſes Peuples. C'étoit un monſtre toujours altéré de ſang. Tous les vices d'une ame foible faiſoient le fond de ſon caractère. Ses crimes lui attirerent la haine publique ; & ſa foibleſſe en fit un objet de mépris.

Le Château Royal d'Odenſée n'eſt ni grand ni remarquable par ſes ornemens ; mais la diſtribution en eſt commode , parce que Frédéric IV le fit élever pour avoir un pied-à-terre en paſſant par la Fionie. Ce Prince y mourut en 1730 , âgé de cinquante-neuf ans & un jour. L'anniverſaire de la naiſſance de ce Monarque pieux , juſte , clément , ami de la vérité , appliqué aux affaires de ſon

202 SUITE DU DANEMARCK.

Royaume, plein de discernement dans le choix de ses Ministres, avoit été célébré la veille, non par des réjouissances, mais par des prières publiques pour le rétablissement de sa santé. On vit ce Prince dans la guerre, intrépide, entreprenant, & capable de résister au fameux Charles XII; mais l'éclat des armes & l'esprit de conquête ne l'éblouirent jamais. Il chérissoit sa Patrie dont il vouloit être le Père; il aimoit les sciences, & protégeoit ceux qui y excelloient. Ce Roi Philosophe sentoit les avantages que les Hommes de Lettres procurent à un Etat, en réveillant le feu du génie, en excitant l'industrie des Peuples, en faisant fleurir le commerce & les arts. Aussi combien d'établissements utiles & glorieux augmentèrent, sous son regne, la grandeur & les richesses de son Empire!

Odensée est le siége de l'Evêque, & de la Justice Provinciale qui s'y assemble tous les mois. Beaucoup de Nobles & de familles considérables y font leur résidence; & c'est, dit-on, l'endroit du Royaume, où l'on parle le meilleur Danois. Cette langue qui, à quelques mots près, ne diffère que dans le dialecte

SUITE DU DANEMARCK. 203

te, de celle qu'on parle en Norvege & en Suede, est un composé de l'ancien Gothique, mêlé avec le Frison & l'Allemand. La prononciation a beaucoup de rapport avec l'Anglois ; & ces deux idiomes ont quantité de termes communs. On se sert à Slesvig de trois langues principales, de l'Allemand, du Frison & du Danois.

La ville d'Odenfée fournit presque l'Armée entiere, & particulièrement la Cavalerie, des ouvrages de peau & de cuir qui sont à leur usage ; ses gants sur-tout sont très-renommés. On y fabrique aussi des draps & autres étoffes de laine ; & ses Marchands entretiennent sur le golphe plus de trente vaisseaux.

Il y a quelques années, qu'en démolissant une vieille tour, on trouva, dans une boîte de cuivre, un ancien manuscrit en langue Celtique. Un Savant, qui avoit fait de cette langue une étude particulière, vint à bout de le traduire, & mit sa Nation en état de connoître tout le systême de la Religion & de la Morale des premiers Scandinaves. Ce livre, qui porte des caractères indubitables d'ancienneté,

## 204 SUITE DU DANEMARCK.

est ce qu'on appelle l'*Edda* ; monument tout à fait unique dans son espece, singulier par les choses qu'il contient, & si propre à répandre du jour sur l'histoire des opinions & des mœurs, qu'on doit s'étonner qu'il soit si peu connu hors des bornes de la Scandinavie. Le mot d'*Edda*, qui vient de l'ancien Gothique, signifie Aieule, & désigne l'antiquité de la doctrine qui y est renfermée. Comme j'ai rapporté ailleurs plusieurs traits de cette mythologie, j'écarte de l'analyse que je vais faire de ce Livre, ce qui vous est déjà connu.

L'Auteur suppose qu'un Roi du pays nommé Gylphe, voyant le respect de son Peuple pour les Étrangers qui arrivoient dans son Royaume, ne savoit s'il devoit reconnoître en eux quelque chose de divin. Dans le dessein de s'en éclaircir, il résolut d'aller à Asgard, séjour des Dieux, sous la forme d'un Vieillard d'une condition ordinaire. Il arriva à l'entrée d'un superbe palais, où il rencontra un Homme qui lui demanda son nom. Le Roi déguisé répondit qu'il s'appelloit Gangler, & demanda à son tour, à être introduit dans le Palais. Il y vit trois trônes élevés les uns sur les

SUITE DU DANEMARCK. 205

autres , & un Homme assis sur chaque trône. Gangler leur fit plusieurs questions sur les actions & les ouvrages des Dieux , sur la formation du Monde & de ses différentes especes d'Habitans , sur les dernières destinées de l'Univers , son dépérissement , son renouvellement , sur l'état heureux des Gens de bien , & le malheur des Méchans ? Les trois Hommes satisfirent à toutes ces demandes ; & après avoir raconté la naissance du Géant Ymer , comme vous la savez , ils ajouterent :

« Les mêmes vapeurs qui lui donne-  
» rent le jour , firent naître la Vache  
» *Ædumla*. Quatre fleuves de lait cou-  
» lerent de ses mamelles , & servirent  
» de nourriture au Géant. La Vache se  
» nourrissoit à son tour , en léchant les  
» pierres couvertes de sel & de gelée.  
» Le premier jour il en sortit des che-  
» veux d'hommes ; le second , une tête ,  
» & le troisieme , l'Homme entier , qui  
» fut le pere de Bor. Celui-ci épousa la  
» fille d'un Géant ; & de ce mariage  
» naquirent trois fils , Odin , Vile , &  
» Ve , qui firent périr le Géant Ymer.  
» Ils bâtirent au milieu de l'Univers la  
» forteresse d'*Asgard* , où demeurent

206 SUITE DU DANEMARCK.

» les Dieux & leur famille. Lorsqu'O-  
» din s'y assied sur son trône sublime ,  
» il découvre delà tous les pays , voit  
» les actions des Hommes , & comprend  
» tout ce qu'il voit. A côté du Palais  
» d'Asgard , les Dieux bâtirent une  
» maison , dans laquelle ils posèrent  
» des fourneaux , des marteaux , des  
» enclumes, & tous les instrumens d'une  
» forge. Ils y travaillèrent le métal , la  
» pierre , le bois , & composèrent une  
» si grande quantité d'or , qu'ils en fi-  
» rent tous les harnois de leurs che-  
» vaux ; d'où vient que l'on appelle ce  
» tems-là l'Age d'Or. C'est celui qui  
» s'est écoulé jusqu'à l'arrivée des Fem-  
» mes forties du pays des Géans , &  
» qui le corrompirent.

» Le Géant Nor eut une fille qu'on  
» nomma la Nuit. Elle épousa Dalinger,  
» issu de la race des Dieux. Ils produi-  
» firent ensemble le Jour , qui est beau  
» & brillant comme la famille de son  
» Pere. Alors Odin prit la Nuit & le  
» Jour , & les plaça dans le Ciel. Il leur  
» donna deux chevaux & deux chars ,  
» pour faire , l'un après l'autre , le tour  
» du Monde. La Nuit va la premiere sur  
» son cheval nommé Rinfaxe, Criniere

SUITE DU DANEMARCK. 107

» gelée. Tous les matins , en commen-  
» çant sa courſe , cet Animal arroſe la  
» terre de l'écume qui dégoutte de ſon  
» frein. Le cheval du jour ſe nomme  
» Skinfaxe , Criniere lumineuſe ; & de  
» cette Criniere brillante , il éclaire  
» l'eau , la terre & l'air ».

Les autres Divinités dont il eſt fait  
mention dans l'Edda , outre celles dont  
j'ai parlé ailleurs , ſont Thor , Loke ,  
Balder , Tyr , Hoder & Hermode. « Le  
» premier eſt le plus fort des Dieux &  
» des Hommes. Il poſſede un Palais dans  
» lequel il y a cinq cens quarante ſalles.  
» Son char eſt tiré par deux boucs ; &  
» c'eſt avec cette voiture qu'il voyage  
» dans le pays des Géans. Il poſſede trois  
» choſes précieufes : une maſſue à la-  
» quelle rien ne réſiſte ; un baudrier  
» qui , lorsqu'il le ceint , le rend plus  
» fort de moitié ; des gants de fer , ſans  
» leſquels il ne pourroit faire uſage de  
» ſa maſſue.

» Un jour qu'il voyageoit avec Loke ;  
» il alla loger chez un Payſan. L'heure  
» du ſouper étant venue , il tua ſes deux  
» boucs & les fit cuire. Il invita le  
» Payſan , ſa Femme & leurs Enfans à  
» manger avec lui. Le fils de ſon Hôte

208 SUITE DU DANEMARCK.

» se nommoit Tiulfe , & sa fille Raska.  
» Thor leur recommanda de jeter tous  
» les os dans les peaux de ces boucs ,  
» qu'il tenoit étendues près de la table ;  
» mais le jeune Tiulfe , pour avoir de  
» la moëlle , rompit avec son couteau  
» l'os d'une jambe.

» Après avoir passé la nuit dans ce  
» lieu , Thor se leva de grand matin ; &  
» s'étant habillé , il ne fit que toucher  
» le manche de sa massue ; & dans l'in-  
» stant , les deux boucs reprirent leur  
» forme & la vie. Le Dieu voyant que  
» l'un deux boitait , en soupçonne la  
» cause , & entre dans une colere épou-  
» vante. Il prend sa massue , & la  
» serre avec tant de force , qu'on voit  
» blanchir les jointures de ses doigts.  
» Le Paysan tremblant craint d'être ter-  
» rassé d'un seul de ses regards. Ses En-  
» fans se joignent à lui , pour supplier  
» le Dieu de leur pardonner. Touché  
» de leur crainte , Thor s'appaise , & se  
» contente d'emmener avec lui Tiulfe  
» & Raska. Il laisse ses boucs dans ce  
» lieu , & se remet en route , pour se  
» rendre dans le pays des Géans.

» A l'entrée de la nuit , cherchant un  
» endroit pour se coucher , ils entrent

SUITE DU DANEMARCK. 109

» dans une maison , passent dans une  
 » chambre & s'y reposent. Le lende-  
 » main , Thor voit , auprès de cette ha-  
 » bitation, un Homme prodigieusement  
 » grand , qui lui dit : « je m'appelle le  
 » Géant Skrymner ; pour toi , je fais  
 » que tu es le Dieu Thor ; & je n'ai pas  
 » besoin de te demander si tu n'as pas  
 » pris mon gant » ? En même tems il  
 » étend la main pour le reprendre ; &  
 » Thor s'apperçoit que cette maison ,  
 » où ils ont passé la nuit , est ce même  
 » gant , & la chambre , un de ses doigts.  
 » La nuit suivante , comme le Géant  
 » dormoit profondément , Thor prend  
 » sa massue , & la lui lance dans la joue  
 » avec tant de violence , qu'elle s'y en-  
 » fonce jusqu'au manche. Le Géant se  
 » réveille , & porte la main à sa joue ,  
 » en disant : « y a-t-il des oiseaux per-  
 » chés sur cet arbre ? Il me semble qu'il  
 » m'est tombé une plume sur le visage ».

» Nos Voyageurs se levent de grand  
 » matin ; & continuant leur route , ils  
 » apperçoivent une Ville située au mi-  
 » lieu d'une vaste campagne. Ils y en-  
 » trent , & arrivent au Palais du Roi.  
 » Si je ne me trompe , dit le Monarque,  
 » ce petit Homme que je vois là , doit

210 SUITE DU DANEMARCK.

» être Thor ; voyons un peu , ajoute-  
» t-il, en lui adressant la parole , quels  
» sont les arts où tu te distingues , toi  
» & tes Compagnons ; car personne ne  
» peut rester ici , à moins qu'il ne sache  
» quelque métier & n'y excelle.

» Loke parla le premier , & dit que  
» son art étoit de manger plus que per-  
» sonne. Le Roi fit venir un de ses  
» Courtisans qui se nommoit Loge ; &  
» l'on apporta un tonneau plein de  
» viande , que nos deux champions se  
» mirent à dévorer. Le tonneau fut vuidé  
» dans l'instant ; mais Loke n'avoit  
» mangé de sa portion , que la chair ; au  
» lieu que l'autre avoit avalé la viande  
» & les os. Tout le monde jugea que  
» Loke étoit vaincu. Le Prince demanda  
» à Tiulfe ce qu'il faisoit faire ? Le jeune  
» Homme répondit , qu'il disputeroit  
» avec le plus agile des Courtisans , à  
» qui courroit le plus vite en patins.  
» On lui donna , pour Adversaire , un  
» Coureur nommé Hugo. Celui-ci avoit  
» déjà touché le but , que Tiulfe n'étoit  
» encore qu'à moitié chemin. Le prix  
» de la course fut adjugé au Vainqueur.  
» Thor dit au Prince , qu'il disputeroit  
» avec toute sa Cour , à qui boiroit le

SUITE DU DANEMARCK. 211

» plus. Le Roi fit apporter une grande  
» corne ; l'Echançon la remplit ; & le  
» Buveur avala une quantité prodigieuse  
» de ce qu'elle contenoit , sans repren-  
» dre haleine. Quand il eut éloigné la  
» coupe de sa bouche pour regarder  
» dedans , à peine s'apperçut-il que la  
» liqueur fût diminuée. Il y revint jus-  
» qu'à trois fois ; mais il ne put jamais  
» vuidier toute la corne. Il la rendit au  
» Prince , sans vouloir continuer plus  
» long-tems ce genre d'escrime , aimant  
» mieux s'avouer vaincu.

» Thor passa la nuit dans ce lieu avec  
» ses Compagnons ; & le lendemain il  
» se prépara à partir. Le Roi l'accom-  
» pagna hors de la Ville ; & comme ils  
» étoient prêts à se dire adieu , « il faut ,  
» dit le Prince , que je vous découvre  
» à présent la vérité. Je vous assure que  
» si j'avois prévu que vous eussiez tant  
» de force , je ne vous aurois pas laissé  
» entrer dans ma Ville ; mais je vous ai  
» enchanté par mes prestiges. D'abord ,  
» dans la forêt où je vins au-devant de  
» vous, vous voulûtes me frapper de vo-  
» tre massue. Je me cachai derriere un  
» rocher , contre lequel le coup porta ,  
» & manqua de l'abattre. J'ai usé des

212 SUITE DU DANÈMARCK:

» mêmes prestiges dans les combats que  
 » vous avez soutenus contre les Gens de  
 » ma Cour. Dans le premier, Loke a  
 » dévoré, comme un affamé, toute sa  
 » portion; mais son Adversaire étoit un  
 » feu errant, qui a consumé les viandes,  
 » les os, & le vase qui les contenoit.  
 » Celui qui a disputé le prix de la course,  
 » étoit mon esprit, que Tiulfe ne pou-  
 » voit égaler en rapidité. Quand vous  
 » avez voulu vuider la corne, vous  
 » avez fait une merveille, que je ne  
 » pourrois pas croire, si je ne l'avois  
 » vue; car un des bouts s'étendoit jus-  
 » qu'à la mer; ce que vous n'avez pas  
 » apperçu; & quand vous irez au bord  
 » de l'Océan, vous verrez combien il  
 » est diminué. A présent que nous allons  
 » nous quitter, je vous déclare qu'il est  
 » avantageux pour l'un & pour l'autre,  
 » que vous ne veniez jamais me revoir».

» Comme il achevoit ces mots,  
 » Thor indigné prend sa massue, &  
 » veut frapper le Monarque; mais celui-  
 » ci disparoit; & le Dieu retournant  
 » vers la Ville pour la détruire, ne  
 » trouve plus qu'une campagne cou-  
 » verte de verdure. Il continue son

» chemin , & revient , fans se reposer ,  
 » jusques dans son Palais.

» Loke , que quelques uns appellent  
 » le Calomniateur des Dieux , l'Artisan  
 » des tromperies , est le Fils du Géant  
 » Forbanter. Il est beau & bien fait ;  
 » mais il a l'esprit mauvais , léger , in-  
 » constant. Il surpasse tous les Hommes  
 » dans cette science qu'on nomme ruse  
 » & perfidie , a souvent exposé les Dieux  
 » aux plus grands périls , & les en a tirés  
 » par ses artifices. Il a eu trois Enfans  
 » de la Géante Angerbode , Messagere  
 » de malheur. L'un est le Loup Fenris ,  
 » le second , le Grand-Serpent , le troi-  
 » sieme Hela , ou la Mort. Les Dieux  
 » ayant appris par les Oracles , tous  
 » les maux que ces Enfans leur cause-  
 » roient un jour , précipiterent le Ser-  
 » pent dans le fond de la grande mer ;  
 » mais ce monstre s'y accrut si fort , qu'il  
 » ceignit dans le fond des eaux , le globe  
 » entier de la terre , & put encore mor-  
 » dre l'extrémité de sa queue. Hela fut  
 » reléguée dans les Enfers. A l'égard du  
 » Loup Fenris , les Dieux le nourrirent  
 » chez eux ; & il n'y avoit que Tyr , qui  
 » osât lui donner à manger. Cependant  
 » comme ils virent qu'il croissoit proz

214 SUITE DU DANEMARCK.

» digieusement , ils chercherent à lui  
» persuader de se laisser attacher com-  
» me s'ils n'avoient envie que d'essayer  
» ses forces ; mais le Loup craignant  
» qu'ils ne voulussent plus le délier ,  
» refusa constamment ce qu'on lui de-  
» mandoit , jusqu'à ce que Tyr eût mis  
» sa main en gage dans sa gueule. Les  
» Dieux n'ayant pas jugé a propos de  
» retirer ce gage , le Loup emporta la  
» main de Tyr , qui , depuis ce tems-  
» là , n'en a plus qu'une. Fenris rompra  
» ses liens au Crépuscule -des Dieux ,  
» c'est-à-dire , à la fin du monde.

» Balder est un Dieu bienfaisant , que  
» toutes les Divinités ont pris en affec-  
» tion. Un jour qu'il dormoit , il eut  
» un songe , où sa vie lui parut être en  
» danger. Les Dieux , à qui il en fit  
» part , convinrent de conjurer tous les  
» périls dont Balder étoit menacé. Ils  
» exigèrent un serment du feu , de l'eau ,  
» du fer , des pierres , de la terre , des  
» arbres , des animaux , des oiseaux ,  
» des maladies , des poissons & des vers ,  
» qu'ils ne lui feroient point de mal. Il  
» n'y eut que l'arbusse appelé le Gui ,  
» à qui ils ne daignerent pas demander

SUITE DU DANEMARCK. 219

» de serment , parce qu'il leur parut  
» trop jeune & trop foible.

» Les Dieux s'amusoient dans leurs  
» jeux à lancer contre Balder , les uns  
» des traits , les autres des pierres , &  
» d'autres à lui donner des coups d'é-  
» pée , sans que rien pût le blesser.  
» Loke , envieux de ce bonheur , arra-  
» cha l'arbusse qui n'avoit pas fait le  
» serment , & se rendit à l'assemblée.  
» Là étoit Hoder placé à l'écart , sans  
» rien faire , parce qu'il étoit aveugle :  
» Faites comme les autres , lui dit  
» Loke ; rendez honneur à Balder en  
» lui jettant cette baguette ; je vais vous  
» conduire auprès de lui. Hoder prit le  
» Gui ; & Loke , lui dirigeant la main ,  
» il le lança à Balder , qui en fut percé  
» de part en part , & tomba sans vie.  
» Les Dieux en furent si irrités , que  
» Loke , obligé de s'enfuir , se cacha au  
» milieu des eaux , sous la forme d'un  
» faumon. Ils firent un filet pour l'at-  
» traper ; & quand ils l'eurent dans leur  
» puissance , ils l'attachèrent à un ro-  
» cher , & suspendirent sur sa tête un  
» serpent , dont le venin lui tombe  
» goutte à goutte sur le visage ; ce qui  
» le fait frémir & heurler avec tant de

216 SUITE DU DANEMARCK.

» force, que le globe en est ébranlé  
» C'est ce qu'on appelle, parmi les  
» Hommes, un tremblement de terre  
» Loke restera dans les fers jusqu'à la  
» fin du monde.

» Tyr est le plus hardi & le plus in-  
» trépide des Dieux. Il dispense les  
» victoires; & on l'invoque comme  
» le Maître des combats. Hermode,  
» surnommé l'Agile, entreprit un voya-  
» ge aux enfers, pour y chercher son  
» frere Balder, & conjurer la Mort de  
» le rendre à la vie. Hela lui dit que s'il  
» étoit vrai que Balder fût autant re-  
» gretté qu'il le disoit, il falloit que  
» toutes les choses animées & inanimées  
» pleurassent son trépas; que dans ce  
» cas, elle le renverroit, & qu'au con-  
» traire, elle le retiendrait dans l'aby-  
» me, si un seul être refusoit ses larmes.  
» Hermode reprit le chemin d'Asgard,  
» & rapporta aux Dieux la réponse  
» d'Hela. Ceux-ci envoyèrent des Mes-  
» sagers par tout le monde, faisant prier  
» qu'on voulût bien pleurer, pour dé-  
» livrer Balder des Enfers. Tout ce qui  
» existe s'y prêta volontiers; les hom-  
» mes, les bêtes, la terre, l'eau, les  
» pierres, les arbres, les métaux, tout  
» fondoit

SUITE DU DANEMARCK. 217

» fondeit en larmes; c'étoit comme un  
» déluge général; mais une Magicienne  
» nommée Thok que les Messagers  
» trouverent dans une caverne, leur  
» dit; « Thok pleurera d'un œil sec sur  
» le bûcher de Balder; qu'Hela garde sa  
» proie ». Balder resta aux Enfers ».

Le Crépuscule des Dieux & l'embrassement de la terre, sont les deux dernières fables de l'Edda. Ces événemens seront précédés d'un grand hiver, pendant lequel la neige tombera des quatre coins du monde. L'Univers entier sera en discorde; les Freres se tueront les uns les autres par méchanceté; personne n'épargnera son Pere, son Fils, ni aucun de ses Parens. Alors il se passera des prodiges effrayans; & voici comme on représente ces terribles événemens.

« Le Géant Rymer arrive de l'Orient;  
» porté sur un char. La mer s'enfle; le  
» Grand Serpent se roule dans les eaux  
» avec fureur, & souleve l'Océan. L'aigle dévore, en criant, les corps  
» morts; le vaisseau des Dieux est mis  
» à flot. L'Armée des mauvais Génies  
» vogue sur ce vaisseau; c'est Loke qui  
» les conduit; leurs Troupes furieuses  
» marchent escortées du Loup Fenris;

218 SUITE DU DANEMARCK.

» & Loke paroît avec eux. Surtur , le  
» noir Prince des Génies du feu , fort  
» du Midi entouré de flammes. Les épées  
» des Dieux font rayonnantes comme  
» le soleil ; les rochers ébranlés vont  
» tomber ; les Géantes errent éplorées ;  
» les Hommes fuivent en foule les sen-  
» tiers de la Mort ; le Ciel est fendu,  
» Odin s'avance contre Fenris ; bientôt  
» l'Epoux de Frigga est abattu. L'illustre  
» Fils d'Odin court venger la mort de  
» son Pere ; il attaque le monstre , au-  
» teur du meurtre , & de son épée lui  
» perce le cœur. Le soleil se noircit ; la  
» mer inonde la terre ; les brillantes  
» étoiles s'évanouissent ; le feu exerce  
» sa rage ; les âges tendent à leur fin ; la  
» flamme s'étend & s'éleve jusqu'au ciel.  
» Alors on voit fortir , du sein des flots ,  
» la terre couverte d'une agréable ver-  
» dure ; les eaux se retirent ; l'aigle vole  
» déjà librement , & prend des poissons  
» sur le sommet des montagnes. Les  
» champs portent des fruits sans culture ;  
» les maux font bannis du monde. Bal-  
» der & son frere reviennent habiter le  
» Palais d'Odin. Savez-vous ce qui se  
» passe alors ? Les Dieux s'assemblent  
» dans les campagnes d'Ida ; ils s'entre-

SUITE DU DANEMARCK. 219

» tiennent des Palais célestes dont ils  
» voient les ruines ; ils se rappellent  
» leurs précédentes conversations , &  
» les anciens discours d'Odin. Un Palais  
» plus brillant que le soleil , se décou-  
» vre ; il est orné d'un toit d'or ; on  
» l'appelle Gimle. C'est là que le Peuple  
» des Gens de bien habitera , se livrera  
» à la joie durant tous les âges ».

C'est ainsi que tous les points de la mythologie celtique furent exposés au Roi Gylphe , dans l'entretien qu'il eut , sous le nom de Gangler , & sous la forme d'un Vieillard , avec les trois Hommes du Palais d'Asgard. « Nous vous conseillons , lui dirent-ils , de garder fidèlement cette relation dans votre mémoire ». Là dessus , Gangler entendit de tous côtés , autour de lui , un bruit terrible. Il regarda par-tout ; mais il n'aperçut qu'une vaste plaine. Il se mit donc en chemin pour retourner dans ses Etats , où il raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu ; & depuis ce tems là , ce récit a passé de bouche en bouche parmi les Peuples.

En lisant , avec un peu d'attention , ces fables de l'Edda , on s'apperçoit , à travers leur désordre apparent , que

tout est assez bien lié , assez bien suivi ;  
 mais ce n'est , pour ainsi dire , ici , pas-  
 sez-moi l'expression , que le dogme de  
 l'ancien culte ; à l'égard de la morale  
 des Scandinaves , le même livre nous  
 en offre plusieurs traces dans une piece  
 attribuée à Odin , où ce Dieu est censé  
 donner aux Hommes des leçons de sa-  
 gesse. Il y en a très-peu qui ne soient  
 bonnes & sensées ; mais comme quel-  
 ques-unes renferment des vérités trop  
 communes , je me borne aux plus re-  
 marquables , parmi lesquelles j'ai choisi  
 celles-ci.

« Il n'y a rien de plus nuisible aux  
 » Hommes , que de boire trop de biere ;  
 » car plus on boit , plus on perd la rai-  
 » son. L'oiseau de l'oubli chante devant  
 » ceux qui s'enivrent , & leur dérobe  
 » leur ame. L'Homme gourmand mange  
 » sa propre mort ; & l'avidité du Sot fait  
 » rire le Sage.

» L'Homme dépourvu de sens veille  
 » toutes les nuits ; il considère tout ;  
 » mais quand il est las au point du jour ,  
 » il n'est pas plus savant qu'il n'étoit la  
 » veille. Il croit savoir tout , lorsqu'il  
 » a appris quelque chose de facile ;  
 » mais il n'a rien à répondre quand on  
 » l'interroge sur une chose obscure.

SUITE DU DANEMARCK. 221

» La paix brille plus que le feu pen-  
» dant cinq nuits, entre des Amis mau-  
» vais ; mais elle s'éteint quand la sixie-  
» me approche ; alors toute l'amitié se  
» tourne en haine. Quand j'étois jeune,  
» j'errois dans le monde ; il me sembloit  
» que j'étois devenu riche, quand j'a-  
» vois trouvé un Compagnon ; un Hom-  
» me fait plaisir à un autre homme.

» Qu'un Homme soit sage modéré-  
» ment, & qu'il n'ait pas plus de pru-  
» dence qu'il ne faut ; qu'il ne cherche  
» pas à savoir sa destinée, s'il veut dor-  
» mir tranquille. Il vaut mieux vivre  
» bien, que long-tems ; quand un Hom-  
» me allume du feu, la mort est chez lui  
» avant qu'il soit éteint.

» Il vaut mieux avoir un Fils tard,  
» que jamais. Rarement voit-on des  
» pierres sépulcrales élevées sur les  
» tombeaux des Morts, par d'autres  
» mains que celles de leurs Fils.

» Les richesses passent comme un clin-  
» d'œil ; elles sont les plus inconstantes  
» des Amis. Les troupeaux périssent ;  
» les Parens meurent ; les Amis ne sont  
» pas plus immortels ; vous mourrez  
» vous-mêmes ; mais je connois une  
» seule chose qui ne meurt point ; c'est

222 SUITE DU DANEMARCK.

» le jugement qu'on porte des Morts.

» Louez la beauté du jour quand il  
» est fini, une Femme quand vous l'avez  
» connue, une épée quand vous l'aurez  
» essayée, une Fille après qu'elle fera  
» mariée, la glace quand vous l'aurez  
» traversée, la bierre quand vous l'au-  
» rez bue. Ne vous fiez ni à la glace d'un  
» jour, ni à un serpent endormi, ni  
» aux careffes de celle que vous devez  
» époufer, ni à une épée rompue, ni au  
» Fils d'un Homme puiffant, ni à un  
» champ nouvellement fémé.

» Il n'y a point de maladie plus  
» cruelle, que de n'être pas content de  
» fon fort. Le cœur connoît feul ce qui  
» fe paffe dans le cœur; & ce qui trahit  
» l'esprit, c'est l'esprit même.

» Si vous voulez fléchir votre Maî-  
» treffe, ne l'allez voir que de nuit :  
» quand trois perfonnes favent ces  
» chofes-là, elles ne réuffiffent point ».

La ville de Nyebourg est, après celle  
d'Odenfée, la plus confidérable de l'Ifle  
de Fionie. C'est une place forte fur le  
grand Belt, d'une médiocre grandeur,  
mais bien fituée, & pas mal bâtie. Il  
ne reste qu'une aile de l'ancien Château,  
où Christian II reçut le jour : on dit

SUITE DU DANEMARCK. 223

que dans son enfance , un singe le transporta sur le faite du toit , & le rapporta sans lui faire de mal. Ce qui s'est conservé de cet édifice , sert aujourd'hui d'Arſenal & de magasin. On vante le port de la petite ville de Faabourg , & les pâturages de l'isle de Fanoé. Middelfort est sur le petit Belt , détroit qui sépare la Fionie du Jutland. C'est le passage ordinaire pour arriver à cette presqu'Isle , où nous entrâmes par Kolding , dans le détroit de Ripen.

Je suis , &c.

*A Kolding , ce 27 Juillet 1756.*



## LETTRE CCLXVII.

## SUITE DU DANEMARCK.

**L**E Jutland , ou l'ancienne Cherfonese Cimbrique , contient la meilleure partie des Etats du Roi de Danemarck. Sa longueur , du Midi au Nord , est d'environ soixante & quinze lieues de France , & sa plus grande largeur , du Couchant au Levant , de trente ou trente-quatre. On la divise en deux pays , le Jutland proprement dit , & le Duché de Sleswig. Le premier se subdivise en quatre Diocèses , Ripen , Arhusen , Wibourg & Albourg ; le second en deux parties , celle qui a toujours été sous la domination Danoise , & une autre qui appartenoit aux Ducs de Holstein.

Le Jutland est environné de la mer de trois côtés , & séparé , au Midi , du Duché de Sleswig , par les rivieres de Kolding & de Skothbourg. La contrée qui en forme le centre , n'est , pour ainsi dire , composée que de marais &

SUITE DU DANEMARCK. 227

de bruyeres, parmi lesquels cependant, on rencontre quelques pâturages, & des terres même, propres à être labourées. Le reste du pays est d'une fertilité incomparable, & fournit tous les ans une incroyable quantité de grain à la Hollande, à la Suede, à la Norvege. Il en sort, dit-on, annuellement quatre-vingt mille bœufs, des porcs & des chevaux à proportion. Aussi l'appelle-t-on le Pays de Lard & de Seigle. On remarque dans Homere, que les Grecs avoient une idée fort défavantageuse de cette contrée: ils croyoient qu'elle n'étoit jamais éclairée des rayons du soleil; Homere, comme presque tous les Poëtes, n'étoit ni Physicien ni Géographe.

Une infinité de petites rivières arrosent le Jutland; le fleuve principal est le Guden; il devient navigable près de Randers, & tombe dans le golphe de Callegat, après s'être enrichi de toutes les eaux qu'il rencontre. La côte orientale est suffisamment garnie de forêts; il n'en est pas de même de la partie opposée, où l'on ne trouve & l'on ne brûle que de la tourbe & des bruyeres. L'air rude & froid qu'on y respire, ne nuit

## 226 SUITE DU DANEMARCK.

ni à l'abondance du gibier, ni à la constitution des Habitans. Ce sont, de tous les Danois, ceux qui jouissent d'une plus grande liberté, & passent pour les plus riches en fonds de terre. Ils parlent la langue moins correctement, que dans les autres Provinces du Royaume; parce qu'il se mêle tous les jours, parmi eux, quantité d'Allemands, que l'Etat y attire pour favoriser la population.

Le Duché de Sleswig porte le nom de sa Capitale; on l'appelloit anciennement Sud-Jutland; cette dénomination n'est plus d'usage. Les Peuples y suivent la Religion Protestante; les Réformés y ont la liberté de conscience; les Catholiques celle de leur Religion à Fridericia & dans l'isle de Nordstrand seulement: les autres cultes y sont également permis ou tolérés. De tout tems ce Duché a fait partie du Royaume de Danemark. Saint Canut le donna en souveraineté à son Frere; & cette fautive fut renouvelée par plusieurs de ses Successeurs, au grand préjudice de la Couronne. Dans la suite, ils n'en posséderent plus que la moitié; l'autre appartenoit à la Maison Ducale de Holstein-Gottorp; mais le Roi de Dane-

SUITE DU DANEMARCK. 227

marck ayant repris toute cette Province, elle lui est restée par le traité conclu en 1720, & garanti par toutes les Puissances de l'Europe.

De Kolding, où nous arrivâmes, jusqu'à Sleswig, Capitale du pays, on compte dix-sept ou dix-huit lieues. Kolding est bâti entre deux montagnes, à l'embouchure d'une riviere qui se jette dans le golphe près du petit Belt. Cette Ville, petite, mais jolie, & assez commerçante, est l'entrepôt du Jutland, & des Isles du Danemarck. C'est sur son pont, que les bœufs & les chevaux qui sortent de la Province, paient un droit d'un écu par tête, ce que l'on appelle la Traite des Bœufs. On voit, sur une hauteur, l'ancien château d'Adlersbourg, dont les premiers fondemens ont été jettés au milieu du treizieme siecle; les Rois Christian & Frédéric y ont fait plusieurs changemens au commencement & à la fin du dix-septieme. On y remarque une tour surmontée d'une balustrade, avec des statues de sept pieds de haut dans les quatre angles.

Christian III choisit ce Château pour sa résidence ordinaire, & y finit ses jours l'an 1559. Naturellement valeu-

228 SUITE DU DANEMARCK.

reux & amateur de la gloire des armes, il préféra cependant la négociation à la guerre, & les douceurs de la paix à l'éclat de la victoire. Il n'ambitionna que le titre de Bienfaiteur de sa patrie, apporta ses soins à faire fleurir le commerce & les lettres, à protéger la Religion qu'il avoit embrassée, à donner à sa Cour l'exemple de toutes les vertus. Les Pauvres avoient un accès facile auprès de sa personne; il écoutoit leurs plaintes avec bonté; & regardant la justice comme le devoir le plus essentiel du trône, il fit augmenter & corriger, du consentement des Sénateurs, le Code des Loix du Danemarck. Son fils Frédéric éleva à sa mémoire, dans l'Eglise de Roschild, où son corps fut inhumé, le plus magnifique mausolée qui fût alors connu dans le Nord. La Reine Dorothée, épouse de Christian, fonda à Kolding, & dota richement un Collège pour la langue Latine.

Apenrade, entre cette Ville & Sleswig, est une des plus riches, des plus considérables de tout le Duché; & l'on continue à l'agrandir. Elle occupe un terrain bas, sur un golphe large & ouvert, formé par la mer Baltique. Son port.

SUITE DU DANEMARCK. 223

n'est ni bon , ni bien sûr , sur-tout lorsque les vents d'Est soufflent avec force. Il a d'ailleurs assez de profondeur , pour que les vaisseaux puissent arriver jusqu'au pont. L'isle d'Alsén , en face du golphe , n'a de remarquable , que d'avoir été , pendant dix-sept ans , la prison de Christian II. Ce Prince étoit enfermé dans le château de Sonderbourg , Ville Capitale de cette Isle , qui a donné son nom à une branche de la Maison Royale de Danemarck.

Je me détournai sur ma droite , pour voir en passant la ville de Flensbourg , qu'on me dit être une des plus importantes de cette contrée. Elle est environnée de hauteurs de trois côtés , & baignée , de l'autre , par les eaux du golphe qui pénètre , depuis la mer Baltique , jusqu'à quatre milles dans les terres. Les collines qui entourent le fond de cette baie , y forment un port sûr , ferme & assez profond , pour porter les plus gros vaisseaux. La Ville , quoique très-étendue en longueur , n'est percée que d'une rue principale & de douze autres plus petites. Depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques , elles sont toutes éclairées la nuit par des lanternes. Les édifices pu

## 230 SUITE DU DANEMARCK.

blics font trois Eglifes Allemandes, une Danoife, un College, un Hôpital, une Maifon d'Orphelins, & une Bourse ou bâtiment appartenant à une Compagnie de Marchands.

Trois circonftances rendent cette Cité mémorable dans l'Hiftoire. La premiere eft le décès de la Reine Marguerite, qui voulant paffer en Séelande, mourut dans le port de Flensbourg, fur le vaiffeau où elle s'étoit embarquée. La feconde eft l'hommage que rendirent en 1648, à Frédéric III, fur l'Hôtel-de-Ville, les Etats du Royaume. La troifieme eft la naiffance de Chrif-tian V dans l'ancien Château, actuellement démoli. J'ajouterai qu'en 1655, la Cour, & tout ce qui compofoit alors le Gouvernement de Danemarck, s'arrêta à Flensbourg, pendant que la peste ravageoit la Capitale.

Cette Ville ne contient d'ailleurs rien de remarquable, que le Cabinet d'un riche Particulier, où j'ai vu une collection de portraits originaux de plusieurs grands Perfonnages de Danemarck, dont quelques-uns ont protégé les-ſciences, les ont cultivées, ou s'y font rendus célèbres.

SUITE DU DANEMARCK. 231

Le premier est celui de Joakim Gersdorf, originaire de Bourgogne. Il ne fut pas savant ; mais il aima les Lettres & ceux qui s'y appliquoient. Cette affection s'étendoit jusques sur les Etudiants de l'Université, dont il avoit tellement gagné la confiance, que s'étant mis, pour ainsi dire, à leur tête, il les engagea à défendre Copenhague contre les Suédois qui l'assiégeoient en 1658, & furent contraints de lever le siege. Gersdorf parvint aux plus grandes charges de l'Etat.

Le second portrait représente Jozias de Rantzau, qui, en 1635, vint demander de l'emploi à Louis XIII, & fut honoré, à l'âge de trente-six ans, du bâton de Maréchal de France. Il passa constamment pour un des plus grands Généraux de son siècle, & en même tems, pour l'Homme le plus galant auprès des Femmes, qui l'appelloient le beau Rantzau. Comme il aimoit la dépense, & n'étoit pas riche, il trouvoit des ressources infinies dans leur générosité. Sa passion pour le vin étoit excessive : & dans ses ivresses, il se permettoit toutes sortes d'indécences. Il entendoit parfaitement le métier de la guerre, & s'exposoit

## 32 SUITE DU DANEMARCK.

Comme le moindre Soldat. Il avoit reçu tant de blessures , qu'il ne lui étoit presque resté que la moitié de son corps. Il avoit perdu un œil , une oreille , un bras , une jambe , &c ; ce qui donna lieu à cette épitaphe :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts ;  
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.  
Il dispersa par-tout ses membres & sa gloire.  
Tout abattu qu'il fut , il demeura vainqueur.  
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire ;  
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Quelle foule de Héros , Madame , a produit à la nation Danoise cette famille de Rantzau ! Il n'y a , dans les Etats de Danemarck , aucune charge considérable , à laquelle ce nom glorieux n'ait fait honneur. Un proverbe Danois dit , pour exprimer la fidélité d'un Sujet envers son Prince : « il est fidele au Roi comme un Rantzau ». On compte jusqu'à trente-deux Gentilshommes de cette Maison , qui se sont rendus célèbres par des actions mémorables , ou par des services signalés.

Ticho-Brahé , dont le tableau occupe ici la troisieme place , étoit d'une naissance à pouvoir aspirer aux premieres dignités du Royaume , Mais son goût

SUITE DU DANEMARCK. 233

pour l'astronomie ne lui laissa d'autre ambition, que celle d'y faire de nouvelles découvertes; & Frédéric II lui en procura les moyens. Il lui donna en propre, sa vie durant, avec des revenus considérables, l'isle de Huen dans le Sund, à quelque distance de Copenhague, pour y faire ses observations astronomiques. C'est dans ce lieu solitaire, que Brahé se livra uniquement à l'étude, & enfanta ce fameux système qui l'a rendu si célèbre dans l'Histoire du Ciel. Plusieurs Princes lui firent des visites; il reçut en particulier celle de Jacques I, Roi d'Angleterre, qui étoit venu en Danemarck pour épouser la Princesse Anne. Ce Monarque passa huit jours avec Brahé, & lui ordonna, en le quittant, de lui demander tout ce qu'il voudroit. Notre Philosophe ne désira que des vers de sa façon & un chien anglois. Le Roi prit la plume, & fit sur le champ quelques mauvais vers à la louange de l'Astronome. Le chien fut, pour Brahé, un présent funeste; car un jour que le Roi Christian IV l'étoit allé voir, le Grand-Maitre Valkendorf, qui accompagnoit ce Prince, voulut entrer dans l'appartement du Philo-

## 234 SUITE DU DANEMARCK.

sofpe , & fut mordu par l'animal , à qui il donna un coup de pied pour le chaffer. Brahé s'en fâcha , & parla groffiérement au Grand-Maître. Valkendorf en fut piqué ; & comme il avoit tout crédit fur l'esprit du Monarque , il vint à bout , fous divers prétextes , de faire ôter à Brahé toutes fes penfions , & l'obligea de chercher une retraite hors du Royaume. L'Empereur lui donna un afyle dans fes Etats de Boheme ; & l'Aftronomie trouva à Prague la même facilité qu'à Copenhague , de fuivre fes favantes observations. Il les continua jufqu'en l'année 1601 , qu'il mourut d'une rétention d'urine , à l'âge de cinquante-cinq ans.

Ticho-Brahé joignoit à de grandes qualités beaucoup de défauts ; il étoit trop prévenu en fa faveur , aimoit à censurer , fe plaifoit à railler & ne fupportoit ni la raillerie ni la censure. Tout éclairé qu'il étoit , il pouffa la fuperftition jufqu'à croire que la rencontre d'une vieille Femme étoit d'un mauvais augure. Il ne penfoit pas de même des jeunes Filles , pour lesquelles il avoit , dit-on , beaucoup de goût. Il paffa auffi pour aimer le vin avec excès.

SUITE DU DANEMARCK. 237

deux qualités qui s'accordent peu avec les occupations sérieuses d'un Astronome, & lui firent faire deux grandes fautes. Un jour qu'il avoit trop bu, il prit querelle avec un jeune homme qui l'obligea de mettre l'épée à la main. Comme il manioit mieux le compas que l'épée, il eut, dans ce combat très-inégal, une partie du nez emportée; mais ils fut s'en faire un autre d'argent, si bien travaillé, qu'on le croyoit naturel. Il conçut la passion la plus vive pour une jeune Paysanne, nommée Christine. Les charmes de cette beauté champêtre firent tant d'impression sur son cœur, qu'oubliant son âge, sa naissance, sa philosophie même, il fit la folie de l'épouser.

On voit à la suite de cet illustre Savant, deux célèbres Marins, Adeler & Tordenskiold, d'une basse extraction, mais d'un mérite éclatant. Le premier sortit de bonne heure de son pays, & alla chercher de l'emploi dans la République de Venise. Il servit contre les Turcs avec beaucoup de succès; & le bruit de ses victoires engagea le Roi de Danemarck à le rappeler dans ses Etats. La mort ne lui permit pas de

136 SUITE DU DANEMARCK.

servir aussi long-tems sa patrie que les Vénitiens ; mais il ne laissa pas d'y soutenir la haute réputation qu'il s'étoit acquise par ses premiers exploits. Tor-denskiold avoit déjà donné une grande idée de son mérite ; déjà il s'étoit montré digne de la dignité de Vice-Amiral dont il étoit revêtu , lorsqu'une affaire d'honneur l'obligea de se battre. Il eut le malheur de succomber ; & sa mort priva la patrie des grands services qu'elle en espéroit.

Cette suite de tableaux du Cabinet de Flensbourg est terminée par le portrait de l'illustre Niels Juel , Lieutenant-Général Amiral de Danemarck. Sa vie fut une suite de combats & de victoires ; Ses triomphes maritimes peuvent être égalés à ceux des plus grands-Amiraux ; & les sept batailles navales qu'ils gagna contre les Suédois , sont autant de monumens qui éternisent sa mémoire.

Je n'entrai à Hufum , entre Flensbourg & Sleswig , que pour donner un coup-d'œil à cette Ville , passablement grande , & assez bien bâtie. J'appris que la fameuse Antoinette Bourignon s'y étant arrêtée en 1673 , y établit une presse typographique , & y fit impri-

mer ses propres Ouvrages ; mais les exemplaires en furent enlevés par ordre du Gouvernement. La submerſion de l'ifle de Nordſtrand , arrivée en 1634 , cauſa beaucoup de dommage aux Habitans , par la privation des vivres qu'ils avoient coutume d'en tirer.

Cette Iſle, dans le voiſinage d'Huſum, contenoit vingt-deux Paroiſſes, & étoit ſingulièrement fertile en grains & en beſtiaux. Le 11 Octobre , à dix heures du ſoir , elle fut tellement inondée , qu'il y périt près de ſept mille perſonnes , plus de treize cens maiſons & environ cinquante mille pieces de bétail. De tout le Nordſtrand , il ne reſta abſolument que l'ifle de Pelworm , que quinze à ſeize cens perſonnes , échappées du naufrage , rétablirent avec le ſecours des Flamands , & conſtruifirent , à grands frais , de bonnes digues , pour ſe garantir de l'impétuoſité de la mer. Ils le poſſèdent encore à titre d'hypothèque , & ont la juridiction civile & criminelle ſur les Habitans moitié Luthériens , moitié Catholiques. Les uns & les autres y ont une Eglife , & le libre exercice de leur Religion.

On m'a parlé d'autres Iſles ſituées

238 SUITE DU DANEMARCK.

dans les environs , telles que Sylt ; Helgeland , &c , habitées par des Frisons d'origine , qui ont conservé leurs anciens habillemens , & la langue qu'ils parloient du tems de Charles - Magne. Les Femmes portent des robes qui leur descendent à peine jusqu'aux genoux. Ce sont elles qui labourent la terre , & font tous les travaux de la campagne & du ménage. Les Hommes ne quittent pas la mer , & vendent à Hambourg , à Breme , le poisson qu'ils prennent à la pêche. Ils en rapportent du bois , du fourrage , & d'autres provisions.

J'ai peu de choses à vous dire de Sleswig , où l'on conserve à peine le souvenir de son ancienne splendeur. Elle étoit autrefois impériale & anseatique ; mais elle a perdu son éclat , en perdant une partie de son commerce. Les incendies & les guerres lui ont fait éprouver d'autres malheurs. Le Roi de Danemarck la prit au Duc de Holstein , & en fit raser les murailles. La Cathédrale ayant été détruite par le feu , le Concile de Bâle accorda des Indulgences à ceux qui contribueroient à sa construction. C'est aujourd'hui un très-bel édifice , où Frédéric I , plusieurs

Ducs & Evêques ont leur sépulture : l'autel sur-tout est d'un travail très-recherché. Frédéric II supprima l'Evêché, & s'empara de la plupart de ses Domaines. L'ancienne Abbaye de Saint Jean a été changée en un Chapitre de Demeiselles de la Religion Protestante.

Le château de Gottorp, bâti près de Sleswig dans une position agréable, étoit autrefois la résidence des Evêques. Les Rois de Danemarck ayant réuni ce pays à leur Couronne, réparèrent l'édifice, y firent des embellissemens, l'ornèrent de meubles & de peintures. C'est dans ce Château, que s'assemble la Justice supérieure & celle de la Province, & que réside le Gouverneur. On y conservoit anciennement le fameux globe, exécuté par André Busch, sous la direction d'Olearius, & dont Frédéric IV fit présent à Pierre-le-Grand.

Souper à Sleswig avec un Comédien d'Hambourg, j'eus le plaisir de l'entendre disserter en homme d'esprit, instruit de son art, & spécialement du Théâtre Danois, dont il attribuoit les progrès, la naissance même, au célèbre Baron d'Holberg.

40 SUITE DU DANEMARCK.

« Cet Auteur, me dit-il , né à Berghe  
» en Norvege, & mort depuis une cou-  
» ple d'années , étoit d'une famille no-  
» ble, mais pauvre. Privé de ses parens,  
» qu'il perdit de bonne heure , sans  
» bien , sans ressource , livré à lui-  
» même, quoiqu'il n'eût que neuf ou  
» dix ans, il persista à vouloir étudier,  
» alloit d'école en école, mendiant son  
» pain & la science. A l'âge de dix-sept  
» ans , il résolut de voyager ; & sans  
» argent comme sans recommandation,  
» il entreprit de faire à pied le tour de  
» l'Europe. Il parcourut l'Allemagne,  
» l'Italie, la France, la Hollande, l'An-  
» gleterre, pour acquérir des connois-  
» sances en tout genre. Il marchoit le  
» jour ; le soir il chantoit aux portes des  
» maisons , pour obtenir un repas fru-  
» gal. Enrichi de tout le savoir de l'Eu-  
» rope , il reprit la route de Copenha-  
» gue , où ses Ouvrages lui firent beau-  
» coup de réputation. Il fut tour à tour  
» Poète, Historien, Philosophe ; & s'il  
» n'eut pas des succès dans tous ces  
» genres, il passa pour un des plus cé-  
» lebres Littérateurs du Nord. Son His-  
» toire du Danemarck est une des plus  
» estimées , quoique pleine de faits  
» minutieux ,

SUITE DU DANEMARCK. 241

» minucieux , & dénuée d'agrémens.  
 » Comme Philosophe, il est connu par  
 » deux volumes de Pensées Morales ,  
 » où , parmi quelques réflexions justes ,  
 » on trouve un grand nombre de para-  
 » doxes de trivialités ; mais à ne le  
 » considérer que comme Poète comi-  
 » que, voici le jugement que je porte  
 » de ses Ouvrages , dont plusieurs ont  
 » été traduits en François.

» Cet Homme a fait vingt-six Comé-  
 » dies. Sa maniere est exacte & natu-  
 » relle. Il est presque toujours aussi  
 » correct que Térence , quelquefois  
 » aussi plaisant que Plaute. La lecture  
 » des Comiques François de ce tems ne  
 » l'a pas gâté. Point de froids dialo-  
 » gues , point de scenes métaphysi-  
 » ques , point de sentimens quintef-  
 » senciés. Parmi ses Compatriotes , les  
 » Spectateurs d'un goût délicat lui re-  
 » prochent des plaisanteries trop basses,  
 » & la profusion de ce gros sel , qui ne  
 » pique que le palais du Peuple. Ils pré-  
 » tendent que ce Poète n'a ni le ton de  
 » la bonne compagnie , ni la connois-  
 » sance des usages du grand monde ;  
 » qu'il ne choisit que des mœurs tri-  
 » viales ; qu'il auroit dû faire des ridi-

242 SUITE DU DANEMARCK,

» cules brillans l'objet de ses bons mots ;  
» qu'il auroit pu trouver des person-  
» nages , des caractères , des travers  
» plus intéressans.

» Ces reproches sont outrés : le Ba-  
» ron d'Holberg mérite de l'indulgen-  
» ce , en ce qu'il est non-seulement le  
» pere du Théâtre de sa Nation , mais  
» encore , parce qu'il n'a point de Suc-  
» cesseur. *Melampe, l'Honnête Ambition,*  
» *la Journaliere, Henri & Perrine* ne sont  
» point des farces. On traduit tous les  
» jours des Pièces Angloises , qui ne les  
» valent pas. Je suis persuadé qu'une  
» main habile pourroit en tirer parti ,  
» & les accommoder même à la Scène  
» Françoisé , le plus épuré , le plus  
» noble de tous les Théâtres.

» Celui de Danemarck pourroit être  
» aisément perfectionné ; il faudroit  
» commencer par proscrire toutes les  
» farces tirées de vos Pièces , que des  
» Traducteurs mettent laborieusement  
» en Danois à dix écus par Comédie,  
» On ne doit traduire que les grands  
» modeles : l'*Avare* , le *Misanthrope* , le  
» *Joueur* , le *Glorieux* perfectionneroient  
» le goût des Auteurs & celui du Public.  
» Le *Médecin malgré lui* , le *Festin de*

SUITE DU DANEMARCK. 243

» *Pierre* gâteroient l'un & l'autre.  
» Ce qu'il y a de singulier , c'est que  
» les Danois ne font point de Tragé-  
» dies. Ils n'ont que quelques scènes du  
» *Cid* , traduites par Rostgaard , le  
» meilleur de leurs Poètes. Quelques-  
» uns accusent leur langue de n'être  
» point propre au tragique ; mais est-il  
» probable qu'un idiôme , dont les tons  
» sont si plaintifs , si touchans , ne puisse  
» pas rendre le pathétique ? D'autres  
» prétendent que le caractère de la Na-  
» tion y répugne. Mais comment pré-  
» tendre qu'un Peuple fier , noble , gé-  
» néreux , ne puisse pas avoir d'Ecrivains  
» qui traitent de grands intérêts , qui  
» connoissent le cœur humain , qui sa-  
» chent manier les passions ? Si les Da-  
» nois n'ont pas de Tragédies , ce n'est  
» ni la faute du génie , ni celle de la  
» langue ; c'est la faute des circonstances.  
» La Scene ne fait que de naître parmi  
» eux ; & le langage de leurs Poètes  
» n'est pas encore le langage des Dieux.  
» La profession de Comédien n'étant  
» flétrie en Danemarck , ni par les loix  
» ni par la religion , s'exerce par de  
» jeunes Gens , qui , la plupart , ont  
» fait leurs études. En France , vos

244 SUITE DU DANEMARCK;

» Acteurs & vos Actrices sont méprisés  
» du Peuple , & careffés des Grands ;  
» en Danemarck , si les Grands ne les  
» recherchent pas , le Peuple n'a pour  
» eux aucun mépris. Il seroit à souhaiter  
» qu'ils pussent voir le grand monde  
» de pour le copier. Leurs Petits-Maitres  
» sont tels qu'il les faut dans un  
» pays , où il n'y en a que de manqués,  
» On se plaint que les Comédiennes  
» manquent de goût dans leurs habits ,  
» qu'elles se parent sans imagination &  
» sans élégance. Le Théâtre qui devoit  
» donner le ton aux modes , les reçoit  
» de la Cour ; la Cour les prend de la  
» Ville ; la Ville les tient de Hambourg ,  
» qui les tire de Paris , & les gâte en  
» voulant y faire des changemens.

» La Troupe Danoise a des Directeurs,  
» qui , par une économie mal  
» entendue , ne songent pas assez à se  
» procurer de nouveaux sujets ; jamais  
» aucune Débutante , jamais de nouvel  
» Acteur. C'est pourtant le seul moyen  
» d'établir solidement un Théâtre , &  
» de tenir en haleine la curiosité du  
» Public. Les appointemens des Acteurs  
» sont peu considérables ; ceux des  
» Actrices ne sont proportionnés ni à

» leurs talens , ni à leur figure , ni à  
 » leur sagesse.

» La Salle de spectacle de Copenha-  
 » gue est construite avec intelligence ;  
 » les loges sont bien distribuées , les  
 » machines faites avec beaucoup de dé-  
 » pense & de simplicité. On loue la mu-  
 » sique de l'Orchestre ; mais les entr'actes  
 » sont d'une longueur assommante. Il  
 » y a aussi une Troupe de Comédiens  
 » François pensionnés du Roi. Le Prin-  
 » ce Auguste , qui regne sur des Sujets  
 » fiers d'avoir dompté les Romains ,  
 » semble vouloir réparer les maux  
 » qu'ont fait aux Arts les Ancêtres de  
 » ses Peuples. Il les appelle dans sa  
 » Capitale , pour éclairer , adoucir ,  
 » modérer l'ardeur belliqueuse de sa  
 » Nation , & les engager , pour ainsi  
 » dire , à pardonner à leurs Destruc-  
 » teurs. Quels progrès ne doivent-ils  
 » pas faire sous un Souverain qui les  
 » cultive lui-même , & ne craint point  
 » de se démettre en leur faveur , d'une  
 » partie de son autorité ? « Je veux ,  
 » dit ce Monarque , qu'ils restent libres  
 » dans mes Etats , & que le génie n'y  
 » soit , ni inquiété , ni contraint ».

« Les effets répondent à ces belles

246 SUITE. DU DANEMARCK.

» maximes : tous les Arts sont chéris ;  
» respectés, accueillis en Danemarck :  
» une Université florissante , des So-  
» ciétés Littéraires , des Académies de  
» Peinture , de Sculpture , d'Architec-  
» ture , des Cabinets d'Histoire Natu-  
» relle , des Ecoles de Médecine , des  
» Colleges publics , des Manufactures  
» multipliées , une Marine respectable,  
» qui fait de cette Nation la troisieme  
» Reine des Mers , une Milice nom-  
» breuse & bien disciplinée , sont des  
» objets qui s'offrent de toutes parts à  
» l'admiration des Voyageurs.

» Un des premiers fruits de cet  
» amour du Roi pour les Arts , & de  
» la reconnoissance des Peuples envers  
» le Monarque , est le monument que  
» les Etats de Norvege doivent faire  
» élever à la gloire de ce Prince au mi-  
» lieu de sa Capitale. C'est une statue  
» équestre , exécutée par M. de Sally ,  
» célèbre Sculpteur François , que Fré-  
» deric V a attiré dans ses Etats , & na-  
» turalisé par ses bienfaits. Le Roi y  
» sera représenté en habit de triompha-  
» teur Romain , tenant un bâton de  
» commandement. A droite & à gauche  
» du piedestal seront deux figures allé-

SUITE DU DANEMARCK. 247

» goriques , l'une du Danemarck , &  
» l'autre de la Norvege : devant & der-  
» riere il y aura des fontaines qui re-  
» présenteront l'Océan & la mer Ba-  
» tique. La place qui environnera ce  
» monument , fera de forme octogone ,  
» percée de quatre rues , & ornée de  
» différens palais occupés par les Mi-  
» nistres d'Etat. La décoration de son  
» architecture fera un Ordre Ionique ,  
» élevé sous un soubassement. Elle aura  
» pour point de vue une rotonde plus  
» grande que le dôme des Invalides de  
» Paris , de la plus agréable composi-  
» tion , & exécutée sur les desseins de  
» M. Jardin , un de ces Architectes Fran-  
» çois , qui , dans les Pays Etrangers ,  
» font un témoignage des talens supé-  
» rieurs de leur patrie. Elle sera toute  
» construite en marbre blanc , tiré des  
» carrieres de Norvege. Les bases , les  
» chapiteaux Corinthiens & les autres  
» ornemens seront de bronze doré ; &  
» lorsque cet édifice sera entierement  
» terminé , les Anciens & les Modernes  
» n'auront peut-être rien exécuté de si  
» pompeux , ni de si riche.

» Persuadé de la supériorité de votre  
» Littérature , ajoutoit le Comédien ,

248 SUITE DU DANEMARCK.

» Frédéric vient de mettre ses Sujets  
» à portée de puiser, dans vos Ouvra-  
» ges, le goût d'Athènes, de Rome, &  
» de Paris. Il a fondé à Copenhague une  
» Chaire de Langue & de Belles-Lettres  
» Françoises. L'ouverture des Leçons  
» publiques se fit par un Discours, où  
» le nouveau Professeur, M. de la  
» Beaumelle, examina ce problème  
» littéraire & politique tout ensemble :  
» si un Empire se rend plus respectable  
» par les Arts qu'il crée, que par ceux  
» qu'il adopte ? Ce sujet assorti aux  
» circonstances, fut traité avec une  
» éloquence mâle, & la question déci-  
» dée en faveur des Arts adoptés, & à  
» la gloire du Monarque éclairé qui les  
» adopte.

» Cependant, le préjugé qui impose  
» aux Hommes d'un certain rang, une  
» noble ignorance, n'est pas encore en-  
» tièrement détruit dans ce Royaume.  
» Comment concilier ce reste de bar-  
» barie avec la politesse dont se pique  
» la Noblesse Danoise ? Peut-on croire,  
» qu'il y ait, sur la terre, un Empire  
» où l'on attache de l'honneur à proté-  
» ger les Lettres, & du ridicule à les

SUITE DU DANEMARCK. 245

» cultiver ; où le Prince leur donne un  
 » asyle , les anime par ses récom-  
 » penfes , & où la portion la plus dif-  
 » tinguée du Royaume , croit s'avilir  
 » par l'étude ? Une façon de penfer fi  
 » bizarre n'est pas faite pour subjugu-  
 » long-tems un Peuple policé.

» L'Orateur finit fon discours par  
 » l'éloge des Danois , dont il oppo-  
 » les grands Hommes à ceux des autres  
 » pays , & fit voir que leurs talens  
 » avoient pénétré dans toute l'Europe.  
 » Deux d'entr'eux vivoient alors en  
 » France , & jouiffoient de la plus  
 » grande renommée. L'un , l'ornement  
 » d'une des plus favantes Académies  
 » du monde , occupé à faire de nou-  
 » velles découvertes dans la science la  
 » plus sûre & la plus utile , veilloit  
 » fur les plantes du plus beau jardin  
 » de l'Univers. L'autre , employé aux  
 » opérations les plus difficiles , les plus  
 » épineufes , confulté dans les affaires  
 » les plus importantes , élevé aux plus  
 » brillans honneurs , attaquoit , em-  
 » portoit des Villes imprenables. Celui-  
 » là éclairoit la France ; celui-ci la dé-  
 » fendoit. Le premier lui confervoit  
 » cette réputation de fupériorité

250 SUITE DU DANEMARCK.

» qu'elle s'étoit acquise dans la science  
» du corps humain. Le second, l'Ami,  
» l'Eleve, le Rival de Maurice & de  
» Mars, la consoloit de la perte de cet  
» invincible Saxon, qui l'avoit formé  
» pour la victoire. Dans l'un, elle  
» estimoit un Sage ; dans l'autre, elle  
» admiroit un Héros. Dans Winslow,  
» elle voyoit le Dieu de la santé ; dans  
» Lowendahl, le Dieu de la guerre».

Jacques-Bénigne Winslow naquit à  
Odensée, en 1669, de Pierre Winslow,  
Curé de cette Ville. Il fut lui-même  
destiné à cette profession par son Pere,  
qui l'éleva dans les principes du Luthé-  
ranisme ; mais il étoit appelé à un  
autre état. Après avoir pris des leçons  
de Médecine, pendant un an, au Col-  
lege de Copenhague, il sentit la né-  
cessité de voir les plus habiles Maîtres  
de tous les pays, pour se perfectionner  
dans cette science ; & le Roi de Da-  
nemarck facilita, par ses bienfaits,  
ces doctes voyages. Winslow partit  
pour la Hollande, où il resta quelque-  
tems, & alla à Paris, où il étudia  
sous le fameux Anatomiste du Verney.  
*L'Exposition de l'Eglise Catholique, par*  
le célèbre Bossuet, tomba par hasard

SUITE DU DANEMARCK. 251

entre ses mains ; il fut ébranlé de cette lecture, & fit abjuration entre les mains de l'illustre Prélat. Sa réputation se répandant de jour en jour, l'Académie Royale des Sciences le jugea digne d'être admis parmi ses Membres. Il justifia ce choix par d'excellens Mémoires ; mais le plus grand Ouvrage qui soit sorti de sa plume, est l'*Exposition anatomique du corps humain*. Il avoit fait long-tems, pour M. du Verney, les leçons publiques d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi ; il remplit lui-même cette place, & mourut à l'âge de 91 ans, avec le renom du plus honnête Homme, & d'un des plus habiles Anatomistes de l'Europe.

Ulric-Frédéric Woldemar, Comte de Lowendal, né à Hambourg, en 1700, eut pour Grand-Pere paternel un fils naturel de Frédéric III, Roi de Danemarck, qui le créa Comte de Guldenlew, & le fit Chevalier de l'Éléphant, Maréchal Général des Armées, Chancelier du Royaume, & Gouverneur de Norwege. Lowendal fit ses premières armes en Pologne, ensuite en Danemarck, puis en Hong-

## 252 SUITE DU DANEMARCK.

grie & en Italie , au service de l'Empereur. De-là , il passa en Russie , & enfin il demanda de l'emploi en France, où nos Rois ont toujours reçu avec bonté , les Etrangers célèbres par leurs talens militaires.

Avant mon retour à Kolding , d'où je devois me rendre dans le Nord-Juthland , je voulus voir Fricderichstad. C'est une Ville de moyenne grandeur , régulière & quarrée , bâtie à la Hollandoise , & dont les ruts , entretenues proprement , sont , en partie , bordées de tilleuls. Elle doit son origine à quelques Arminiens qui se sauverent de Hollande après le Synode de Dordrecht ; & elle tient son nom de Frédéric IV , Duc de Sleswig , qui regnoit alors dans cette contrée. Le Magistrat y est mi-partie, Luthérien & Arménien. L'Eglise de ces derniers sert en même-tems aux Réformés. Il y a aussi des Quakers , mais en petit nombre , des Anabaptistes & des Juifs. Les Habitans tirent leur entretien de toutes sortes de Manufactures de soie & de laine , de la navigation & du commerce. La Ville n'est entourée d'aucun mur : toute son enceinte consiste en un fossé bordé

SUITE DU DANEMARCK. 117

de grands arbres. Divers canaux, & des écluses fort coûteuses, y conduisent le Treen dans l'Eyder.

Le Juthland proprement dit, autrement le Nord-Juthland, comprend les quatre Diocèses de Ripen, d'Aarhusen, de Viborg, & d'Aalborg, que j'ai parcourus successivement jusqu'au port de cette dernière Ville, où je dois m'embarquer pour la Suede.

La ville de Ripen, à une lieue du petit Belt, sur la Nipsa qui y forme un port, a dans sa Cathédrale, ornée de plusieurs colonnes de marbre, le tombeau d'un Roi Eric, & d'un autre nommé Christophe. A juger de ces deux Princes par de vieilles inscriptions qu'on lit à peine sur la tombe, le premier doit avoir été affable & bienfaisant, & montré pendant son regne la plus grande application à rendre la justice à ses Peuples. L'Opprimé trouvoit en lui un Pere, & le Méchant un Juge rigoureux. Protecteur zélé de la Religion & de ses Ministres, il enrichit les Eglises, fonda des Monasteres, & n'en eut pas moins de goût pour les Femmes, avant, après, & durant son mariage.

## 254 SUITE DU DANEMARCK

On raconte un trait de ce Prince, qu'on croit n'être pas arrivé à lui seul. Un Joueur de harpe avoit le talent de faire passer dans l'ame de ses Auditeurs, toutes les passions qu'il exprimoit sur son instrument. Eric voulut l'entendre, & lui ordonna d'exécuter un morceau de la plus grande véhémence. Le Musicien, après s'être long-tems défendu, obéit, & porta le Roi à un tel excès de fureur, que ce Monarque, hors de lui-même, se jeta, l'épée à la main, sur ceux qui l'environnoient, & tua quatre Personnes avant que d'être revenu de son délire. Rendu enfin à lui-même, & désespéré de s'être ainsi souillé du sang de ses Sujets, il fit vœu, pour expier sa coupable curiosité, de satisfaire un autre genre de curiosité, en visitant les lieux saints, & partit pour ce pieux pèlerinage. L'építaphe de Christophe n'apprend autre chose, sinon qu'il combla le Clergé de ses bienfaits, & fut empoisonné par un Evêque.

Une Citadelle pour la défense de la Ville, un College pour l'instruction de la Jeunesse, un Consistoire pour les affaires de l'Eglise, une Ecole de

SUITE DU DANEMARCK. 255

Théologie pour les Ecclésiastiques , une Bibliothèque pour le Public , font , après la Cathédrale , ce que la Ville Episcopale de Ripen offre de plus remarquable aux Etrangers. Le College est le plus ancien qui existe en Danemarck. Le Couvent des Dominicains a été converti en un Hôpital bien renté , bien administré , bien entretenu. Il s'est tenu ici un Concile national & deux provinciaux , dans les treizieme , quinziesme & seiziesme siècles.

La fondation de Fridericia , autrefois Frédéric-Odde , sur le petit Belt , ne remonte guere au-delà de cent ans. Ses fortifications étoient à peine achevées , que les Suédois la réduisirent en cendres. Pour la rétablir & y attirer des Habitans , Christian V lui accorda le droit d'asyle & de franchise pour tous Banqueroutiers étrangers & nationaux , avec le libre exercice de leur Religion. Munie de tous ces avantages , la Ville ne tarda pas à être bâtie , fortifiée de nouveau , & sur-tout peuplée , comme vous voyez , de très-honnêtes gens.

Aarhufen , Capitale du Diocèse de ce nom , est située dans une plaine

## 256 SUITE DU DANEMARCK

entre la mer & un lac , dont l'eau s'écoule par un canal assez large , & traverse la Ville en la partageant inégalement. Elle est ouverte , grande , bien habitée , & a tout ce qui peut rendre une Cité florissante : des établissemens utiles , un commerce considérable , des Ecoles publiques , un Siege de Justice , des places , des marchés , un port , &c. La Cathédrale est une des anciennes Eglises du pays , & le plus bel édifice de la province. Randers est un autre lieu du même Diocèse , connu par ses gants , ses faumons , ses poteries , son noir de fumée , & sur-tout , son excellente biere.

Vibourg , Capitale du plus petit des quatre Diocèses qui composent le Juthland , & de tout le Juthland même , est bâtie au bord du lac d'Asmild , fort abondant en poisson. On prétend qu'elle s'appelloit anciennement Cimperberg , & qu'elle étoit la premiere Ville des Cimbres. La Justice Provinciale , ou Parlement de la Province , y siege tous les mois. L'Hôtel où s'assemble ce Conseil , est remarquable , tant parce qu'on y garde les Archives du pays , que parce qu'il échappa

SUITE DU DANEMARCK. 257

au terrible incendie , qui , en 1726 , réduisit en cendres la Cathédrale , le Palais de l'Evêque , & la plupart des autres bâtimens ; mais tous ces édifices ont été rebâti , & sont plus magnifiques qu'ils ne l'étoient avant ce désastre. On conserve , dans une châsse de fer blanc , les ossemens d'Eric VII , assassiné par ses propres Sujets. Il y avoit dans le Royaume une ligue secrète contre ce Monarque. Fatigué de l'exercice d'une longue chasse , il s'étoit arrêté dans le village de Finderup , aux environs de cette Ville. Quelques Gentilshommes qui l'avoient accompagné , entrèrent masqués dans sa chambre , & le percerent de cinquante coups de poignard. Le Danemarck perdit en lui un Roi pacifique , bienfaisant , & attaché au bonheur de ses Peuples , qu'il aimoit comme ses Enfans , comme ses Amis.

Le nom d'Aalborg , qui signifie ville des Anguilles , a été donné à la Capitale de ce Diocèse , à cause de la grande quantité qu'on en pêche dans le bras de mer , sur le bord duquel elle est construite. Ce Golphe , qui a son entrée dans la mer Baltique , forme

258 SUITE DU DANEMARCK.

un port assez profond , pour que les vaisseaux y soient en sûreté. On vante les fusils , les pistolets , les selles à chevaux & les gants d'Aalborg , comme les meilleurs & les plus renommés du Royaume. On loue sur-tout la civilité de ses Habitans , qui l'a fait appeller la seconde Copenhague.

Tous ces pays , qui ont successivement grossi la domination Danoïse , ont été long-tems indépendans les uns des autres. Différentes révolutions les ont réunis sous le même Maître , & assujettis aux mêmes loix. Ils ont été plus ou moins florissans , à mesure qu'ils se sont ressentis de l'instabilité de l'Océan , qui tantôt s'éloigne de ses bords , & tantôt les engloutit. On voit , dans ces contrées , une lutte opiniâtre entre les Hommes & la mer , un combat perpétuel , dont les succès sont toujours balancés.

Le climat de ces Régions hyperborées , n'est pas aussi rigoureux , qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golfes , dont elles sont environnées , voient quelquefois interrompre la navigation , c'est moins par les glaces qui s'y forment que par celles que les

SUITE DU DANEMARCK. 259

vents y amenant, & qui s'y entassent. Les provinces voisines de l'Allemagne, jouissent de sa température. Le froid est très-moderé, même sur les côtes de la Norvege. Il y pleut souvent en hiver ; & son port de Bergen est à peine une fois fermé par les glaçons, tandis que ceux de Lubeck, d'Amsterdam & de Hambourg le sont au moins quatre fois par an. Il est vrai que cet avantage est cherement acheté par les brouillards épais & continuels, qui rendent désagréable, triste, mal sain, le séjour du Danemarck, & ses Habitans sombres & mélancoliques. Ils sont d'ailleurs fort sujets au scorbut ; mais l'intempérie de l'air contribue moins à cette maladie, que le fréquent usage des viandes salées dont ils font leur nourriture.

L'agriculture pourroit être d'un produit plus considérable dans ce Royaume, si les Paysans y étoient ou plus encouragés ou plus instruits. Lors d'une bonne récolte, ils seroient en état d'exporter beaucoup de grains. Le débit le plus profitable se fait vers les parties méridionales de la Norvege, où l'on n'ose vendre que du bled de

260 SUITE DU DANEMARCK.

Danemarck, quoiqu'on pourroit s'en procurer d'ailleurs à meilleur compte. Les isles de Fionie, de Laland, de Langeland & le Jutland en fournissent la plus grande quantité. Celle de Séeland produit du malt; & le Bailliage d'Eyderstedt, dans le Duché de Sleswig, fait un commerce considérable de beurre & de fromage. J'ai déjà parlé des fruits de Falster, du miel de Fionie, &c. Le Danemarck est suffisamment pourvu de jardinage & de houblon. On y plante du tabac & de la garance. Où le bois manque, on brûle de la tourbe. Les côtes, les lacs, les étangs, les fleuves sont très-poissonneux. Le pays fournit de la craie, du tripoli, de la terre à foulon, de l'alun & du vitriol. Mais le vin, les métaux manquent; & le peu de sel que l'on recueille, est de mauvaise qualité.

Ce Royaume, situé au-delà de l'Allemagne vers le Nord, & séparé de l'Empire par l'Eyder, est composé, comme vous l'avez vu, de différentes parties, qui, toutes ensemble, pourroient former un espace d'environ deux cens lieues; mais sur cette surface immense, à peine compteroit-on quinze cens

SUITE DU DANEMARCK. 261

mille Ames ; ce qui n'est nullement proportionné à son étendue. Dans les siècles reculés, il se dépeupla par de fréquentes émigrations. Les brigandages qui leur succéderent , & l'anarchie qui en est la suite , empêchèrent l'Etat de se rétablir. D'autres causes acheverent peut-être d'étrouffer jusqu'à l'espérance d'une plus grande population ; l'une est le poids des impôts arbitraires , fixes & journaliers ; l'autre , le double despotisme du Prince sur les Nobles , & des Nobles sur un Peuple esclave.

Aujourd'hui cependant , que le Trône est occupé par un Monarque qui met son bonheur à aimer sa Nation , & sa grandeur à faire des heureux , la puissance paternelle , telle qu'elle étoit exercée dans les premiers âges du monde , ne pourroit-elle pas être considérée comme l'image de ce Gouvernement ? L'esprit de ces Peuples est de regarder naturellement ce Prince comme leur Pere , leur usage , de lui en donner le nom ; & l'extension de son pouvoir ne le porte jamais à en abuser. Maître d'une autorité absolue par le titre le plus solennel ,

262 SUITE DU DANEMARCK.

il ne veut l'employer , que pour empêcher l'oppression , & maintenir l'équilibre entre les divers ordres de l'Etat. Aussi n'y trouve-t-on ni contrainte , ni surprise , ni inquisition ; ni violence. Les actions de l'Homme y sont libres ; celles du Citoyen ne sont réglées que par les loix. Nulles recherches contre des discours qui sont plutôt des imprudences que des crimes. Point de ces voies obliques & ténébreuses , pour faire disparaître des Gens suspects. Point de ces Commissions extraordinaires , qui arrachent un Malheureux des mains de ses Juges naturels , & laissent soupçonner que sa condamnation est l'ouvrage de la passion & de l'injustice. Les Grands y jouissent avec autant de sûreté de leur élévation , que les Particuliers de leur médiocrité ; & si on les prive de leurs places , il est rare que ce soit sans leur en donner d'autres , qui temperent l'amertume de leur disgrâce. Tant que l'esprit qui anime cette Monarchie , se conservera , avec cette pureté dans la Nation , les Danois pourront se vanter d'être les Peu-

SUITE DU DANEMARCK. 263  
ples de l'Europe , qui jouissent du  
Gouvernement le plus heureux & le  
plus desirable,

Je suis , &c.

*A Aalborg , ce 6 Août 1756.*



---



---

 LETTRE CCLXVIII.

## LA SUEDE.

**J'**ARRIVE dans un pays qui , entre le Danemarck , la Norvege & la Ruffie , occupe en ligne courbe , autour de la mer Baltique , un espace d'environ quatorze cens lieues de circuit. Ses côtes font environnées de langues de terres , d'isles , de rochers , qui rendent la navigation d'Aalborg à Gottenbourg assez dangereuse ; mais nous sûmes nous en tirer heureusement.

Gottenbourg , d'où je vous écris , est une Ville Episcopale , la plus grande , la plus commerçante de la Suede après Stockolm , & la Capitale d'une province qui fait partie de la Gothie propre , ou du Gothland. Elle est située près de la mer , à l'embouchure du fleuve Gothelbe , qui sort du lac Wener , & va porter à l'Océan , toute l'eau que vingt-quatre autres rivieres déchargent dans le lac. Les fortifications , le port , la garnison , les canaux ,  
les

les Manufactures , les Compagnies de Commerce , les Douanes , les Tribunaux , l'Amirauté , les Imprimeries , l'Evêché , le College , des rues larges , propres , droites , bordées de maisons bâties de pierre ; tout cela , Madame , annonce une Ville importante , surtout depuis que de fréquens incendies ont donné lieu à des reconstructions , qui l'ont agrandie & embellie. Sur le pont sont représentées les quatre parties du monde , pour marquer que toutes les Nations peuvent y commercer avec liberté. Le port est assez spacieux , pour contenir commodément quinze vaisseaux de ligne ; & depuis que le lac de Wener est joint , par un canal , à celui de Meler , on peut transporter , par eau , les marchandises jusqu'à Stockholm.

Quelques promenades dans les environs , m'ont fait connoître cette Province , renommée en Suede par la bonté de ses fromages. Vous jugez de-là , qu'elle est fertile en pâturages , & qu'on y nourrit beaucoup de bestiaux. Les Habitans ont encore la ressource de la pêche & du commerce ; & l'on y fabrique du fer & du papier. Du haut

d'une montagne je découvris trente-huit Eglises ; d'une autre , je comptai vingt-trois Lacs. Les rochers ont presque tous la figure de colonnes Ionienes ou Corinthiennes. On me montra un précipice , où l'on dit que dans les siècles idolâtres , les Payens se jettoient pour l'amour de leurs Dieux , quand ils leur faisoient le sacrifice de leur vie. On me mena à la haute & effrayante cataracte de Troihœeta , composée d'une triple chute , dont chacune est élevée de plus de soixante pieds. A un mille en-deçà , au-dessus d'une autre cascade , est un pont qui pose sur deux rochers , & sous lequel est une excellente pêcherie de saumons. Deux milles plus bas , on voit encore une chute d'eau , que les barques franchissent par le moyen de trois écluses. La navigation établie de Stockholm à Gottenbourg , c'est-à-dire , de la mer Baltique à l'Océan , passe par le lac de Meler , le fleuve & le canal d'Arboga , le Wener dont je viens de parler , & delà dans le Gothelbe. A l'aide de ces différentes jonctions , faites seulement depuis quelques années , les Suédois peuvent naviguer dans toutes les parties du monde,

sans être obligés de passer ni le Sund ,  
ni le Belt.

Les lieux les plus connus , dans les environs du lac de Wener , sont la forteresse d'Elfsborg , qu'on peut regarder comme le château de Gottenbourg ; la ville de Skara , la plus ancienne de la Gothie Occidentale , autrefois la Capitale du Royaume. Les Rois y faisoient leur résidence ; & elle est encore aujourd'hui le siege d'un Evêque. La Cathédrale est un édifice remarquable par sa beauté & son antiquité. Carlstat tire son nom du Roi Charles IX , qui la fonda au commencement du dernier siecle , dans un lieu où l'on pêche beaucoup de saumons. Hisingen , petite île triangulaire , formée par le Gothebbe , dépendoit anciennement des Royaumes de Suede , de Norvege & de Danemarck ; aussi y a-t-on vu , dit-on , trois Rois manger ensemble sur une table de pierre , & chacun d'eux assis sur ses propres terres. Le lac Wener , aux environs duquel sont situés ces différens pays , a quarante lieues de long , & vingt-quatre dans sa plus grande largeur. On y voit plusieurs Isles , une entr'autres , où est un château nommé

Loekoë , qui appartient à la Maison de Lagardie. Le Weter , à peu près de la même longueur , mais beaucoup plus étroit que le premier , se décharge , par le fleuve Motele , dans la mer Baltique.

C'est principalement des contrées qu'arrosent ces deux lacs , que sont sortis ces anciens Peuples du Nord , dont la valeur prépara ou acheva la ruine de cet empire formidable , qui s'appelloit avec insolence l'Empire du Monde. Les uns , sous le nom d'Ostrogoths , s'établirent en Italie ; les autres en Espagne , sous celui de Visigoths. Différens traits des anciens Conducteurs de ces Nations belliqueuses se présentoient à mon esprit , & me rendoient ces pays plus intéressans. J'accompagnois Alaric jusqu'aux portes de Rome ; je voyois le Sénat lui faire une députation , lui proposer la paix ; & le fier Monarque exiger qu'on lui livrât l'or , l'argent , les meubles , les Esclaves. « Que restera-t-il donc aux » Romains , demanderent les Députés ? » La vie », reprit Alaric ; & ce fut sa dernière réponse.

Je voyois le redoutable Attila , né

pour ébranler l'Univers & pour être la terreur des Mortels. Ce fut sa destinée, que toute la terre tremblât au seul bruit de son nom, & que la Renommée devançât ses exploits, pour épouvanter les Nations. Sa démarche fiere, ses regards jettés de côté & d'autre, sembloient chercher un aveu de la frayeur qu'il inspiroit ; & il ne faisoit aucun mouvement, qui ne portât l'empreinte de sa grandeur. Je voyois Théodoric, je voyois Totila portant les armes dans le cœur de l'Italie, & suivis de troupes innombrables, rangées sous les drapeaux de ces deux Monarques. J'aimois à me rappeler ces fameuses émigrations, à fouler cette même terre, à observer les différentes routes, par lesquelles, après avoir détruit la puissance des Romains, elles parvinrent à élever des trônes dans les contrées les plus riches, les plus fertiles de l'Europe.

Cette Gothie, qui donnoit anciennement son nom à toute la Suede, n'est plus aujourd'hui qu'une province, qui occupe la partie la plus méridionale du Royaume. On la divise en d'autres pays, différemment appellés suivant

leur situation ; comme Westro-Gothie, Ostro-Gothie , Sud-Gothie , qui donnent lieu à d'autres subdivisions , telles que la Dalie , le Vermeland , le Smaland , l'isle de Gothland , la Scanie , le Bleking , l'Halland , &c.

Calmar , placée au bord de la mer avec un bon port , est la Capitale du Smaland , & une des Villes les plus renommées de la Suede. Elle occupoit autrefois un autre emplacement ; mais les flammes l'ayant consumée , la Reine Christine la fit rebâtir dans l'isle de Quarnholm , à une portée de fusil de l'ancienne , afin que les vaisseaux pussent y aborder plus facilement. J'ai parlé ailleurs de la fameuse Union de Calmar , dressée par la Reine Marguerite , en vertu de laquelle les trois Royaumes du Nord furent soumis au même Maître. Ce que le Smaland offre encore de remarquable , est la célèbre plaine de Brawalla , où les Danois furent battus par les Femmes en l'absence de leurs Epoux , occupés ailleurs contre les Ennemis. Cet événement a valu aux Smalandoises l'honneur de se parer d'ornemens guerriers , & de partager , par moitié , les successions avec les

**Hommes.** Les autres villes passables de cette petite province sont Wexfio, située dans un pays où l'on vient de découvrir une mine d'or, & Jonkioping, où se tient le Grand-Conseil du Royaume de Gothie.

On m'y procura le divertissement d'une pêche, fort en usage dans cette contrée, & qui se fait avec des loutres dressées à prendre le poisson. Vous savez que cet amphibie désole les rivières, comme le loup ou le renard ravagent les forêts. Il est pourvu de poumons plus grands, plus creux que les autres animaux; & après avoir avalé une certaine quantité d'air, il se foutient sous l'eau assez long-tems. Les poissons forment sa nourriture la plus commune; & le dommage qu'il cause est d'autant plus considérable, qu'il déchire encore les filets des Pêcheurs. Aussi a-t-on imaginé, en Suede, la manière non-seulement de les extirper, mais encore de les apprivoiser & de les rendre utiles.

Après avoir pris, dans quelque piège, une loutre vivante, on l'attache avec soin; on la nourrit pendant quelques jours avec du poisson & de l'eau;

on mêle ensuite, dans cette nourriture, du lait, de la soupe, des choux & des herbes; & dès qu'on s'apperçoit qu'elle s'accoutume à cette espece d'aliment, on lui retranche le poisson, dont on la déshabitude totalement. Quand, à force de lui parler & de la voir, on croit l'avoir entièrement apprivoisée, on l'attache au col avec une lièze; & on l'accoutume à suivre de bonne volonté, à obéir au premier commandement, à apporter tout ce qu'on lui demande. Ainsi dressée, on la mene au bord d'une riviere; on prend avec soi de petits poissons morts, & d'autres, un peu plus grands, qui sont en vie. On y jette d'abord les petits, que l'animal prend volontiers, mais qu'on l'oblige de rapporter aussi-tôt. Il en est de même des vivans, qu'il attrape avec la même facilité, & vient également les apporter à son Maître.

Celui qui me procura le plaisir de cette chasse, m'assura que la loutre qu'il avoit dressée lui-même à cet exercice, prenoit tous les jours autant de poissons qu'il lui en falloit, pour nourrir toute sa famille. Au reste, cette maniere de chasser n'est pas nouvelle en

Suede , où l'on dit que les Cuifiniers font dans l'ufage d'envoyer des loutres dans les réfervoirs , chercher le poiffon dont ils ont befoin.

L'ifle de Gothland, que les Marelots ont nommée l'œil de la mer Baltique , avoit anciennement fes Rois particuliers ; & fon nom lui vient , de ce que les Goths , dans leurs cours de pirate-ries , s'y retiroient pendant l'hiver. On apperçoit l'antique fimplicité du Nord , dans les mœurs & les coutumes des Peuples de cette Ifle. Quand le Payfan vient à la Ville , le Bourgeois lui fournit le néceffaire , lui donne de quoi payer fes impôts , lui procure les vivres qui lui manquent. Le Payfan , de fon côté , met entre les mains du Bourgeois le produit de fon travail. On ne difpute ni fur la qualité des marchandifes , ni fur le prix. On y va de bonne foi , & fuivant les loix de l'équité naturelle , fondée fur la pauvreté du pays , qui exclut l'avidité , le luxe & l'avarice. On parle de la ville de Wisby , comme du lieu le plus confidérable de toute l'Ifle.

La Scanie , appellée le grenier de la Suede , à caufe de fa fertilité , eft la partie la plus méridionale du Royaume.

Lunden , sa Capitale , autrefois très-florissante , n'est aujourd'hui remarquable que par son Archevêché , réduit à un simple Evêché Luthérien , & par son Université , fondée en 1668 par Charles IX. , sous le nom d'Académie Caroline des Goths. On vante dans la même province , les villes de Malmoë : & de Christianstad , sans qu'on puisse cependant rien citer , qui mérite une attention particulière. La première passe pour une des plus fortes , la seconde , pour une des plus commerçantes du pays.

Les Curieux ne manquent pas d'aller voir , à Carls-Cron , Capitale de la contrée de Bleking , un endroit qui n'a peut-être pas son semblable dans l'Univers. C'est un emplacement taillé dans le roc , long de trois ou quatre cens pieds , sur quatre-vingt de profondeur , pour y radoubler les vaisseaux. Ce grand ouvrage , entrepris & achevé au commencement de ce siècle , a son ouverture du côté de la mer , de manière que les plus gros bâtimens peuvent y entrer ; & lorsqu'elle est fermée par le moyen de deux portes , on peut en pomper l'eau en moins de vingt-quatre

Heures , mettre l'endroit à sec , & radouber le navire dans toutes ses parties. Quand on veut le remettre en mer , on laisse rentrer l'eau par deux ouvertures pratiquées dans les portes , au-devant desquelles est une machine qui empêche les flots de battre avec trop de violence. Carls-Cron, fondé par Charles XI qui lui donna son nom , est une des meilleures Villes de la Suede. Son port est si commode & si grand , que toute la flotte Royale peut y être à couvert ; l'entrée en est défendue par deux citadelles , avancées dans la mer , & munies d'une bonne artillerie.

Je traversai la Gothie , ensuite la Suéonie , ou la Suede proprement dite , pour me rendre à Stockolm. La Suéonie se partage en cinq provinces , dont une , la Sudermanie , a pour Capitale la ville de Nicoping , où l'on dit qu'on parle le meilleur Suédois. Cette langue , ainsi que la Danoise , paroît venir de l'ancien langage des Scandinaves. Les caracteres d'écriture que ces Peuples reçurent d'Odin , furent appelés Runes. On a donné plusieurs étymologies de ce mot. L'opinion la plus vraisemblable est que *Runor* vient du Gothique

*Runa*, qui veut dire graver. On trouve près des tombeaux, dans presque toutes ces provinces, des pierres runiques, érigées en forme de mausolées. Les aulnes runiques, sur lesquelles on gravoit, avec ces mêmes caractères, des calendriers perpétuels, sont encore en usage dans quelques endroits.

J'appris, en arrivant à Nicoping, qu'un Maître d'Histoire, gagé par les Habitans, y donnoit des leçons publiques sur les événemens qui intéressent la Monarchie. Je fus curieux d'y assister; c'étoit le jour de l'ouverture des séances, où, dans un discours historique, le docte Professeur fit passer sous nos yeux les faits principaux, dont ce pays, dès l'origine des tems, a été comme le théâtre.

Je savois en général, que la Nation Suédoise, qui, sous le nom de Goths, avoit concouru, comme les Danois, au renversement de l'Empire Romain, après avoir fait le bruit & les ravages d'un torrent, étoit retombée dans l'obscurité; je savois que ses dissensions domestiques, toujours vives, quoique continuelles, ne lui permirent pas de s'occuper de guerres étrangères, ni de

mêler ses intérêts à ceux des autres Puissances ; que les prétentions opposées du Roi, du Clergé, de la Noblesse, des Villes, des Payfans, y forment une espece de chaos, qui auroit cent fois perdu le Royaume, si les Peuples voisins n'avoient languï dans la même barbarie ; que les privileges réciproques y excèdent les bornes naturelles, & tiennent moins de la liberté, que de l'anarchie ; que les droits des Individus ne sont pas assez heureusement combinés avec ceux de la Société, & que les mouvemens de chaque membre se prêtent rarement aux besoins de tout le corps. C'est ce que nous développa, plus en détail, l'Auteur du discours, dont je ne vous offre que la substance.

« Les Suédois, disoit-il, se prétendent issus de Suenon, Fils de Magog & Petit-Fils de Japhet. Ils attribuent à son Frere Ubbon la fondation de la ville d'Upsal, long-tems regardée comme la Capitale du Royaume. Si ces prétentions ont quelque vraisemblance, cette Nation peut, sans contredit, passer pour la plus ancienne de l'Europe. Il n'est pas étonnant, qu'une antiquité si reculée ait échappé.

» aux recherches de la Chronologie.  
 » Les noms barbares des Rois de  
 » Suede seroient aussi peu satisfaisans.  
 » pour l'esprit , que choquans pour  
 » les oreilles. L'Histoire en distingue  
 » cependant quelques-uns , que la su-  
 » perstition des Peuples éleva au-dessus  
 » de l'humanité. Thor , Prince sage &  
 » bienfaisant , fut mis , par ses Sujets ,  
 » au rang des Divinités , & reçoit en-  
 » core aujourd'hui les hommages des  
 » Lapons idolâtres. Othen , ou Wode ,  
 » grand Conquérant , grand Magicien ,  
 » & , à ce qu'on dit , le premier Insti-  
 » tuteur de l'idolâtrie , parut mériter  
 » une place parmi les Dieux qu'il avoit  
 » introduits ; & sa statue érigée à Up-  
 » sal , fut long-tems l'Oracle de ses cré-  
 » dules Habitans. Frayer , surnommé  
 » Ingo , passa également du trône sur  
 » l'autel ; & l'on prétend qu'il porta le  
 » premier le titre de Roi. Un Prêtre  
 » des Idoles , nommé Niord , regna sur  
 » les Suédois , & fut mis , après sa mort ,  
 » au nombre des Divinités dont il  
 » avoit été le Ministre.

» Le premier trait que nous présente  
 » l'histoire de ce peuple sauvage , est  
 » un tour de galanterie. Gram , Prince

» Danois , étoit amoureux de la fille  
 » de Sigtrud , Roi de Suede , Fils &  
 » Successeur de Niord. Un obstacle  
 » s'opposoit à ses vœux ; le Pere de sa  
 » Maîtreffe la destinoit à un autre ;  
 » Gram trouva cependant le moyen  
 » d'être heureux , & enleva la Prin-  
 » cesse. Sigtrud arma contre le Ravif-  
 » seur , consulta l'Oracle sur le succès  
 » de son expédition ; & la réponse fut  
 » que l'or lui seroit plus nuisible que le  
 » fer. Le sens étoit clair ; mais le bon  
 » Sigtrud ne l'entendit pas ; sans doute ,  
 » parce que l'art de corrompre les Hom-  
 » mes avec l'or , étoit alors moins  
 » commun , qu'il ne l'est présentement.  
 » Gram , qui ne l'ignoroit pas moins  
 » que celui de séduire une Fille , gagna ,  
 » par ses largesses , les principaux Chefs  
 » de l'Armée ennemie. Ils lui livrerent  
 » le Pere de sa Maîtreffe , qu'il tua ,  
 » dit-on , avec une massue garnie d'or ,  
 » & accomplit doublement le sens de  
 » l'Oracle.

» Le Prince Regner , écarté par une  
 » Marâtre ambitieuse du trône de Suede ,  
 » fut réduit à garder les troupeaux. Il  
 » languissoit dans cette obscure fonc-  
 » tion , lorsque Swanthuite , Fille du

» Roi de Danemarck , qui avoit des  
 » vues sur le jeune Prince , entreprit  
 » de rendre à la Suede son Souverain  
 » légitime. Elle en fit le voyage , re-  
 » connu , à la noblesse de son air ,  
 » l'Héritier de la Couronne , lui pré-  
 » senta une épée , & lui parla avec  
 » cette éloquence toujours persuasive,  
 » quand elle est soutenue de la beauté  
 » & de l'amour. A la voix de la Prin-  
 » cesse , Regner sortit de l'avilisse-  
 » ment ; ses droits lui gagnèrent tous  
 » les suffrages ; l'accord unanime des  
 » Peuples le porta sur le trône. Son  
 » premier soin fut de le partager avec  
 » la généreuse Swanthuite , qui , après  
 » lui avoir appris les moyens de regner,  
 » l'instruisit encore dans l'art plus diffi-  
 » cile , de faire regner avec lui la dou-  
 » ceur , la justice & la paix.

» L'histoire de Suede , dans ces tems  
 » éloignés , n'est proprement que le  
 » récit de ses démêlés avec les Danois ,  
 » ses éternels Ennemis. Ces Peuples  
 » débutoient dans la carrière de la gloi-  
 » re , par enlever les Filles des Rois ,  
 » qui étoient le plus de leur goût , &  
 » gagnoient les Femmes , comme les  
 » États , à la pointe de l'épée. Dans ces-

» siecles obscurs , les Princes & les  
 » Héros font ou des Géans , ou des  
 » Magiciens , qui signalent leurs forces  
 » & leur pouvoir par des brigandages  
 » & des cruautés. On ne connoissoit  
 » alors , ni justice , ni honnêteté ; les  
 » vertus même n'avoient pas de nom  
 » parmi ces Barbares ; la force decidoit  
 » de tout ; les plus violens étoient les  
 » plus estimés ; & un Roi auroit été  
 » déshonoré , s'il avoit épousé une  
 » Femme qu'il n'auroit pas ravie. Une  
 » bête sauvage , tuée à la vue de tout  
 » le Peuple , un Ennemi surpris & as-  
 »assiné dans sa maison , en faisoient  
 » un Héros pendant sa vie , & souvent  
 » un Dieu après sa mort.

» L'ivrognerie n'étoit pas un vice  
 » moins commun. Fiolm, Roi de Suede,  
 » sans égard pour la Majesté Royale ,  
 » aimoit à boire avec les plus vils de  
 » ses Domestiques , & s'enivroit dans  
 » cette honteuse compagnie. On dit  
 » qu'un soir , étant sorti de table pour  
 » satisfaire à quelque besoin , ne pou-  
 » vant trouver son chemin dans l'obscu-  
 » rité , il tomba dans une cuve pleine  
 » de vin , & s'y noya. Les Rois du Nord  
 » étoient donc plus mal servis alors ,

» qu'aujourd'hui de simples Bourgeois;

» Il est peu de ces Princes , dont la  
 » vie n'offre quelques traits de singula-  
 » rité ou de barbarie. L'un d'eux , pas-  
 » sant auprès d'une caverne redoutée  
 » dans le pays comme la demeure d'un  
 » Magicien , voulut braver la supersti-  
 » tion populaire , y entra seul & n'en  
 » revint point. Un autre détrouffoit les  
 » Passans sur les grands chemins ; &  
 » pour se distinguer des Voleurs ordi-  
 » naires , qui ne prennent guere que  
 » l'argent & quelques bijoux , il se  
 » piquoit d'enlever jusqu'à la chemise.  
 » Vismur ayant répudié sa Femme qui  
 » lui avoit apporté une riche dot , par-  
 » tagea son trône avec une de ses Maî-  
 » tresses. La Reine délaissée confia le  
 » soin de sa vengeance à ses Fils , qui  
 » allerent , de sa part , sommer le Roi  
 » de leur rendre le bien de leur Mere.  
 » Sur son refus , ils mirent le feu au  
 » Palais , où le Prince & sa Concubine  
 » périrent dans les flammes.

» Il y eut , sous le regne suivant ,  
 » une longue & cruelle famine. Les  
 » Suédois attribuerent ce fléau à la  
 » vengeance des Dieux , & leur offri-  
 » rent , la premiere année , des animaux.

» en sacrifice ; la seconde, des hommes ;  
 » la troisieme, leur Souverain. Agnius  
 » revenoit d'une expédition glorieuse  
 » contre les Finlandois, & amenoit avec  
 » lui la Princeffe Schialva, qu'on lui  
 » avoit donnée pour ôtage. Vivement  
 » épris de ses charmes, & ne pouvant  
 » modérer l'ardeur de ses feux, il l'é-  
 » poufa & consumma le mariage en  
 » plaine campagne. Schialva, qui ne  
 » vit en lui qu'un Amant brutal, épia  
 » le moment de son sommeil ; & secon-  
 » dée par les Femmes de sa fuite, pen-  
 » dit ce malheureux aux branches d'un  
 » arbre & se sauva.

» Le Roi Ingo, après avoir épuisé  
 » les plaisirs ordinaires de l'amour, tou-  
 » jours faciles pour un Monarque,  
 » porta ses desirs sur la Femme de son  
 » Frere, alors occupé dans une expé-  
 » dition contre les Russes. Tandis que,  
 » loin de la Suede, ce dernier couvroit  
 » son front de gloire & de laurier, il  
 » recevoit, dans sa patrie, un affront  
 » dont les Héros même ne sont pas  
 » exempts. De retour de ses conquêtes,  
 » il fut témoin de son déshonneur ; &  
 » dans le premier mouvement, il poi-  
 » gnarda son Frere & son Rival. Ingo,

» blessé, eut assez de force pour venger  
» sa mort, & porta, à son tour, un  
» coup mortel à son Assassin.

» Haquin, le plus puissant de son  
» siècle, par la réunion des Couronnes  
» de Suede, de Norvege & de Dane-  
» marck, étoit encore le plus fortuné  
» des Peres, par la fécondité d'une  
» nombreuse famille; mais au milieu  
» de ces prospérités, il étoit dévoré de  
» la crainte de les voir finir par la mort.  
» Il consulta les Dieux sur le tems qu'il  
» avoit encore à rester sur la terre, &  
» crut voir dans un songe, que la vie  
» de ses Enfans pouvoit seule prolonger  
» la sienne. Ce Pere barbare n'hésita  
» point à sacrifier l'espérance de sa Posté-  
» rité, au desir insensé de vivre quel-  
» ques années de plus. Après avoir im-  
» molé neuf de ses Fils, il préparoit le  
» même sort au dixieme, lorsque le  
» Peuple, indigné de ces affreux sacri-  
» fices, se souleva contre ce Prince  
» dénaturé, & l'empêcha de faire périr  
» le dernier rejetton de sa famille. Ha-  
» quin ne pouvant le sacrifier, ne tarda  
» pas à descendre lui-même au tom-  
» beau. Ce trait d'histoire n'est peut-être  
» qu'une allégorie fabuleuse, qui mar-

» que combien les Vieillards font attachés à la vie.

» Ingo II ne fut célèbre que par ses cruautés & ses crimes. On dit que l'Instituteur chargé de son éducation, le nourrit de cœurs de loups, pour lui inspirer une féroçité sanguinaire ; comme si l'homme avoit besoin de ces moyens insensés, pour être dur, injuste, méchant, cruel, inhumain. Ingo eut l'adresse de rassembler, dans une même maison, plusieurs Princes, d'y mettre le feu, & de réduire en cendres tous ces malheureux, accusés d'avoir troublé le regne de ses Prédécesseurs. Comme un autre Danaüs, il força sa Fille Aza d'égorger le Souverain de Scanie, qu'elle venoit d'épouser. Ingo s'empara des Etats de ce Prince ; & Aza revint s'applaudir, auprès de son Pere, des succès de son crime. Mais ces forfaits ne restèrent pas impunis ; vivement pressé par le Roi de Danemarck, & sur le point d'être pris, le cruel Ingo se brûla dans son Palais avec sa Fille, & périt ainsi, par un juste retour, du même supplice qu'il avoit fait souffrir à ses Ennemis. Après sa mort, on trouve, dans

» l'Histoire de Suede, un vuide de plu-  
» sieurs siecles.

» L'année 829 est l'époque de l'éta-  
» blissement du Christianisme dans ce  
» Royaume. Louis le Débonnaire y  
» envoya des Prédicateurs qui y por-  
» terent l'Evangile ; mais ce ne fut que  
» long-tems après , que les Rois y re-  
» çurent le baptême. Olais II fut le pre-  
» mier qui donna cet exemple à ses  
» Peuples. On voit encore , près de  
» Husbye, la fontaine où Saint-Siffroy,  
» dont elle porte le nom, le baptisa. La  
» piété de ce Prince se signala par un  
» impôt qu'il s'engagea de payer au  
» Pape-tous les ans, & qui lui fit don-  
» ner le honteux surnom de Tributaire  
» du Saint-Siege. La Religion prit de  
» nouveaux accroissemens sous le regne  
» de son Fils , qui se distingua par la sé-  
» vérité avec laquelle il fit observer la  
» justice. Une de ses loix ordonnoit  
» qu'on brûlât une partie de la maison  
» de celui qui auroit causé quelque  
» dommage à celle d'autrui ; loi singu-  
» liere , qui le fit nommer Brûleur de  
» Charbon.

» Jusqu'au regne de Marguerite de  
» Waldemar , qui , par l'Union de

» Calmar , réunit cette Monarchie à  
 » celle de Danemarck , la Suede ne  
 » fournit qu'un très-petit nombre de  
 » traits dignes de fixer l'attention.  
 » Avant cette époque , ce Royaume  
 » étoit encore électif ; & quoique les  
 » plus proches parens du Monarque  
 » succédassent encore à la Couronne ,  
 » c'étoit quelquefois sans égard à l'or-  
 » dre de la naissance , & toujours en  
 » vertu d'une Election. Les Suédois se  
 » servoient même de ce droit comme  
 » d'un titre , pour déposer leurs Sou-  
 » verains, quand ces derniers donnoient  
 » atteinte à la liberté ou aux privilèges  
 » de la Nation. Le pouvoir du Roi étoit  
 » fort borné ; il ne pouvoit faire la  
 » guerre ni la paix , & moins encore  
 » des levées de troupes ou d'argent ,  
 » sans le consentement du Sénat & des  
 » Etats-Généraux. Il ne lui étoit permis  
 » ni de construire de nouvelles forte-  
 » resses, ni de donner le gouvernement  
 » des anciens Châteaux à d'autres ,  
 » qu'aux Naturels du pays. Il se seroit  
 » exposé à une révolte générale , s'il  
 » avoit tenté d'introduire des Troupes  
 » étrangères dans le Royaume. Tout  
 » ce qui pouvoit étendre ou fortifier

» son autorité , étoit également suspect  
 » & odieux ; & ces Peuples ne redou-  
 » toient pas moins la puissance de leur  
 » Souverain , que celle de leurs Enne-  
 » mis.

» Le Domaine de la Couronne ne  
 » consistoit que dans quelques terres  
 » de peu d'étendue , & dans un tribut  
 » fort léger , que payoient les Gens de  
 » la campagne. On y joignit dans la  
 » suite les mines de cuivre , la propriété  
 » des lacs de Méler , Wéner & Wéter ,  
 » avec le droit de pêcher sur les côtes  
 » de la mer Baltique. Les Fiefs & les  
 » Gouvernemens , qui ne se donnoient  
 » d'abord qu'à vie , étoient devenus in-  
 » sensiblement héréditaires ; la Noblesse  
 » qui en jouissoit , avoit cessé d'en  
 » payer les redevances. Les Evêques  
 » s'étoient pareillement exemptés de  
 » ces droits ; & le Domaine étoit si di-  
 » minué par ces différentes usurpations ,  
 » qu'il suffisoit à peine pour l'entretien  
 » de cinq à six cens chevaux. Le Roi  
 » n'étoit presque considéré , que com-  
 » me le Capitaine général de l'Etat en  
 » tems de guerre , & le Président du  
 » Sénat pendant la paix.

» Ce Sénat , qui avoit presque toute  
 » l'autorité ,

» l'autorité , étoit composé de douze  
 » Seigneurs , la plupart Gouverneurs  
 » de Province , ou occupant les pre-  
 » mieres charges. Ils se rendoient dans  
 » la Capitale auprès du Roi , quand il  
 » arrivoit quelque affaire importante.  
 » Leur dignité n'étoit point héréditaire :  
 » lorsqu'il y avoit une place vacante ,  
 » le Prince choisissoit parmi les Evêques  
 » ou les Grands de la Nation , l'Homme  
 » qu'il jugeoit le plus capable de la rem-  
 » plir. L'Archevêque d'Upsal étoit Sé-  
 » nateur né ; les autres Prélats ne le de-  
 » venoient , que par la nomination du  
 » Souverain.

» Quoique le Sénat n'eût d'abord été  
 » établi , que pour servir de Conseil au  
 » Monarque , il portoit alors son auto-  
 » rité jusques sur sa conduite ; & cha-  
 » que Membre se croyoit en droit de  
 » l'avertir , quand il passoit les bornes  
 » de son pouvoir. Les Suédois regar-  
 » doient les Sénateurs comme les Pro-  
 » tecteurs de la liberté & des privileges.  
 » C'étoit proprement dans ce Corps ,  
 » que résidoit la puissance & la ma-  
 » jesté.

» Le Clergé possédoit lui seul plus  
 » de bien , que le Roi & tous les autres

» Etats réunis , & soutenoit sa dignité  
 » avec tout l'éclat que donnent les gran-  
 » des richesses. Les Evêques étoient ,  
 » pour la plupart , Seigneurs temporels  
 » de leurs Villes Episcopales ; & outre  
 » les biens attachés à leurs places , ils  
 » s'étoient encore rendus Maîtres de la  
 » succession de tous les Ecclésiastiques  
 » qui mouroient sans testament. Ils  
 » jouissoient des droits d'amende & de  
 » confiscation , qui appartenoient an-  
 » ciennement au Domaine du Prince.  
 » Celui du Clergé pouvoit bien aug-  
 » menter par des donations , mais  
 » jamais diminuer par des aliénations  
 » ou par des ventes. Les Loix les défen-  
 » doient expressement ; & ces Loix  
 » étoient aussi contraires aux Séculiers,  
 » que favorables aux Ecclésiastiques.  
 » Fiers de leurs titres & du nombre de  
 » leurs Vassaux, les Evêques s'érigerent  
 » insensiblement en Souverains. Ils firent  
 » fortifier leurs Palais, y entretinrent  
 » garnison , & ne marchèrent jamais,  
 » qu'accompagnés de Gens de guerre.  
 » On les voyoit à la tête de toutes les  
 » brigues, de tous les partis, & souvent  
 » même conduisant des Troupes contre  
 » le Roi,

» Les Seigneurs & les Gentilshom-  
 » mes , retirés dans leurs Châteaux , les  
 » érigeoient en forteresses , & armoient  
 » leurs Vassaux pour faire des courtes  
 » contre leurs Voisins. On ne connois-  
 » soit plus la justice des Loix ; parce  
 » qu'il n'y avoit point de puissance ca-  
 » pable de les faire observer. Les Habi-  
 » tans des Villes , qui ne subsistoient  
 » que par le commerce , avoient plus  
 » de soumission , & auroient volontiers  
 » consenti , que le Prince eût pris  
 » toute l'autorité ; mais ils avoient peu  
 » de considération dans les dietes. Les  
 » Paysans au contraire , qui jouissoient  
 » du privilege d'y envoyer des Dépu-  
 » tés , suivoient aveuglément les mou-  
 » vemens de leurs Seigneurs , & défen-  
 » doient avec opiniâtreté les droits de  
 » leurs Provinces. Dans les cantons  
 » fertiles , ils s'occupoient du labou-  
 » rage ; les autres passoient leur vie à la  
 » chasse des bêtes fauves , dont la chair  
 » leur servoit de nourriture , & les  
 » pelleteries , à payer le tribut au Sou-  
 » verain. C'étoient des Gens sauvages ,  
 » la plupart élevés dans les bois , jaloux  
 » de leurs coutumes , & toujours prêts ,  
 » sous le moindre prétexte , à se révolter.

» Tant d'indépendance dans les Su-  
 » jets, une autorité si bornée dans le  
 » Prince, étoit pour ce Royaume, une  
 » source intarissable de guerres civiles.  
 » Plusieurs Rois de Suède aspirerent à  
 » une autorité plus absolue, & appuyés  
 » de leurs créatures, de leurs Amis, ten-  
 » terent de se rendre Maîtres du Gou-  
 » vernement; mais les Peuples se révol-  
 » terent autant de fois, que leurs Sou-  
 » verains donnerent atteinte à la liberté  
 » & aux privileges. La moindre appa-  
 » rence du pouvoir arbitraire faisoit  
 » prendre les armes, & réunissoit tous  
 » les Particuliers contre le Monarque.

» C'est à l'époque du regne de Mar-  
 » guerite de Waldemar, que l'Histoire  
 » de ce pays commence à devenir in-  
 » téressante. Les Suédois ne tarderent  
 » pas à se repentir de s'être soumis aux  
 » loix d'une Femme, & sur-tout d'une  
 » Etrangere. Cette Princesse, qui avoit  
 » une affection particuliere pour le Da-  
 » nemarck, Royaume de ses Peres, le  
 » fondement de sa force & de sa puis-  
 » sance, n'envisageoit la Suède que  
 » comme un pays de conquête, qu'il  
 » falloit mettre à contribution. « Ses  
 » productions, disoit-elle à Eric son

» Neveu , désigné pour lui succéder ,  
 » fourniront à votre subsistance ; les  
 » fourrures de la Norvege serviront à  
 » vous vêtir ; mais les Peuples de Da-  
 » nemarck feront votre défense & vo-  
 » tre appui ».

» Marguerite s'empara des forteresses  
 » de Suede , confia le gouvernement &  
 » les charges aux Danois , & éloigna des  
 » emplois les Naturels du pays. Le seul  
 » Suédois qu'elle éleva aux honneurs ,  
 » fut un jeune homme , dont le principal  
 » mérite consistoit dans une belle figure  
 » qui plut à la Reine. Ce choix n'échappa  
 » point à la critique des Mécontents ,  
 » qui allèrent en corps , munis de leurs  
 » titres , reprocher à cette Princesse  
 » d'avoir violé leurs privileges. Mais  
 » Marguerite , qui avoit la force en  
 » main , méprisa ces représentations  
 » impuissantes. « Gardez , leur dit-elle ,  
 » gardez vos parchemins ; je garderai  
 » vos villes fortes ».

» Eric , par ses cruautés , déplut aux  
 » Suédois , qui s'éleverent également  
 » contre Christophe & Christian , ses  
 » Successeurs. Les Etats assemblés délé-  
 » rerent la Couronne à Charles Canut-  
 » son , Grand-Maréchal de Suede , &

» Gouverneur de Finlande. Fier de sa  
» nouvelle puissance , Charles forma le  
» dessein d'abaissier les Prélats , dont il  
» auroit dû gagner l'amitié. Ils l'accuse-  
» rent d'hérésie ; & l'Archevêque d'Up-  
» sal , à la tête du Clergé , dans une  
» messe solemnelle , excommunia le  
» nouveau Roi ; puis se dépouillant de  
» ses habits pontificaux , qu'il mit sur  
» l'autel , il s'engagea , par serment , de  
» ne les reprendre , que lorsqu'il auroit  
» chassé du Royaume le Monarque ex-  
» communié. Il se fit apporter une épée  
» & une cuirasse , & sortit de l'église ainsi  
» armé , accompagné d'une multitude  
» de Prêtres , qui montroient le même  
» zele , & respiroient la même ven-  
» geance. On ne voyoit que Prélats ,  
» qui , changeant leur mitre en casque ,  
» leur crosse en épée , combattoient  
» contre leur Souverain. Quoique de  
» pareils Guerriers ne parussent pas  
» formidables , ils vainquirent le mal-  
» heureux Canutson , qui se retira  
» à Dantzick. L'Archevêque d'Upsal ,  
» dévoré de remords d'avoir porté les  
» armes contre son Prince , eut recours  
» au Pape qui lui envoya une ample  
» absolution pour lui & tous ses Com-

» plices. Canutson , destiné à servir de  
 » jouet à la fortune , fut remis sur le  
 » trône , en descendit de nouveau , y  
 » monta une troisième fois ; mais la  
 » mort le lui ravit pour toujours.

» La Suede eut alors un Administra-  
 » teur , qui , dans les Armées , jouissoit  
 » de toute l'autorité ; mais dans les As-  
 » semblées publiques , il étoit obligé de  
 » la céder à l'Archevêque d'Upsal. Le  
 » célèbre Gustave Vasa réunit ce dou-  
 » ble pouvoir , avec la qualité de Roi ,  
 » qui lui fut déferée d'une voix unani-  
 » me , par les Etats de la Nation. Ce  
 » Prince , fils du Sénateur Eric Vasa ,  
 » & petit-Neveu de Canutson , étoit  
 » doué de toutes les qualités qui font  
 » les Héros. Il avoit remporté plusieurs  
 » avantages contre les Danois qui mi-  
 » rent sa tête à prix , & l'obligerent  
 » d'errer de province en province ,  
 » toujours caché , toujours déguisé.

» Seul & sans ressource dans les  
 » montagnes de la Dalécarlie , parmi  
 » des Peuples aussi sauvages que leur  
 » pays , il fut réduit , pour gagner sa  
 » vie , à travailler aux mines de cuivre.  
 » Dans ce triste état , le Seigneur du  
 » Village reconnut Gustave , son ancien

» Camarade d'étude , lui promit ses  
 » services , & s'engagea même à faire  
 » soulever , en sa faveur , les Paysans  
 » de son canton ; mais ce ne furent que  
 » de vaines promesses. Gustave s'adres-  
 » sa à un autre Gentilhomme , chez  
 » lequel il ne trouva encore qu'un  
 » Traître qui l'auroit livré aux Danois ,  
 » si sa Femme , touchée de la bonne  
 » mine de ce jeune Fugitif , ne l'eût  
 » averti des desseins de son Mari.

» Ce fut un simple Curé , qui ouvrit  
 » à Vasa la première route du trône.  
 » Avec un courage , une grandeur d'ame  
 » qu'aucun état ne doit exclure , le  
 » Prêtre souleva les Paysans de sa pa-  
 » roisse , mit son Protégé à leur tête ,  
 » & leur inspira un violent desir de  
 » recouvrer leur liberté. Quatre cens  
 » d'entr'eux se rangerent autour de leur  
 » Général , & formerent une petite  
 » armée , avec laquelle il emporta d'as-  
 » saut le premier fort qu'il attaqua.

» Quelques Gentilshommes Suédois ;  
 » pros crits par le Roi de Danemarch ,  
 » se rendirent auprès de Gustave ; & à  
 » l'exemple de la Dalécarlie , plusieurs  
 » provinces se souleverent. La révolu-  
 » tion devint générale ; les Châteaux &

\* Les Villes se soumirent au nouveau  
 \* Chef ; & Gustave entra victorieux  
 \* dans Upsal , la premiere Ville du  
 \* Royaume après Stockholm. Alors la  
 \* Nation le choisit pour son Adminif-  
 \* \* trateur , puis pour son Roi ; & en  
 \* \* cette qualité , il fit , aux acclamations  
 \* \* de tous les Ordres de l'Etat , une en-  
 \* \* trée triomphante dans la Capitale.  
 \* \* Au milieu de sa prospérité , il n'ou-  
 \* \* blia point le Prêtre qui lui avoit  
 \* \* donné un asyle , & l'avoit si bien  
 \* \* servi dans sa disgrâce. Son premier  
 \* \* soin fut de l'envoyer chercher ; mais  
 \* \* malheureusement le Curé ne vivoit  
 \* \* plus ; & le Roi , pour éterniser sa  
 \* \* reconnoissance , fit mettre une cou-  
 \* \* ronne de cuivre dorée sur le clocher  
 \* \* de sa paroisse.  
 \* \* Les principales forces de la Suede  
 \* \* étoient encore entre les mains des  
 \* \* Evêques , toujours prêts à s'en servir  
 \* \* contre leur Souverain. Gustave , na-  
 \* \* turellement fier , ne vit qu'avec in-  
 \* \* dignation sa puissance balancée par  
 \* \* les Gens d'Eglise , qui le surpassoient  
 \* \* en richesses ; & dans le dessein de les  
 \* \* en dépouiller , il commença par fa-  
 \* \* voriser les opinions de Luther. Une

» doctrine qui proscrit les Prêtres & les  
 » Moines, étoit trop conforme à ses  
 » vues, pour ne pas l'accueillir avec  
 » ardeur. Il fit venir des Docteurs  
 » d'Allemagne, qui prêchèrent la nou-  
 » velle Réforme avec autant de zèle  
 » que de succès; & pour disposer les  
 » Peuples à la révolution, il attaqua  
 » certains privilèges du Clergé, qui leur  
 » étoient onéreux, & dégénéroient en  
 » abus. De ce nombre étoit une espèce  
 » de tribut qu'imposoient les Curés  
 » pour les péchés publics; une amende  
 » qu'ils exigeoient de ceux qui alloient  
 » à la chasse pendant l'office divin; &  
 » une autre, pour avoir, avant la bé-  
 » nédiction nuptiale, usé du droit con-  
 » jugal. Gustave défendit à ces mêmes  
 » Curés d'excommunier, suivant leur  
 » usage, leurs Créanciers ou leurs En-  
 » nemis, & aux Evêques d'envahir;  
 » selon leur coutume, la succession des  
 » Ecclésiastiques. Il mit sur les terres  
 » de leurs Bénéfices ses troupes en  
 » quartier d'hiver, se servit des Mo-  
 » nastères pour loger sa cavalerie, &  
 » ordonna de convertir en espèces cou-  
 » rantes les vases sacrés & les cloches  
 » des églises.

» Ce dernier article souffrit quelques  
 » difficultés , & révolta les Payfans. De  
 » leur côté , les Prêtres & les Moines  
 » firent leurs efforts pour soulever les  
 » autres classes de Citoyens. On vit fur-  
 » tout les Religieux mendiens , parcou-  
 » rir les Provinces , secondés par les  
 » Dévots , & les Dévotes principale-  
 » ment , qui cabaloient dans les socié-  
 » tés , & irritoient les esprits contre le  
 » Gouvernement. Instruit de ces me-  
 » nées , Gustave défendit aux Moines  
 » de sortir de leurs cloîtres , laissa crier  
 » les Dévots , & , avec un Régiment de  
 » Cavalerie , dissipa une armée de  
 » Payfans. Il fit ensuite assembler les  
 » Etats , & proposa une loi qui ordon-  
 » noit aux Gens d'Eglise en général ,  
 » de restituer les biens qu'ils avoient  
 » usurpés ; aux Evêques , de rendre les  
 » forteresses qui servoient d'asyle aux  
 » Séditieux , & désormais de ne plus  
 » mettre le pied dans le Sénat.

» Le Clergé s'opposa avec vigueur à  
 » des ordres sacrilèges , qu'il regardoit  
 » comme aussi nuisibles à ses intérêts ,  
 » qu'au bien de la Religion. Ils furent  
 » également rejettés par le Grand-Ma-  
 » réchal de la Couronne , qui déclama

» contre de pareilles innovations. Gustave , outré de dépit , se répandit en reproches contre l'ingratitude des Suédois , & déclara qu'il aimoit mieux renoncer au trône , que de porter un vain titre de Roi ; qu'on eût à le rembourser des dépenses qu'il avoit faites , pour délivrer la Monarchie de l'oppression des Danois , & qu'aussi-tôt il quitteroit cet odieux pays , pour ne plus y rentrer de sa vie. En achevant ces paroles , il laissa échapper quelques larmes , & sortit brusquement de l'Assemblée.

» Cette scene concertée produisit l'effet qu'il en avoit attendu. L'Evêque de Stregnez , vendu à la Cour , profita de l'impression que la colere du Roi avoit laissée dans les esprits , & fut les manier avec tant d'adresse , qu'il les amena au but qu'on desiroit. L'acte qui dépouilloit le Clergé de ses droits & de ses richesses , fut dressé par le Sénat dans la forme la plus juridique ; & Gustave voulut en être lui-même l'Exécuteur. Il parcourut les Provinces à la tête d'un Corps de Cavalerie , examina les titres des biens de l'Eglise ; & trouva , ou feignit de

» trouver jusqu'à treize mille terres  
 » usurpées par les Prêtres, qu'il réunit  
 » à son Domaine. Ce Prince voyant le  
 » Clergé dépouillé & soumis, & le  
 » Luthéranisme florissant dans tout le  
 » Royaume, abjura solennellement la  
 » Religion catholique, & fit profession  
 » de la nouvelle doctrine.

» Gustave ne tarda pas à traiter la  
 » Noblesse comme les Ecclésiastiques ;  
 » il lui enleva la plupart de ses privi-  
 » leges, celui principalement de choisir  
 » un Successeur à la Couronne, qu'il  
 » rendit héréditaire, & fit revivre d'an-  
 » ciens droits, que les Gentilshommes  
 » payoient anciennement pour des fiefs  
 » qu'ils n'avoient obtenus, qu'à condi-  
 » tion d'une redevance, de la libéralité  
 » du Souverain. Enfin il parvint à chan-  
 » ger la forme de l'Etat, à réprimer  
 » l'esprit inquiet de ses Peuples, à af-  
 » fermir son trône ; & rendu au repos,  
 » il favorisa le commerce, fit construire  
 » des Citadelles, bâtit des Maisons  
 » Royales, & regna, sans Ministre,  
 » dans la paix, comme il avoit fait la  
 » guerre sans Général. On lui reproche,  
 » avec raison, d'avoir détruit la Reli-  
 » gion de ses Peres, persécuté les Catho-

» liques, & introduit l'hérésie dans ses  
» Etats ; mais on fait que plus politique  
» que religieux, il ne vouloit d'abord  
» qu'affoiblir le Clergé, qui étoit alors  
» le Corps le plus indocile, le plus  
» riche & le plus redoutable de son  
» Royaume ».

Je réserve, pour la lettre suivante, la  
suite de ce discours, & suis, &c.

*A Nicoping, ce 12 Août 1756.*



## LETTRE CCLXIX.

## SUI TE DE LA SUEDE.

« **G**USTAVE Vasa laissa trois Fils ;  
 » Eric, Jean, & Charles, qui regnerent  
 » successivement, & dont aucun ne  
 » suivit les traces de son Pere. Eric  
 » étoit affligé d'un égarement de raison,  
 » qui lui prenoit par accès, & se tour-  
 » noit toujours en fureur. Une autre  
 » espece de folie acheva de troubler l'es-  
 » prit de ce Prince ; il ajoutoit foi aux  
 » chimeres de l'astrologie. Ces deux  
 » maladies lui laissoient une impressi-  
 » on de chagrin, qui fit le malheur de sa  
 » vie, de sa famille & de ses Peuples.

» Il se mit en tête, comme la plupart  
 » des autres Princes de l'Europe, d'é-  
 » pouser Elisabeth d'Angleterre, moins  
 » par amour pour cette Reine, que par  
 » le desir de joindre à leurs Couronnes,  
 » celles de ses trois Royaumes. Marie,  
 » Souveraine d'Ecosse, & la Princesse  
 » de Lorraine, reçurent tour à tour son  
 » hommage ; mais ces négociations ;

104 SUITE DE LA SUEDE.

» aussi-tôt rompues qu'entamées , ne  
» furent suivies d'aucun succès. Cet  
» inconstant Monarque , sur le point de  
» s'unir avec Christine , Fille du Land-  
» grave de Hesse-Cassel , écrivoit en-  
» core des lettres d'amour à la Reine  
» d'Angleterre. Ces lettres furent inter-  
» ceptées , & remises au Landgrave ;  
» qui , piqué de l'infidélité de ce Prince ,  
» renvoya honteusement les Ambassa-  
» deurs Suédois , venus pour traiter du  
» mariage , & emmener sa Fille.

» Le volage Eric , que tant de Prin-  
» cesses ne pouvoient fixer , fut enfin  
» captivé par une jeune Paysanne nom-  
» mée Catherine , qui n'avoit d'autre  
» mérite , que les graces de sa Per-  
» sonne & beaucoup d'artifice. Le  
» hasard l'offrit à ses yeux , vendant  
» des fruits dans le marché de Stoc-  
» kholm. Il fut frappé de sa beauté , la  
» fit conduire au Palais , & élever  
» parmi les Dames de la Cour. Sa trop  
» grande jeunesse ne permettoit pas de  
» l'admettre encore au nombre des  
» Maîtresses du Roi ; mais elle avoit  
» déjà , dans le cœur du Monarque , la  
» préférence sur toutes les autres ; &  
» dès que ses charmes eurent atteint

» leur maturité , il la déclara fa Favo-  
 » rite. Loin que la jouissance diminuât  
 » l'ardeur de fes feux , Eric pouffa fon  
 » amour jusqu'à partager avec elle , en  
 » l'époufant , fon lit & fa Couronne.  
 » Une paffion fi constante , dans un  
 » Prince fi volage , parut à quelques-  
 » uns l'ouvrage de quelque philtre ,  
 » plutôt que l'effet des charmes & de  
 » l'habileté d'une fimple Villageoife.

» La maladie du Roi le portoit à  
 » des cruautés , qui armoient fon bras  
 » contre fes propres Sujets. Ce Monar-  
 » que barbare , fur de foibles foupçons ,  
 » poignarda lui-même un de fes Cour-  
 » tifans. Nils-Sture, c'eft le nom de ce  
 » Malheureux , tira le fer de la plaie ,  
 » le baifa refpectueufement , & l'offrit  
 » au Tyran. Cette action qui auroit dû  
 » faire rentrer le Monarque en lui-  
 » même , produifit un effet contraire ;  
 » elle irrita Eric , qui le fit achever  
 » par fes gens. La mort d'un Sujet auffi  
 » fousmis aux volontés de fon Prince fut  
 » fuivie de celle de fes Proches ; & les  
 » Etats du Royaume foufcrivirent à  
 » toutes fes cruautés. Denis Beurré ,  
 » qui avoit présidé à l'éducation du  
 » nouveau Néron , osa lui en faire des

306 SUITE DE LA SUEDE.

» reproches ; & fon zele , comme à Se-  
» neque , lui coûta la vie.

» Des remords , caufés par fon in-  
» conftance naturelle , ne tarderent pas  
» à déchirer le cœur de ce Roi furieux  
» & infensé. Son cerveau , prompt à en-  
» fanter des vifions , lui repréfenta les  
» ombres de tant de Seigneurs maffa-  
» crés par fes ordres , errantes autour  
» de lui. Frappé de ces fpectacles ef-  
» frayans , il fe déroba de fa Cour , &  
» s'enfonça dans les bois , où il demeura  
» pendant trois jours fous des habits de  
» Payfan. On le chercha de tous côtés ;  
» & on le reconnut enfin dans la maifon  
» d'un Curé près d'Upfal. Sa Maîtreffe ,  
» qui avoit plus d'intérêt que d'autres  
» à le ramener , employa tout fon  
» art , pour lui faire quitter cette vie  
» errante , & chaffer les idées fombres ,  
» qui entretenoient fa mélancolie.

» Mais le fouvenir de fes anciens  
» crimes , fit place au defir d'en com-  
» mettre de nouveaux. Après de vains  
» efforts pour ravir à fes Freres les  
» Provinces qui formoient leur apa-  
» nage , il réfolut de fe défaire d'eux ;  
» & pour exécuter ce deffein , il choifit  
» le jour destiné à célébrer fon hymen

» avec Catherine. Cette Fille eut hor-  
 » reur d'un attentat , qui devoit être  
 » d'un présage fâcheux pour son ma-  
 » riage , & avertit elle - même ces  
 » malheureux Freres du danger com-  
 » mun qui les menaçoit. Ligués avec  
 » des Seigneurs mécontents , ils pour-  
 » suivirent le Monarque les armes à  
 » la main , le vainquirent dans plu-  
 » sieurs combats , l'assiégerent dans sa  
 » Capitale , & le ferrèrent de si près ,  
 » qu'ils l'obligerent à capituler & à  
 » renoncer à la Couronne. Il demeura  
 » enfermé au Château sous bonne  
 » garde , tandis que le Duc Jean , son  
 » Frere , se fit proclamer Roi de Suede  
 » par les Etats assemblés à Stockholm.  
 » Ces mêmes Etats déclarerent les En-  
 » fans d'Eric incapables d'occuper ja-  
 » mais le trône , & condamnerent ce  
 » Prince à finir ses jours en prison ,  
 » où il mourut empoisonné.

» Le nouveau Roi , fortement attra-  
 » ché à la Religion catholique , ou fei-  
 » gnant de l'être pour complaire à sa  
 » Femme , voulut la rétablir dans son  
 » Empire , & en chasser le Luthéranisme ;  
 » il y trouva des obstacles invincibles ;  
 » & son Fils Sigismond , qui lui succéda ,

308 SUITE DE LA SUEDE.

» étant entré dans les mêmes vues , ne  
» gagna rien pour la Religion , & perdit  
» son Royaume.

» Le troisieme Fils de Gustave , le  
» Duc Charles , s'étoit concilié l'amour  
» des Peuples par son attachement pour  
» la Confession d'Augsbourg , par son  
» respect pour le Sénat , par la douceur  
» de son caractère. Ce Prince prit ou-  
» vertement les armes sous prétexte  
» de défendre la Religion & l'Etat ; &  
» ayant vaincu son Neveu , il se main-  
» tint à la tête du Gouvernement. En-  
» fin la Nation lui déféra la Couronne  
» d'une voix unanime ; & son Fils  
» Gustave , si connu depuis , si renom-  
» mé , si célèbre sous le nom de Gus-  
» tave Adolphe , dit le Grand , fut désigné  
» son Successeur.

» Adolphe , en montant sur le trône ;  
» trouva la Suede attaquée de toutes  
» parts ; mais les guerres qu'il eut à  
» soutenir , ne furent pour lui qu'une  
» suite de triomphes. Choqué de la  
» fierté de la Maison d'Autriche , qui  
» prétendoit asservir les Royaumes du  
» Nord , il résolut de porter ses armes  
» victorieuses en Allemagne , & d'a-  
» baisser l'orgueil impérial. La Cour de

SUITE DE LA SUEDE. 365

» Vienne l'appelloit le Roi de Neige ,  
» qu'un hiver avoit formé , & qu'un  
» été devoit fondre. La conquête de  
» l'isle de Rugen , & le gain de la ba-  
» taille de Léipsick furent ses premiers  
» exploits contre des Ennemis qu'il  
» vouloit humilier. On dit que dans  
» le fort de l'action , il descendit de  
» cheval , se jetta à genoux , implo-  
» ra le secours du Ciel , & exhorta  
» ses Soldats à combattre pour le Saint  
» Evangile.

» Dans la même année 1631 , Gus-  
» tave passa le Rhin à la vue d'une  
» Armée ennemie , campée sur l'autre  
» rive. Ce passage , non moins fameux  
» & plus réel que celui de Louis XIV,  
» n'a pas été moins célébré par les  
» Poètes. Pour en conserver la mé-  
» moire , on érigea , sur les bords du  
» fleuve , un monument qu'on voit  
» encore près d'Oppenheim. C'est un  
» lion de marbre , posé sur une colon-  
» ne , la face couverte d'un casque , &  
» tenant une épée nue dans la patte  
» droite. Un Officier de l'Empereur ,  
» pour lui faire sa cour , osa , dans la  
» suite , arracher cette épée , & la  
» présenter à sa Majesté ; mais le Prince ,

310 SUITE DE LA SUEDE.

» loin d'applaudir à ce vil attentat ;  
» fut sur le point de faire pendre l'Of-  
» ficier.

» On prétend qu'après le passage du  
» Rhin , Gustave-Adolphe fit demander  
» un entretien à Louis XIII , qui étoit  
» alors dans la ville de Metz. Louis ,  
» qui , à tant d'égards , étoit si inférieur  
» au Roi de Suede , évita prudemment  
» une conférence , dont l'honneur ne  
» lui seroit assurément pas resté , & fit  
» réponse que sa fanté ne lui permet-  
» tant pas d'accepter l'entrevue , qu'il en-  
» verroit à sa place le Cardinal de Ri-  
» chelieu : « j'enverrai donc aussi un de  
» mes Valets , répondit fièrement le  
» Roi de Suede , pour conférer avec le  
» Cardinal ».

« Toute l'Allemagne est en feu. Le  
» cheval de Gustave est tué d'un coup  
» de canon. On relève son Maître , qui  
» dit froidement : « je l'ai échappé  
» belle ; mais apparemment la poire  
» n'étoit pas encore mûre ». Ce fut à la  
» bataille de Lutzen , dans la Haute-  
» Saxe , qu'après avoir rempli l'Europe  
» du bruit de ses exploits , ce Prince  
» périt , comme Turenne , dans les  
» bras de la victoire. Les commence-

SUITE DE LA SUEDE. 311

« mens du combat ne furent pas favo-  
 » rables aux Suédois enfoncés par les  
 » Impériaux, dans l'endroit même où  
 » le Monarque commandoit. Désespéré  
 » de la lâcheté de ses Troupes, il des-  
 » cend de cheval; & la pique à la main,  
 » arrête les Fuyards : « restez, leur  
 » dit-il, du moins pour me voir mou-  
 » rir ». Ces paroles rendirent le cou-  
 » rage aux Soldats, qui se tournerent  
 » avec tant de furie sur les Impériaux,  
 » qu'ils les firent plier à leur tour;  
 » mais Gustave s'étant témérairement  
 » engagé dans un gros de Cuirassiers,  
 » reçut deux coups de pistolets dont  
 » il mourut, emportant au tombeau  
 » le nom de Grand, les regrets du  
 » Nord, l'admiration de l'Europe, &  
 » l'estime de ses Ennemis. Quelques-  
 » uns ont follement prétendu, que les  
 » coups avoient été portés par un Emis-  
 » saire du Cardinal de Richelieu, qui  
 » n'avoit pas oublié le propos insultant  
 » du Roi de Suede après le passage du  
 » Rhin.

« On a reproché à ce Prince un em-  
 » portement de courage, qui l'exposoit  
 » comme un simple Soldat. Il condam-  
 » noit lui-même cette intrépidité témé-

» raire , en avouant qu'elle pourroit un  
 » jour lui être funeste. Pres de partir  
 » pour l'Allemagne , il dit aux Etats  
 » assemblés : « je me suis trouvé dans  
 » mille occasions dangereuses , où je  
 » n'ai pas épargné mon sang pour le  
 » bien de la patrie : j'en suis toujours  
 » sorti la vie sauve ; mais je ne doute  
 » pas de l'y laisser un jour ; car tant  
 » va la cruche à l'eau , qu'à la fin elle  
 » se brise ». Etant en Prusse , il consul-  
 » toit le Chancelier Oxenshiern , son  
 » confident & son ami , sur une entre-  
 » prise périlleuse , dont celui - ci vou-  
 » loit le détourner : « vous êtes trop  
 » froid , lui dit Gustave ; & vous ré-  
 » tardez toujours ma course. Sire , ré-  
 » pondit Oxenshiern , si mon flegme  
 » ne tempéroit votre ardeur , il y au-  
 » roit long-tems que vous seriez con-  
 » sumé ».

« Christine , Fille de Gustave , n'avoit  
 » pas encore six ans , lorsque la mort  
 » de son Pere la laissa Maîtresse d'un  
 » Royaume , que les exploits de ce  
 » Prince avoient rendu un des plus  
 » florissans de l'Europe. Aux Etats as-  
 » semblés , lorsque le Maréchal de la  
 » Diète la proclama Reine de Suede ;

» un

» un Membre de l'Ordre des Payfians  
 » l'interrompit en demandant : « quelle  
 » est donc cette Fille de Gustave ?  
 » Nous ne la connoissons pas ; nous ne  
 » l'avons jamais vue ; qu'on nous la  
 » montre ». Christine paroît ; & après  
 » l'avoir considérée attentivement ;  
 » c'est elle-même , s'écria-t-il ; voilà  
 » le nez , les yeux & le front de Gus-  
 » tave - Adolphe ; qu'elle soit notre  
 » Reine ». On lui donna pour Conseil  
 » & pour Tuteurs , les grands Officiers  
 » de la Couronne.

» Des Ambassadeurs Moscovites s'é-  
 » tant rendus à la Cour de Suede pour  
 » complimenter la nouvelle Souverai-  
 » ne , on parut craindre que cette  
 » Princesse , qui n'étoit encore qu'un  
 » enfant , ne les reçût pas avec assez  
 » de dignité ; & l'on crut devoir l'ins-  
 » truire sur le cérémonial. On l'exhorta  
 » sur-tout à n'avoir aucune peur , lors-  
 » qu'elle verroit des Hommes à longue  
 » barbe , d'une taille & d'une figure  
 » propres à l'épouvanter. Christine ,  
 » éclatant de rire , leur dit : « eh ! que  
 » m'importe leur barbe ? vous autres  
 » vous en avez d'aussi grandes qu'eux ;  
 » & cependant je ne vous crains point »

» Marie-Eléonore , Sœur de l'Elec-  
» teur de Brandebourg , veuve du grand  
» Gustave , & Mere de la jeune Reine ,  
» étoit toujours plaintive depuis la  
» mort de son Epoux. Elle n'aimoit pas  
» la Suede , où elle n'avoit aucune part  
» à l'administration des affaires , aux-  
» quelles en effet elle n'entendoit rien.  
» Le dégoût & l'ennui lui firent conce-  
» voir le projet de se retirer chez le  
» Roi de Danemarck , dont on prétend  
» qu'elle étoit amoureuse ; pour le  
» prouver , on rapporte une lettre que  
» le Comte d'Avaux écrivoit à la Du-  
» chesse de Savoie , & dont voi-  
» ci , à peu près , le contenu. Un Roi  
» & une Reine du Septentrion , sépa-  
» rés par un bras de mer qui sert  
» de frontiere à leurs Royaumes , ont  
» souhaité de se rapprocher davantage.  
» Leur intelligence a commencé par de  
» secretes ambassades ; elles ont été  
» commises à la dextérité d'une Femme  
» d'esprit , qui en fait assurément plus  
» que tous nous autres Ambassadeurs.  
» Un beau matin , avant le jour , la  
» belle Princeffe , suivie seulement  
» d'une Dame & d'un Cavalier , monte  
» à cheval , & par des bois & des

» rochers inconnus , se rend au bord  
 » de la mer , & passe le détroit dans  
 » une méchante chaloupe , plus coura-  
 » geusement que ne fit Léandre. Au  
 » milieu de sa course , elle est rencon-  
 » trée par un Amiral qui la reçoit à  
 » son bord au bruit de toute son ar-  
 » tillerie , faisant ainsi retentir de tous  
 » côtés , un mystere qu'on avoit jus-  
 » qu'alors caché avec tant de soin. Le  
 » vaisseau de l'amiral étoit magnifique-  
 » ment orné , & chargé des mets les  
 » plus exquis. On y avoit même fait  
 » monter des Musiciens , afin que rien  
 » ne manquât à une fête si galante. Dans  
 » cet appareil , la Reine , veuve de  
 » Gustave , fut conduite dans une Isle  
 » du Danemarck , où Christian IV alla  
 » la recevoir.

» En 1644 , Christian âgée de dix-  
 » huit ans , prend en main les rênes  
 » de l'Etat. Plusieurs partis considé-  
 » rables aspiroient à la main de cette  
 » Princesse. Les deux Fils du Roi de  
 » Danemarck , l'Electeur Palatin , ce-  
 » lui de Brandebourg , le Roi de Por-  
 » tugal , & jusqu'au Jésuite Casimir ,  
 » Cardinal de Pologne , se mirent suc-  
 » cessivement sur les rangs. Celui qui

» paroïſſoit devoir l'emporter , étoit  
 » Charles Guſtave , Duc des Deux-  
 » Ponts , de la branche de Baviere-  
 » Palatine , Neveu du grand Guſtave ,  
 » & couſin de la Reine, Il la preſſoit  
 » de répondre à ſes deſirs ; & dans  
 » ſes emportemens amoureux , il juroit  
 » de ſortir pour jamais de la Suede ,  
 » ſi elle ſ'obſtinoit dans ſes refus.  
 » Chriſtine ne faisoit que rire de ſes  
 » propos romaneſques , & ſe mocquoit  
 » de lui comme de ſes autres Soupi-  
 » rans. A l'exemple d'Elifabeth , elle  
 » avoit réſolu de ne jamais ſe donner  
 » de Maître. On n'oſe dire qu'elle em-  
 » ploya les mêmes moyens que la  
 » Reine d'Angleterre , pour charmer  
 » l'ennui du célibat. Il eſt vrai qu'elle  
 » eut des Favoris , dont le plus illuſtre  
 » fut le Comte de la Gardie ; mais il  
 » paroît que ſa fierté naturelle la dé-  
 » fendit conſtamment des foibleſſes de  
 » l'amour. Il eſt certain du moins ,  
 » qu'elle eut toujours pour le mariage  
 » une averſion décidée ; & on lui a  
 » quelquefois entendu dire , qu'elle ne  
 » ſouffriroit jamais qu'un Homme en  
 » uſât avec elle comme avec ſon champ,  
 » Un jour qu'on la preſſoit vivement

» de prendre un Epoux , elle répondit ,  
 « j'aime mieux nommer , pour moi  
 » Successeur , un Prince dont je con-  
 » noisse les talens , que de laisser sur  
 » le trône un Héritier de ma puissance ,  
 » qui , peut-être , me déshonorerait  
 » par sa conduite. Il peut aussi aisément  
 » naître de moi un Néron , qu'un Au-  
 » guste ».

» « On célébroit en Suede un jeûne  
 » solennel accompagné de prieres pu-  
 » bliques. La Reine se rendit à l'Eglise  
 » pour y entendre le sermon. Un hom-  
 » me fendit la foule , & se jeta dans  
 » la balustrade de la Princesse. Les  
 » Gardes croiserent leurs pertuisanes ,  
 » & en formerent une espece de rem-  
 » part ; mais ce furieux s'élança avec  
 » tant de violence , qu'il sauta par  
 » dessus. Christine tourne la tête au  
 » bruit , & voit un Homme s'appro-  
 » cher d'elle comme pour l'assassiner.  
 » Elle pousse son Capitaine des Gardes ,  
 » qui se levant aussi-tôt , se jette entre  
 » deux , & saisit cet Homme au collet.  
 » On lui trouve deux couteaux sans  
 » gaine , l'un dans sa manche , l'autre  
 » dans sa poche. Après les informa-  
 » tions les plus exactes , on découvrit

» que cet Homme n'étoit qu'un foux ;  
 » qui en vouloit plutôt aux Prêtres  
 » qu'à la Reine.

» Christine avoit cultivé les heu-  
 » reuses dispositions de la nature , &  
 » se distinguoit particulièrement par le  
 » grand nombre de langues qu'elle pos-  
 » sédoit. Elle entretenoit un commerce  
 » de lettres avec les plus Savans de  
 » l'Europe , & les invitoit à se rendre  
 » à sa Cour. Elle écrivoit à Grotius :  
 « venez promptement dans votre nou-  
 » velle patrie , goûter à loisir les doux  
 » charmes de la retraite. Votre présence  
 » est utile à ce Royaume , autant que  
 » celle de Dieu à la nature ». Charmée  
 » de la nouvelle philosophie de Des-  
 » cartes , la Reine le pressoit égale-  
 » ment par ses invitations. Arrivé à  
 » Stockholm , elle le reçut avec les  
 » honneurs dus à son mérite , & pria  
 » ce Philosophe de venir tous les ma-  
 » tins à cinq heures , s'entretenir avec  
 » elle dans sa Bibliotheque ; mais Des-  
 » cartes fut attaqué d'une fièvre , ac-  
 » compagnée d'inflammation , qui l'en-  
 » leva en peu de jours. On a prétendu  
 » qu'il étoit mort de chagrin , de ce  
 » que Christine n'approuvoit point sa

» maniere de philosophe , en quoi il  
 » se monroit peu digne du nom de  
 » philosophe. On dit qu'un Officier  
 » Suédois , chargé de transporter à  
 » Paris , dans l'église de Sainte Gêne-  
 » vieve , le corps de ce grand Homme ,  
 » ouvrit secrètement le cercueil , en-  
 » leva le crâne qu'il cacha dans sa  
 » maison , & qu'on trouva à la mort  
 » de l'Officier avec ces paroles remar-  
 » quables : « ce seroit offenser griève-  
 » ment les Dieux tutélaires de la Suede,  
 » que de rendre la plus noble partie de  
 » ce François à son ingrate patrie. Elle  
 » n'est pas digne de posséder un trésor  
 » si précieux , ni de jouir d'un si grand  
 » bienfait. Qu'elle pleure sa perte , si  
 » elle veut s'honorer dans la mémoire  
 » des Hommes ». On a élevé à Stoc-  
 » kholm un monument à la gloire de  
 » ce grand Philosophe , tandis qu'à  
 » Paris une simple pierre dans une  
 » Eglise très-obscur , apprend à peine  
 » où il repose.

» Saumaïse fut un des Savans les plus  
 » aimés de la Reine de Suede qui lui  
 » faisoit de fréquentes visites. Un jour  
 » qu'elle l'étoit allé voir dans sa mala-  
 » die , elle le trouva au lit , tenant un

» livre qu'il ferma, par respect, au mo-  
 » ment de son arrivée. « Ah ! ah ! dit-  
 » elle, voyons ce que c'est ; montrez-  
 » m'en les bons endroits. Saumaïse lui  
 » en fit voir un des meilleurs qu'elle  
 » lut tout bas en souriant ; puis, pour  
 » se donner plus de plaisir, elle dit à la  
 » belle Sparre, sa Favorite, qui favoit le  
 » François : « viens Sparre, viens voir  
 » un beau livre de dévotion, intitulé *Le*  
 » *Moyen de parvenir* ; tiens, lis-moi  
 » cette page ». La jeune Personne n'eut  
 » pas lu trois lignes, qu'elle se tut en  
 » rougissant ; mais la Reine, qui se te-  
 » noit les côtes à force de rire, lui or-  
 » donna de continuer ; & il fallut lire  
 » toute la page. C'étoit un des grands  
 » défauts de cette Princeffe, de ne pas  
 » garder assez les bienséances de son  
 » sexe & de son rang.

» Voici quelque chose d'affez plaisant  
 » sur le Poëte Benferade, dont Chris-  
 » tine faisoit fort peu de cas. Conseillez-  
 » lui, disoit-elle dans une lettre, de  
 » marteler s'il le peut, des vers plus  
 » animés, plus enjoués. Sur toutes cho-  
 » ses, recommandez-lui d'y mettre un  
 » peu moins d'empois. Vous voyez  
 » que je m'avise de critiquer hardiment

SUITE DE LA SUEDE. 321

» les Beaux Esprits qui vivent à la Cour  
 » de Louis sans l'éclairer. A mon avis,  
 » Benferade est un Poëtriau froid com-  
 » me glace. Vous avez cependant tous  
 » la lourde bêtise de l'admirer ; & moi  
 » je le siffle ».

- » Livrée à l'étude des sciences ;  
 » Christine soupiroit après une vie  
 » tranquille , qui lui permit de suivre  
 » son penchant. Elle avoit pris une aver-  
 » sion mortelle pour les affaires ; & un  
 » jour , que deux Secrétaires venoient  
 » lui présenter des dépêches à signer,  
 » elle dit au Prince Charles Gustave :  
 » quand je vois ces Gens-là , il me sem-  
 » ble voir le Diable ». Elle étoit d'ail-  
 » leurs rassasiée des honneurs : sa gloire  
 » étoit au plus haut point ; elle ne pou-  
 » voit plus que descendre. Dans ces  
 » circonstances , la Reine de Suede for-  
 » me la résolution de se démettre du  
 » Gouvernement entre les mains de  
 » Charles Gustave , & propose son ab-  
 » dication dans l'assemblée des Etats. Il  
 » s'éleva un murmure général , qui té-  
 » moignoit combien un pareil dessein  
 » déplaisoit à tous les Ordres. Le Prince  
 » lui-même , qu'elle appelloit à la Cou-  
 » ronne , parut désapprouver son projet,

322 SUITE DE LA SUEDE.

» & fit ses efforts pour l'en détourner ;  
» mais son parti étoit pris ; rien ne put  
» la faire changer.

» Charles , mandé par la Reine , se  
» rendit auprès d'elle , & réitéra ses  
» instances , pour l'engager à rester sur  
» le trône ; mais la trouvant inébran-  
» lable , il commença à traiter des con-  
» ditions auxquelles elle vouloit lui cé-  
» der la Couronne. La Princeffe se ré-  
» serva une certaine quantité d'Isles ,  
» de Villes & de terres pour son apa-  
» nage , avec le pouvoir , quant à sa  
» Personne , d'agir comme bon lui  
» sembleroit , sans être tenue de rendre  
» compte , qu'à Dieu seul , tant de sa  
» conduite passée , que de ce qu'elle  
» pourroit faire après son abdication.  
» Si l'on en croit quelques Historiens ,  
» Christine portoit ses prétentions ,  
» jusqu'à ne pas vouloir que son Suc-  
» cesseur fit aucun changement dans les  
» charges importantes qu'elle avoit don-  
» nées à ses Favoris ; jusqu'à retenir  
» une partie du Royaume avec ses re-  
» venus ; jusqu'à vouloir , pour ainsi  
» dire , en partager la souveraineté.  
» Charles répondit que cette ombre de  
» royauté ne pouvoit lui convenir , &

» qu'il ne souffriroit aucun pouvoir  
 » égal au sien dans ses nouveaux Etats.  
 » La Reine apprenant cette réponse ,  
 » dit tout haut : « je n'ai fait ces pro-  
 » positions au Prince Palatin , que pour  
 » fonder son esprit. Je crois-présente-  
 » ment qu'il mérite de regner , puis-  
 » qu'il connoit si bien les droits incom-  
 » municables de la souveraineté ».

» Christine , revêtue de ses habits  
 » royaux , entre au Sénat , accompa-  
 » gnée du Prince Charles , son Cousin ,  
 » & se fait lire l'acte d'abdication. Sur  
 » une estrade élevée de trois degrés ,  
 » étoit un siege d'argent massif , destiné  
 » pour cette Princesse. A sa droite étoit  
 » assis dans un fauteuil Charles Gustave.  
 » Après la lecture , la Reine se dépouilla  
 » de ses ornemens , & les remit entre  
 » les mains des grands Officiers , qui les  
 » porterent sur une table. Ce devoit  
 » être l'office du grand Bailli du Royau-  
 » me , de lui ôter la couronne ; mais  
 » quelque signe qu'elle lui fit de s'ap-  
 » procher , il ne voulut jamais s'acquit-  
 » ter de cette triste fonction ; & Chris-  
 » tine fut obligée d'ôter elle-même son  
 » diadème. Le manteau royal fut mis  
 » en pieces par ceux qui se trouverent

» les plus près du trône , chacun vou-  
 » lant conſerver quelque reſte , qui lui  
 » rappellât le ſouvenir d'une Reine  
 » qu'ils adoroient. La Princeſſes'avança  
 » enſuite ſur le bord de l'eſtrade en  
 » déshabillé de taffetas blanc , fit l'apo-  
 » logie de ſon regne , l'éloge de ſon  
 » Successeur ; & tous les Ordres de  
 » l'Etat allèrent lui baiſer la main. Char-  
 » les Guſtave la reconduiſit dans ſon  
 » appartement ; & ce Prince fut cour-  
 »onné , le même jour , Roi de Suede ,  
 » avec autant de magnificence , que put  
 » le permettre l'épuifement du tréſor.  
 » Pour témoigner ſa reconnoiſſance à  
 » ſa Couſine , il fit frapper une médaille  
 » dont l'inſcription étoit : « je tiens là  
 » Couronne de Dieu & de Chriſtine » ;  
 » ce qui déplut aux Etats de Suede ,  
 » perſuadés qu'il ne la poſſédoit que  
 » de leur agrément.

» Chriſtine ſe hâta de quitter un pays  
 » où elle ne regnoit plus ; mais elle fut  
 » obligée de reſter encore quelques  
 » jours à Stockholm , pour ſatisfaire les  
 » deſirs d'un Peuple qui ne la voyoit  
 » partir qu'à regret. Il fallut même que,  
 » pour ſortir du Royaume , elle prit le  
 » prétexte des eaux de Spa , néceſſaires

» à sa fanté , avec promesse de revenir  
 » en Suede , d'y passer le reste de ses  
 » jours , & de consumer dans le pays ,  
 » les revenus qu'elle s'étoit réservés.  
 » On soupçonnoit qu'elle ne quittoit sa  
 » patrie , que dans le dessein d'embrasser  
 » la Religion Romaine. Le Sénat lui  
 » envoya un Député , pour la détourner  
 » de ce projet ; mais elle n'eut point  
 » d'égard à ces remontrances , & fit abjuration  
 » à Inspruck. On dit qu'étant sur la  
 » frontiere , Charles Gustave lui fit encore  
 » offrir sa main ; mais Christine répondit  
 » à cette proposition comme autrefois  
 » Elisabeth à Henri III : « si j'avois  
 » eu dessein de prendre un Epoux , j'aurois  
 » voulu le faire Roi , & non pas  
 » qu'il me fît Reine ».

» Ainsi abandonna ses Etats à l'âge  
 » de vingt-sept ans , cette Reine singulière ,  
 » dont l'abdication fut regardée  
 » par les uns , comme le comble de  
 » l'héroïsme , & par d'autres , comme  
 » l'effet du caprice , de la vanité & de  
 » l'inconstance. Si le desir de goûter le  
 » repos d'une vie privée , de se livrer  
 » à l'étude sans distraction , & de jouir ,  
 » dans le sein de la philosophie , d'un  
 » climat plus agréable que celui de sa

326 SUITE DE LA SUEDE.

» Suede, avoit engagé Christine à se dé-  
» livrer des embarras du trône, comme  
» le prétendent ses Panégyristes, on ne  
» l'eût pas vue errer comme une Aven-  
» turiere, de pays en pays, essayer de  
» troubler, par ses intrigues, la paix  
» de tous les Royaumes, & entrer dans  
» les négociations qui se tramoient entre  
» les Puissances. Elle ne se fût pas brouil-  
» lée avec le Pape dans son voyage de  
» Rome; & à la mort de Charles  
» Gustave, elle ne seroit point retour-  
» née en Suede, pour voir si l'on seroit  
» disposé à lui rendre ses Etats. On di-  
» soit en France, que cette Princeesse  
» n'avoit quitté sa Couronne, que pour  
» venir briller quelques jours à Paris.  
» On fait qu'ayant conçu de la jalousie  
» contre Monaldeschi, son grand  
» Ecuyer, elle le fit assassiner en sa pré-  
» sence dans la galerie des cerfs à Fon-  
» tainebleau. Elle retourna à Rome, où  
» elle termina ses jours en 1689.

» Cette Femme, qui a si long-tems  
» occupé l'attention de l'Europe, s'é-  
» toit élevée, par ses connoissances,  
» au-dessus de son sexe; mais elle avoit  
» quitté les bienfécances & les vertus qui  
» le rendent aimable, sans se défaire

SUITE DE LA SUEDE. 327

» d'aucune de ses foibleſſes. Elle n'eut  
» point de forte amitié, qui n'eût les  
» apparences de l'amour ; & la haine  
» ſuivit toujours la rupture. Les amans  
» qu'elle quitta, ſemblerent des Amans  
» diſgraciés. Le Comte de la Gardie,  
» qui avoit eu toute ſa faveur, lui de-  
» vint ſi odieux, qu'elle voulut le  
» perdre. Le Médecin Bourdelot la gou-  
» verna, & fut congédié avec mépris.  
» A ce François ſuccéda l'Eſpagnol  
» Pigmentel ; & le jeune Dutot, Sué-  
» dois, le fit oublier. Sa bifarrerie s'ac-  
» crut avec ſes goûts ; & ſon inconfi-  
» tance n'eut plus de regles.

» Chriſtine avoit rempli ſa Cour de  
» Littérateurs étrangers ; & les deniers  
» de l'épargne furent prodigués pour  
» l'achat de manuſcrits, ſouvent plus  
» rares qu'utiles. Elle fit de ſon Palais  
» un College, où les Commentateurs  
» du grec & de l'hébreu, les Grammai-  
» riens & les Etymologiſtes avoient le  
» premier rang. Elle effleura tous les  
» genres de littérature ; & bientôt elle  
» eut la préſomption d'un demi-Savant.  
» Plusieurs fois les Volſius, les Saumai-  
» ſes perdirent dans ſon eſprit leur mé-  
» rite, leur réputation, Elle ne vit dans

328 SUITE DE LA SUEDE.  
» leurs dissertations , leurs diatribes ;  
» que le jargon de la science ; & leur  
» érudition pédantesqué lui parut une  
» pure charlatannerie ».

Je suis, &c.

*'A Nicoping, ce 14 Juillet 1756.*



---

LETTRE CCLXX.

*SUITE DE LA SUEDE.*

» **L**E regne de Charles Gustave ne  
 » présente que des faits militaires : ce  
 » Prince fit la guerre plutôt par in-  
 » clination, que par nécessité, & ren-  
 » dit ses Sujets malheureux. Son Fils,  
 » Charles XI, travailla à éteindre l'au-  
 » torité du Sénat, & avec elle la liberté  
 » de sa Patrie. Mais si d'une part il mé-  
 » rita le nom de Tyran, il fit un établis-  
 » sement qui le rend digne de la recon-  
 » noissance publique ; il forma une  
 » milice qui subsiste encore aujour-  
 » d'hui, & n'est ni à chargē à l'Etat, ni  
 » trop onéreuse aux Particuliers ; elle  
 » donne des Soldats à la Nation, sans  
 » ôter des Laboureurs aux campagnes.  
 » Les plus riches Seigneuries du Do-  
 » maine du Roi entretiennent, à leurs  
 » frais, un Cavalier ; les Paysans de  
 » chaque Village en fournissent un ou  
 » plusieurs, à proportion de leurs re-  
 » venus. Il faut avoir un certain bien,

330 SUITE DE LA SUEDE.

» dix, douze mille francs , par exemple,  
» pour être obligé d'équiper un Soldat.  
» Le Laboureur , qui n'a que cinq ou  
» six mille livres , se joint à celui qui  
» en a autant. S'il n'en a que trois  
» mille, il contribue pour sa part avec  
» d'autres ; & tous ensemble donnent  
» un Homme à l'Etat. A sa mort , ceux  
» qui l'avoient fourni , le remplacent ;  
» & le nombre des milices est toujours  
» le même. Les Payfans font bâtir une  
» maison au Soldat qu'ils entretiennent,  
» & lui assignent, pour lui & sa famille,  
» une portion de terre, qu'il est obligé  
» de cultiver. Ces gens , distribués par  
» Villages, se rassemblent, à jour mar-  
» qué, dans le principal bourg du can-  
» ton, sous la conduite de leurs Chefs  
» qui sont payés par le trésor public.  
» Suivant cette institution, les Gens de  
» guerre ne sont pas emprisonnés,  
» comme ailleurs, dans l'oïiveté des  
» garnisons. Depuis le Général jusqu'au  
» Soldat, tous ont une habitation, une  
» portion de terre qu'ils font valoir  
» comme leur propre bien. L'étendue  
» & la valeur réelle de ce terrain sont  
» proportionnées aux grades de milice ;  
» & cette possession ne s'accorde, que

» dans les Domaines qui appartiennent  
» au Gouvernement.

» Vivement touchée de la misere des  
» Peuples sous un Roi qui les traitoit  
» en despote , la Reine son Epouse ,  
» donna tout l'argent qu'elle possédoit  
» aux Malheureux qui assiégeoient sans  
» cesse la porte du Palais. Elle vendit  
» même, pour les soulager, ses pierre-  
» ries, ses meubles, & jusqu'à ses ha-  
» bits. Après s'être dépouillée de tout,  
» elle essaya de fléchir le cœur du Mo-  
» narque ; mais ce Prince inflexible lui  
» fit cette réponse cruelle : « Madame,  
» nous vous avons prise pour nous  
» donner des Enfans , & non pour  
» nous donner des avis ». La Reine se  
» retira pénétrée de la dureté de son  
» Epoux ; & le chagrin qu'elle en eut,  
» la jeta dans une tristesse , à laquelle  
» on attribua la cause de sa mort. Prête  
» à expirer, elle fit approcher ses En-  
» fans ; & s'adressant à celui qui devoit  
» succéder au trône : « mon Fils , lui  
» dit-elle , si jamais vous êtes Roi ,  
» ayez compassion de vos Sujets ; trai-  
» tez -les avec bonté ; rétablissez -les  
» dans leurs biens, dans leurs privile-  
» ges ». Cette Princesse étoit Eleonore.

» Fille du Roi de Danemarck, & mère  
» de Charles XII.

» A ce nom, s'écria l'Orateur, je  
» vois que votre attention se réveille.  
» Fils d'un Prince que la Suede com-  
» paroît à Philippe, Charles marcha sur  
» les traces d'Alexandre, & s'efforça  
» de lui ressembler. Son coup d'essai  
» fut une descente en Danemarck, à  
» la vue de Copenhague. Les Danois  
» postés sur le rivage, faisoient pleu-  
» voir une grêle de balles. Le Roi de  
» Suede les entendant siffler autour de  
» lui, dit en riant, qu'il ne vouloit plus  
» désormais entendre d'autre musique.  
» Il aborda malgré les efforts des Enne-  
» mis, les mit en fuite, & s'empara de  
» leurs retranchemens. Le Clergé & les  
» principaux Bourgeois le prièrent d'é-  
»pargner leur Capitale. Charles, mo-  
» deste après la victoire, déclara qu'il  
» avoit pris les armes, non pour fac-  
» cager les Villes, mais pour faire exé-  
» cuter les Traités. Ce Prince n'avoit  
» alors que dix-huit ans.

» Le Czar s'avançant à la tête d'une  
» Armée de quatre-vingt mille Hom-  
» mes, vint mettre le siege devant Nerva.  
» Charles marcha au secours de cette

» place , & dit : je vais battre les Mos-  
 » covites ; & quand j'aurai secouru  
 » Nerva , j'irai battre les Saxons ». On  
 » lui représenta le danger d'attaquer ,  
 » avec huit mille Hommes , une Armée  
 » si nombreuse. Il parut surpris qu'on  
 » pût imaginer que quatre-vingt mille  
 » Moscovites fussent capables de tenir  
 » contre huit mille Suédois. Ce Prince ,  
 » au fort de la mêlée , faisoit l'office de  
 » Soldat & de Capitaine. Il eut deux  
 » chevaux tués sous lui , & dit en  
 » montant le troisième , que les Mos-  
 » covites lui faisoient faire ses exerci-  
 » ces. Ces derniers abandonnerent au  
 » Vainqueur leurs retranchemens , leurs  
 » canons & leur bagage. Les Officiers ,  
 » & le Général lui-même , le Prince de  
 » Croy , se rendirent à Charles XII ,  
 » qui les reçut avec une extrême affa-  
 » bilité , leur fit rendre leur épée , &  
 » apprenant qu'ils manquoient d'argent ,  
 » envoya mille écus au Général , &  
 » cinq cens à chaque Officier. En mé-  
 » moire de cette bataille fameuse , on  
 » fit battre à Stockholm plusieurs mé-  
 » dailles , dont la plus remarquable re-  
 » présentoit , d'un côté un Moscovite ,  
 » un Danois & un Polonois enchaînés ,

334 SUITE DE LA SUEDE.

» & de l'autre un Hercule avec sa maf-  
» sue , foulant aux pieds un Cerbere ,  
» avec une infcription latine , qui signi-  
» fie : « d'un feul coup , il a abattu trois  
» têtes ».

» Je ne fuivrai point ce Héros dans  
» fes marches victorieufes contre le  
» Czar & le Roi de Pologne. Ce der-  
» nier , réfolu de lui demander la paix,  
» chargea de cette commiffion la fameu-  
» fe Comteffe de Konigsmarck , fa Maî-  
» treffe , Femme Illufre par fa Naiffan-  
» ce , fon efprit & fa beauté. Augufte  
» s'imaginoit peut-être , que Charles XII  
» ne pourroit rien refufer aux charmes  
» d'une pareille Négociatrice. Dévoré  
» du feul defir de dominer , le Monar-  
» que Suédois n'étoit pas Homme à fe  
» laiffer faire la loi par une Femme. Il  
» ne voulut pas même donner audience  
» à la Comteffe , qui fit en vain tous fes  
» efforts pour le rencontrer. S'étant un  
» jour trouvée fur fon paffage , Charles  
» fe contenta de la faluer , & fe retira  
» auffi-tôt , à toute bride , fans lui par-  
» ler. De retour en Pologne , elle n'ou-  
» blia pas de relever l'infenfibilité de ce  
» froid Monarque , dans une piece de  
» vers , où tous les Dieux louant les

» diverses qualités de ce Prince, Vénus  
 » & Bacchus furent les seuls qui n'en  
 » voulurent rien dire.

» Résolu de détrôner le Roi de Po-  
 » logne, Charles se rendit Maître de  
 » Varsovie ; & comme on le pressoit  
 » de prendre cette Couronne pour lui-  
 » même, il fit cette admirable réponse ;  
 « je ne veux conquérir des Royaumes,  
 » que pour avoir la gloire de les don-  
 » ner ». Charmé de l'air de franchise  
 » qui brilloit sur le visage du jeune Pa-  
 » latin de Posnanie, Stanislas Leczinski,  
 » il conçut le dessein de le couronner,  
 » fit confirmer ce choix par la Diète,  
 » & assista lui-même *incognito* à cette  
 » élection. On raconte qu'un Soldat de  
 » son armée ayant enlevé le dîné d'un  
 » Payfan, ce dernier vint lui en porter  
 » des plaintes. Le Soldat interrogé, ré-  
 » pondit, en s'adressant au Monarque :  
 « Sire, vous avez bien enlevé la Cou-  
 » ronne à l'Electeur de Saxe ; pourquoi  
 » ne prendrois-je pas un dindon à ce  
 » Villageois ? Il est vrai, répliqua le  
 » Prince, que j'ai ôté un Royaume à  
 » Auguste ; mais je n'en ai rien réservé  
 » pour moi ». Cependant il fit grace au  
 » Soldat pour le bon mot, & renvoya

336 SUITE DE LA SUEDE.

» le Payfan avec dix ducats pour dé-  
» dommagement.

» Le ressentiment implacable du Roi  
» de Suede contre le Czar , lui fit entre-  
» prendre de détrôner cet Empereur,  
» Ses Soldats fatigués de tant de cam-  
» pagnes , desiroient de s'en retourner,  
» Le grand Maréchal des Logis , à qui  
» le Roi avoit demandé la route de  
» Léipsick à toutes les Capitales du  
» monde , mit exprès à la tête de sa  
» liste, « route de Léipsick à Stockolm »,  
» pour lui faire entendre les vœux de  
» toute son Armée ; mais Charles dit ,  
» en lisant les premiers mots : « voilà  
» un chemin que nous ne prendrons pas  
» de long-tems ».

» Ce Prince , par un caprice extraor-  
» dinaire , passant assez près de Drefde,  
» voulut aller prendre congé du Mo-  
» narque qu'il avoit détrôné. Il entra  
» dans la Ville, & marcha droit au Pa-  
» lais de l'Electeur , accompagné seule-  
» ment de quelques Officiers. Auguste,  
» surpris d'une pareille visite , eut à  
» peine le tems de songer aux avantages  
» qu'il pouvoit retirer de l'imprudence  
» de son Ennemi. Charles , après avoir  
» sans façons , déjeûné avec lui , se fit  
» montrer,

» montrer les fortifications , & étoit  
 » auffi tranquille , que s'il fe fût pro-  
 » mené dans fa Capitale. Enfin , après  
 » avoir fatisfait fa curiosité , il prit  
 » congé de l'Electeur en l'embraffant ,  
 » & rejoignit fon Armée qui paroiffoit  
 » dans la plus grande inquiétude. Le  
 » lendemain Augufte affembla un Con-  
 » feil extraordinaire qui fit dire aux  
 » Plaifans : « ce Prince délibere aujour-  
 » d'hui , fur ce qu'il devoit faire hier ».

» Le Czar , allarmé de la marche ra-  
 » pide du Roi de Suede , lui envoya  
 » faire quelques propositions de paix ;  
 » mais ce fier Monarque répondit , que  
 » c'étoit dans Moscou , qu'il vouloit  
 » traiter avec l'Empereur. Plein de  
 » cette idée flatteufe , il alla mettre le  
 » fiege devant Pultava qu'il attaqua  
 » avec une ardeur incroyable ; mais les  
 » Moscovites , auxquels il avoit lui-  
 » même enseigné l'art de la guerre , lui  
 » oppoferent la plus vigoureuſe réfif-  
 » tance. Charles y reçut une bleſſure  
 » qui fit délibérer ſi l'on ne ſeroit pas  
 » obligé de lui couper la jambe. Un  
 » Chirurgien , plus éclairé , propoſa  
 » un moyen de la ſauver ; mais il n'o-  
 » ſoit l'employer , parce qu'il étoit

» trop douloureux. « Comment, dit le  
 » Roi en colere ; je ne prétends pas  
 » qu'on ait plus d'égard pour moi , que  
 » pour le dernier de mes Soldats ; je  
 » veux que l'on me traite de même , &  
 » je l'ordonne ». Rassuré par ce dis-  
 » cours , le Chirurgien fit de profondes  
 » incisions , sans que le Malade donnât  
 » le moindre signe de douleur.

» Je supprime les détails de la bataille  
 » fameuse de Pultava. On fait que Char-  
 » les XII , porté sur une litiere , y fit  
 » des efforts incroyables de valeur ; &  
 » que c'est-là , que s'anéantit cette ar-  
 » mée de Vainqueurs , dont les succès  
 » avoient été , depuis neuf ans , si ra-  
 » pides , si constans , si prodigieux.

» Charles , retiré à Bender , imagina  
 » d'armer l'Empire Ottoman contre la  
 » Moscovie , & ne cessa de cabaler à la  
 » Porte , pour déterminer le Grand  
 » Seigneur à cette guerre. Il y réussit  
 » enfin ; & le Sultan ordonna au Grand  
 » Visir de marcher contre les Mosco-  
 » vites. Le Czar s'avança , de son côté ,  
 » à la rencontre des Turcs ; & se voyant  
 » dans une situation embarrassante , il  
 » trouva moyen de corrompre le Visir  
 » par des présens , & de l'amener à

» faire la paix. Impatient d'en venir aux  
 » mains , le Roi de Suede accouroit à  
 » toute bride ; & après avoir examiné  
 » la position des deux camps : « donnez-  
 » moi , dit-il au Général Turc , dix  
 » pieces de canon , & dans deux heures  
 » je m'engage à vous faire prendre toute  
 » cette armée prisonnière , avec le Prin-  
 » ce Russe & toute sa Cour ». Le Visir ,  
 » qui avoit d'autres idées , répondit :  
 » « si je le fais Prisonnier , qui gouver-  
 » nera son Empire pendant son absen-  
 » ce ? » Il conclut ensuite un traité avec  
 » ce Prince ; & Charles désespéré re-  
 » tourna à Bender , la rage dans le cœur.  
 » Comblé , depuis quatre ans , des  
 » bontés du Grand Seigneur , le Roi de  
 » Suede n'étoit point encore satisfait.  
 » Il s'étoit mis dans la tête que l'Empe-  
 » reur Turc devoit le renvoyer dans  
 » ses Etats avec une armée nombreuse ;  
 » & quoique sa Hauteffe lui eût écrit  
 » pour l'engager à se retirer , il s'obsti-  
 » noit à ne point partir. On peut juger  
 » de l'idée qu'elle avoit de ce Monar-  
 » que , par le commencement de sa  
 » lettre. Très-puissant entre les Rois  
 » Adorateurs de Jésus ; Redresseur des  
 » torts & des injures , Protecteur de la

» justice dans les Royaumes & les Ré-  
 » publiques du Midi & du Septentrion,  
 » Ami de l'honneur, de la gloire, & de  
 » notre sublime Porte, Charles, Roi  
 » de Suede, dont Dieu couronne les  
 » entreprises ».

» Le Sultan, indigné enfin de tant de  
 » résistance, assembla un Divan, où il  
 » fut résolu qu'on emploieroit la force,  
 » pour chasser le Roi de sa retraite. Ce  
 » Prince apprit, sans s'effrayer, les  
 » ordres & les menaces du Grand Sei-  
 » gneur, & répondit avec fierté, qu'il  
 » se défendroit jusqu'à la dernière gout-  
 » te de son sang, & ne partiroit que  
 » quand il le jugeroit à propos. Les  
 » Turcs bloquerent sa maison; & dans  
 » un autre Divan, où le Sultan présidoit  
 » en personne, il fut décidé que le Roi  
 » de Suede seroit attaqué à force ou-  
 » verte, & que sa mort ne pourroit  
 » être réputée pour un crime, si ce Mo-  
 » narque persistoit à se défendre. Les  
 » Janissaires qui estimoient son cou-  
 » rage, & avoient été comblés de ses  
 » générosités, le conjurerent de ne pas  
 » les forcer à tourner leurs armes con-  
 » tre lui, & s'offrirent à le conduire où  
 » il voudroit, Loin de les remercier, il

» les menaçâ, s'ils ne se retiroient, de  
 » leur faire couper la barbe.

» Ces Gens , justement irrités , ne  
 » tarderent pas à l'attaquer. Ils entrèrent  
 » en foule dans les appartemens , &  
 » commencerent par les piller. Charles,  
 » écumant de colère , fondit sur eux  
 » l'épée à la main , & fut atteint , dans  
 » la mêlée , d'un coup de pistolet , qui  
 » ne fit que lui effleurer le nez , & em-  
 » porter un bout de son oreille. Il ref-  
 » toit. encore une grande salle où les  
 » Turcs n'avoient pu pénétrer. Ce Prin-  
 » ce en fit ouvrir la porte , reprit ha-  
 » leine , & passa en revue sa petite  
 » troupe , composée de soixante Com-  
 » battans. Il se mit à leur tête , s'élança  
 » avec impétuosité sur les Turcs , en  
 » tua plusieurs de sa main , mit les au-  
 » tres en fuite , & , ce qui est incroya-  
 » ble , les chassa tous de la maison.  
 » Enfin les Janissaires , honteux de per-  
 » dre tant d'Hommes & de tems , réso-  
 » lurent d'y mettre le feu ; dans un  
 » instant , tout l'édifice qui étoit de bois,  
 » fut embrâsé.

» Dans cette extrémité , un Suédois  
 » fut d'avis qu'on essayât de gagner la  
 » maison voisine, bâtie de pierre. Charles

» sur le champ, le créa Colonel ; &  
 » voulant se faire un passage, l'épée à la  
 » main, pour gagner ce nouveau poste,  
 » il s'embarassa dans ses éperons,  
 » tomba, & fut pris par vingt Janissai-  
 » res. Il jeta en l'air son épée, pour ne  
 » pas avoir la honte de la rendre, & se  
 » laissa conduire au quartier du Pacha.  
 » Celui-ci s'excusa sur la violence qu'il  
 » avoit été obligé d'employer ; mais le  
 » Prince qui ne songeoit qu'à sa belle  
 » résistance, lui dit : vous auriez bien  
 » vu autre chose, si j'avois été secondé.

» Sorti enfin des Etats du Grand Sei-  
 » neur, le Roi de Suede traversa la  
 » Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la  
 » Baviere, le Virtemberg, le Palatinat,  
 » la Westphalie, le Mecklenbourg, &  
 » arriva avec un seul Homme, après  
 » treize jours de course, à deux heures  
 » du matin, aux portes de Stralsund. Il  
 » se présenta à la Sentinelle comme un  
 » Courier extraordinaire, qui apportoit  
 » des nouvelles pressantes. On l'intro-  
 » duisit devant le Gouverneur, à qui il  
 » se fit aussi-tôt connoître. Son arrivée  
 » fut annoncée au bruit de tous les ca-  
 » nons, & au son de toutes les cloches ;  
 » & malgré la fatigue d'une course si

» extraordinaire , il eut la force de  
 » donner ses audiences le jour même.  
 » Il monta ensuite à cheval , visita les  
 » fortifications , passa la garnison en  
 » revue , & lui fit faire l'exercice. Ses  
 » Sujets furent d'autant plus charmés  
 » de son retour , qu'ils commençoient  
 » à désespérer de le revoir.

» Toujours en guerre avec le Da-  
 » nemarck , Charles XII entreprit la  
 » conquête de la Norvege : il partit en  
 » traîneau , accompagné d'un seul Aide-  
 » de Camp. Trouvant une barriere fer-  
 » mée , il dit à l'Officier de garde de  
 » l'ouvrir. Celui-ci , qui ne connois-  
 » soit pas le Roi , lui répondit brus-  
 » quement : « ouvre - la toi - même »  
 » Charles lui répéta le même ordre , &  
 » ajouta quelques menaces. « Tu ne me  
 » parlerois pas ainsi , répliqua l'Offi-  
 » cier , si tu ne me voyois sans épée ;  
 » mais elle est près d'ici ; attends , &  
 » nous verrons qui de nous deux doit  
 » ouvrir la barriere. Va la chercher » ,  
 » lui dit le Monarque ; & aussi-tôt cet  
 » Homme courut à son quartier ; mais  
 » ayant rencontré une Femme qui lui  
 » apprit que celui à qui il avoit parlé ,  
 » étoit le Roi , il n'eut garde de revenir.

» Cependant le Prince , descendu de  
 » son cheval , se promenoit en l'atten-  
 » dant ; mais ne le voyant point arri-  
 » ver , l'Aide-de-Camp ouvrit la bar-  
 » riere , & demanda au Roi , s'il se  
 » feroit battu , lui qui avoit défendu  
 » les duels ? « Oh ! répondit le Monar-  
 » que , j'étois bien sûr qu'il ne revien-  
 » droit pas ».

» Continuellement occupé de ses  
 » idées de guerre & de conquête ,  
 » Charles XII alla , en 1718 , mettre  
 » le siege devant Frederickshall en Nor-  
 » vege. Le 11 Décembre , entre huit &  
 » neuf heures du soir , ce Prince s'a-  
 » vança dans la tranchée pour visiter  
 » les travaux. Il monta sur un gabion ,  
 » & s'appuya contre un parapet exposé  
 » au feu de l'artillerie. Maigret , Ingé-  
 » nieur François , le voyant en danger ,  
 » lui dit : « Sire , ce n'est pas là votre  
 » place ; il y pleut des boulets & des  
 » balles ». Le Roi répondit : « n'ayez  
 » pas peur ». Je ne crains rien pour moi  
 » que le parapet protege , répliqua Mai-  
 » gret , mais pour votre Majesté , qui  
 » n'en fait pas le même usage ». Charles,  
 » toujours intrépide , lui répartit : « al-  
 » lez à vos Travailleurs ; je descends. »

» Les Officiers qui étoient présens , ti-  
 » rerent l'Ingénieur à l'écart , pour l'a-  
 » vertir que le moyen de faire rester le  
 » Roi dans cet endroit , c'étoit de lui  
 » dire qu'il y avoit du danger ; en même  
 » tems ils entendirent siffler une balle :  
 » Bon Dieu ! s'écria Maigret , ce coup  
 » n'auroit-il pas porté » ? Il courut au  
 » parapet ; & voyant encore le Mo-  
 » narque dans la même posture , il l'ap-  
 » pella par deux ou trois fois ; & le  
 » croyant endormi , le tira par son  
 » juste-au-corps. Comme il ne répon-  
 » doit point , il demanda de la lumière ;  
 » & l'on trouva ce Prince tout enfan-  
 » glanté , la main gauche sur la garde  
 » de son épée , la tête presqu'entière-  
 » ment tournée en arriere par la vio-  
 » lence du coup qui lui avoit brisé l'os  
 » de la tempe , enfoncé un œil , & fait  
 » sortir l'autre de son orbite. Ainsi pé-  
 » rit , à l'âge de trente-sept ans , ce fa-  
 » meux Charles XII , dont toutes les  
 » actions ont été au-delà du vraisem-  
 » blable , & qui a outré toutes les  
 » qualités de l'Héroïsme.

» Sa sœur Ulrique-Eléonore , Prin-  
 » cesse de Hesse-Cassel , avoit perdu son  
 » droit héréditaire , en épousant un

» Etranger. Les Etats assemblés à Stoc-  
 » kholm , l'engagerent à renoncer so-  
 » lemnellement à la Couronne de  
 » Suede , afin qu'elle ne parût la tenir  
 » que du suffrage libre de la Nation.  
 » Elle fit plus , elle abolit le despotisme  
 » odieux que ses Prédécesseurs avoient  
 » introduit , rendit au Sénat sa première  
 » autorité , & rétablit l'ancienne forme  
 » du Gouvernement. La puissance du  
 » trône fut tempérée par celle des Etats.  
 » Le Peuple rentra en possession de ses  
 » privilèges ; & la destruction du pou-  
 » voir arbitraire fut l'ouvrage d'une  
 » Femme.

» Nous déclarons , dit cette Princesse ,  
 » qu'animée du desir sincere du bon-  
 » neur de nos Sujets , nous voulons  
 » remédier à toutes les nouveautés qui  
 » se sont introduites sous les Rois nos  
 » Prédécesseurs , & abolir entierement  
 » le despotisme , auquel nous rençons  
 » pour nous & nos Successeurs à perpé-  
 » tuité. Notre intention est donc de re-  
 » mettre le Gouvernement du Royau-  
 » me dans son ancien ordre , persuadée  
 » que la puissance royale ne peut jamais  
 » être mieux affermie , que lorsque ,  
 » par la justice & la douceur , nous

» l'aurons établie dans le cœur de nos  
 » Peuples. Ne pouvant nous-mêmes  
 » témoigner trop d'éloignement pour  
 » une puissance, dont les effets, soit  
 » directement, soit par de secrettes in-  
 » trigues, ont causé tant de maux à  
 » l'Etat, nous consentons que celui qui  
 » voudroit s'arroger une semblable au-  
 » torité, soit déchu du trône, regardé  
 » comme ennemi de la Monarchie, &  
 » en cette qualité, condamné à la perte  
 » de ses biens, de sa liberté, de sa vie ».

» Depuis les tems les plus reculés,  
 » le pouvoir des Rois de Suede étoit  
 » limité par celui des Etats, qui s'étoient  
 » réservé la plus grande partie de l'au-  
 » torité souveraine dans l'administra-  
 » tion des affaires publiques ; mais cette  
 » maniere de gouverner éprouva des  
 » changemens, lorsque la Nation, en-  
 » gagée par reconnaissance, ou forcée  
 » par des cas particuliers, déféra au  
 » Prince un empire absolu, au préjudice  
 » de ses privileges. Ce fut ainsi que les  
 » Etats se désisterent de leurs droits en  
 » faveur de Charles XI ; mais les mal-  
 » heurs & l'oppression où ils gémissent  
 » sous Charles XII, les déterminerent  
 » à saisir l'occasion qui se présenteoit

» naturellement à la mort de ce Monar-  
 » que , de rétablir l'ancien Gouverne-  
 » ment.

» Il falloit une victime pour expier  
 » les défords de ce dernier regne; on  
 » la trouva dans la personne du Baron  
 » de Gôrts , ce fameux Ministre qui  
 » avoit dominé Charles XII, & auquel  
 » on reprochoit d'avoir abusé de son  
 » crédit, pour porter son Maître à la  
 » tyrannie. Il s'étoit sur-tout rendu  
 » odieux , en voulant mettre un impôt  
 » sur le Clergé , qui souffre impatiem-  
 » ment des entreprises de ce genre. Les  
 » Ecclésiastiques indignés , en le pei-  
 » gnant comme un Impie , avoient mis  
 » le comble à la haine publique. On  
 » résolut donc de l'immoler à l'extinc-  
 » tion du pouvoir arbitraire ; & il subit  
 » au pied du gibet , le jugement du Sénat  
 » de Stockholm , qui le condamna à  
 » être décapité.

» Dans la nouvelle constitution de la  
 » monarchie Suédoise, tous les enfans  
 » mâles de la Famille Royale ont droit  
 » à la Couronne, en suivant l'ordre de  
 » primogéniture ; mais avant que de  
 » prendre les rênes du Gouvernement,  
 » celui que sa naissance appelle au trône,

» est obligé de promettre par ferment ,  
 » d'abhorrer le pouvoir illimité , & de  
 » punir , comme Ennemi de la Monar-  
 » chie & de la Nation , quiconque cher-  
 » cheroit à l'introduire de nouveau. Il  
 » ne doit démembrer ni terre , ni re-  
 » venu de l'Etat ; les Princes & les Prin-  
 » cesses du sang ne peuvent être ni  
 » dotés , ni apanagés , qu'avec de l'ar-  
 » gent comptant. Le Roi doit gouver-  
 » ner conjointement avec le Sénat , sans  
 » le consentement duquel il ne peut  
 » commencer aucune guerre , établir  
 » aucune loi , ordonner aucun impôt ,  
 » changer le titre de la monnoie , tou-  
 » cher aux revenus des Troupes , ren-  
 » verser les réglemens qui concernent  
 » la navigation , les manufactures , le  
 » commerce. La dernière Diète a encore  
 » ajouté de nouvelles restrictions à la  
 » puissance souveraine , & réglé que  
 » dans toutes les affaires où la signature  
 » du Roi seroit requise , s'il refusoit  
 » de la donner , on se serviroit valable-  
 » ment de l'empreinte de son nom.

» Le passage rapide de l'état d'escla-  
 » vage à la plus grande liberté , n'oc-  
 » casionna pas les secouffes violentes ,  
 » qui accompagnent , pour l'ordinaire ,

350 SUITE DE LA SUEDE.

» les révolutions. Les Etats corrigerent  
» les abus d'une administration vicieuse,  
» mais tous les changemens se firent avec  
» maturité. Les professions les plus né-  
» cessaires, ignorées ou méprisées jus-  
» qu'alors, fixerent les premiers regards  
» du Gouvernement. On passa ensuite  
» aux arts d'agrément & de commodité.  
» Il parut, sur les sciences les plus pro-  
» fondes, des Ouvrages lumineux, qui  
» méritèrent d'être adoptés par les Na-  
» tions même les plus éclairées. La  
» jeune Noblesse alla se former dans  
» tous les Etats de l'Europe, qui of-  
» froient quelque genre d'instruction ;  
» & les Citoyens qui s'étoient éloignés  
» de ce pays dévasté, y rapportèrent  
» les talens qu'ils avoient acquis, en  
» commerçant avec d'autres Peuples.  
» L'ordre, l'économie politique, les  
» différentes branches de l'administra-  
» tion devinrent le sujet de tous les  
» entretiens ; tout ce qui intéressoit la  
» République, fut mûrement discuté  
» dans les Assemblées générales, & li-  
» brement censuré ou approuvé dans  
» les écrits publics. On apporta des lu-  
» mieres de tous les côtés ; & les Etran-  
» gers qui venoient avec quelques in-

» ventions , quelques connoiffances-  
 » utiles , étoient favorablement ac-  
 » cueillis.

» La Reine Ulrique , après avoir  
 » cédé aux Etats une partie de son au-  
 » torité , s'en dépouilla entierement en  
 » faveur de son Mari, Frédéric I, Prince  
 » de Hesse-Cassel, qu'elle fit proclamer  
 » Roi de Suede. Dans l'interval de  
 » l'âge d'un homme , on a vu dans ce  
 » Royaume , deux événemens dont les  
 » autres pays ne fournissent aucun  
 » exemple. Deux Princeffes font des-  
 » cendues d'un trône que leurs Peres  
 » avoient occupé ; mais Christine avoit  
 » abandonné la Couronne par un esprit  
 » d'inconstance ; & Ulrique la quitta  
 » par attachement pour son Epoux.  
 » L'une aspiroit à se voir libre de toute  
 » contrainte ; l'autre vouloit remplir  
 » avec fidélité, la promesse qu'elle avoit  
 » faite en se mariant. Ces deux Reines  
 » ne se ressembloient pas davantage par  
 » leurs qualités personnelles. Christine ,  
 » avec beaucoup d'esprit & peu de ré-  
 » flexion , vouloit s'élever au-dessus du  
 » rang suprême où la naissance l'avoit  
 » placée ; Ulrique avoit un génie moins  
 » vif & plus de vertu , se contentoit

» d'un fort inférieur à celui auquel le  
 » Ciel l'avoit appellée ; & si l'une sem-  
 » bloit fixer sur elle l'attention de l'his-  
 » toire , l'autre étoit faite pour servir  
 » de modele dans une sphere plus bor-  
 » née.

» Toutes deux ont dû le jour à des  
 » Princes , dont les noms brilleront à  
 » jamais dans les Annales de la Nation.  
 » Gustave-Adolphe réunissoit dans sa  
 » personne , les qualités admirables que  
 » la Providence prodigue aux Mortels  
 » destinés à l'exécution des plus grands  
 » projets. Charles XI avoit un génie  
 » propre pour son siècle , & qui con-  
 » venoit à la nature de ses desseins. Le  
 » premier voyoit tous les objets en  
 » grand. Le second ne négligeoit pas les  
 » plus petits détails. Gustave prit en  
 » main les rênes d'un Gouvernement  
 » ébranlé par des dissensions domesti-  
 » ques ; Charles , en montant sur le  
 » Trône , trouva le trésor vuide , &  
 » les sources des revenus taries. Gusta-  
 » ve étendit les limites du Royaume ,  
 » créa de grands Hommes , établit la  
 » réputation & la gloire du nom Sué-  
 » dois. Charles augmenta les revenus  
 » publics , & ramena l'ordre dans

» l'adminiftration des finances. Guftave,  
 » pour exécuter fes grandes vues , ne  
 » porta aucune atteinte à la liberté de  
 » fon Peuple ; & Charles débuta par  
 » l'envahir. L'un fondoit fa puiffance  
 » fur l'induftrie , le commerce & l'ai-  
 » fance de fes Sujets ; l'autre ne tra-  
 » vailloit qu'à attirer à lui toutes les  
 » richesses de l'Etat. Guftave , à fon  
 » avènement au Trône , avoit trouvé  
 » fes Peuples aigris & mécontents ; il  
 » fut fe concilier leur amour & leur  
 » refpect. Charles perdit leur attache-  
 » ment , & jetta les femences de difcorde  
 » qui troublèrent le regne de fon Fils ,  
 » & ont enfin reflerré les limites du  
 » Royaume. En un mot , le Génie de  
 » Guftave devoit porter l'Etat au faite  
 » de la gloire & de la puiffance ; le Génie  
 » de Charles ne pouvoit que le laiffer  
 » dans la même fituation. Les deux  
 » Princes ont paffé les bornes de la mo-  
 » dération , le premier , dans fes guer-  
 » res , le fecond dans fon économie ;  
 » mais tous deux peuvent paroître  
 » excufables : l'un s'étoit vu environné  
 » de troubles & de divifions ; l'autre  
 » eut à combattre la pauvreté , plus  
 » difficile à vaincre que les Ennemis  
 » même.

354 SUITE DE LA SUEDE.

» L'Epoux d'Ulrique , Frédéric I ;  
» ne s'occupa qu'à réparer , dans le sein  
» de la paix , les désordres occasionnés  
» par des guerres malheureuses. Mais  
» ce qui caractérise principalement le  
» regne de ce Monarque pacifique , c'est  
» la révolution que nous avons éprou-  
» vée dans nos mœurs & dans nos ma-  
» nieres ; c'est cette espece de création ,  
» qui a donné une nouvelle vie aux  
» arts , aux sciences , à l'industrie , au  
» commerce , à la marine , à l'agricul-  
» ture , à l'exploitation des mines ;  
» époque qui , peut-être , n'a point paru  
» très-brillante aux yeux du Vulgaire ,  
» mais dont on ne peut trop rappeler  
» les avantages ; époque enfin , dont  
» les effets nous ont frappé d'admira-  
» tion , & ont excité l'envie des Etran-  
» gers. Le Trône étoit la source , d'où  
» se répandoient au loin le mouve-  
» ment , la vie , l'activité & les encou-  
» ragemens. On n'avoit pas besoin de  
» s'introduire dans le palais du Prince  
» par des détours obscurs , de se con-  
» fumer en visites inutiles , de flatter la  
» vanité d'un Favori , ou d'acheter à  
» grand prix sa protection. L'intérieur  
» des appartemens étoit ouvert au génie

» & aux connoissances. Ici on trouvoit  
 » des plans & des projets, dont l'exé-  
 » cution devoit mettre nos frontières  
 » en sûreté, & tirer le Royaume de son  
 » affoiblissement. Là les yeux s'arrê-  
 » toient avec plaisir sur des bibliothe-  
 » ques, des cabinets de médailles,  
 » d'histoire naturelle; & l'on se voyoit  
 » avec délices, entouré d'Hommes sa-  
 » vans, d'habiles Artistes, & de Gens  
 » de mérite dans tous les genres. Tout  
 » le monde étoit enflammé de l'amour  
 » du savoir, du zele pour le bien pu-  
 » blic; & l'ignorance elle-même se ca-  
 » choit pour un tems, avec l'intention  
 » de se faire instruire, & de se former  
 » sur le goût général ».

L'Orateur finit son discours par un  
 éloge très-mérité du Prince regnant,  
 Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin,  
 que Frédéric I, qui mourroit sans en-  
 fans, fit nommer son Successeur, &  
 qu'on représente donnant les plus flat-  
 teuses espérances d'un regne heureux &  
 florissant.

Cependant le jour que ce discours  
 fut prononcé, on reçut la nouvelle  
 d'une conjuration qui manqua de ren-  
 verser les constitutions de l'Etat, d'a-

néantir les engagemens contractés par Ulrique & son Mari, & d'annuller les sermens du nouveau Roi. On eut avis, que le 22 du mois dernier, on s'étoit proposé de surprendre les Etats assemblés, & de changer avec violence les Loix & la forme du Gouvernement. Le plan de la conjuration étoit d'envoyer, pendant la nuit, dans un des fauxbourgs de la Capitale, une troupe de Gens armés pour s'emparer de l'Arcenal, & en enlever les canons, tandis que divers Particuliers engageroient d'autres Citoyens par des promesses & des récompenses, à entrer dans le complot. Ils devoient sur-tout, par l'appât de l'or, fasciner les esprits de la Populace, & spécialement le Régiment des Gardes du Roi en garnison dans cette ville. Lorsqu'on crut tout le monde prêt à se soulever, les Conjurés eurent ordre de se trouver à la tête des Rebelles, au moment où des Officiers se présenteroient, les uns pour les conduire, d'autres pour leur fournir des armes & de la poudre.

Pour engager plus facilement la Populace à prendre part à la révolte, on devoit crier que la personne du Roi

étoit en danger , & répandre en même tems beaucoup d'argent. D'autres avoient ordre de s'assembler autour du Château , de prier sa Majesté de descendre , & de lui offrir , de la part de la Nation , une plus grande étendue d'autorité & de puissance. Les Membres les plus distingués du Sénat , les Personnes qui occupent les charges les plus importantes , devoient être arrêtés , & le Peuple rester assemblé , jusqu'à ce que les Etats eussent consenti à donner au Roi un pouvoir moins limité. Les Prisonniers détenus pour crimes devoient être mis en liberté , & servir à enlever tous les écrits & tous les actes. On conseilloit d'éviter l'effusion du sang , s'il étoit possible , mais de ne rien épargner en cas de résistance.

Déjà les Conjurés , chargés de rassembler le Peuple , s'étoient quittés dans un café à onze heures du soir ; & chacun s'étoit rendu à son poste , pour avertir ceux qu'on avoit subornés , de se tenir prêts à marcher au premier coup de tambour ; mais ils furent avertis eux-mêmes , entre une & deux heures après minuit , que les Chefs du complot avoient remis l'expédition à la nuit

358 SUITE DE LA SUEDE.

suivante. Le motif de cette suspension étoit , que le Comte de Brahé , qui avoit fait , dans ses terres , un amas prodigieux d'armes , de poudre & de balles , pour être transporté dans une barque à Stockholm , avoit été retardé par un ouragan qui s'étoit élevé sur le lac.

Ce contre-tems , en ôtant aux Conjurés le moyen d'exécuter leur projet ce jour-là , prévint le massacre ; car le lendemain , le Caporal Schedvin dénonça le complot à son Lieutenant , le Comte de Creutz. Celui-ci en avertit les États , qui firent arrêter sur le champ le plus grand nombre des Coupables. On mit sous les armes le Régiment d'Artillerie , sur la fidélité duquel on pouvoit compter. La Cavalerie Bourgeoise fit la patrouille dans tous les quartiers de la Ville , tandis que des piquets d'Infanterie occupoient les postes les plus importans. Malgré cela les Rebelles firent encore quelques tentatives pour jeter la confusion dans la Capitale , & mirent le feu dans plusieurs endroits ; mais les bonnes mesures qu'on avoit prises , y apporterent un prompt remede. On s'occupa ensuite à instruire le procès des Conjurés , & le 27 Juin

on chanta le *T Deum* dans toutes les Eglises, en actions de graces de cette heureuse découverte.

Les esprits sont maintenant tranquilles; & l'on regarde cette malheureuse entreprise comme le dernier effort d'un Parti condamné à l'oubli; ou bien si la mémoire n'en peut être effacée des annales de ce Royaume, du moins cet événement prouvera-t-il à la Postérité, que s'il y a eu des Traîtres dans la Nation, la justice a triomphé par la protection du Ciel, par la bonté de sa cause, & par le nombre de ses généreux Défenseurs.

Le Caporal Schedvin, comme premier instrument qui avoit servi à déconcerter la conjuration, fut récompensé de sa fidélité & de son zele. Les Etats lui firent une donation de cent mille écus, pour être employés à l'acquisition d'une terre, qui sera possédée par lui & ses Descendans à perpétuité. On lui accorda des Lettres de Noblesse, avec le brevet & les appointemens de Lieutenant; & comme le nommé Lustig, Soldat aux Gardes, avoit également donné des marques non équivoques de son zele pour la Patrie, on lui fit présent de douze mille écus, avec promesse

360 SUITE DE LA SUEDE.  
de l'avancer au grade de Bas Officier ,  
s'il desiroit rester au service , ou de lui  
accorder son congé , s'il vouloit se re-  
tirer. On procéda ensuite à la recherche  
des Coupables ; & l'on commença par  
s'affurer de la personne du Comte Eric  
Brahé, Colonel du Régiment des Gardes  
de Sa Majesté. On croit qu'il aura la tête  
tranchée , ainsi qu'un grand nombre de  
Complices qui se découvrent tous les  
jours , & dont on a mis la tête à prix.

Je suis , &c.

*A Nicoping , ce 16 Juillet 1756.*



SUPPLÉMENT.

## S U P P L É M E N T

## A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

LE but de cette conjuration étoit de donner au Roi une plus grande étendue de pouvoir. Ce qui ne réussit point alors, eut un effet plus heureux en 1772, sous Gustave III, Fils & Successeur d'Adolphe-Frédéric. Le Royaume gémissoit sous une aristocratie tyrannique; & si l'on en croit les relations qui furent publiées dans le tems, tout se passoit à l'insçu du Monarque. On se contentoit de lui faire signer les ordres, sans prendre son avis. On avoit même résolu, ajoute-t-on, de se saisir de sa personne, de l'arrêter, après que le Régiment d'Uplande, qu'on attendoit la nuit du 19 au 20 d'Août, seroit arrivé. On avoit éloigné du Prince tous ceux qui avoient sa confiance; on vouloit même ouvrir ses lettres, & les faire lire au Sénat, avant qu'elles lui fussent rendues. Une autre relation porte, que Sa Majesté s'étant opposée en pleine

Assemblée à la nomination d'un Commandant en chef, il y avoit eu des paroles fort vives entre Elle & les Sénateurs.

Quoi qu'il en soit, Gustave s'étant rendu à dix heures du matin à l'Arse-  
nal, lieu de la parade, y vit défile<sup>r</sup> les  
Gardes, & suivit à pied, accompagné  
d'un nombre d'Officiers, le détache-  
ment qu'on envoyoit au château. Lors-  
qu'on fut arrivé sur la place, & vis-à-  
vis des troupes qu'on alloit relever, le  
Prince ordonna aux Soldats d'y rester  
sous les armes, & entra avec tous les  
Officiers dans la salle du corps de garde.  
Il leur fit un discours sur la tyrannie  
qui opprimoit le Royaume, leur de-  
manda s'ils vouloient l'aider à secouer  
le joug, & à rendre à la Suede, l'an-  
cienne & légitime liberté, dont elle  
avoit joui sous les Rois Gustave Vasa  
& Gustave Adolphe. Deux Capitaines  
le refusèrent; & on leur fit quitter leurs  
épées. Les autres se prêterent aux vues  
de Sa Majesté, qui les assura qu'elle  
n'attenteroit jamais à la liberté de la  
Patrie. Elle exigea en conséquence,  
qu'ils lui prêtassent serment de lui obéir  
en tout ce qui leur seroit ordonné de

sa part ; ce qu'ils firent avec plaisir.

Le Roi demanda ensuite aux deux bataillons des Gardes , qui étoient assemblés au Château , s'ils étoient contents du pouvoir que les Grands s'arrogé-  
 ient dans le Royaume ? La réponse fut négative , comme on peut l'imaginer. Ils ajoutèrent qu'ils donneroient leur sang & leur vie pour secouer le joug , & en firent le serment avec des cris de *Vive le Roi*. On leur distribua des cartouches & des balles , pour s'en servir dans le besoin. Les Sénateurs entendant ces cris de la salle où ils étoient alors , se mirent aux fenêtres qui donnoient sur la place. Le Roi leur envoya un détachement pour se saisir des portes & les empêcher de sortir. Ils voulurent faire des représentations ; mais on leur imposa silence , en disant que leur Aristocratie étoit finie , & qu'on ne les reconnoissoit plus pour les Plénipotentiaires de la Nation.

De la place du Château , le Monarque se rendit au parc de l'Artillerie , dont le Régiment prêta le même serment que celui des Gardes. Le Roi l'affura également , dans un acte qu'il lui fit remettre , que son intention étoit unique.

ment de rétablir le repos dans sa patrie ; en rétablissant l'ancienne liberté Suédoise ; qu'il renonçoit à l'odieux pouvoir royal sans bornes , & regardoit comme son plus grand honneur , d'être le premier Citoyen d'un Peuple libre, En même tems Sa Majesté fit publier par des Héraults , au son des trompettes & des tymbales, que nul n'avoit à craindre ni pour ses biens, ni pour sa personne ; qu'elle ne se proposoit que de ramener la tranquillité & d'éteindre la discorde, La Garde Bourgeoise , la Garde Maritime vinrent d'elles - mêmes offrir leur serment ; & par-tout où le Roi portoit ses pas , chacun s'empressoit à lui rendre ses hommages. Il entra à l'Hôtel-de-Ville , & reçut celui du Magistrat. Il alla ensuite à l'Amirauté , où les Matelots grimpés au haut des mâts & des vergues , où la populace qui remplissoit les quais , firent éclater leur joie par des acclamations.

Ainsi se passa cette journée mémorable dans les Annales de la Suede. La nuit fut tranquille ; on plaça des corps de gardes en différens quartiers ; le Roi fit lui-même la patrouille dans quelques rues , & la fit faire dans d'autres par des

Officiers affidés. Le lendemain, Sa Majesté se rendit de nouveau à l'Assemblée des divers Corps de la Ville, & leur fit jurer de n'obéir désormais, ni aux Etats, ni à ceux qui les représenteroient, mais au Roi uniquement. Ce Prince ne rencontra d'opposition nulle part, & fut reçu par-tout avec des transports d'allégresse. Plusieurs Membres de la Diete accoururent au Château, pour assurer le Roi de leur fidélité. Sa Majesté eut aussi ce jour-là des nouvelles de la part des Princes ses Freres, qui lui témoignoiēt leur parfait attachement. Ils étoient occupés, dans les Provinces, à recevoir les sermens des Habitans, comme Gustave lui-même dans la Capitale. Les Etats eurent ordre de s'assembler le lendemain, avec injonction à tous les Membres de paroître, sous peine d'être punis, suivant les loix, comme Traîtres à la patrie. Le Sénat devoit y accompagner le Roi, selon la coutume; mais cette Compagnie étant toujours enfermée dans la salle, Sa Majesté, revêtue des habits de cérémonie, alla seule à l'Assemblée, & y fit lire un discours sur l'état auquel le parti contraire à la puis-

sance royale, avoit réduit le Royaume: Le Monarque concluoit par proposer à la Diète, de rétablir l'ancienne & véritable forme du Gouvernement Suédois, consistant en cinquante-huit articles, qui furent lus, & reçus avec acclamation. Tous les Ordres les signèrent, & firent serment de maintenir cette nouvelle constitution.

Les principaux articles portoient, « que la Diète s'assembleroit tous les » trois ans, si le Roi le trouvoit convenable ; que sa séance ne pourroit durer que trois mois ; qu'elle accorderoit les contributions, pour lesquelles Sa Majesté lui feroit demander son consentement ; qu'au reste elle ne délibéreroit sur d'autres affaires, que sur celles qui lui seroient proposées par le Prince ; que sa Majesté pourroit faire la guerre ou la paix, promulguer, abolir, ou changer les loix de concert avec les Etats ; qu'elle auroit seule la disposition de toutes les charges politiques, civiles & militaires ; que les Sénateurs ne pourroient que conseiller à l'avenir, & que le Roi décideroit comme il jugeroit à propos, &c ».

Cette révolution exécutée par un jeune Monarque, sans effusion de sang, & avec l'applaudissement de tous les Ordres, prouve en effet, combien on étoit mécontent de la précédente Administration. Le cri national semble avoir confirmé non-seulement les plaintes du Souverain, mais les espérances que ce Prince donnoit à son Peuple, d'un sort plus heureux. Voici les paroles mémorables de son discours aux Etats le 21 Août 1772.

« La liberté, ce droit le plus noble  
 » de l'humanité, étoit changé en un  
 » despotisme aristocratique, dans la  
 » main du Parti dominant; & ce Parti  
 » étoit bientôt terrassé par le Parti op-  
 » posé, qui étoit subjugué lui-même  
 » par un petit nombre de Particuliers.  
 » . . . La seule fin que je me suis propo-  
 » sée, c'est de rétablir une vraie liberté;  
 » elle seule, mes chers Sujets, peut vous  
 » rendre heureux. Pour parvenir à ce  
 » bonheur, il faut que le Royaume soit  
 » gouverné par une loi invariable, dont  
 » la lettre claire & précise ne laisse point  
 » lieu à de fausses interprétations; qui  
 » lie non-seulement le Roi, mais réci-  
 » proquement les Etats; qui ne puisse

368 SUITE DE LA SUEDE:

» être abrogée ni changée , fans leur  
» confentement & celui du Souverain ;  
» qui permette à un Monarque zélé  
» pour la patrie , de confulter avec les  
» Etats, fans que ces derniers s'en faffent  
» un fujet d'alarmes & d'épouvante; qui  
» réuniffe enfin le Roi & les Etats dans  
» un même intérêt, le bien commun du  
» Royaume ».

Heureufe la Nation, dont le Monarque mefurant ainfi toute l'étendue de fes devoirs , fignale les commencemens de fon regne par des engagemens folemnels de bonté, de modération & de juftice !



## L E T T R È C C L X X I .

## S U I T E D E L A S U E D E .

**L**ES autres Provinces qui partagent la Suéonie , ou la Suede proprement dite, sont la Néricie , la Westmanie , la Dalécarlie & l'Uplande , lesquelles ont pour Capitales Orébro , Westeras , Fulhum, & Stockolm, qui l'est en même tems de tout le Royaume.

On dit que la fameuse Marguerite de Waldemar , cette célèbre Reine du Nord, qui , par l'Union de Calmar , réunit sur sa tête trois grandes Couronnes , fit graver , sur une monnoie frappée à Orébro, la premiere lettre du nom de cette Ville , avec une petite trace perpendiculaire au milieu de l'O, qui figuroit les parties naturelles de son sexe , pour humilier les Suédois , de se laisser gouverner par une Femme. On vante à Orébro , son ancienneté , ses fabriques d'armes & de tapisseries , son Château fortifié , son port sur le lac d'Hilmer , au fortir duquel on ar-

370 SUITE DE LA SUEDE.

rive, par le moyen d'un Canal, jusqu'à Stockholm, son commerce, sa Cour provinciale, & sur-tout la justesse de ses poids & de ses mesures.

La ville Episcopale d'Arose, ou de Westeras, car on dit l'un & l'autre, est célèbre par la victoire que Gustave Vasa remporta sur Christian II, Roi de Danemarck, & par l'Assemblée des Etats, qui rendit la Couronne de Suede héréditaire dans sa maison. Christian, pour suspendre l'ardeur de Gustave, avoit fait transférer à Coppenhague la Mere & les Sœurs de ce Héros, avec menace de se venger par la mort de ces Captives, si le Vainqueur ne cessoit de porter le Peuple à la révolte. Cette circonstance a fourni à notre Poëte Piron, le moment le plus intéressant de sa Tragédie, que d'autres ont ensuite tâché d'imiter.

La proposition de rendre la Couronne héréditaire dans sa famille, fut accordée à Gustave d'une voix unanime, comme une récompense due à ses grands services; mais Christian fit mettre, dans l'écu de Danemarck, les armes de Suede, comme une espece de protestation publique contre cet accord. La Cathédrale de Westeras est renommée par sa

beauté & la sépulture d'Eric XIV.

On dit en proverbe , que , qui n'a pas vu Falhum. , ne connoit point la Suede , pour marquer l'importance de cette ville, qui n'est pourtant bâtie que de bois. C'est la Capitale des Dalécarliens , chez lesquels ont commencé ou fini la plupart des révolutions arrivées dans ce Royaume. On les croit issus des anciens Scythes ; ils en conservent les mœurs , l'habillement , le courage , & ont une langue particulière , qui approche du Gothique. Il est des Paroisses , où chaque Habitant fait tous les métiers nécessaires aux usages de la vie. Ils se répandent dans les Provinces , & travaillent dans toutes les professions où l'on veut les employer. A l'Orient de Falhum est la fameuse mine qui produisoit annuellement jusqu'à soixante mille quintaux de cuivre ; elle n'en fournit plus guere aujourd'hui que la moitié.

L'Uplande , qui tire son nom de la ville d'Upsal , est la province la plus peuplée , la plus fertile de toute la Suede. Outre les douze rivières qui l'arrosent , on y trouve quantité de lacs , parmi lesquels celui de Meler est le plus remarquable. On croit qu'il renferme

jusqu'à douze cens Isles ; & ce qui en fait l'ornement principal , ce sont les villes , les châteaux , les églises , les maisons de plaisance , les terres nobles & les fermes qui l'environnent dans toute son étendue.

Upsal , une des plus anciennes villes du Nord , située sur le fleuve de Fyris , qui la divise en deux parties , a été la Capitale de la Suede , la résidence de ses Princes , la demeure du Grand-Sacrificateur , le Siege du Tribunal suprême de la Justice , & le plus bel ornement de l'antique Scandinavie. C'est encore aujourd'hui le seul Archevêché du Royaume , la première de ses Universités , le lieu où se fait le couronnement & le sacre de ses Rois , le séjour du Gouverneur & de la Cour Provinciale , l'endroit où les Géographes Suédois prennent leur premier méridien , & que plusieurs Monarques choisissent pour leur sépulture. Ce qui la rend aussi très-recommandable , ce sont ses foires célèbres , qui se tiennent en hiver sur la glace , son Académie Royale des Sciences , fondée en 1728 , son Observatoire établi par le savant Professeur Celsius , son jardin botanique par Lin-

SUITE DE LA SUEDE. 373

neus, son cabinet de Physique, sa salle d'Anatomie, son Manège, son Synode tenu en 1593, où les Etats s'obligerent de fuivre la Confession d'Ausbourg; son excellente Bibliothèque, où l'on compte plus de soixante mille volumes, & environ mille manuscrits, dont le plus précieux est une traduction des quatre Evangelistes dans la langue des Goths.

Le Bibliothécaire ne manqua pas de me faire remarquer, entre les livres qui composent cette riche collection, les ouvrages de tous les Savans du Royaume, qui se sont distingués par quelque genre de science ou de littérature. Il me montra d'abord, parmi les Historiens, Olaus Magnus, Archevêque d'Upsal, qui a écrit en latin l'Histoire des Peuples Septentrionaux; Gustave Adolphe, qui a laissé l'Histoire de sa vie, & le Journal de ses Campagnes; la Baronne Baat, qui a composé des tables généalogiques des principales familles de sa Nation; Jean Meffenius, qui a donné des morceaux recherchés sur les antiquités Suédoises; l'Archevêque Paulin, dont on conserve une Histoire du Nord; Axel Oxenstiern, Chancelier;

374 SUITE DE LA SUEDE.

& fameux Négociateur , auquel on attribue le deuxieme volume de l'Histoire de son pays ; Laurent Raymond , Auteur de celle de la Réformation dans ce Royaume , & de sa Lythurgie ; Jean Wittechindi , qui a écrit la vie de Gustave Adolphe ; George Borastus , Docteur en droit , qui a donné une Histoire de Suede , & la description de la Laponie.

M. Polus , c'est le nom du Bibliothécaire , me fit voir parmi les livres de piété & les ouvrages de Théologie , l'édition de la Bible , en deux volumes , de Sébastien de Reutlinguen , célèbre Imprimeur Suédois , qui alla s'établir en France vers le milieu du seizieme siecle ; les Sermons estimés de Jean Botwidi ; les Commentaires sur l'écriture , de Laurent Stigzel ; la Chronologie sacrée , & une version de la Bible de Jean Terfer , Evêque de Linkoping , & une autre traduction de Benzelius Erric , Archevêque d'Upsal.

Parmi les Négociateurs , les Mathématiciens , les Philosophes , les Médecins , les Naturalistes , les Traducteurs & les Poètes , M. Polus ne fit que nous indiquer les Traités de Politique du

Sénateur Steno-Bielke , ceux de Mathématiques de Gestingius , ceux de Philosophie de Nicolas Gran , ceux de Minéralogie d'Aaron Forsius , ceux de Physique & de Morale de Petræus , Evêque d'Abo , ceux de Droit & de Jurisprudence de Laurent Bauck & d'Israël Brins ; le Systême de la Nature du célèbre Linnæus , les ouvrages de Physique du grand Anatomiste Thomas Bartholin , les Traités Economiques de Pierre Brahé , une Chronologie des Rois du Nord , en vers Suédois , par Charles IX , les Œuvres Dramatiques d'André Prytz , Evêque de Lincoping , les Comédies de Jean Messenius , les Poésies de George Stiemhielm , les Traductions de la savante Baronne Skytte , celles d'Eric Schroderus , le Dictionnaire de Jonas Petri , &c. Les lettres de la Reine Christine , & sur-tout celles du Comte de Tessin ne furent point oubliées.

En passant ainsi en revue les productions littéraires de ses illustres Compatriotes , M. le Bibliothecaire avoit l'attention de nous en faire connoître les Auteurs : je ne citerai que les plus célèbres. « Olaus parut avec éclat au

376 SUITE DE LA SUEDE.

» Concile de Trente , & eut beaucoup  
» à souffrir dans son pays pour la Re-  
» ligion Catholique, qu'il défendit en  
» Pere de l'Eglise. Son Histoire renferme  
» des choses curieuses , mais encore  
» plus de minuties ; & l'Auteur y mon-  
» tre une animosité trop marquée con-  
» tre les Protestans.

» Jean Messenius , célèbre par sa  
» science & par ses malheurs , professa  
» le droit & la Politique à Upsal. Accusé  
» d'être Partisan secret de Sigismond ,  
» Roi de Pologne , il fut condamné à  
» une prison perpétuelle , où il s'occu-  
» pa à élever un monument à la gloire  
» de cette Patrie qui le flétrissoit. Son  
» Fils , qui fut aussi un homme de Let-  
» tres , eut la tête coupée , pour avoir  
» abusé de ses talens , & fait des satyres  
» contre le Roi & ses Favoris.

» Oxenstiern , premier Ministre de  
» Gustave Adolphe , mérita la confiance  
» de ce Monarque par son génie & son  
» intégrité. Il fut un des Tuteurs de la  
» Reine Christine pendant la minorité de  
» cette Princeesse ; & les affaires de Suede  
» furent gouvernées par son conseil ,  
» jusqu'à sa mort. Son Fils, Ambassadeur  
» & Plénipotentiaire à la paix de Munst-

» ter, soutint la réputation de son Pere.  
 « Un autre Comte d'Oxenstiern, petit  
 » neveu du premier Ministre, se fit con-  
 » noître par ses voyages dans presque  
 » tous les pays de l'Europe, & embras-  
 » sa la Religion Catholique en Italie. Il  
 » étoit naturellement très-enjoué; mais  
 » un mariage malheureux, les douleurs  
 » de la goutte, & la perte de ses biens  
 » qu'il avoit consumés dans le luxe des  
 » Cours, remplirent sa vieillesse d'a-  
 » mertume. Il écrivit alors ses Pen-  
 » sées sur divers sujets, avec des ré-  
 » flexions morales, publiées en Hollan-  
 » de par Bruzen de la Martiniere. C'est  
 » l'ouvrage d'un Philosophe & d'un  
 » homme de bien, dont l'esprit étoit  
 » orné & solide, mais qui avoit peu de  
 » style & de goût. On y trouve d'excel-  
 » lentes maximes, qui dédommagent  
 » d'un certain nombre de moralités tri-  
 » viales, & de pensées bassement expri-  
 » mées.

» Le célèbre Naturaliste Linnæus;  
 » dont la réputation parvint à un si  
 » haut degré, qu'on a frappé des mé-  
 » dailles en son honneur, commença  
 » ses études d'Histoire Naturelle à Lun-  
 » den; & l'Université d'Upsal l'envoya

## 378 SUITE DE LA SUEDE.

» en Laponie, pour y faire d'utiles ob-  
 » servations, dont il vint enrichir son  
 » pays. A son retour il visita & examina  
 » plusieurs mines de Suede. Je ne par-  
 » lerai que de celle de Taberg, qui  
 » mérite cette préférence par sa singu-  
 » larité. C'est une montagne entiere.,  
 » qui n'est qu'une riche mine de fer.,  
 » couverte de sable. Sa hauteur perpen-  
 » diculaire est de quatre cens huit pieds,  
 » sa circonférence de trois milles d'Al-  
 » lemagne; & elle domine une vallée  
 » arrosée d'un petit ruisseau. On ne dé-  
 » couvre aucune apparence de fer, ni  
 » au pied du mont, ni dans toute la  
 » plaine voisine; de sorte qu'on la  
 » prendroit pour une mine artificielle.,  
 » qui a été posée sur le sable. La masse  
 » d'une montagne tient toujours au sol  
 » dont elle fait partie; au lieu que celle-  
 » ci n'a, pour ainsi dire, ni pied ni ra-  
 » cine. On apperçoit sur la surface,  
 » plusieurs fentes remplies d'un sable  
 » fin comme du limon, dans lequel on  
 » ne trouve aucune particule de fer.  
 » L'intérieur de ses crevasses présente  
 » des os de cerf & d'autres animaux.,  
 » rangés horizontalement dans les lits  
 » de sable. On prend tous les jours de

SUITE DE LA SUEDE. 379

» grands morceaux de cette mine , qu'on  
» fait fondre dans les fournaïses établies  
» dans le voisinage. Ils se détachent &  
» se brisent aisément ; le seul inconvé-  
» nient qu'on y trouve , est que les  
» morceaux de sable qui tombent avec  
» le fer , l'ensevelissent au pied de la  
» montagne , & obligent de fouiller une  
» seconde fois , au grand péril des Mi-  
» neurs.

» La plupart des Sociétés de l'Europe,  
» qui ont pour objet l'Histoire Natu-  
» relle , se font honneur d'avoir M. Lin-  
» næus pour un de leurs Membres. On  
» peut dire aussi , qu'il n'a pas été négligé  
» dans son pays , où il est traité avec  
» toute la distinction due à son mérite.  
» La Cour d'Espagne a voulu l'attirer  
» dans ce Royaume ; mais en marquant  
» sa reconnoissance pour cette glorieuse  
» invitation , il s'en est défendu , en  
» ajoutant que s'il avoit quelques talens ,  
» il se croyoit obligé de les consacrer  
» à sa Patrie. On assure qu'il a trouvé le  
» moyen de faire produire aux huîtres  
» des perles plus grosses , que celles  
» qu'elles donnent ordinairement. Le  
» Roi de Suede , en faveur de cette dé-  
» couverte , a ennobli ce savant Natu-

380 SUITE DE LA SUEDE.

» raliste ; & les Etats du Royaume lui  
» ont permis de se nommer des Succes-  
» seurs dans les différentes places &  
» dignités auxquelles il a été élevé.

» On a recueilli, en deux volumes ;  
» les lettres que le Comte de Tessin ,  
» Ministre d'Etat , chargé de l'éducation  
» du Prince héréditaire de Suede , adres-  
» soit à son Eleve. Une longue maladie  
» l'ayant obligé de garder la chambre ,  
» & d'aller passer la belle saison à la  
» campagne , il suppléoit à ce défaut de  
» présence , par des lettres fréquentes  
» qu'il écrivoit au Prince Royal. Elles  
» renferment l'instruction la plus facile ,  
» la plus solide , la plus agréable , la mo-  
» rale la plus pure , les sentimens les  
» plus tendres , les plus beaux traits  
» d'humanité , les plus sublimes leçons  
» de l'art de regner , que Bossuet & Fé-  
» nelon n'auroient pas défavouées.

» Ce sage Mentor ayant demandé sa  
» démission , Leurs Majestés se joigni-  
» rent aux Etats assemblés , pour l'en-  
» gager à continuer cet important office ,  
» dont il s'acquittoit avec tant de suc-  
» cès ; mais il fallut céder à ses raisons ,  
» & lui donner un Successeur. La forme  
» de notre Gouvernement attribue ce

SUITE DE LA SUEDE. 381

» soin aux Etats, qui firent le choix le  
» plus heureux, en nommant M. le Ba-  
» ron de Scheffer, Sénateur de Suede,  
» & Chevalier Commandeur des Ordres  
» du Roi.

» La France est plus en état qu'aucun  
» autre peuple de l'Europe, de rendre  
» justice au mérite de ces deux illustres  
» InSTITUTEURS, puisqu'elle a eu l'avanta-  
» ge de les posséder. Tous deux ont été  
» Ministres de leur Cour à celle de Ver-  
» sailles; tous deux se sont fait admirer  
» des François, par l'étendue de leurs  
» lumières & de leurs connoissances,  
» par la sagesse & la décence de leur  
» conduite, par les agrémens de leur  
» esprit & de leur commerce, par la  
» politesse & l'affabilité de leurs ma-  
» nières, par la vivacité de leur amour  
» pour les Sciences & les Lettres (1).

---

(1) Le Comte de Tessin, Gouverneur du Prince Royal de Suede, mourut le 7 Janvier 1770; & son éloge fut prononcé à l'Académie des Sciences de Stockholm par M. le Comte de Hœpken, Sénateur du Royaume, qui joint à un esprit pénétrant, des connoissances vastes, & une expérience consommée dans les affaires. Son coup-d'œil profond, & son style serré lui ont fait donner le nom de Tacite du

382 SUITE DE LA SUEDE.

» Protecteur des Beaux Arts , M. le  
» Comte de Tessin en avoit puisé le  
» goût dans ses voyages , où son esprit ,  
» ses talens & l'aménité de ses mœurs  
» l'avoient fait généralement estimer ;  
» mais il falloit du tems , pour que son  
» mérite produisit le même effet chez un  
» Peuple, qui n'attachant du prix qu'aux

---

Nord. Il avoit succédé au Comte de Tessin dans la place de Président de la Chancellerie ; ayant essuyé des dégoûts de la part de la Diète de 1761 , il demanda & obtint sa démission. Les États de Suede sentirent bientôt le besoin qu'ils avoient de ses lumieres & de ses conseils, & le presserent de rentrer dans le Sénat ; mais leurs sollicitations furent infructueuses ; le Comte de Hœpken s'étoit retiré dans ses terres, où il partageoit ses jours entre l'éducation d'un Fils & les plaisirs de l'étude. Le Roi de Suede, qui connoissoit son mérite, lui a écrit depuis, la lettre la plus sublime pour un Souverain, & la plus glorieuse pour un Sujet, afin de l'engager à quitter sa retraite, & de reprendre sa place au Conseil de la Nation. M. de Hœpken, qui a vu succéder un Gouvernement heureux aux tems de troubles & d'anarchie, sous lesquels il avoit désespéré de pouvoir se rendre utile à son pays, s'est fait un devoir de déférer aux desirs d'un Prince, dont toutes les actions portent l'empreinte de sa sagesse & de son amour pour le bien public.

» vertus militaires , ne mettoit point  
 » de différence entre une chaumiere &  
 » un palais, ne voyoit dans un tableau  
 » que la toile , & ne jugeoit d'un chef-  
 » d'œuvre de l'art , que par la qualité  
 » du métal dont il étoit fabriqué. Ap-  
 » pelloit-on des Étrangers pour instrui-  
 » re l'ignorance ? On n'avoit pas assez  
 » de lumières pour sentir l'avantage  
 » d'un esprit exercé ; on regrettoit seu-  
 » lement que l'argent suédois passât à  
 » d'autres qu'aux gens du pays. Pour  
 » juger de l'état de barbarie où étoit  
 » alors le Royaume , imaginez-vous que  
 » le célèbre Bourdon , Peintre François,  
 » trouva dans les Ecuries du Palais, cinq  
 » tableaux du Corregge, qui servoient à  
 » fermer les ouvertures des fenêtres.  
 » Ils ont passé depuis dans la Galerie du  
 » Duc d'Orléans, avec le reste du Ca-  
 » binet de Chrifline.

» Je fais , continue M. Polus, qu'un  
 » préjugé général représente les anciens  
 » Habitans du Nord comme une troupe  
 » de Barbares , qui n'avoient aucune de  
 » nos connoiffances ; mais si les Sué-  
 » dois , à l'exemple des Scythes , leurs  
 » Ancêtres, ne cultivoient pas les Beaux  
 » Arts , on ne peut pas dire absolument

384 SUITE DE LA SUEDE.

» qu'ils aient vécu dans une entière  
 » ignorance. Odin, premier Législateur  
 » de ces Peuples, crut qu'il étoit néces-  
 » faire d'introduire les sciences dans un  
 » pays, dont il étoit devenu le Souve-  
 » rain. Il établit douze Chefs, chargés  
 » d'enseigner le culte de la Divinité, &  
 » la maniere de l'honorer par des sacri-  
 » fices. Ils étoient aussi les Juges de la  
 » Nation ; delà l'origine du Sénat qui  
 » subsiste encore, & dont les Membres,  
 » durant plusieurs siècles, furent fixés  
 » au même nombre. S'il a été augmenté  
 » dans la suite, c'est depuis l'introduc-  
 » tion du Christianisme ; parce que les  
 » Evêques y eurent séance, & n'en ont  
 » été exclus, qu'à la fameuse convention  
 » de Westeras.

» Répartis dans les différentes Pro-  
 » vinces du Royaume, chaque Chef  
 » pourvut la sienne des réglemens qu'il  
 » jugea nécessaires ; & tous les ans ils  
 » s'affembloient auprès du Roi, pour  
 » l'affister de leurs conseils. On connoît  
 » encore aujourd'hui le recueil de Loix  
 » fait par plusieurs de ces Chefs, où  
 » l'on retrouve des traces de celles des  
 » Visigoths d'Espagne & des Lombards  
 » d'Italie, Elles n'étoient point, comme  
 » les

SUITE DE LA SUEDE. 385

» les Loix Romaines , chargées d'un  
» détail pointilleux , sujettes à mille  
» changemens divers , & si nombreuses  
» qu'elles échappent à la mémoire la  
» plus étendue. Elles étoient invariables,  
» simples , courtes , claires , semblables  
» aux ordres d'un Pere de famille. Aussi  
» prévalurent-elles , dans les Gaules ,  
» en Italie , en Espagne , en Angleterre ,  
» sur celles de Théodose. Tous les Ha-  
» bitans des côtes de l'Océan ont adopté  
» le droit maritime , établi dans l'isle de  
» Gothland , & en ont composé un  
» droit des gens. La forme même de la  
» législation , chez les Goths , communi-  
» quoit à leurs loix une solidité inébran-  
» lable. Elles étoient discutées par le  
» Prince & les premiers personnages de  
» tous les Ordres ; & rien n'échappoit  
» à leurs regards pénétrants. On prati-  
» quoit avec zele & avec constance , ce  
» que le consentement général avoit  
» établi.

» La Médecine étoit également con-  
» nue de ces anciens Peuples ; mais ils  
» paroissoient plus attachés à la science  
» des remedes extérieurs , qu'à celle des  
» médicamens internes. Ces derniers  
» même leur sembloient d'autant plus

» inutiles , que leur frugalité les préfère  
 » voit de la plupart de nos maladies.  
 » Mais la Chirurgie étoit indispensable  
 » à des gens qui ne respiroient que la  
 » chasse ou la guerre ; les Rois & les  
 » Reines s'appliquoient sur-tout à cet  
 » art salutaire ; & l'on en cite plus d'un  
 » exemple. Un certain Jemskiold ayant  
 » été blessé dans un combat par le Roi  
 » Rolff, celui-ci lui demanda : Ta blessure  
 » est-elle dangereuse ? Comment le fe-  
 » roit-elle , répondit fierement Jems-  
 » kiold ; c'est toi qui me l'as faite. Que  
 » je voie , reprit le Monarque. Jems-  
 » kiold ôte ses habits ; & l'on trouve  
 » que son ventre est ouvert. Rolff lui  
 » dit : « ta blessure est terrible ; mais  
 » pourvu que tes entrailles ne soient  
 » point offensées , je te guérirai , si tu  
 » veux te donner à moi ». Jemskiold y  
 » consent ; le Roi lave la plaie , y fait  
 » une couture , y applique de son baume ,  
 » lui bande le ventre ; & Jemskiold est  
 » soulagé. Un autre Guerrier ayant eu  
 » le poignet à moitié coupé dans un  
 » combat contre un Géant , la Reine  
 » Ingebord le pansa si bien , que le  
 » poignet reprit , & servit comme au-  
 » paravant. La connoissance des plantes

SUITE DE LA SUEDE. 387

» & de leurs vertus étoit de même le  
» partage des Femmes ; mais elles y mê-  
» loient beaucoup de superstitions.

» La Musique instrumentale & vocale  
» fut aussi en honneur parmi les Habi-  
» tans du Nord. Nulle fête, nulle assem-  
» blée, nul festin, nul combat, qui ne  
» fussent accompagnés de chants &  
» d'instrumens. Les habiles Musiciens  
» étoient distingués par plusieurs mar-  
» ques d'honneur ; & on les employoit  
» dans les ambassades les plus importan-  
» tes ; mais tout ce crédit tomba infen-  
» siblement ; & l'on trouve parmi les  
» Loix de la Westrogothie, une taxe si-  
» modique imposée pour le meurtre d'un  
» Musicien, qu'elle prouve clairement,  
» combien ils avoient perdu de leur an-  
» cienne faveur.

» On n'est pas surpris de voir la  
» science des Enigmes cultivée par un  
» Peuple, dont les Ancêtres étoient ve-  
» nus de l'Orient. On se faisoit récipro-  
» quement des défis, dans lesquels on  
» se proposoit des questions énigmati-  
» ques, qui avoient pour objet les  
» sciences, la politique, la morale. Le  
» Vaincu étoit obligé de faire un présent  
» au Vainqueur. On se servoit du même

» style dans les inscriptions ; delà ces  
 » Hiéroglyphes dont on voit encore  
 » tant de restes dans les monumens qui  
 » subsistent. Ils seroient en plus grand  
 » nombre , sans le zele des premiers  
 » Chrétiens, qui croyoient devoir abo-  
 » lir tout ce qui provenoit du paga-  
 » nisme. On y trouve des représenta-  
 » tions de Rois , de Héros armés ,  
 » d'Hommes à deux visages , de Cava-  
 » liers, de Lions, de Griffons, de Che-  
 » vaux, d'Oiseaux, de Navires, &c.

» La morale des Peuples du Nord ;  
 » moins une science qu'une vertu , con-  
 » sistoit dans une intrépidité , un coura-  
 » ge, que la mort ne faisoit ni reculer  
 » ni pâlir. Ils l'envifageoient de sang-  
 » froid , & tenoient que l'audace est le  
 » plus sûr rempart des empires ». Celui  
 » qui craint , disoient-ils , est à demi  
 » vaincu ; les cœurs timides ne sont  
 » capables ni de vertus ni de crimes ».  
 » Ils se piquent même de mourir avec  
 » joie ; & l'on raconte , d'une maniere  
 » sublime , les derniers momens du  
 » Héros Agnard , qui tomba , rit &  
 » mourut. Le desir de la gloire enflam-  
 » moit leur cœur , & leur inspiroit cette  
 » noble fierté , mais dans les combats

SUITE DE LA SUEDE. 389

» seulement ; car ils redoutoient une  
 » mort précédée ou de maladie ou de  
 » vieillesse. Ils y trouvoient de la honte,  
 » & croyoient indigne de leur courage,  
 » de ne pas la prévenir. Leur humeur  
 » guerriere caufoit cette impatience peu  
 » commune : dès qu'ils ne pouvoient  
 » plus manier les armes , ils dédai-  
 » gnoient les restes d'une vie inutile , &  
 » préféroient l'honneur d'en sortir vo-  
 » lontairement , au lâche desir de la  
 » prolonger. Ils ne s'affligoient des ma-  
 » ladies, que parce qu'elles procuroient  
 » une mort misérable. Un autre oppro-  
 » bre , parmi eux , étoit de tomber en-  
 » tre les mains de l'Ennemi : tout leur  
 » sang ne pouvoit laver l'infamie d'u-  
 » ne captivité ; & c'est ce qui les rendoit  
 » invincibles. Jugez en quelle horreur  
 » eût été celui qui , dans l'épouvante ,  
 » auroit pris la fuite. C'étoit un monstre  
 » chez une Nation , où la prudence qui  
 » ménage le sang , passoit pour une lâ-  
 » cheté. Il valoit mieux être enseveli  
 » sous la multitude , que de faire une  
 » sage retraite. Les plus Téméraires  
 » étoient les plus vaillans , & s'offen-  
 » soient que le nombre fût mis en ba-  
 » lance avec le courage.

» Les anciens Suédois , & sur-tout  
 » les Grands & les Rois s'attachoient  
 » principalement à l'Histoire & à la  
 » Poésie. Je vous ai parlé de leurs Scal-  
 » des , qui célébroient les actions des  
 » Princes & des Héros. Leurs vers se  
 » chantoient à la tête des Armées , pour  
 » animer les Soldats , & encourager la  
 » Jeunesse. Ils se chantoient dans les  
 » festins , pour rappeler aux Convives  
 » la valeur de leurs Ancêtres. Ils com-  
 » paroient la renommée aux échos qui  
 » retentissent d'abord , & ne répètent  
 » plus , si l'on ne réitere. Ils sentoient  
 » qu'ils ne pouvoient vivre dans la mé-  
 » moire des Hommes , si la plume d'un  
 » Ecrivain ne les garantissoit de l'oubli.

» Ces mêmes Peuples avoient des es-  
 » pèces d'Académies où ils envoyoit  
 » leurs Enfans ; & souvent ils les fai-  
 » soient voyager dans les pays où ils  
 » pouvoient acquérir de nouvelles lu-  
 » mières. Ils ne bernoient pas là leur  
 » éducation ; ils les exerçoient à la  
 » course , les accoutumoient à franchir  
 » les fossés les plus profonds , à se bat-  
 » tre avec les Braves les plus distingués,  
 » à plonger au fond de la mer , à passer  
 » à la nage des fleuves spacieux & ra-

» pides. Il falloit encore que les jeunes  
 » Gens entendissent les Loix & fçussent  
 » le Droit , fussent versés dans l'Art de  
 » résoudre les énigmes , &c.

» Tel étoit l'état des sciences , dans  
 » cette partie du Nord , avant l'établif-  
 » sement du Christianisme. Si la Théo-  
 » logie gagna en Suedé par le change-  
 » ment de Religion , il n'en fut pas de  
 » même des autres connoissances ; il  
 » semble que le Clergé se soit appliqué  
 » à en abolir jusqu'aux moindres vesti-  
 » ges. A peine le nouveau culte eut-il  
 » pris racine dans cette contrée , que  
 » ses Ministres commencerent par dé-  
 » truire tous les monumens des siècles  
 » antérieurs , comme des œuvres du  
 » Démon , qui ne servoient qu'à en-  
 » tretienir les Peuples dans la magie , la  
 » superstition & l'idolâtrie. De-là cette  
 » disette de monumens anciens , &  
 » l'embarras où se trouvent les Savans ,  
 » pour débrouiller l'histoire de la Na-  
 » tion. Ce zele fut poussé si loin , qu'on  
 » sévit contre les lettres même dont on  
 » se servoit alors , c'est-à-dire , contre  
 » les caracteres Runiques , qui proba-  
 » blement étoient l'ouvrage d'Odin.

» Par un ordre du Pape Silvestre II ,

» ces lettres furent frappées d'anathême  
 » dans un Concile qui se tint en Suede  
 » vers le onzieme siecle ; & en consé-  
 » quence de ce jugement barbare , les  
 » inscriptions furent arrachées , & les  
 » livres jettés aux flammes. En un mot ,  
 » tout ce qui avoit quelque rapport  
 » aux connoissances anciennes , fut  
 » regardé comme superstitieux ; &  
 » ceux qui les favorisoient , commen-  
 » cerent à devenir suspects. On les ac-  
 » cusa de conserver toujours quelque  
 » attachement pour le paganisme ; &  
 » pour ne pas se brouiller avec le  
 » Clergé qui les opprimoit , ils prirent  
 » le parti de la soumission & de l'igno-  
 » rance. Les Moines devinrent ainsi les  
 » oracles de la science , qui ne consista  
 » plus qu'à balbutier quelques mots la-  
 » tins , à connoître les droits des Prê-  
 » tres , à défendre les immunités des  
 » Couvents , les privileges des Eglises ,  
 » à en augmenter les revenus.

» On vécut ainsi pendant quatre siècles , c'est-à-dire , depuis Eric le Saint.  
 » jusqu'à la fondation de l'Université  
 » d'Upsal. Il y eut cependant quelques  
 » rayons de lumiere , qui précéderent  
 » cet établissement , tels qu'une traduc-  
 » tion Suédoise de la Bible , faite en

» faveur de Sainte - Brigitte qui n'en-  
 » rendoit pas le latin ; une version du  
 » Livre des Machabées, & les Révéla-  
 » tions de cette même Sainte, que son  
 » Confesseur reçut de sa bouche, &  
 » rédigea en corps d'Ouvrage. Rien ne  
 » prouve mieux le crédit immense,  
 » dont ce livre a joui pendant le dou-  
 » zieme siecle, que ce qu'en disent les  
 » Auteurs du tems. Ceux qui le por-  
 » toient sur eux n'avoient à craindre  
 » ni la haine de leurs Ennemis, ni mau-  
 » vaise fin, ni mort subite, ni accident  
 » funeste; & ils étoient sûrs de voir la  
 » Sainte Vierge trois jours avant leur  
 » décès.

» Malgré la barbarie des siecles, l'é-  
 » tude du Droit ne fut pas oubliée; mais  
 » pour le mieux connoître, les Suédois  
 » fréquentoient les Universités étran-  
 » geres; & plusieurs prirent le bonnet  
 » de Docteur à Montpellier, à Paris, à  
 » Orléans, &c. Quant à la Médecine,  
 » il ne paroît pas qu'elle fût enseignée  
 » comme une science dans ce Royau-  
 » me: les Médecins n'étoient que des  
 » Empiriques qui couroient le pays, &  
 » expédioient leurs Malades sans prin-  
 » cipes & sans regles. Cet art fut ensuite

» dévolu au Clergé , qui guériffoit par  
 » la vue d'un tableau représentant une  
 » defcente de croix : le Couvent des  
 » Religieux Noirs de Stockholm jouif-  
 » foit , fur-tout , d'une très-grande ré-  
 » putation à cet égard. Les Mathémati-  
 » ques comptent un Moine qui conf-  
 » truiſit l'horloge d'Upfal , & un Evê-  
 » que qui dreſſa un comput eccléſiaſti-  
 » que. On ſçait les noms de trente-deux  
 » Poètes qui ont vécu pendant cette  
 » époque ; mais on ne connoît aucun de  
 » leurs Ouvrages. Leurs vers avoient à  
 » peu près la meſure & la cadence de la  
 » ſtrophe ſaphique. Einarskule , qui vi-  
 » voit au douzieme ſiecle , introduiſit  
 » les premières rimes. Presque toute la  
 » Poéſie Suédoife étoit reléguée dans  
 » les Monafteres ; & l'on en trouve  
 » encore quelques veſtiges dans les Bi-  
 » bliothèques. Ce n'eſt pas que les Arts  
 » fuſſent totalement négligés ; André  
 » And, Sénateur & Prévôt du Chapitre  
 » d'Upfal , acheta une maifon dans la  
 » rue Serpente à Paris , pour y entre-  
 » tenir douze pauvres Etudians de ſa  
 » Nation. Sainte Brigitte fit bâtir à  
 » Rome , au champ de Flore , près du  
 » Palais Farnaiſe , un aſyle pour des

» Ecoliers Suédois ; & le Grand-Gustave  
 » acheva de bannir l'ignorance ; son  
 » regne fut le commencement de celui  
 » des Sciences & des Lettres.

» Il est un Art qu'on attribue spéciale-  
 » ment aux Peuples du Nord , mais dont  
 » on pourroit leur contester l'invention.  
 » C'est cette Architecture si connue en  
 » Europe , sous le nom de Gothique ,  
 » qui , toute grossiere qu'on la suppose ,  
 » demande plus de combinaisons , que  
 » n'en pouvoient faire des Hommes  
 » errans , & presque toujours en guerre  
 » avec leurs Voisins. Sortis du fond de  
 » leurs marais , les Goths n'étoient  
 » qu'une armée avide de pillage , fondant  
 » tantôt sur une Province , tantôt sur  
 » une autre ; employant son repos à  
 » forger des armes , & ne songeant ni  
 » à construire des églises , ni à bâtir des  
 » maisons. S'ils se sont enfin fixés en  
 » corps de Nation , s'il ont formé des  
 » Monarchies , ces Etats n'ont fait ,  
 » pour ainsi dire , que paroître ; & dès  
 » le huitieme siecle , on ne connoissoit  
 » plus de Royaume des Goths. Les  
 » Temples qui portent aujourd'hui le  
 » nom de ces Peuples , n'existoient  
 » point alors , & conséquemment on

» ne peut leur en faire honneur. Il est  
 » plus naturel d'attribuer ce genre d'Ar-  
 » chitecture à la corruption du goût, à  
 » la décadence des Arts, qui suivit de  
 » près celle de l'Empire ; & comme  
 » cette époque se rapproche du tems  
 » des Goths, de ce concours de cir-  
 » constances est résultée l'opinion po-  
 » pulaire, que ces Barbares ont anéanti  
 » l'Architecture Grecque, pour y sub-  
 » stituer celle qu'ils avoient apportée de  
 » leur pays ».

La personne qui m'accompagnoit à la Cathédrale d'Upsal, en me montrant le tombeau de Catherine de Saxe-Lawembourg qui y avoit été enterrée avec Gustave-Vasa son époux, me dit qu'en 1746, la Reine le fit ouvrir, pour s'assurer si effectivement Catherine avoit été transférée à Cologne, comme le bruit s'en étoit répandu. On trouva son corps inhumé depuis cent soixante ans, enveloppé dans une grande robe de velours noir, le sceptre à la main, la couronne sur la tête, & au cou, une chaîne d'or, d'où pendoit une médaille. Dès qu'on touchoit à cette robe, tout s'en alloit en poussière ; mais on ne remarquoit, dans le corps, aucune tache de corruption,

En 1702, il y eut à Upsal un incendie, qui réduisit en cendres les trois plus grands édifices de la ville. Le premier est l'ancien Château Royal, que le Roi regnant a fait rebâtir ; le second, le College del'Université, réparé & remis dans son état précédent ; le troisieme, la Cathédrale, qui passe pour la plus belle Eglise du Royaume. On avoit commencé à la construire vers le milieu du treizieme siecle ; mais elle ne fut achevée qu'au quinzieme. La direction en fut confiée à un Architecte François, qui l'éleva sur le modele de Notre-Dame de Paris. Ce bâtiment a souffert plusieurs incendies ; mais depuis celui de 1702, il a été parfaitement rétabli, aux tours près, qui étoient percées à jour, & qui n'ont plus la même hauteur.

On nous fit voir, dans le même Temple, une boîte d'argent, où sont renfermées les cendres & les reliques d'Eric IX, qui regnoit au douzieme siecle. Ce Prince attaqua les Finlandois, qui vivoient alors dans l'idolâtrie, les soumit à sa domination, leur fit connoître la Religion Chrétienne, en convertit un grand nombre, s'appliqua ensuite à entretenir la paix, & à rendre

ses Peuples heureux. Il fonda plusieurs Eglises , corrigea beaucoup d'abus , donna de sages Ordonnances , & travailla à un Code de Loix , qui porte encore le nom de son Auteur. Il a été le fondement de celles qui furent faites dans les siècles postérieurs , & dont on a formé une collection examinée dans les Dietes , approuvée des Etats , confirmée par le Souverain , & publiée dans tout le Royanme. On y trouve , entr'autres , l'Ordonnance concernant la forme des procès ; elle est courte , simple & précise. Les villes & les campagnes ont chacune un Siege de premiere instance , dont les appels sont portés au Tribunal supérieur de la province , & de-là , aux Conseils Suprêmes de la Cour. Les Justices des Villages ont toujours douze Paysans pour Assesseurs. La piété du Roi Eric , sa Justice , ses vertus , qui le font regarder comme un Saint , ne le garantirent cependant pas de la fureur d'une troupe de Rebelles qui lui trancherent la tête , & pillerent son Palais.

L'Université d'Upsal , que Christian I créa en 1477 , pour les trois Royaumes alors réunis , doit à Gustave Adolphe ,

& à sa Fille , la Reine Christine , ses grands biens & son plus grand lustre. Elle est composée d'un Chancelier , qui est toujours le principal Ministre , d'un Vice-Chancelier , & d'un Recteur choisi parmi les Professeurs. On y compte huit à neuf cens Etudians ; le nombre en a monté jusqu'à quatre mille. Il y a des places fondées , les unes par les Rois , les autres par de riches Particuliers , pour de jeunes Gentilshommes.

L'Archevêque d'Upsal , Primat du Royaume , est Vice-Chancelier-né de cette Académie. Il jouissoit , avant la Réformation , d'une haute considération , & de très-grandes richesses. Il est toujours fort honoré , a séance dans le Sénat & dans les Dietes , & le pas sur les dix Evêques de Suede , qui sont ceux de Linkoping , de Skara , de Strengnès , de Westeras , de Wexio , d'Abo , de Lunden , de Borgo , de Gotheborg , & de Calmar. Ces Prélats ont sous eux sept ou huit Sur-Intendans , qui , sans avoir le même nom , possèdent la même autorité. Il y a dans les campagnes un Prévôt pour dix Eglises , outre des Chapelains , des Pasteurs , des Curés , des Ministres. Le Roi nomme

aux Evêchés & aux Sur-Intendances;

Je ne vous dirai pas si Upsal est une ville d'étape (*Stapelstade*); on nomme ainsi celles qui ont le droit exclusif de passer le Sund, & de faire sur leurs propres vaisseaux, le commerce avec l'Etranger. Celles au contraire qui sont privées de cette liberté, & n'osent traiter qu'avec les Gens du pays, sont appelées villes provinciales (*Lanstadte*). Quoique situées sur la mer, on les oblige de porter leurs denrées dans les ports privilégiés, & de s'y pourvoir de marchandises qu'elles pourroient se procurer de la premiere main. On est étonné que ces distinctions odieuses, imaginées dans des tems de barbarie, puissent encore subsister. Les Spéculateurs les plus sages, en matiere d'administration & de commerce, desirent qu'elles soient anéanties, afin qu'une concurrence plus universelle produise une plus grande activité.

Il n'en est pas de même d'une autre loi qui défend aux Etrangers d'introduire, dans les ports de Suede, d'autres productions que celles de leur pays, & de transporter des marchandises d'un port du Royaume à l'autre,

Cette loi célèbre , connue sous le nom de Placard des Productions , ressuscita la navigation presque anéantie. Le pavillon Suédois , inconnu jusqu'alors , se montra sur toutes les mers ; & ceux qui l'arboroiert , ne tarderent pas à acquérir de l'habileté.

La province d'Uplande offre par-tout des Maisons Royales , qui ne le cedent point à celles de Danemarck. Fridericshof est un Château de plaisance , bâti par Frédéric I , au bord de la mer Baltique , & peu éloigné de la Ménagerie. On y trouve de belles forêts , des campagnes agréables , & deux fontaines d'eaux minérales.

Carlsberg est une autre maison , accompagnée de jardins , & ornée de bâtimens situés sur un bras du lac Meler. On l'appelloit auparavant Magnusberg , du nom du Sénateur Magnus de la Gardie , à qui il appartenoit. La Reine Ulrique Eléonore , Femme du Despote Charles XI , y mourut à la fin de l'autre siecle. Cette Princesse s'y étoit fait transporter après une maladie attribuée à la dureté de son Mari. La statue de marbre du Roi Frédéric , qu'on voit à l'entrée de ce Château , est un morceau

402 SUITE DE LA SUEDE.

admiré des Connoisseurs. Un autre la Gardie avoit aussi donné son nom à Jacobsdal, lieu de plaifance , où naquit le Prince Ulric , dont la mort prématurée n'a pas empêché qu'on le nommât Ulrichsdal.

Drottningholm , bâti sur le modele de Versailles , & éloigné de la Capitale comme ce dernier l'est de Paris , passe pour la plus magnifique des Maisons Royales de Suede. Elle est située dans une Isle , & occupe l'emplacement d'un ancien Château , réduit en cendres par un incendie. Parmi les choses remarquables qu'elle renferme , il faut voir la galerie des tableaux , les pieces d'eau , les promenades , & sur-tout le Cabinet d'Histoire Naturelle , rassemblé par les soins de la Reine , & digne de l'attention des premiers Naturalistes de l'Europe.

Le salon extérieur du Palais de Drottningholm , à la gauche du grand escalier , est orné de cinq tableaux de la main d'Ehrenstral. Le premier représente le Laboureur Pierre Olson , Homme plein de probité , & zélé Sujet , qui avoit eu l'honneur d'être Parrain d'un des Fils de Charles X. Le

Roi lui envoya plusieurs pieces de velours , afin qu'il parût avec honneur à la cérémonie du Baptême. Pierre Olsson , pour ne pas démentir son état & son caractère , se fit faire un habit de grosse bure , & n'employa ce velours que pour la doublure. On voit dans les yeux de ce vénérable Vieillard , peint par ordre de la Reine , qu'il avoit beaucoup de bon sens , & un excellent jugement. Au-dessus du tableau , on lit des vers Suédois , composés par le Comte Lindschiold , qui signifient que ce Paysan , bon Citoyen , bon Ami , vivoit , pensoit , parloit bien , & buvoit encore mieux.

La seconde peinture représente le Maître des Eaux Minérales de Médevi avec ses deux Fils. Le Pere y paroît sobre , modeste , de bonne humeur , mais on voit à coup sûr , dans un de ses Fils , que c'étoit un jeune Homme livré à la débauche. On remarque dans ses yeux , combien il s'étoit altéré le tempérament & la raison par des excès de libertinage.

Les trois autres tableaux sont des figures d'animaux : on y voit un ours blanc , un grand chien Danois , &

quelques autres chiens qui environnent un Chasseur fatigué.

Ehrenstral est le plus ancien Peintre de la Nation Suédoise. Il fit plusieurs voyages, & ne revint jamais sans apporter de nouvelles richesses dans sa patrie. Il prit en Italie la méthode de Pierre de Cortonne; & les pieces qu'on a de lui à Drottningholm, sont des morceaux parfaits en leur genre; mais dès qu'il voulut employer son pinceau aux portraits & aux animaux, sa vivacité se ralentit; il perdit la trace de ses premières idées, & fut obligé d'avoir recours aux figures en taille douce, d'où il a tiré des groupes qui font l'ensemble de son tableau du Jugement dernier. On peut cependant compter encore cet Artiste parmi les bons Peintres d'animaux. Il a même assez bien réussi dans d'autres parties; mais le Couronnement de Charles XI est son chef-d'œuvre.

Lambken peut, avec justice, être nommé le Bourguignon-Suédois; car il ressemble tellement en tous points à ce grand Peintre de Batailles, que les yeux les plus intelligens peuvent s'y tromper. Les deux Galeries de Drottningholm seront toujours des ménumens

de son habileté & de sa gloire. Il mourut, à la honte de sa Nation & de son siècle, dans la plus grande misere, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

D'autres Suédois, encore vivans ; aiment mieux enrichir les autres pays, que leur patrie ; tels sont un Richter & un Muytens à Vienne, un autre Richter & un Undhal à Londres, un troisieme Richter à Venise, un Roslin à Paris, un Desmarais à Munich ; Lundberg, formé à l'Ecole de Rofalba, & qui n'a pas son égal pour le pastel ; Archenius, qui se distingue par la correction & la beauté du dessein ; Posch, qui ne laisse rien à desirer pour les ornemens & les animaux, se sont rendus aux vœux de leurs Concitoyens.

La Suede a donc produit d'excellens Peintres & d'habiles Artistes ; mais dès qu'ils furent arrivés à un certain point de perfection, les Pays étrangers les lui enleverent. Pendant la guerre d'Allemagne, on l'enrichit de plusieurs ouvrages qu'y fit conduire, de différentes Provinces, l'invincible Gustave : on n'en connut pas d'abord le mérite ; on les abandonna, ou l'on en laissa retourner une partie à l'Etranger, en les

406 SUITE DE LA SUEDE.

vendant à vil prix ; & ceux qui restent en Suede , sont peut-être la proie de la poussière & des insectes.

Deux naissances mémorables servent encore à illustrer cette contrée , celles de Gustave Vasa & de Sainte Brigitte. Cette dernière , différente de celle d'Irlande , après avoir eu huit Enfans , fit vœu , avec son Epoux , de garder la continence. Le Mari se fit Moine de Cîteaux ; & Brigitte établit à Rome l'Ordre de Saint-Sauveur , composé d'Hommes & de Femmes mêlés ensemble , comme celui de Fontevrault. Leur église étoit commune ; les Religieux faisoient l'office en bas , les Religieuses au-dessus ; & l'Abbesse avoit la suprême autorité. Cette regle , que Brigitte assuroit tenir de Dieu même , fut confirmée par Urbain V en 1370 ; & son Ordre subsiste encore en Allemagne , en Italie & en Portugal. La Sainte partit ensuite pour Jérusalem ; & à son retour , elle écrivit à Grégoire XI pour l'engager à revenir à Rome , où elle mourut peu de jours après , laissant un volume de Révélations qui furent déferées au Concile de Bâle , & sur le point d'être condamnées. Tout le

monde a entendu parler des Oraisons de Sainte Brigitte.

J'arrive dans la Capitale du Royaume, la résidence de ses Rois & le siege de tous ses Tribunaux. La ville de Stockholm est grande, belle, riche, bien peuplée & très-commerçante. Sa situation dans six ou sept petites isles, jointes ensemble par des ponts de bois, lui ont fait donner le nom qu'elle porte; car le mot d'Holm, en Suédois, signifie une Isle, & Stock un morceau de bois, parce qu'elle est bâtie sur pilotis. La réunion de ses ponts, de ses canaux & de ses isles, occupe un espace d'une demi-lieue de longueur, & forme, entre le lac Meler & la mer Baltique, une Cité de la grandeur de Rotterdam, où l'on trouve de l'eau salée & de l'eau douce. Deux grands fauxbourgs construits en terre ferme, des deux côtés de l'embouchure du lac, ne représentent encore que des maisons de bois. Celles de la ville sont de brique ou de pierre; & couvertes en partie de tôle ou de cuivre. Sa fondation ne remonte pas au delà du treizieme siecle, sous la régence de Birger-Jerl, qui fut tout à la fois Pere & premier Ministre du Roi

de Suede , que la Nation élut à son préjudice. Birger étoit alors à la tête d'une Armée dans la province de Finlande : à son retour , il ne vit qu'avec jalousie l'élévation du jeune Waldemar, & tâcha d'insinuer que son âge & son expérience pour la guerre le rendoient plus propre à la royauté que son Fils. Ce Pere ambitieux ne fut point écouté; & dans l'impuissance de regner , il se contenta de tenir les rênes du Gouvernement pendant la minorité du jeune Roi. Pere & Ministre du Monarque , il travailla à rendre ce regne florissant, fit bâtir & fortifier la ville de Stockholm , rassembla , dans un nouveau Code , les Loix du Royaume , & en publia de nouvelles , dont on admire encore la sagesse.

Cette Capitale , sans y comprendre les Fauxbourgs , se divise en autant de quartiers qu'il y a d'Isles qui la composent ; & dans chaque quartier , il y a des Hommes préposés pour arrêter les incendies. Ces précautions n'empêchèrent pas qu'en 1751 , le feu ne brût en cinq endroits le même jour ; que cinq cens maisons ne fussent réduites en cendres , & l'Eglise de Sainte - Claire entièrement

entièrement consumée. Celle de Sainte-Catherine l'avoit été vingt-huit ans auparavant, & le Château Royal à la fin de l'autre siècle ; mais tout est aujourd'hui ou réparé, ou construit de nouveau. Depuis que sur des plans venus d'Italie, les Rois de Suede ont élevé, dans leur Capitale, un autre palais qu'ils commencent à habiter, le vieux Château n'est plus qu'une citadelle munie d'artillerie.

Parmi d'autres endroits remarquables à Stockholm, on voit l'Eglise d'un ancien Couvent de Cordeliers, que les Souverains ont choisie pour leur sépulture. On y montre le tombeau d'un Magnus Ladelas, qui, le premier, prit le titre de Roi des Suédois & des Goths. Ses Successeurs l'ont conservé, en y ajoutant ceux de Roi des Vandales, de grand Duc de Finlande, d'Héritier de Norvege, de Duc de Sleswick, de Holstein, de Stomarn & Ditmarsen, de Comte d'Oldenbourg & Delmenhorst. Ce Roi Magnus, qui eût été digne du trône, s'il ne l'eût usurpé sur son Frere, & acquis la Couronne par un crime, doit son surnom de Ladelas à une Ordonnance, qui défendoit tous

des peines rigoureuses, de rien enlever de la maison d'un Payfan, sans le payer.

Ce Prince, n'étant encore que Duc de Sudermanie, devoit une somme d'argent à un Particulier nommé Portze. Rebuté des délais éternels de son Débiteur, Portze, prépara une fête superbe, à laquelle il invita le Duc de se trouver. Magnus s'y rendit sans défiance; dès qu'il fut entré, on s'affura de sa personne; & on lui déclara qu'il n'obtiendrait sa liberté, qu'en satisfaisant son Créancier. L'argent ne tarda pas à être compté; mais avant que de laisser sortir le Prisonnier, on le fit jurer de ne point se venger. Le Prince le promit; & loin de conserver contre Portze aucun ressentiment, il ne cessa depuis de le combler de ses bontés. C'est peut-être la seule fois, qu'en demandant son argent, on ne se soit pas fait un Ennemi.

Dans la même Eglise sont enterrés Charles VIII, Gustave Adolphe, Charles X, Charles XII, Frédéric I, & plusieurs Reines, Princes & Princesses du Sang Royal. On y faisoit anciennement la réception des Chevaliers de l'Ordre des Séraphins, que Magnus institua vers le quatorzième siècle, & qui fut

abolie avec la Religion Romaine.

La Reine Christine fonda aussi un Ordre qui ne subsiste plus, & qui n'étoit pas fait pour subsister. Elle lui donna le nom d'Amarante, qu'elle avoit pris elle-même dans un déguisement de bal. Cet Ordre étoit composé de trente personnes, quinze Dames & quinze Chevaliers; & le privilege de leur dignité, fut d'être admis à manger avec la Reine, tous les samedis dans un des fauxbourgs de Stockholm. Une des constitutions principales & des plus singulieres portoit, que ceux qui n'étoient point mariés, en recevant le cordon de l'Ordre, seroient obligés de garder le célibat, & que ceux qui l'étoient, ne pourroient se remarier s'ils devenoient veufs. Ce cordon étoit orné d'un chiffre de diamans, composé de deux A renversés l'un dans l'autre, au milieu d'une couronne de laurier, avec cette inscription Italienne : *dolce nella memoria.*

En 1747, Adolphe-Frédéric & Ulrique son Epouse, instituerent un Ordre nouveau en mémoire de la naissance du Prince Gustave. Cet Ordre doit son origine à un éventail de la Princesse

qui se brisa lorsqu'elle entroit dans sa chaloupe, & dont les morceaux furent distribués entre plusieurs Seigneurs de son cortège. La marque de l'Ordre est une plaque ovale, émaillée de blanc, où l'on voit une étoile polaire avec une chaloupe. Cette plaque tient, par quatre bâtons brisés d'un éventail, à un anneau d'or, surmonté du chiffre de la Reine, & se porte à un ruban jaune. D'un côté on lit ces mots : *La division me perd* ; de l'autre , *L'union me conserve*.

Les mêmes Princes ont renouvelé l'Ordre de l'Épée, fondé par Gustave Vasa, dont le cordon est aussi un ruban jaune, & ont rétabli celui des Séraphins, que Charles IX avoit aboli. On le donne aux Rois & aux Grands, comme une marque d'estime & d'amitié. Les Princes du sang le reçoivent à leur naissance ; les Conseillers & les Premiers du Royaume en sont également décorés. Le nombre des Chevaliers est fixé à trente-deux, dont vingt-quatre doivent être originaires de Suede & huit étrangers. Les quatre grands Officiers sont un Chancelier, un Trésorier, un Secrétaire & un Maître des cérémonies, auxquelles deux Héraults

nobles doivent assister. La chaîne de l'Ordre est composée d'onze têtes d'or de Séraphins , avec six ailes étendues , & onze croix patriarchales , émaillées de bleu , attachées ensemble avec des anneaux d'or. Au-dessous de cette chaîne , pend la marque de l'ordre à un gros ruban bleu , ondé , qui passe de l'épaule droite au côté gauche. C'est une croix émaillée de blanc , fendue dans les coins , & au milieu de laquelle sont représentées les armes de Suede , sur un globe où l'on voit ces trois lettres : J. H. S. qui signifient , *Jesus Hominum Salvator*.

Il n'y a point de nombre fixe pour l'Ordre de l'Epée , qui se donne à ceux qui ont porté les armes avec honneur pour la défense de la Patrie. Chacun peut l'obtenir , depuis le Colonel jusqu'aux premiers grades militaires. Ils sont créés , dans un des appartemens du Roi , par Sa Majesté , qui donne elle-même la marque de l'Ordre. Les Commandeurs portent le cordon sur l'épaule ; & les simples Chevaliers , aux boutonnières de leur habit (1).

---

(1) Gustave III , aujourd'hui regnant , a

414 SUITE DE LA SUEDE.

Les principaux édifices qui , après le Palais Royal , ornent la Capitale de la Suede , font la Banque , la Monnoie , l'Hôtel-de-Ville , le Palais de la Noblesse , où se tiennent les Etats de la Nation , & où se conservent les archives de la Couronne. J'ai déjà dit un mot de l'ancien Château , où la Cour de Justice & tous les Conseils du Royaume ont des chambres d'Assemblée. On y voit la tour de Trekonor , au sommet de laquelle sont trois couronnes de bronze doré , qui représentent l'ancienne Union des trois Royaumes du Nord. Mais le plus bel ornement de Stockholm est son port , qui est si sûr ,

---

institué à son couronnement , l'Ordre de Vasa ; particulièrement destiné à récompenser ceux qui se distinguent dans les sciences , l'Agriculture & l'Economie. A la nomination des Chevaliers , Sa Majesté a égard au mérite , & nullement à la naissance ni aux charges. Cet Ordre porte le nom de Vasa , qui signifie , en Suédois , une gerbe , tant pour honorer la mémoire du Libérateur de la Suede , & des Rois ses Descendants , qui ont si fort contribué à faire fleurir , dans ce Royaume , la culture des terres , les arts & le commerce , que parce que la gerbe est l'emblème la plus énergique de l'Agriculture.

si commode , si spacieux , que mille vaisseaux de haut-bord peuvent s'y ranger , & y être en sûreté. Ce qu'il y a de fâcheux , c'est que les bâtimens qui viennent du Nord , sont obligés , avant que d'y aborder , de faire un trajet de plus de vingt-quatre lieues parmi des rochers ; mais on y trouve de bons Conducteurs , sur-tout depuis qu'on y a établi un Comptoir de Pilotes côtiers pour l'avantage & la sûreté de la marine. On a nouvellement construit , sur la montagne de Sabbatsberg , un riche Observatoire , où l'Académie Royale des Sciences tient actuellement ses séances. Ce seroit ici le lieu de vous entretenir des divers établissemens , à l'usage desquels la plupart de ces édifices sont employés ; mais je réserve cette matiere pour la Lettre suivante.

Je suis . &c.

*A Stockholm , ce 20 Juillet 1756.*



---

 LETTRE CCLXXII.

## SUITE DE LA SUEDE.

**L**A Banque de Stockholm a été érigée en 1668 ; les Rois de Suede ont donné les assurances les plus fortes de la maintenir , & d'en laisser l'entiere administration aux Députés des Etats , pris au nombre de trois dans chaque classe , & dirigés par un Commissaire. Cette Banque , par laquelle passent toutes les richesses de la Nation , prête de l'argent sur des immeubles , sur des biens , sur des maisons , jusqu'à la concurrence de trois quarts de leur prix. Elle prête aussi sur l'or & sur l'argent , mais pour la valeur entiere. Elle prête enfin sur toutes les especes de métaux , sur du grain , du sel , des laines , des foies , & rien sur les bijoux , de peur , sans doute , qu'on y engage des effets volés.

A chaque Diète , on nomme trois Personnes pour recevoir & viser les comptes des Administrateurs chargés de la Régie. Elle a la juridiction sur ses

Commis, ses Employés, ses Domestiques; & dans les affaires civiles avec des Particuliers, elle n'est obligée de répondre que devant le Conseil de la Cour de Stockolm.

Cette Banque, qui appartient uniquement à l'Etat, & dont la Nation assemblée en Diète a seule la disposition, prête son papier sur des fonds de terre, des contrats, des effets mobiliers, & effectue ainsi la circulation de la plus grande partie des biens du Royaume; d'où vous pouvez conclure combien ses avances doivent avoir augmenté, puisqu' que tous les douze ou quinze ans, le capital peut rentrer par le moyen des intérêts, qui sont acquittés tous les six mois. Ces avances tournent au profit des divers Ordres de l'Etat, comme Garants de la Banque, dont le crédit est d'autant plus nécessaire, que malgré tout l'argent que la France a fourni à la Suede, il ne reste peut-être pas deux millions d'espece en circulation dans tout le Royaume: tout s'y fait avec du papier. L'obligation que contractent, sous la foi du serment, ceux auxquels le dépôt en est confié, de garder un profond secret sur tout ce qui a rap-

port à leurs fonctions , ne permet pas de favoir à quoi se monte ce papier qui tient lieu d'argent. Quelques Calculateurs prétendent que la masse des billets ne passe pas soixante & dix ou quatre-vingt millions de livres tournois.

Les monnoies qui ont cours dans ce pays , sont , comme dans les autres Etats ; des pieces d'or , d'argent & de cuivre de différens noms & de diverses valeurs. Il y a aussi des monnoies idéales , comme le Marc , l'Ecu , le Ploète , le Carolin , pour désigner une telle somme , ou un certain nombre de telles ou telles pieces. Le ducat d'or est évalué à cinq livres dix-huit sols de notre argent ; l'écu de Banque , à cinq livres huit sols neuf deniers ; l'écu courant , à quatre livres un sol & demi ; le carolin , à une livre sept sols , &c. Les premières monnoies de Suede ont été frappées par les Rois chrétiens , sous la direction de Monnoyeurs Anglois ; & les plus anciennes étoient d'argent. La première piece d'or fut fabriquée sous le regne de Jean XI. Celles de cuivre sont plus modernes ; & les platten n'ont commencé que du tems de la Reine Christine.

Le Gouverneur de Stockholm préside à l'Hôtel-de-Ville, & pourvoit, avec le Magistrat, au bien & à la sûreté de la Capitale & des Habitans. Il doit également veiller sur le Château & la Maison du Roi, & entretenir, autant qu'il est en lui, le bon ordre & la police. Son devoir particulier est de défendre la Bourgeoisie contre toutes sortes de violences, d'oppressions & d'injustices, de prendre connoissance des revues & des armes des Bourgeois, de maintenir leurs privilèges, de protéger le commerce, de se faire rendre compte des revenus, des bâtimens publics, de garder les effets de la Couronne. C'est le grand Maréchal du Royaume, qui ordonne & dispose ce qui concerne la table de Sa Majesté.

La Suede a cinq Gouverneurs-Généraux, quatre grands Présidens de Justice pour autant de Parlemens ou de Cours Souveraines, & vingt-cinq Capitaines-Généraux, ou Gouverneurs de Province. Ces Officiers font serment de garder, pour le Roi & ses Successeurs, le district qui leur est confié; de gouverner selon les loix de la Nation; de se conformer aux instructions qui

leur sont données par le Souverain , & de quitter la Province au premier ordre qu'ils en recevront de Sa Majesté. Nul Etranger , de quelque'état qu'il soit , ne peut être employé dans aucune des charges du Royaume. Les cinq grands Officiers sont le grand Justicier , qui a droit de mettre la couronne sur la tête du Roi dans la cérémonie de son sacre ; le Connétable , le Grand-Amiral , le Grand - Trésorier & le Chancelier. Lorsque ces charges viennent à vaquer, le Roi les donne ordinairement aux plus anciens Sénateurs. La ville de Stockholm a quatre Bourguemestres ; & le Magistrat est divisé en quatre Colleges , qui ont chacun un certain nombre de Conseillers.

Les Etats de Suede sont composés de la Noblesse , du Clergé , de la Bourgeoisie & des Paysans. Ces derniers , qui ne sont nulle part aussi libres , nulle part aussi heureux , nulle part aussi attachés à leur patrie , forment un Ordre puissant dans l'Etat , & ont droit d'envoyer leurs Députés dans les Dietes , où l'on ne peut , sans leur consentement , prendre aucune résolution importante sur les impositions , &

autres points du Gouvernement. Si quelqu'un de ces Députés étoit ou attaqué, ou maltraité pendant la Diète, en y allant, ou à son retour, cette violence seroit regardée & punie comme un crime capital. Il ne peut non plus être arrêté que pour des fautes très-graves; & alors on en donne connoissance aux Etats.

Le Clergé qui a précédé la Noblesse jusqu'au tems de la Réformation, n'a aujourd'hui que le second rang dans le Royaume. Il est composé de l'Archevêque d'Upsal, qui en est le Chef, des Evêques & des Ecclésiastiques députés du second Ordre. Ces Ecclésiastiques sont des Prévôts, des Doyens, des Chapelains & des Ministres de Village. On en compte environ quatre mille dans toute la Suede, qui desservent deux mille Eglises. Ils sont tous natifs du pays, & la plupart fils de Bourgeois ou de Paysans: aussi ne font-ils pas grande figure, & se contentent de très-petits gages. L'Archevêque d'Upsal n'a lui-même, tout au plus, que 80000 livres de rente.

La Noblesse est partagée en trois classes: les Gentilshommes tirés, les

## 422 SUITE DE LA SUEDE.

familles illustrées par de grandes charges , & les simples Gentilshommes. On ne connoissoit point autrefois les titres de Marquis , de Comte , de Baron , non plus que les noms héréditaires dans les familles. Ce fut le Roi Eric , Fils. & Successeur de Gustave , qui le premier introduisit les Comtés & les Baronnies. On étoit dans l'usage , suivant la coutume des Peuples Septentrionaux , de joindre le nom du Pere à celui du Fils : ainsi Eric-Son , Carle-Son , signifioient Fils d'Eric , Fils de Charles. On donne aux Barons , dans les Cours de Justice , le titre d'Illustres , aux Comtes , de très-Illustres ; & les Gentilshommes au-dessous du rang de Colonel , sont qualifiés de Nobles bien nés. La Maison des Comtes de Brahé passe pour la plus distinguée du Royaume. Comme il y a en Suede plus de Noblesse , que l'Etat ne peut en supporter , il a été arrêté que le Roi voudroit bien ne plus gratifier personne de l'écu de Noble , jusqu'à ce que les circonstances pussent le permettre.

On compte que l'Assemblée des Etats est composée de mille Gentilshommes qui y envoient les Aînés des Familles , de cent cinquante Bourgeois , & deux

gens cinquante Payfans. Chaque classe a son Chef ou son Orateur. Celui de la Noblesse se nomme le Maréchal de la Diète. S'il est difficile d'exercer les fonctions de cette place, il ne l'est peut-être pas moins, de vous donner une idée juste, de sa nature & de son importance. Représentez-vous une assemblée de Gens agités de mille passions, & toujours portés aux plus grandes extrémités. Quelle connoissance de l'Homme, quelle souplesse, quelle habileté, quelle patience ne doit point avoir un Chef, pour diriger vers un même but, vers un même objet, tant d'humeurs, de vues & d'avis différens; pour contenir les Esprits emportés, animer les Indolens; encourager les Timides; pour décider l'irrésolution, corriger l'opiniâtreté, modérer l'ambition & la cupidité; pour gagner tous les cœurs aux intérêts publics, & réussir enfin à les forcer tous, de reconnoître la pureté de ses intentions, & l'impartialité constante de toutes ses démarches!

L'Archevêque d'Upsal est communément l'Orateur du Clergé; un des Bourguemestres de Stockholm, celui des villes; & les Payfans ont leur Ta-

leman , qui exerce la même fonction dans leur Ordre. Les Sénateurs , comme Sénateurs , n'ont pas de suffrage dans ces sortes d'Assemblées ; mais chaque famille noble , chaque Evêque ou Surintendant ecclésiastique , chaque consistoire a sa voix. Chaque district de Payfans , & la plupart des villes n'en ont qu'une ; quelques villes en ont deux ; celle de Stockholm en a quatre. Chaque ordre , chaque classe a son lieu d'assemblée ; mais pour former la Diète , tous se rendent au Château Royal , où ils délibèrent sur ce qui s'est passé depuis la précédente convocation , sur ce qui a été traité au Sénat , sur tous les objets enfin qui intéressent la Nation.

Le Roi est obligé d'assembler une Diète tous les trois ans ; & en cas d'absence du Monarque , ou de vacance du trône , c'est au Sénat à la convoquer : cette Diète dure trois mois. Dans les cas extraordinaires , le Prince peut l'ordonner de l'aveu du Sénat ; & dans l'intervalle des Diètes , il a le pouvoir , mais toujours avec le même aveu (1) ,

---

(1) Ceci s'écrivoit avant la révolution de l'ann. 1772.

SUITE DE LA SUEDE. 427

de conclure des négociations de paix, des trêves, des alliances, de faire des Réglemens, des Edits, des Ordonnances qui, à la vérité, doivent être examinés, adoptés par les Etats, pour avoir force de Loi. Toute levée d'impôts, de subsides, de Soldats, & autres charges, tout changement dans les monnoies, exigent leur ratification. Dans le cas ou d'une sédition intérieure, ou d'une attaque imprévue des Ennemis du dehors, le Souverain peut, de concert avec le Sénat, prendre des mesures pour arrêter le mal; mais il ne doit ni sortir du Royaume, ni même passer les frontieres, sans l'agrément des Etats.

Ils ont porté l'attention jusqu'à former un plan d'instruction pour le Gouverneur chargé de l'éducation du Prince héritaire; & dans ce plan il est dit, que « si les Etats se sont réservé ce soin, c'est » afin de perpétuer leur liberté au delà » de la première génération de la famille » Royale, & d'élever tellement cette » famille, qu'elle soit en état d'administrer, avec autant d'ordre que de sagesse, le Gouvernement qui lui est » destiné. D'où il suit, que toute instruc-

» tion qui n'a pour objet qu'une éduca-  
 » tion générale , ne répond point au  
 » but qu'ils se font proposé ; que celle  
 » qui prescrit le partage du tems , la  
 » lecture , le choix des livres , &c , re-  
 » garde principalement le Gouverneur ,  
 » qui doit former son Eleve suivant les  
 » droits & les principes d'une Nation  
 » libre ; que ce même Gouverneur doit  
 » lui apprendre qu'un Prince appelé  
 » par sa naissance à regner sur elle , ne  
 » peut jamais enfreindre le droit de ses  
 » Sujets ; que les Rois ne sont pas faits  
 » d'une autre matiere que le reste des  
 » hommes , qu'ils leur sont égaux en  
 » foiblesse dès leur entrée dans ce  
 » monde , égaux en infirmités pendant  
 » tout le cours de leur vie , égaux à  
 » l'égard du sort commun des Mortels ;  
 » vils , comme eux , devant Dieu au  
 » jour du jugement , & condamnables ,  
 » comme eux , pour leurs vices & pour  
 » leurs crimes ; que le choix du Peuple  
 » est la base de leur grandeur , & qu'en  
 » un mot, l'Être Suprême n'a point créé  
 » des Nations entieres pour le plaisir  
 » particulier d'un seul Homme.

» Quel soin , que celui d'être chargé  
 » de former la jeunesse des Souverains ;

» de jeter dans ces ames destinées au  
 » trône , les premieres semences du  
 » bonheur des Peuples & des empires ;  
 » de régler des passions qui n'auront  
 » plus d'autre frein que l'autorité ; de  
 » prévenir des vices ou d'inspirer des  
 » vertus , qui doivent être , pour ainsi  
 » dire , les vertus & les vices publics ;  
 » de leur montrer la source de leur  
 » grandeur dans l'humanité ; de leur faire  
 » sentir qu'ils sont grands , & de leur  
 » apprendre à l'oublier ; de leur élever  
 » les sentimens , en leur adoucissant le  
 » cœur ; de diriger leur sensibilité , &  
 » de les éloigner de la foiblesse ; de les  
 » porter à la gloire par la modération ;  
 » de tourner à la piété des penchans , à  
 » qui tout va préparer le poison du  
 » vice ; d'en former des Maîtres & des  
 » Peres ! Mais ces principes ne feront  
 » sur eux qu'une impression très-foible,  
 » si hors de la présence de ceux qui  
 » sont chargés de leur instruction , ils  
 » voient la réfutation des plus belles  
 » maximes dans tout ce qui se passe  
 » autour d'eux.

» Dans un Etat despotique , un Roi  
 » est nécessaire ; mais quel qu'il soit ,  
 » son Gouvernement est indifférent

» pour des Esclaves qui ne connoissent  
 » point la liberté. Dans un Royaume  
 » libre , il est essentiel que celui qui  
 » occupe le trône , soit plutôt Homme  
 » que Roi. Chez un Prince souverain ,  
 » le desir de faire des conquêtes passe  
 » pour une vertu ; ce n'en est point une  
 » chez une Nation indépendante , où  
 » l'on n'est grand , qu'autant qu'on est  
 » cher à son Peuple ; où le Peuple n'aime  
 » dans son Souverain , que les vertus qui  
 » rendent son regne heureux. C'est une  
 » idée mal fondée , de croire qu'un  
 » jeune Prince ne pourra figurer avec  
 » dignité en qualité de Roi , s'il n'y est  
 » élevé de bonne heure. Dans un Gou-  
 » vernement libre , le Roi ne représente  
 » que dans son Sénat.

» Les Etats veulent que l'héritier du  
 » trône soit entretenu médiocrement en  
 » habits & en nourriture , afin que sa  
 » propre économie serve d'exemple aux  
 » Sujets ; qu'il fasse souvent des voyages  
 » à la campagne ; qu'il entre dans les ca-  
 » banes des Payfans , pour voir par lui-  
 » même la situation des Pauvres ; qu'il  
 » apprenne à se persuader que le Peuple  
 » n'est pas riche , quoique l'abondance  
 » regne à la Cour ; & que les dépenses

» superflues du Monarque diminuent  
 » les biens, & augmentent la misere du  
 » Laboureur affamé. Souvent les Rois  
 » deviennent des Tyrans, moins parce  
 » qu'ils manquent d'un bon cœur, que  
 » parce que l'état des Pauvres arrive  
 » rarement à leur connoissance. Comme  
 » on retient les Hommes dans le devoir,  
 » & par le charme des approbations, &  
 » par la terreur des châtimens, on doit  
 » également représenter aux Princes le  
 » blâme de la Postérité, & les attrait  
 » d'une bonne conscience.

1. » Il faut encore leur apprendre, que  
 » leur dignité tirant sa premiere origine  
 » du bon plaisir du Peuple, ce même  
 » Peuple a droit de conserver, du pou-  
 » voir suprême, telle portion qu'il  
 » juge à propos, pour sa conservation  
 » & l'avantage de la République. Ce  
 » n'est point le Souverain, ce sont les  
 » Loix qui doivent regner sur les  
 » Hommes; le Prince n'en est que le  
 » Ministre & le premier Dépositaire.  
 » C'est à elles à régler l'usage de l'auto-  
 » rité; & c'est par elles, que l'autorité  
 » n'est plus un joug pour les Sujets,  
 » mais une règle qui les conduit, un  
 » secours qui les protege, une vigilance

» paternelle , qui ne s'affure leur obéif-  
 » fance , que parce qu'elle s'affure leur  
 » tendresse. Les Hommes croient être  
 » libres , quand ils ne font gouvernés  
 » que par les Loix ; leur foumiffion fait  
 » leur bonheur , parce qu'elle fait leur  
 » tranquillité & leur confiance. «

» La connoiffance de Dieu eft le pre-  
 » mier objet d'instruction que les États  
 » de Suede veulent que l'on donne aux  
 » Enfans de leur Roi , & la crainte de  
 » cet Être fuprême , le premier devoir  
 » qu'on leur inspire. C'eft dans ces  
 » deux fources , qu'ils doivent puiser un  
 » jufté refpect pour les loix fondamen-  
 » tales du Royaume ; car un Prince qui  
 » regne par elles , doit à fon tour leur  
 » obéir. Le Sénat eft fon Conseil unique  
 » & légitime ; la fûreté d'un Peuple libre  
 » exige que ce Conseil foit refponfable  
 » de fa conduite , & en rende compte  
 » à la Nation. Par là , le Roi a tout le  
 » pouvoir , toute l'autorité néceffaire  
 » pour faire le bien , en tire feul l'hon-  
 » neur & la reconnoiffance des Ci-  
 » toyens ; dans le cas oppofé , le Sénat  
 » eft chargé de tout l'odieux. Liés par  
 » les loix , les Sénateurs font obligés d'y  
 » chercher leur fûreté , en les prenant

SUITE DE LA SUEDE. 431

» pour règle de leurs actions. De son  
» côté, le Roi est moins exposé à des  
» pièges, plus libre de veiller aux af-  
» faires du Gouvernement, plus assuré  
» du succès.

c. » Il faut encore observer, que l'Hif-  
» toire servira également à fortifier les  
» Héritiers du trône dans les principes  
» d'une pareille administration. Il est  
» donc nécessaire, en leur faisant par-  
» courir les événemens des siècles pas-  
» sés, de leur montrer la Nation Sué-  
» doise par son côté favorable, d'expo-  
» ser sa valeur, sa fidélité envers le  
» Prince, son horreur pour tout joug  
» étranger ou national, son exactitude  
» à tenir sa parole, son amour pour la  
» vérité, son éloignement pour la gêne,  
» sa constance à supporter les fatigues,  
» sa fragilité, &c. Par ce moyen, ils  
» apprendront à l'estimer; & on les  
» fera souvenir que, par rapport à tou-  
» tes ces glorieuses qualités, ils sont  
» nés eux-mêmes pour lui servir de  
» modèle, quoique cet effet soit moins  
» prompt chez un Peuple libre, qui  
» change plus difficilement sa façon de  
» penser.

116) Les Etats desirent encore, que les

» jeunes Princes passent une partie de  
 » l'année à l'Académie d'Upsal, & que  
 » dans un âge plus mûr, ils vifirent  
 » les autres Universités, soit afin que  
 » la Jeunesse, animée par leur présence,  
 » encouragée par leurs progrès dans les  
 » vertus & dans les connoissances,  
 » s'accoutume à révéler, à aimer ceux  
 » qui sont destinés à la gouverner; soit  
 » pour leur inspirer dès l'âge le plus  
 » tendre, du goût pour les sciences &  
 » pour les Académies. Al'égard du tems  
 » marqué pour ces voyages, les Etats  
 » s'en rapportent au bon plaisir de Sa  
 » Majesté, pour le fixer selon les cir-  
 » constances, mais toujours en consul-  
 » tant le Sénat. Comme il importe beau-  
 » coup d'éloigner de ces Princes toutes  
 » personnes qui pourroient leur donner  
 » de mauvais exemples, on n'aura au-  
 » cun égard, aucun ménagement sur cet  
 » article; & tous ceux qui paroîtront  
 » incliner à l'irréligion, au libertinage,  
 » ou aux autres vices contraires aux  
 » vertus dignes d'un Roi, seront immé-  
 » diatement séparés & chassés, fussent-  
 » ils à leur service.

» Les Etats conviennent que la haute  
 » prudence du Gouverneur actuel auroit  
 » pu

» pu leur faire passer sous silence plu-  
 » sieurs parties de cette instruction ;  
 » mais comme , dans cette éducation , il  
 » faut considérer , d'un côté , les droits  
 » de Sa Majesté , en qualité de Pere , de  
 » l'autre , les privileges d'une Nation  
 » libre , fondés sur les Loix fondamer-  
 » tales de la Monarchie , ils ont jugé  
 » nécessaire d'indiquer les bornes con-  
 » venables aux uns & aux autres ».

Si le trône devient vacant, ou qu'il faille procéder à une nouvelle élection, les Etats sont obligés de se rendre à Stockholm le trentieme jour après la mort du Roi. Si l'on néglige de les convoquer au tems prescrit, tout ce que le Prince ou le Sénat pourroient faire après le terme convenu, est regardé comme nul. Lorsqu'il ne paroît aucune lettre de convocation, le Gouverneur de Stockholm, & les Baillifs des Provinces en doivent donner avis à la Nation, afin que les Etats puissent, d'eux-mêmes, se rendre à la Capitale; & la premiere affaire qu'on examine, c'est la raison qui a pu causer cette négligence. Un Député qui n'assiste point à la Diète, est censé approuver tout ce qui s'y passe.

Il doit se trouver à ces Assemblées, un

membre de chaque famille de Comtes, de Barons & de Gentilshommes, qui ait vingt-quatre ans accomplis. Outre les Evêques & les Sur-Intendans, chaque Consistoire y envoie un Ecclesiastique. Il y a en Suede cent cinq villes qui ont droit d'y assister par députation; & chaque ville nomme au moins un Député, comme chaque territoire un Payfan qui y possède une demeure fixe. S'il se présente des affaires de nature à ne pouvoir être rendues publiques, on en traite dans un comité secret, ou dans une commission établie à ce dessein.

Les Particuliers ont droit de porter leurs plaintes devant les Etats, mais seulement dans les cas où ils ne trouveroient pas de justice ailleurs, & au risque d'être punis, s'ils ne peuvent prouver le tort dont ils se plaignent. Dans les affaires, qui dépendent de tous les Ordres du Royaume, leurs voix sont également requises pour former une résolution; mais à moins que toutes les classes des Citoyens n'y soient intéressées, l'avis du plus grand nombre a force de Loi. Lorsqu'une affaire a été résolue dans un Ordre, cette résolution doit être communiquée aux trois autres.

Après la Majesté Royale, la premiere dignité du Royaume de Suede est celle des Sénateurs ; dignité très-critique, puisqu'obligés, d'un côté, de défendre les prérogatives de leur Corps des entreprises d'un Prince ambitieux, ils se voient, de l'autre, exposés sans cesse à devenir le jouet des caprices du Peuple. Sans appui de la part de l'un ou de l'autre de ces deux pouvoirs, il faut nécessairement que leur autorité s'anéantisse, à moins qu'il n'arrive un tems, où ils puissent se passer à la fois de ces deux soutiens.

Les Sénateurs sont créés par les Etats qui présentent trois Sujets, parmi lesquels le Roi choisit celui qu'il juge à propos. Cette charge consiste à veiller à la dignité, à la prospérité de la Nation, à maintenir ses loix fondamentales, ses constitutions, ses privileges, à détourner toute entreprise qui pourroit l'affujettir, & introduire la Monarchie absolue. Le Roi doit gouverner par le conseil & jamais contre l'aveu du Sénat. Sa Majesté propose les matieres qui doivent être discutées. Les affaires se décident à la pluralité des voix ; & le Souverain signe ces décisions. Si le

Prince est malade ou en voyage, les Sénateurs prennent, à sa place, les rênes du Gouvernement, & signent les expéditions qui ne souffrent aucun délai. Si le nombre des suffrages est égal de part & d'autre, l'opinion du plus Ancien prévaut dans les délibérations; & lorsque le Monarque est présent, c'est sa Majesté qui décide. Ils ne doivent ni se dispenser d'assister aux Assemblées, sous peine de répondre de leur absence illégitime, ni traîner les affaires en longueur, sous peine de rendre compte de leur conduite.

Outre les Gouverneurs généraux des Provinces, qui doivent aussi être Membres du Sénat, ce Corps est composé de seize Personnes, parmi lesquelles on comprend le Président de la Chancellerie & le grand Maréchal. Il ne peut y avoir plus de deux Sénateurs d'une même famille, ni moins de sept dans les délibérations.

Suivant cette constitution, le pouvoir absolu est déferé aux Etats, qui sont regardés comme la puissance législative; & l'administration des affaires est confiée au Sénat, qui nomme aussi aux grandes charges des Colleges

Royaux & des Cours de Justice, en proposant trois Candidats, parmi lesquels le Prince choisit.

Quelques Rois de Suede, & en dernier lieu le Monarque regnant, ont prétendu que les décisions de ce Corps ne pouvoient avoir force de Loi, qu'autant qu'il plaisoit à Sa Majesté de les confirmer par son consentement, & que ce consentement exigeoit un examen préalable des motifs allégués par les Sénateurs. Ceux-ci au contraire, regardent cet examen comme un principe conduisant à la souveraine autorité; « car, » disent-ils, nous n'aurions alors » qu'une voix délibérative; & les décisions ne dépendroient plus de la pluralité des suffrages, mais du bon plaisir de celui qui gouverne. Suivant la forme établie en 1720, confirmée par le serment du Roi, ce Prince doit régir ses Etats selon notre avis, jamais sans nous, & moins encore contre notre opinion. Nous-mêmes nous avons juré d'empêcher qu'on ne prît aucune détermination contraire à la liberté, & qui tendît à introduire un Gouvernement souverain. C'en'est qu'aux Etats qu'il appartient d'examiner nos ré-

» solutions, nos suffrages & notre con-  
 » duite. Si notre avis étoit soumis à  
 » l'examen de Sa Majesté, il n'auroit  
 » plus de valeur par lui-même, & le  
 » Roi pourroit agir contre les intérêts  
 » de l'État, enfreindre ses loix fonda-  
 » mentales, sans que nous pussions  
 » nous y opposer. Or, gouverner de la  
 » sorte, ce seroit détruire toute l'es-  
 » sence de la présente constitution. Un  
 » Roi bien intentionné doit regarder  
 » comme la plus heureuse forme d'ad-  
 » ministration, celle où il ne peut com-  
 » mettre une seule faute, où il retire  
 » seul toute la reconnoissance des Su-  
 » jets, & où les plaintes des Particuliers  
 » ne peuvent s'adresser qu'à la pluralité  
 » des suffrages ».

Par la nature de son Gouvernement,  
 ce Royaume ne brillera jamais d'une  
 splendeur éclatante ; mais elle assure sa  
 liberté, qui, pour certains Peuples, est  
 un bien, auquel nul autre ne peut être  
 comparé. Et qu'est-ce que la splendeur  
 d'un empire, qui est plus pour le Sou-  
 verain que pour la Nation ? La Suede a  
 eu, sans doute, de grands Rois, tels  
 que Gustave-Vasa, Gustave-Adolphe,  
 Charles XI & Charles XII. Leurs vertus

guerrieres lui ont donné , dans toute l'Europe , un éclat qu'elle n'eût jamais eu fans eux ; mais de toutes leurs victoires , qu'en est-il résulté pour elle ? L'épuisement de ses finances , l'accablement de ses Peuples , & un vuide immense dans les Hommes , que plusieurs années de paix n'ont pas encore réparé. La gloire où elle aspire aujourd'hui , est moins éclatante , mais plus solide. Un Roi pacifique , appliqué à faire mouvoir les ressorts du Gouvernement conformément à l'esprit qui l'a fondé , est pour elle un bien supérieur à tous ces Héros , qui n'ont travaillé que pour le grand ouvrage du despotisme. Le mot de Charles XII écrivant au Sénat , qu'il lui enverroit une de ses bottes pour le commander , n'est jamais sorti de sa mémoire. Jalouse d'une liberté qui ne pouvoit que souffrir des grandes qualités de ses Rois , elle est parvenue à mettre un frein à leur ambition , en donnant des bornes à leur puissance.

On peut regarder la mort de ce Prince comme l'époque de l'extinction de la tyrannie , ainsi que de l'acte solennel , dressé à cet effet , & déposé dans les archives de la Nation. Les Etats y

ont eux-mêmes tracé la forme d'administration, à laquelle désormais les Rois de Suede doivent être assujettis. Il appartient à la Majesté Royale d'affermir, d'aimer, de protéger les loix, la justice, la vérité, d'anéantir la violence, de détruire l'injustice, & d'empêcher que personne ne soit lésé dans ses biens, dans son corps, dans sa liberté, dans son honneur. Avant que de sévir contre un Particulier, il est nécessaire que la loi prononce ; elle est le seul Juge qu'il doit craindre.

Ce qui regarde l'administration générale du Royaume, l'économie du pays, & tout ce qui peut être l'objet de l'intérêt commun, doit être examiné dans l'Assemblée des Etats : d'où il résulte que le Gouvernement Suédois est purement démocratique, & que la puissance législative réside dans le Peuple. Si le Roi ou le Sénat font quelque Règlement dans l'intervalle des Dietes, il ne devient perpétuel & n'a force de loi, que par la volonté de la Nation, représentée par les Etats.

Cet équilibre de pouvoir annonçeroit un Gouvernement heureux, si les Suédois étoient exempts de corruption;

SUITE DE LA SUEDE. 441

& que des motifs particuliers ne pussent prévaloir sur le bien public, ni l'esprit de parti étouffer la voix de la Patrie ; si le Sénat , quoique très-puissant , étoit assez modéré , pour ne point abuser de son autorité ; & que la prérogative royale , si restreinte , eût du moins assez d'influence , pour contenir les factieux , & former un centre d'union entre toutes les parties de l'Etat.

Je suis , &c.

*A Stockholm , ce 22 Juillet 1756.*



---

 LETTRE CCLXXIII.

## SUITE DE LA SUEDE.

ON compte dans ce Royaume, quatre Cours de Justice ou Parlemens, qui jugent en dernier ressort, & ne reconnoissent point de Tribunal supérieur, favoir : une à Stockholm, pour la Suede proprement dite ; une autre à Jonkoping, pour la Gothie ; la troisième à Abo, pour la Finlande ; la dernière à Wismar, dans le cercle de la Basse-Saxe, pour les Provinces d'Allemagne soumises à la domination Suédoise. Ces Cours sont composées d'un Président, d'un Vice-Président, & de plusieurs Conseillers ou Assesseurs. Elles ont une inspection sur les Justices inférieures des villes & de la campagne ; & dans tout ce qui concerne la liberté, la vie ou l'honneur des Citoyens, la Noblesse ne peut être jugée qu'à leurs Tribunaux.

Sous le nom de colleges, on comprend d'autres Conseils particuliers,

qui ont pour objet la guerre , la marine , les finances , la Chancellerie , les mines , le commerce , &c. Le premier a un pouvoir suprême sur tout ce qui a rapport au militaire. Un Président , un Grand-Maitre d'Artillerie , un Général quartier-maitre , & plusieurs Conseillers en font les principaux Membres. Leurs fonctions consistent à prendre soin de l'armée , de l'artillerie , des fortifications , des armes , des munitions de guerre , des enrôlemens , des recrues , de l'habillement des troupes & de la revue des régimens.

Avant Gustave-Vasa , tout Suédois étoit Soldat. Au premier cri du besoin public , le Laboureur quittoit sa charue , & s'armoit d'un arc ou d'une lance. La Nation entiere se trouvoit aguerrie par les troubles civils & les divisions intestines. L'Etat ne soudoyoit que cinq ou six cens Hommes , qui devoient être toujours prêts à marcher. Ce foible corps fut , dans la suite , porté jusqu'à six mille , tant Cavaliers que Fantassins , qu'on mettoit en quartier chez les Payfans. Ceux-ci trouverent le fardeau trop lourd ; il fallut les en décharger. Pour y parvenir , on réunit au fisc les

terres incultes ; on les fit défricher ; & l'on y plaça les nouveaux défenseurs de la Patrie.

La Milice Suédoise se divise en Régimens recrutés , & en Régimens de Canton : ces derniers forment le plus grand nombre. Ce sont des Troupes Nationales, que le pays fournit & entretient suivant le Règlement de Charles XI, qui fixe le contingent de chaque Province. La Couronne ne donne que l'habillement , les armes & les appointemens des Officiers. Ce sont encore les Provinces qui paient la Cavalerie , la logent , nourrissent les chevaux , entretiennent l'uniforme. Les Officiers ont leur solde assignée comme le simple Cavalier. En marche & en campagne, l'Etat pourvoit à leur nourriture, & leur procure les munitions nécessaires , à l'exception de douze coups à balles , que le Fermier est obligé de donner à l'Homme qu'il fournit. Les Payfans peuvent faire travailler les Soldats moyennant un salaire ; & lorsque ceux-ci ont une certaine quantité de champs & de prés, ils se marient , pour l'ordinaire, & contribuent à la population.

Les Régimens recrutés forment la garnison des places fortes. En y comprenant dix-huit cens Gardes-du-Corps & trois mille Artilleurs, ils font ensemble douze à treize mille Hommes; les Nationaux en contiennent vingt-quatre mille, auxquels si vous ajoutez dix à douze mille Cavaliers, vous trouverez que le total de l'armée peut aller à quarante-huit ou cinquante mille Hommes. Je ne parle pas d'une autre Milice de réserve, que les Fermiers sont obligés d'entretenir en tems de guerre, & qui se monte aux deux tiers de la précédente, pour remplacer ceux de l'Infanterie Nationale, qui meurent, se perdent, ou sont faits Prisonniers. A Wadstena est une maison d'Invalides, où les Soldats & leurs Chefs sont nourris, chauffés, logés & vêtus; & l'Hôtel paie, outre cela, à plus de mille Officiers, & quatre mille Soldats, une pension en argent.

On a aussi établi une Ecole particulière pour l'Artillerie & le Génie. Il y a des fortifications à Stockholm, à Orebro & à Jonkoping, où sont les principales fabriques d'armes, exploitées pour le compte de la Couronne.

La fonderie des canons est dans la Capitale , celle des boulets & des bombes dans diverses villes de province ; & tout ce qui est nécessaire pour l'attirail de l'armée , est travaillé dans le pays. On s'applique sur-tout à réparer sur les frontieres , & spécialement en Finlande , les anciennes places , & à en fortifier de nouvelles.

Le College de l'Amirauté a un Préfident , & autant d'Assesseurs qu'il y a de Commandans & d'Amiraux qui se trouvent présens. Il tient ses séances à Carlsrone, dans la province de Bleking, sur la côte de la mer Baltique ; car c'est-là que se rassemble ordinairement la flotte Suédoise , qui , cependant , a deux autres ports , Gothenbourg & Stockholm.

Cette Nation , que l'étendue de ses côtes , l'excellence de ses ports , ses bois de construction , ses mines de fer & de cuivre , tous les matériaux enfin nécessaires à la marine appellent à la navigation , l'avoit abandonnée , depuis qu'elle s'étoit dégoûtée de la piraterie. Lubeck étoit en possession de lui enlever ses productions , & de lui fournir le sel , les étoffes , & toutes les marchan-

dites qu'elle tiroit de l'Etranger. On ne voyoit dans ses rades, que les navires de cette République, ni, dans ses villes, d'autres magafins que ceux que les Lubeckois y avoient formés. Cette dépendance bleffa l'ame fiere de Gustave Vafa, qui ferma les ports aux Peuples voisins, fit construire des vaiffeaux, forma des Négocians, établit des Compagnies pour la Perse & pour les Indes Occidentales. Les côtes de l'Amérique Septentrionale virent jeter les fondemens d'une nouvelle Colonie; & le pavillon Suédois conduisit les productions du Nord dans toutes les mers de l'Europe. Cette prospérité n'eut qu'un moment: les guerres du grand Gustave en Allemagne firent disparoître cette industrie naiffante. Christine voulut la relever; mais de nouvelles guerres, qui durèrent jusqu'à la mort de Charles XII, la firent retomber encore; & ce n'est que par degrés, qu'elle reprit son ancien éclat.

Le total de la flotte Suédoife est aujourd'hui de vingt-huit vaiffeaux de guerre depuis le premier jusqu'au sixieme rang, de douze frégates de vingt-fix jusqu'à quarante canons, de trois bri-

gantins, de quelques galiotes à bombes, & d'un certain nombre de galeres. La Nation prétend être en état d'armer cinquante vaisseaux de ligne. Elle a bien tout ce qu'il faut pour les équiper ; mais elle manque de Matelots. Il a été résolu à la dernière Diète, qu'on établiroit un Corps de Cadets pour l'Amirauté. Les Armées de mer & de terre, les Officiers majors & subalternes doivent prêter serment de fidélité au Roi, aux Etats & au Royaume.

Le College de la Chancellerie a pour Président un Sénateur, qu'on peut regarder comme le premier Ministre. Il a sous lui deux Chanceliers, des Secrétaires d'Etat, des Conseillers & des Secrétaires de révision. Ce College dresse & expédie tous les Edits, les Réglemens, les Ordonnances qui concernent le Royaume en général, ainsi que les affaires particulieres des villes, des personnes, leurs patentes, leurs lettres, leurs mandemens, &c. C'est encore à lui que s'adressent les mémoires, les documens des Diètes, des Assemblées, les alliances avec les Puissances étrangères, les traités de paix, la présentation des Envoyés, la réception des Am-

ambassadeurs , leur instruction. Enfin c'est de ce College que dépendent les résolutions prises par le Roi , de l'avis du Sénat , les registres qu'on en tient , & tout ce qui est expédié au nom & avec la signature de Sa Majesté. Le soin des Postes , dans toute l'étendue du Royaume , lui appartient également ; il doit veiller à ce qu'elles soient entretenues en bon ordre sous la direction du grand Maître. Les affaires doivent être tellement partagées , qu'aucun n'empie sur le département & les fonctions de ses Collegues.

La Chambre des Finances , composée de Présidens & de Conseillers , a inspection sur les revenus de l'Etat , & sur toutes Personnes , Commis & Employés , chargés de les percevoir , de les faire rentrer exactement , de les augmenter même s'il est possible. Un autre College , semblable à nos Chambres des Comptes , & qu'on nomme le Comptoir , pourvoit à la distribution des deniers , dresse chaque année le compte des dépenses , réserve une certaine somme à la disposition particulière du Roi , & une autre pour les frais ordinaires , dont Sa Majesté dispose de

ii.ême , mais seulement de l'avis du Sénat. La Chambre de Révision revoit , éclaircit & regle définitivement les comptes annuels de la Couronne.

Gustave Vasa a augmenté les revenus de l'Etat , en s'emparant des biens Ecclésiastiques , & Charles XI, en incorporant au Domaine , les terres que la facilité de ses Prédécesseurs , & la nécessité des circonstances avoient aliénées. Les dépenses de l'année dernière , pour l'entretien de la Maison du Roi & de ses Châteaux , pour le Sénat & les Chambres de Justice , pour les Colleges & les Ministres des Cours Etrangères , pour l'armée de terre & de mer , les intérêts des dettes de la Couronne , les Gardes-du-Corps , l'entretien des fortifications , & autres frais , remplacements & avances extraordinaires , ont monté à onze millions de risdallers. L'Etat , pour satisfaire à ces dépenses , a un revenu d'environ dix-huit millions de notre monnoie , formé par un impôt sur les terres , par le produit des douanes , les droits sur le cuivre , le fer , le papier timbré , la capitation & un don gratuit. On prétend que les revenus de la Finlande ne suffisent pas pour les frais

qu'elle occasionne ; la Suede est obligée d'y suppléer.

Les dettes montoient à sept millions cinq cens mille livres à l'avènement de Charles XI au trône de Suede. Ce Prince les paya , & dégagea plusieurs de ses Domaines en Allemagne , qui avoient été aliénés à des voisins puissans. Il retira les diamans de la Couronne, sur lesquels la Reine Christine avoit emprunté des Hollandois des sommes considérables. Il fortifia les places frontieres , secourut ses Alliés , & arma souvent des escadres, pour maintenir sa supériorité dans la mer Baltique. Les événemens qui suivirent sa mort , replongerent les affaires dans le chaos d'où ils les avoit tirées. Le désordre a toujours été en augmentant ; & aujourd'hui la Suede doit plus de quatre-vingt millions , pour lesquels elle paie au moins quatre pour cent d'intérêt.

Le Président , les deux Conseillers ; & les quatre Assesseurs qui ont la direction du College ou Conseil de commerce , doivent entendre parfaitement le négoce de terre & de mer. Leur devoir, dans les affaires importantes , est de

consulter les Marchands & les Fabriquans , avant que de conclure & de rien exécuter.

Ces Peuples , quoiqu'avantageusement situés entre deux mers , ont longtemps ignoré le commerce. Ils portoient leur fer à Danzick ; & les Anglois l'y alloient acheter. Quelques Flamands s'étant retirés en Suede , apprirent aux Habitans le secret d'établir des manufactures de cuivre , de fer & d'acier. On s'aperçut du profit immense que devoient faire les Etrangers qui venoient chercher ces marchandises ; & l'on résolut de les transporter soi-même dans les lieux où elles étoient demandées. Alors on s'appliqua à la marine marchande , puis à la marine militaire , qui est toujours une suite de la précédente. Les Etrangers furent d'abord très-bien venus dans ce Royaume ; & l'on y ménagea particulièrement les Anglois , les Hollandois & les François , comme les plus propres à y faire fleurir le négoce. L'effet répondit aux vues du Gouvernement ; & la Banque de Stockholm jouit de la plus grande réputation , tant que les Etats eurent part à l'administration du pays ; mais le despotisme

de Charles XI déranga ce systême ; & les choses changerent de face. Il s'appropriâ une partie des biens des Marchands étrangers qui mouroient dans son Royaume , obligea ceux qui vouloient s'y établir , à loger des gens de guerre , & à contribuer aux autres charges comme ceux qui ne logeoient pas. S'ils vouloient se retirer ailleurs , il leur enlevoit la sixieme partie de leur bien pour droit d'émigration. Enfin il fit défendre à tout Etranger de négocier , sans avoir acheté le droit de Bourgeoisie dans quelque ville de sa domination.

Le commerce de Suede a encore souffert d'autres échecs : les Russes se sont emparés de la Livonie , d'où le Royaume , dans les tems de disette , tiroit la plus grande partie de ses vivres. Aujourd'hui la Russie feroit payer fort cher , & argent comptant , le grain qu'on iroit chercher dans cette province. Un autre avantage des Suédois , avant cette époque , étoit de passer & repasser le détroit du Sund , sans rien payer pour les marchandises dont leurs vaisseaux étoient chargés. En conséquence , ils pouvoient en transporter chez l'Etranger , en rapporter d'autres chez eux , avec moins

454 SUITE DE LA SUEDE.

de frais & plus de profit. Ils ont renoncé à cet avantage par la paix du Nord, conclue en 1720 ; & on leur fait payer les mêmes droits que les autres Nations. Ces marchandises sont des planches , de la poudre à canon , du cuir , du suif des peaux , du fer , du cuivre , de la poix , des bois de construction , qu'ils échangent contre du vin , du sel , de l'eau-de-vie , des étoffes , de la toile , du tabac , du sucre , du papier , des épiceries , &c.

A l'exemple des autres Peuples de l'Europe , la Suede a voulu aussi avoir ses Sociétés de commerce. En 1731 , un Négociant de Stockholm , Henri Koning , en présenta le projet , & le fit approuver à la Diète : on établit une Compagnie des Indes , à qui l'on accorda , pour quinze ans , le privilege exclusif de trafiquer au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Pour réunir les avantages d'un commerce libre à ceux d'une Association privilégiée , il fut réglé que les fonds ne seroient pas limités , & que tout Actionnaire pourroit retirer les siens à la fin de chaque voyage. Comme les Intéressés étoient la plupart des Etrangers , il parut juste d'assurer un

bénéfice à la Nation , en les assujettissant à payer au Gouvernement une certaine somme pour chaque bâtiment qu'ils expédieroient. Cette Société a établi le siege de ses affaires à Gothenbourg, dont la position offre , pour la navigation , des facilités que refuseroient les autres ports. Ses fonds , dans les commencemens , varioient d'un voyage à l'autre ; mais ils ont été , depuis , fixés à neuf millions. Elle n'a encore expédié jusqu'à présent , qu'environ cinquante vaisseaux , dont trois ont pris la route de Bengale , trois autres celle de Surate , le reste celle de la Chine ; & plusieurs ont péri misérablement. Malgré ces malheurs , le dividende s'est élevé , année commune , à trente-deux pour cent de bénéfice.

On n'a commencé à connoître les Manufactures en Suede , que sous le regne du premier des Gustaves. Les villes Anseatiques exportoient les productions du pays , & venoient revendre aux Habitans , les marchandises qu'elles en avoient fabriquées. Les Suédois sentirent la nécessité de travailler eux-mêmes leurs bois & leurs métaux ; & vers le milieu du dix-septieme siecle ,

ils formerent toutes fortes de Manufactures ; mais leurs Ouvriers étoient , pour la plupart , d'Allemagne ou des Pays-Bas. Ils établirent successivement une verrerie , des fabriques d'amidon , de soie , de laiton , d'épingles , de tabac , de maroquin , de porcelaine , de soufre , de savon , de fer & d'acier ; des raffineries de sucre & d'alun , des tanneries , des scieries , des papeteries , des moulins à poudre , des salines , des librairies , &c. Mais la plupart de ces établissemens périrent pendant les guerres de Charles XII. Jusq' à la révolution qui rendit à la Suede sa liberté , la Nation étoit généralement habillée d'étoffes étrangères. On sentit , à cette époque , l'impossibilité d'obvier à cet abus avec les laines grossieres du pays ; & l'on fit venir des moutons d'Espagne & d'Angleterre , qui , par les précautions qu'on a prises , ont très-peu dégénéré. C'est principalement aux soins du Chevalier Alstrom , qu'on est redevable de l'arrangement actuel des Bergeries. On a aussi fait venir d'Angora une espece de bouc , particuliere à cette contrée , pour fabriquer du poil de chevre.

SUITE DE LA SUEDE. 457

· A mesure que les troupeaux se sont multipliés , les Manufactures d'étoffe ont augmenté au point , qu'elles occupent actuellement plus de quatre-vingt mille bras. Tous ces métiers se releverent sous le regne de Frédéric I. On accorda aux Artistes, aux Fabricans étrangers, le libre exercice de leur Religion ; & l'on fit d'autres Réglémens avantageux qui durent encore , & qu'on perfectionne de jour en jour.

· Cependant les Suédois ne s'entendent pas encore parfaitement à la maniere de perfectionner les métaux. On comptoit , l'année dernière , quatre cens cinquante-quatre métiers de foierie , douze cens quatre d'étoffe de laine , quatre cens vingt & un de toile commune ; & l'on n'avoit que deux cens neuf Fabriques de fer , d'acier & de cuivre. Le total du produit de toutes ces manufactures montoit à plus de douze millions. Mais ces avantages ne répondent point encore aux vœux de la Nation , qui se plaint que les marchandises du pays ont peu de débit , & s'accroissent au préjudice des Propriétaires. On pense bien que la contrebande peut avoir beaucoup de part à cet inconvénient. L'a-

vantage du fer en barre a considerablement diminué, depuis que les mines de Russie se sont étendues. Il est donc de l'intérêt de la Suede, de travailler son fer de différentes manieres, pour le vendre à l'Etranger; & comme il est meilleur & moins cher, les Habitans peuvent compter sur une exportation assurée.

Il est cependant douteux, si le commerce extérieur leur est profitable, c'est-à-dire, si ce qu'ils tirent de l'Etranger, n'excede pas ce qu'ils lui portent? Quelques-uns pensent que l'excedent de l'importation est de plusieurs tonnes d'or; & que c'est ce qui cause l'extrême disette d'argent qui regne dans le Royaume. Aussi a-t-on proscriit toute marchandise superflue, & purement de luxe, qui vient du dehors; & pour empêcher la contrebande, il est ordonné que celle qu'on introduira par cette voie, soit non-seulement confisquée, mais empaquetée, cachetée, & livrée au Comptoir des Manufactures, qui la fera passer à quelque Consul Suédois, pour être vendue publiquement au profit de ce même Comptoir.

La pêche du hareng est devenue , depuis quelques années , une des branches de commerce les plus utiles du Royaume. Elle ne remonte pas au-delà de 1740 ; car avant cette époque , ce poisson fuyoit les côtes de Suede. Il s'adonna alors à celle de Gothenbourg , & ne s'en est point encore retiré. On en exporte annuellement deux cens mille barrils , qui forment un objet d'environ quatre millions de livres , & dont une partie se vend dans les Isles Angloises de l'Amérique.

Le produit des mines fut long-tems la plus grande ressource de cet Etat. Elles tomberent depuis dans la dépendance des Anglois & des Hollandois , par les avances considérables que les Négocians de ces deux Nations faisoient à leurs Propriétaires. Une meilleure administration les a successivement fait sortir de cette servitude. Les mines d'argent rendent annuellement quatre mille cinq cens marcs , celles de cuivre , huit mille lingots , & celles de fer , quatre cens mille. Les premières ont près de cent toises de profondeur ; & quoiqu'elles soient d'un assez grand rapport , ceux qui y font travailler ont à peine , les

droits du Roi prélevés, de quoi fournir aux frais de l'exploitation. Les fonderies sont fort riches ; mais moins abondantes qu'elles ne l'étoient anciennement. Le quart de ce qu'on en tire appartient au Souverain ; & l'on paie vingt pour cent du cuivre non travaillé, qu'on envoie hors du Royaume. Ces mines sont si délabrées, que la vie des Travailleurs y est souvent exposée. Les souterrains s'enfoncent sous le poids excessif de la terre qu'on en tire, & qu'on laisse au-dessus. La mine de fer est si abondante, qu'elle se présente communément à fleur de terre ; & comme elle est d'une excellente qualité, elle forme un des grands revenus de l'Etat, quoique le fer y soit à très-bas prix.

Les fonctions principales du College des mines, de son Président, de ses Conseillers, de ses Assesseurs, est de veiller à leur amélioration. Aussi exige-t-on d'eux, qu'ils touchent à fond toutes les parties de la métallurgie, & l'économie qu'on y doit observer. Ce Tribunal connoît des affaires civiles & criminelles qui sont de sa compétence, & a sous sa juridiction des Juges inférieurs,

Outre les Colleges dont j'ai parlé, & qui tous sont obligés de rendre compte aux Etats, de leurs opérations, la ville de Stockholm entretient un Bureau particulier, le seul de ce genre qu'il y ait en Europe, où l'on apprend à connoître le nombre d'Habitans que la mort enleve chaque année à ce Royaume. Suivant ces calculs, accompagnés d'observations judicieuses & instructives, il paroît démontré que, sur trente-cinq personnes, il en meurt une tous les ans; qu'à Stockholm il en périt cinq sur cent, & qu'en général on y vit moins qu'à la campagne, même dans cette classe d'Hommes qui sont à la force de leur âge; que la Suede perd le quart ou le cinquieme des Enfans d'un an ou au-dessous; que dans l'étendue du Royaume, on compte, pendant neuf années, deux mille trente-six Hommes, & trois mille cinq cens quarante Femmes qui ont vécu au-delà de quatre-vingt-dix ans; que parmi les premiers, deux cens douze, & trois cens vingt-huit parmi les secondes, ont passé la centieme année; que plusieurs sont parvenus à la cent-dixieme; quelques-uns à la cent-vingtieme, vingt-deuxieme,

vingt-septieme ; que les Personnes qui arrivent à cent ans , semblent reprendre & acquérir de nouvelles forces ; que les Vieillards résistent plus long-tems que les Femmes de leur âge ; mais qu'on observe le contraire dans les Personnes des deux sexes , qui n'ont pas cent ans accomplis. Suiyant les Registres très-exactement tenus dans ce Bureau , il est démontré qu'il meurt plus de monde de trente à cinquante-cinq ans , que dans les années qui précèdent ou qui suivent immédiatement cette époque ; d'où l'on conclut que cet âge est le plus critique pour l'humanité. La dernière réflexion est que votre sexe , Madame , est plus propre que le nôtre , à porter le fardeau de la vieillesse.

Les Suédois jouissent communément d'une santé robuste , lorsqu'ils ne s'abandonnent point à l'usage immodéré des liqueurs fortes & des vins étrangers , que les Nations Septentrionales semblent rechercher avec d'autant plus d'avidité , que la nature les leur refuse.

Les Sciences & les Arts ont fait , en ces derniers tems , des progrès considérables dans ce pays. Les Habitans s'appliquent principalement à l'économie

politique , à l'histoire naturelle , à la recherche des antiquités , & à la connoissance de la géographie. L'Université d'Upsal est la principale & la plus ancienne du Royaume. La seconde est à Lunden en Scanie , & la troisieme à Abo , dans la Finlande. Celle-ci n'oublie point l'honneur qu'elle a eu , d'avoir pour Chancelier M. le Comte de Tessin , & les soins qu'il a pris , pour préparer des jours plus heureux aux générations suivantes. Les Savans & les Beaux-Esprits puisoient de nouvelles lumieres dans la fécondité de son génie. Les Artistes le regardoient comme leur Maître dans les ouvrages de goût ; les Peintres sur-tout , admiroient la délicatesse de son discernement & la justesse de son coup d'œil.

Nous avons cru long - tems que les Muses nées dans les contrées brûlantes de l'Asie , fixées ensuite dans les doux climats de l'Europe , ne pourroient s'accoutumer aux frimats du Nord. Fiers de nos talens en tout genre , nous voulions bien accorder aux Peuples de ces froides Régions le courage & les qualités guerrieres ; mais nous avons décidé que jamais ils ne connoitroient

le prix des Beaux-Arts, & n'en sçavoient cultiver les fruits. La patrie des Gustaves étoit à nos yeux celle des Héros & des Conquérens ; mais nous étions convaincus que sans un prodige, elle n'enfanteroit point de bons Poètes & de célèbres Ecrivains. L'événement a démenti ce préjugé ; les Suédois nous suivent de près dans la carrière des Lettres ; s'ils ont été formés par nos exemples, par nos leçons, les progrès qu'ils ont faits, donnent lieu d'espérer qu'ils deviendront un jour nos Rivaux, en disputant à leurs Maîtres la gloire d'écrire avec goût, comme ils nous ont toujours disputé celle de combattre avec intrépidité.

L'Académie Royale des Sciences de Stockholm a été fondée en 1739. Que j'aurois à voir rassemblés dans un même corps, réunis par le même esprit, la plus haute Noblesse du Royaume, des Sénateurs chargés du poids & de l'honneur de l'Administration publique, des Militaires illustres, des Ministres respectés de la religion, des Commerçans nobles par les sentimens autant que par la naissance, qui enrichissent la patrie de leurs fortunes ; parmi eux, des

Etrangers naturalisés par leurs services long-tems avant les Lettres du Prince ; des Philosophes , des Savans qui n'estiment noble & digne d'eux , que les sciences qui contribuent le plus directement au bonheur de l'humanité ! Le génie de la Nation est fixé , & semble voué pour toujours aux connoissances utiles , depuis que les Femmes , cette moitié si précieuse de la société , non contentes d'en être la plus aimable , ont voulu partager les travaux Académiques , les rendre plus agréables , plus animés. Une d'entr'elles , la Comtesse d'Ekeblad , née Comtesse de la Gardie , illustre autant par son rang , que par sa naissance , a mérité d'être choisie par l'Académie , pour représenter tout son sexe.

On doit à des connoissances puisées dans cette savante Compagnie , l'exécution de ces fameuses écluses du canal de Trolhatta , une des grandes victoires que l'art ait jamais remportées sur la nature. Des eaux qui se précipitent avec autant de rapidité que de force , à travers des rochers affreux , étonnées de couler désormais dans un lit tranquille , seront l'organe d'un commerce

& d'une félicité jusqu'alors inconnue sur leurs bords. Cet ouvrage qui rend ce siècle & ce règne à jamais mémorables en Suede, étoit digne, sans doute, des travaux de l'Académie. A quels succès, en effet, ne devoit point prétendre une Compagnie, dont le Roi est le Protecteur né, & que la Reine protège également par son goût pour les sciences ? Augustes Epoux, qui ont si bien mérité de la Nation, en lui donnant trois Princes qui font ses espérances les plus chères & les mieux fondées.

On trouve aussi dans cette Capitale, une Archive d'antiquités, un College de Médecine, une École de Fortifications, d'arpentage, un laboratoire de Chymie, de Mécanique, une Académie de Belles-Lettres, de Peinture, une Bibliothèque Royale, & plusieurs riches Imprimeries. Il y a des Colleges dans les principales Villes, & des Ecoles jusques dans les plus petites. En un mot, on compte dans ce Royaume trois mille emplois Ecclésiastiques, treize cens Bailliages administrés par des Jurisconsultes, six cens Offices à la Régence, & deux mille six cens Médecins.

De Stockholm je m'embarquai pour

le Grand-Duché de Finlande, aujourd'hui province de Suede, & anciennement gouverné par des Rois. Les Moscovites le subjuguèrent & y établirent leur Religion. Saint Eric le leur enleva, vers le milieu du seizieme siecle ; & les Suédois l'ont toujours conservé. On y voit de grandes forêts, des montagnes, des lacs, des prairies & de belles campagnes. La seule ville considérable est Abo, sa Capitale, située à l'embouchure de la riviere d'Aurajok, qui se jette dans le golphe de Bothnie. Elle a un port de mer assez commode, un Evêché, une Université fondée par la Reine Christine, une Cour souveraine & un Gouverneur. C'est, à peu près là tout ce qu'on peut en dire, ainsi que du reste de la province, qui n'offre absolument rien de curieux. La ville de Neustadt n'est célèbre, que par le traité de paix, qui, en 1721, reconcilia les Suédois avec les Russes.

Les autres lieux soumis à la domination du Roi de Suede, sont la Laponie que vous connoissez, l'isle de Rugen, & quelques provinces en Allemagne, dont je pourrai vous entretenir dans l'occasion. Pour ne parler que de ce que

renferme l'étendue du Royaume , cet espace peut contenir près de sept mille lieues quarrées de surface. Une grande partie n'est occupée que par des lacs , des golphes , des rochers , des forêts , des bruyeres , des marais , des montagnes , &c. ; sans compter une multitude innombrable de petites isles , situées le long des côtes : quelques-uns en ont fait monter le nombre jusqu'à douze mille. Son sol , quoiqu'en général sablonneux , marécageux , mêlé de matieres ferrugineuses , & difficile à cultiver , n'en est cependant pas moins fertile. Les neiges prodigieuses qui le couvrent , garantissent & nourrissent ses plantes , qui , malgré la longueur des hivers , ne laissent pas que de venir à maturité ; mais la briéveté des jours nuit aux travaux de la campagne , où le besoin rend les Habitans industrieux.

Une de leurs méthodes , pour donner aux terres de la fertilité , sur-tout dans la Finlande , est de mettre le feu aux buissons. On ensemeuce aussi une partie des forêts , après que les arbres y ont été coupés & réduits en cendres. Ce sol devient fécond pendant quelques années ; mais cet usage est d'autant plus

nuisible , que dans les lieux où il se pratique , il ne croît plus ni bois ni herbe. Comme cette façon de défricher le terrain occasionne une excessive consommation de bois , il est défendu de la suivre à l'avenir dans les parties Septentrionales.

Les gens de la campagne font une espece de pain d'écorce de bouleau , de sapin , de paille & de racines mêlés & pétris avec de la farine. On tire encore de ces mêmes arbres , quand ils ont poussé leurs nouvelles branches , une autre sorte de nourriture ; on ôte l'écorce autour du rameau ; & il en sort une espece de gelée , qu'on enleve avec un couteau ; on en forme de petites masses ; & l'on s'en fert , sans autre préparation , tant que cette sorte de résine conserve sa fraîcheur.

L'agriculture fut assez florissante en Suede , avant que Gustave Vasa défendit l'exportation des grains ; mais depuis ce funeste Edit , elle ne cessa de retrograder. Les efforts qu'on a faits dans les derniers tems , pour lui rendre son ancienne activité , n'ont pas eu tout le succès qu'on espéroit. L'Etat achette annuellement , en bled , la onzieme

partie de sa consommation. La Livonie & l'Ingrie suppléent , à cet égard , à ce qui manque aux divers pays de ce vaste Royaume. Ce besoin peut durer longtemps par la difficulté d'élever un nombreux bétail. Il faut le nourrir neuf mois à sec ; & l'on manque de bras pour couper , pour ferrer la quantité de fourrage que la longueur des hivers rend nécessaire. La Suede a peu de prés ; & les chevaux , qui y sont fort petits , ne vivent guere que de l'herbe qui vient dans les bois : le foin y est quelquefois si rare , que les Gens de la campagne sont obligés de découvrir leurs maisons , & de se servir de la paille des toits pour nourrir leurs bestiaux. Les chevaux , quoique d'une taille au-dessous de la médiocre , paroissent d'autant plus propres pour la monture , qu'ils sont , en général , fort agiles , & bronchent rarement.

Les autres animaux domestiques , comme les chevres , les cochons , les vaches , les moutons , sont plus petits que les nôtres ; & ceux même qu'on fait venir d'Allemagne , quoique d'une espece beaucoup plus grande , dégènerent en peu de tems. La volaille est assez

Commune. Les campagnes offrent aux Chasseurs toutes sortes d'oiseaux , & particulièrement des perdrix , des poules de bois & des faucons : ces derniers font une guerre continuelle aux pigeons. On raconte que vers le milieu de l'autre siècle , on en prit un au Nord de la Finlande , qui avoit à une jambe une petite piece d'or avec ces mots : « je suis au Roi » ; & à l'autre jambe , une piece d'argent avec ces paroles : « le Duc de Chevreuse me garde ».

La Suede est située dans un climat sain ; le froid y est à la vérité très-grand en hiver ; mais l'air est pur & salubre ; & d'ailleurs le pays fournit aux Riches, des pelletteries pour se garantir des rigueurs de la saison ; & les Pauvres se servent de peaux de brebis. Les longues nuits sont tellement éclairées par la lune , la neige & la lueur des étoiles , qu'on peut voyager aussi commodément de nuit que de jour. Quoique l'été soit très-chaud , les orages y sont rares. Le vent du Nord rafraîchit l'air & le purifie. Ces grandes chaleurs font mûrir les denrées en peu de mois. Les tems de disette s'annoncent par l'accroissement ou décroissement de cer-

472 SUITE DE LA SUEDE.

taines eaux , que les Gens du pays nomment Sources de Famine, soit parce qu'elles ne commencent à couler , que lorsque les pluies , ayant inondé la terre , pourrissent le froment ; soit parce qu'étant tariés , le défaut d'eau dessèche le terrain , & fait périr la semence.

On ne compte guere , dans toute la Suede , que cent vingt-quatre Villes ; il est même des Provinces qui n'en ont pas une seule. Il n'y a point de pays où l'on prenne autant de précautions, pour déterminer la mesure exacte de chaque lieu. Des Officiers Géometres, ordinaires & extraordinaires, sont répandus dans tout le Royaume , avec ordre de mesurer les distances entre les villes , le plat pays & les terres , non-seulement dans les belles saisons , mais en hiver même , lorsque les lacs glacés donnent la facilité de faire ces dimensions avec plus d'exactitude. Ils sont obligés de rendre compte de leurs travaux à un Bureau établi à Stockholm , auquel on est redevable d'une description générale de la Suede , & de cartes particulieres de plusieurs Provinces , gravées aux dépens de la Couronne. Les chemins publics , parfaitement bien en-

trétenus dans toute l'étendue de cet Etat , ont été exactement mesurés , & les distances marquées à chaque quart de mille , par des poteaux qui empêchent qu'aucun Voyageur ne s'égare dans sa route.

Les Villes sont fort rares dans la partie Septentrionale & en Finlande ; ce qui oblige quelquefois le Payfan de faire , jusqu'à trente ou quarante milles , avant que de pouvoir débiter un tonneau de bled. D'où il semble qu'on pourroit conclure que ce Royaume , qu'on a appelé la Fabrique du Genre humain , ne fut jamais aussi peuplé , qu'on a voulu le faire croire. Il est vraisemblable que les nombreuses bandes , qui , sous le nom si redouté de Goths & de Vandates , inonderent & asservirent tant de contrées de l'Europe , n'étoient que des essaims de Scythes & de Sarmates , qui s'y rendoient par le Nord de l'Asie , se pouffoient & se remplaçoient successivement.

Cependant ce seroit une erreur de penser , que cette vaste contrée eût toujours été aussi déserte que nous la voyons. Des preuves historiques , présentées aux derniers Etats , certifient

que ce pays , malgré le célibat du Clergé & des cloîtres , avoit , il y a trois siècles , trois fois plus de monde. Un dénombrement fait par ordre du Gouvernement , prouve que la Suede n'a pas aujourd'hui deux millions cinq cens mille Habitans. Le nombre en seroit plus grand , si les Provinces n'étoient pas continuellement abandonnées par ceux que la curiosité , ou une inquiétude naturelle , sans objet déterminé , ou par le desir de faire fortune , font passer d'un pays à un autre , & tiennent éloignés de leur patrie. On trouve d'ailleurs que les Suédoises sont peu fécondes , & ne donnent communément pas plus de quatre Enfans par mariage. Pour augmenter la population & le nombre des Villes , on a conseillé d'établir au bord des fleuves ou des lacs , des especes de Camps permanens , où les Soldats cultiveroient , pour leur compte , les terres adjacentes , & d'où l'on verroit insensiblement naître des Cités. On a proposé de permettre aux Payfans de diviser leurs Fermes , de tenir un plus grand nombre de Domestiques , de prendre des arrangemens pour prévenir certaines maladies , &

sur-tout d'entretenir , dans chaque lieu , de bonnes Sages-Femmes.

Nos traités d'alliance avec la Suede , nous ont attaché de tout tems cette généreuse & vaillante Nation , aujourd'hui une des plus civilisées de l'Europe. Par un effort aussi glorieux , que celui qui porta Vasa sur le trône , elle brisa les fers dont elle s'étoit chargée , recouvra sa liberté avec sa force ; & l'éternelle Alliée de la France , pourra voir , sous un troisième Gustave , renaître les jours , où elle étoit l'effroi de la terre.

Les Suédois sont bien faits , bons Soldats , & capables de soutenir les plus grandes fatigues. Puffendorf , qui vécut long-tems parmi eux , leur attribue un caractère réservé , qui dégénere en défiance , quand il n'est point tempéré par le commerce des autres Nations. D'autres Ecrivains les représentent comme un Peuple , qui , semblable aux anciens Germains , est ennemi du repos , & cependant aime l'oïiveté ; qui est défiant & crédule , souple & inquiet , fier & envieux , redoutable à ses Ennemis dans la guerre , & quelquefois terrible à lui-même en tems de paix ; qui autrefois , a réglé le sort de l'Europe ,

& qui n'a pas encore pu fixer le sien.

A l'égard des Sciences, ils ont assez de dispositions pour en apprendre les principes, mais pas assez de patience pour s'y perfectionner. On trouve néanmoins, dans la plupart des grandes Villes, les établissemens, les secours les plus propres à procurer l'universalité des connoissances. Comme en général, on y fait peu de cas des professions mécaniques, elles ne sont presque exercées que par des Etrangers, qui seuls, comme je vous l'ai dit, font fleurir les Manufactures. Les Gens de qualité s'habillent comme les François & pratiquent les manieres. Les Femmes sont blanches, bien faites, & peu portées à la galanterie. Toutes s'occupent au travail, suivant leur condition, labourent la terre, & vaquent aux autres fonctions de la vie rustique. Les endroits propres à être cultivés ont à peine un pied de bon terrain, & se travaillent si facilement, qu'à l'aide d'un bœuf, une Servante peut aisément conduire la charrue.

Les anciens Suédois ne connurent que la gloire des armes, & en furent trop occupés. A des qualités nobles,

mais dont l'éclat est toujours trop cherement acheté, leurs Descendans ont sçu allier des vertus précieuses & amies du genre humain. Oui, Madame, la Suede en fournit un grand nombre, de ces Génies actifs & pénétrans, qui, par une route moins brillante que solide, marchent à l'immortalité; de ces hommes, qui multiplient les forces de la guerre, en augmentant ou en ménageant les revenus de l'Etat; qui, par l'exercice des sciences & des arts, font fleurir la navigation & le commerce, & par une étude infatigable de la nature, ouvrent leurs trésors à l'utilité publique. Tels sont un Celsius, qui, par ses observations sous les poles, a contribué avec tant d'éclat, à découvrir la véritable figure de notre globe; un Linnæus, qui a rédigé & mis en ordre les productions naturelles, les plantes, les insectes, prêts à échapper à notre connoissance; un Ahlstroem, qui, malgré mille obstacles, a exposé ses biens, sa santé, sa vie, pour établir dans sa Patrie des Manufactures; un Grill, qui, pour étendre & soutenir son commerce, a aidé de ses fonds un grand nombre de ses Compatriotes, & a tel-

lement fait circuler ses richesses, qu'il a mis l'abondance dans le Royaume ; un Cumbell , qui , pour des productions du pays , a rapporté des marchandises de la Chine ; un Arvidsson, qui a pourvu la Suede de ses propres poissons ; un Kalm , qui a été chercher dans les déserts de l'Amérique , des arbres , des herbes & des simples , en a fait des plantations , & les a familiarisés avec ce climat.

Leurs yeux ont vu les premiers effets d'un grand changement dans le génie de leur Nation ; & touchés de ses premiers progrès , ils se sont chargés de conduire ses pas encore mal assurés dans la carrière des sciences utiles. Des Manufactures établies , des Provinces défrichées , leur ont paru des conquêtes préférables à celles qui font le prix du sang & des larmes des Citoyens. Par leurs conseils , les Académies , les Universités du Royaume ont admis des Professeurs pour les Loix & les Réglemens du commerce , pour l'Economie générale & particuliere , pour l'Agriculture & les Bergeries. La Suede a des Ecoles formellement destinées à tous ces objets. L'Agriculture sur-tout , le

premier des arts utiles , n'avoit qu'un pas à faire , pour être mise parmi les sciences dignes d'occuper le Physicien éclairé. On instruit la Nation sur ses avantages ; on dissipe les préjugés qui en éloignent un trop grand nombre de Citoyens ; on enrichit l'Etat , en introduisant la culture inconnue de plusieurs plantes. Un Roi , qui fait les délices de ses Sujets , s'occupe , pour leur bonheur , de cet objet important , & lui assure la protection la plus éclatante. Des Ministres vertueux , secondant les vues de leur Souverain , excitent par des récompenses flatteuses , des Hommes studieux à faire part au Public de leurs découvertes ; de nouveaux Triptolemes lui donnent une nouvelle force , une vigueur nouvelle. Les Sanctuaires consacrés aux sciences se font honneur d'animer , de couronner les Cultivateurs , & d'élever des Temples à l'Agriculture , cette mere commune & féconde de l'humanité.

Les Muses Grecques & Romaines se plaignoient en Suede , de l'absence trop longue de ces sciences qu'elles chériffoient , & que les Hésiodes , les Théocrites , les Varrons , les Catons , les

480 SUITE DE LA SUEDE.

Columelles, les Virgiles honorerent de leurs plumes pleines de raison & de graces, dans les siècles les plus polis de l'antiquité. L'Agriculture, le seul fondement d'un commerce durable, est enfin devenue en honneur. Des Guerriers couverts, dans les Armées étrangères, d'une gloire qui ne coûte rien à l'Etat, reviennent dans leur Patrie, dont ils font la sûreté par leur présence, en même tems qu'ils font de sages économes sur leurs terres. Siècle vraiment glorieux pour la Suede ! Heureuse génération, où les Enfans, plus sages que leurs Peres, promettent une génération encore meilleure.

Je suis, &c.

*A Abo en Finlande, ce 29 Juillet 1756.*

Fin du Tome XXI.



# T A B L E D E S M A T I E R E S

*Contenues dans ce Volume.*

---

## L E T T R E C C L X .

### *L E D A N E M A R C K .*

<b>L</b> E Nord appellé la fabrique du genre hu- main ,	Page 5
Ses antiquités sont très-ignorées ,	6
Ses prétentions sur son origine ,	7
Ses premiers Rois ,	8
Mariage du Roi Skiold ,	<i>ibid.</i>
La Fille d'Hadding veut assassiner son Père ,	9
Trait rare d'amitié ,	<i>ibid.</i>
Histoire d'Helgon & de Thora ,	10
Combat pour obtenir une Femme ,	<i>ibid.</i>
Victoire de Roric sur les Vandales ,	11
Migration des Cimbres & des Teutons ,	<i>ibid.</i>
Mœurs de ces Peuples belliqueux ,	13
Commencement d'Odin ,	<i>ibid.</i>
Ses conquêtes dans le Nord ,	14

*Tome XXI.*

X

## 482 T A B L E

Il les distribue entre ses enfans ;	14
Sa mort ,	15
Son caractère ,	16
Il est honoré comme un Dieu ;	<i>ibid.</i>
Effets de la Religion d'Odin ,	17
Les autres Divinités du Nord ,	18
Description de la Cour des Dieux ,	19
Mythologie du Peuple Danois ,	20
Création de l'Univers ,	<i>ibid.</i>
Le corps du Géant Ymer ,	21
Etat de l'Homme après la mort ;	22
Le Paradis d'Odin ,	23
Description de l'Enfer ,	24
Prêtres & Temples des Scandinaves ,	<i>ibid.</i>
Leurs sacrifices sanglans ,	25
Les Rois eux-mêmes sont immolés ,	26
Galanterie de ces Peuples ,	<i>ibid.</i>
Leur amour pour la Poésie ,	27
Avantage des Poètes Scandinaves ,	<i>ibid.</i>
Caractère de leur Poésie ,	28
Poètes Islandois ,	29
Election des Rois de Danemarck ,	<i>ibid.</i>

## L E T T R E C C L X I.

## S U I T E D U D A N E M A R C K.

<b>L</b> O I X Danoïses par Frothon ,	31
Loix au sujet du vol ,	<i>ibid.</i>
Les Femmes n'estiment que la bravoure ,	32
Elles suivoient leurs Maris à la guerre ,	33
Les Danois défient leurs Dieux mêmes ,	34
Premier enrôlement dans la milice ,	<i>ibid.</i>

DES MATIERES. 483

Loix concernant le mariage ,	35
Loix concernant le duel ,	36
On y provoque les Souverains ,	<i>ibid.</i>
Guerriers vengeurs des torts ,	37
On n'estime que la gloire des armes ,	<i>ibid.</i>
Effets de l'amour des duels ,	38
Caractere barbare de ces Peuples ,	39
Ils donnent des fers aux Romains ,	40
Ils introduisent le duel en France ,	41
Détails sur ces sortes de combats ,	<i>ibid.</i>
Les Avoués ou Champions ,	42
Loix des combats ,	43
Sort des Vainqueurs & des Vaincus ,	45
Regne du Roi Frothon ,	<i>ibid.</i>
Peine contre les Voleurs ,	46
Un Poëte est élu Roi de Danemarck ,	<i>ibid.</i>
Il quitte la couronne, & est tué par Fridlef ,	47
Les Danois commencent à naviguer ,	48
Ils font des courses en Espagne ,	<i>ibid.</i>
Ils exercent le métier de Pirates ,	49
Ils défolent la France ,	<i>ibid.</i>
Exploits du Pirate Regner ,	50
Sa mort, ses poésies ,	51
Etablissement du Christianisme ,	52
Le Moine Anscher , premier Apôtre ,	53
Luxe & opulence des Ecclésiastiques ,	54
Marguerite de Waldemar ,	<i>ibid.</i>
Union de Calmar ,	55
Histoire de la naissance de Marguerite ,	<i>ibid.</i>
Marguerite insultée par les Suédois ,	56
Sa vengeance ,	<i>ibid.</i>
Foible regne du Roi Eric ,	<i>ibid.</i>
Comment on traite sa Maîtresse ,	57
Origine de la Maison régnante ,	<i>ibid.</i>
Création de l'Ordre de l'Eléphant ,	58

484 T A B L E

L'Ordre de Danebrog ,	85
Renouvellement de l'Ordre par Christian V,	59
L'Ordre de la Fidélité ,	60
Cruautés du Roi Christian II ,	<i>ibid.</i>
Elles lui font perdre la couronne ,	61
Persecution contre les Luthériens ,	62
Réformation établie en Danemarck ,	63
Le Clergé cabale en faveur de Christian II ,	64
Christian III , ennemi des Moines ,	65
La Noblesse veut se rendre indépendante ,	66
Le Roi devient Monarque absolu ,	<i>ibid.</i>

---

LETTRE CCLXII.

SUITE DU DANEMARCK.

L E Danemarck avant la révolution ,	67
Motifs de cette révolution ,	68
Comment se passe cette grande affaire ,	69
Loi qui fixe l'autorité royale ,	70
Etendue de cette autorité ,	71
Titres du Roi de Danemarck ,	72
Conseil du Roi ,	73
Autres Tribunaux du Royaume ,	74
Prompte expédition des affaires ,	75
Conseil des Finances ,	76
Revenus du Roi & de la Couronne ,	<i>ibid.</i>
Quels sont les contribuables ,	77
Nature des impositions à la campagne ,	78
Impôts dans les villes ,	80
Droits sur l'eau de-vie , les cartes , les maria- ges ,	<i>ibid.</i>
Sur les habitations , le papier timbré ,	81

<b>DES MATIÈRES.</b>		<b>485</b>
Le péage du Sund,		83
Ce qu'il produit à l'Etat,		84
Chambre des Finances,		<i>ibid.</i>
Navigation des Danois en Amérique,		85
L'isle de Saint-Thomas,		86
L'isle de Sainte-Croix, sa description,		87
Cette Isle manque d'eau,		88
Nourriture ordinaire,		89
Compagnie de commerce de l'Amérique,		90
Compagnie des Indes Orientales,		<i>ibid.</i>
Ses différentes especes de fonds,		92
Nombre de ses actions,		93
Administration de la Compagnie,		94
Commerce à Coromandel,		95
Profits de la Compagnie, ses débouchés,		96
Compagnie d'Afrique,		97
Compagnie générale créée en 1747,		98
Compagnie d'Islande,		<i>ibid.</i>
Le commerce Danois, son fondateur,		99
Exportation & importation,		100

---

## LETTRE CCLXIII.

### S U I T E D U D A N E M A R C K .

L'ISLE de Falster, séjour des Reines,	102
Nicoping, sa Capitale,	<i>ibid.</i>
L'isle de Laland, ses productions,	103
L'isle de Moën,	104
L'isle de Séeland,	<i>ibid.</i>
Port de Copenhague,	105
M. Ogier, Ambassadeur de France,	106

Eloge du Roi de Danemarck	106
Université de Copenhague ,	107
Autres Sociétés savantes ,	<i>ibid.</i>
Cabinet de curiosités ,	108
Enfant pétrifié ,	<i>ibid.</i>
Dents d'éléphant pétrifiées ,	109
Morceaux de mine d'argent ,	<i>ibid.</i>
Marbre qui représente un Crucifix ,	110
Curiosités artificielles ,	111
La fameuse corne Danoise ,	<i>ibid.</i>
Bibliothèque du Roi ,	112
L'isle d'Amack ,	<i>ibid.</i>
Ses Habitans ,	<i>ibid.</i>
Description de Copenhague ,	113
Incendie de cette ville en 1728 ,	114
Palais , églises , maisons ,	115
Colleges , Marchés , Hôpital ,	116
College des Missions Etrangères ,	117
L'Hôtel-de-Ville , le Palais Royal ,	118
Tour de l'église Notre-Dame ,	<i>ibid.</i>
Château de Christianbourg ,	119
Chancellerie Danoise & Allemande ,	<i>ibid.</i>
Tribunaux de judicature ,	120
Maniere dont se jugent les procès ,	121
Petit nombre de procès ,	123
Simplicité des Loix Danoises ,	<i>ibid.</i>
Procédure criminelle ,	124
La question est proscrite ,	125
Punition du vol ,	<i>ibid.</i>
Sorte de Criminels fanatiques ,	126
Désertion rarement punie de mort ,	127
Affaires Ecclésiastiques ,	129
Droits & Jurisdiction des Evêques ,	<i>ibid.</i>
Gouvernement des Diocèses ,	130
La primatie appartient au Souverain ,	131

DES MATIERES.	487
Evêques guerriers en Danemarck,	132
Vente des dîmes,	133
Collation des Bénéfices,	134
Comment on présente un Sujet,	135
Revenus des Ecclésiastiques,	<i>ibid.</i>
Chapitre de Chanoines,	136

---

## LETTRE CCLXIV.

### SUITE DU DANEMARCK.

LA Bourse de Copenhague,	138
La Banque de Copenhague,	139
L'église de la Trinité,	140
Château Royal de Rosembourg;	141
Arsenal de la marine,	142
Loix de la marine Danoise,	<i>ibid.</i>
Loix concernant les vaisseaux naufragés,	144
Prix des assurances,	145
Capture de vaisseau,	146
Code de la marine militaire;	<i>ibid.</i>
Etat de la Flotte Royale,	147
Château de Charlottembourg,	<i>ibid.</i>
Colonne du traître Ulfelde,	148
Sa mort,	149
Quarrier de Friedericstad,	<i>ibid.</i>
Jardin de Botanique,	150
Ecole de Cadets,	151
Le port Christian,	<i>ibid.</i>
Statue de Léda,	152
Fondation, accroissement de Copenhague,	<i>ibid.</i>
Droits de la Noblesse Danoise,	153

Payfans Danois ,	154
A quoi ils font affujettis ,	155
Les Baillis , protecteurs des Payfans ,	156
Police dans les campagnes ,	157
Milice Danoife ,	159
La Cavalerie ,	<i>ibid.</i>
L'Infanterie ,	160
Troupes nationales ,	161
Nombre total des Hommes de guerre ,	<i>ibid.</i>
Paie des Officiers ,	162
Police des Troupes Danoifes ,	163
Villes de garnifons ,	164
Confeil de la guerre ,	<i>ibid.</i>
Habillement des Troupes ,	166
Détails concernant le Militaire ,	<i>ibid.</i>
Tribunal Militaire ,	167

## L E T T R E C C L X V .

## S U I T E D U D A N E M A R C K .

LA ville de Roschild en Séeslande ,	169
Tombeaux des Rois de Danemarck ,	170
Caractere de Christian V ,	<i>ibid.</i>
Christian IV & Frédéric III ,	171
Tombeau de Marguerite de Waldemar ,	<i>ibid.</i>
Histoire de Griffenfeld ,	172
Lettre de Christian V à ce Ministre ,	173
Effet de cette lettre ,	176
Savans enterrés dans l'Eglise de Roschild ,	177
Assemblée des Prévôts du Diocèse ,	<i>ibid.</i>
Ecole de la Cathédrale ,	178
Traité de Roschild ,	<i>ibid.</i>

DES MATIERES.		489
Cronenbourg & Elſeneur ,		179
Hôtellerie où loge la Reine Chriſtine ,	<i>ibid.</i>	
Manuſactures anciennes de Kioge ,		180
Conſeil de commerce & d'économie ,		181
Loix concernant les Manuſactures ,	<i>ibid.</i>	
Différentes ſortes de fabriques ,		183
Encouragemens des Manuſactures ,		184
Tombeau & caractère de Waldemar III ,		186
Ecole de la ville de Soroe ,		187
La ville de Ringſtet ,		188
Tombeau & caractère du Roi Eric ,	<i>ibid.</i>	
Waldemar I & Waldemar II ,		190
Droits de chaffe ,		191
Le Château de Friederichsbourg ,		192
L'église où l'on ſacre les Rois ,		193
Friedensbourg , maifon de plaifance ,	<i>ibid.</i>	
Traité de Friedensbourg ,		194
Irſholm , maifon royale ,		195
Eloge de Chriſtian VI ,	<i>ibid.</i>	
Valloe , maifon & Abbaye Royale ,		196
Frédéric II meurt à Anderskow ,	<i>ibid.</i>	

## LETTRE CCLXVI.

### SUIITE DU DANEMARCK.

<b>O</b> DENSÉE , Capitale de la Fionie ,	198
Mort du Saint Roi Canut ,	199
Les Rois Jean & Chriſtian II ,	200
Eloge du Roi Frédéric IV ,	201
Langue Danoife ,	202
Commerce de la ville d'Odenſée ,	203
L'Edda , mythologie Danoife .	204

Opinion sur la formation du monde ,	205
Le jour & la nuit ,	206
Divinités de l'Edda ,	207
Fables de l'Edda , le Bouc ,	208
Le Géant Skrymer & le Dieu Thor ,	209
Les Compagnons de Thor ,	210
Fable de Loke ,	213
Fable de Balder ,	214
Autres points de mythologie Danoise ,	217
Morale des anciens Scandinaves ,	220
Château de Neybourg , naissance de Christian II ,	222

## L E T T R E C C L X V I I .

## S U I T E D U D A N E M A R C K .

<b>L</b> E Jutland ,	224
Idée qu'en avoient les Anciens ,	225
Le Duché de Slesvig ,	226
La ville de Kolding ,	227
Christian II , Roi de Danemarck ,	<i>ibid.</i>
La ville d'Apenrade ,	228
La ville de Flendsbourg ,	229
Circonstances qui la rendent mémorable ,	230
Portraits des illustres Danois ,	<i>ibid.</i>
Jofias de Rantzau ,	231
Ticho-Brahé ,	232
Adeler & Tordenskiold ,	235
Niels-Juel ,	236
La ville d'Hufum ; la Bourignon ,	<i>ibid.</i>
L'île de Nordstrand ,	237
Îles de Sylt & d'Helgeland ,	238
La ville de Slesvig ,	<i>ibid.</i>
Le Château de Gottorp ,	239

## DES MATIERES. 491

Le Baron d'Holberg,	240
Son Théâtre,	241
Le Théâtre Danois,	242
Les Comédiens en Danemarck ;	243
Comédiens François,	245
Eloge du Roi de Danemarck,	<i>ibid.</i>
Accueil qu'il fait aux Arts,	246
Il fonde une chaire de langue Françoisse,	248
Discours de la Beaumelle,	<i>ibid.</i>
M.M. de Lowendal & Winflow,	249
La ville de Friederichstad,	252
Diocèse & ville de Ripen,	253
Tombeau des Rois Eric & Christophe,	<i>ibid.</i>
Trait d'un joueur de harpe,	254
La ville de Fridericia,	255
La ville d'Aarhufen,	<i>ibid.</i>
La ville de Vibourg,	256
La ville d'Aalborg,	257
Climat & révolutions du Nord-Jutland,	258
Température & productions du Danemarck,	259
Ce Royaume est peu peuplé,	260
Douceur du gouvernement Danois,	261

## LETTRE CCLXVIII,

### LA SUEDE.

<b>L</b> A ville de Gottenbourg,	264
La province de Gothland,	265
La caracte de Troihøsta,	266
La ville Episcopale de Skara,	267
Autres villes de Gothland,	<i>ibid.</i>

Goths & Visigoths fortis de cette Province ,	268
Attila, Totila , Théodoric ,	269
La ville de Calmar ,	270
La province de Smaland ,	<i>ibid.</i>
Pêche des loutres ,	271
L'isle de Gothland ,	273
Lunden , Capitale de la Scanie ,	274
Calrs-Cron , Capitale de Bleking ,	<i>ibid.</i>
La langue Suédoise ,	275
Révolutions en Suede ,	276
Commencemens des Suédois ,	277
Les premiers Chefs de la Nation ,	278
Histoire du Prince Regner ,	279
Caractere des anciens Suédois ,	280
Le Roi Fiolm ,	281
Le Roi Vismur ,	282
Les Rois Agnius & Ingo ,	283
Le Roi Haquin fait mourir ses enfans ,	284
Ingo II , fameux par ses cruautés ,	285
Etablissement du Christianisme ,	286
Etat de la Suede au neuvieme siecle ,	287
Autorité de l'ancien Sénar ,	288
Richesses du Clergé ,	289
Puissance des Seigneurs ,	291
Les Payfans ,	<i>ibid.</i>
Regne de Marguerite de Waldemar ,	292
Elle traite mal les Suédois ,	293
Regne de Charles Canut-Son ,	<i>ibid.</i>
Ce Prince perd sa couronne ,	294
La Suede soumise à un Administrateur ,	295
Commencemens de Gustave Vasa ,	<i>ibid.</i>
Il est secouru par un Curé ,	296
Il entre victorieux dans la Capitale ,	297
Il humilie le Clergé ,	<i>ibid.</i>

<b>DES MATIERES.</b>	<b>493</b>
Il le dépouille de ses droits ,	299
Il établit le Luthéranisme en Suede ,	301
Gustave humilie la Noblesse ,	<i>ibid.</i>
Il fortifie la puissance Royale	<i>ibid.</i>

---

**LETTRE CCLXIX.**

*S U I T E D E L A S U E D E .*

<b>E</b> RIC, fils & successeur de Gustave ,	303
Il veut épouser la Reine d'Angleterre ,	<i>ibid.</i>
Il épouse une Payenne ,	304
Il tombe dans une espece de frénésie ,	305
Ses cruautés , ses fureurs ,	<i>ibid.</i>
Il perd son trône & sa liberté ,	307
Le Duc Jean son frere lui succede ,	<i>ibid.</i>
Le Duc Charles succede au Duc Jean ,	308
Commencemens de Gustave-Adolphe ,	309
Guerres de ce Prince contre l'Empereur ,	<i>ibid.</i>
Gustave-Adolphe passe le Rhin ,	<i>ibid.</i>
Ce Prince est tué à la bataille de Lutzen ,	310
Intrépidité de ce Héros ,	311
Sa fille Christine lui succede ,	312
La Reine de Suede va en Danemarck ,	314
Christine demandée en mariage ,	315
Sentiment de cette Princesse à ce sujet ,	316
Danger auquel elle est exposée ,	317
Ses liaisons avec les Savans ,	318
Mort de Descartes ,	<i>ibid.</i>
Visite de Christine chez Saumaïse ,	319
Son jugement sur Benzerade ,	320
Elle songe à descendre du trône ,	321
<b>A</b> quelles conditions ,	322

404 T A B L E

Elle exécute son projet ,	323
Charles X lui succede ,	324
Christine quitte la Suede ,	<i>ibid.</i>
Motifs de son abdication ,	325
Caractere de cette Princesse ;	326
Son inconstance ,	327.

---

L E T T R E C C L X X .

S U I T E D E L A S U E D E .

<b>L</b> E regne de Charles XI ,	329
Règlement concernant les Troupes ,	<i>ibid.</i>
Durété de ce Prince envers la Reine ,	331
Commencemens de Charles XII ,	332
Il gagne la bataille de Nerva ,	<i>ibid.</i>
Refuse de voir Madame de Königsmarch ,	334
Il détrône Auguste II , Roi de Pologne ,	335
Il entreprend de détrôner le Czar ,	336
Il va voir le Roi de Pologne à Dresde ,	<i>ibid.</i>
Il est blessé à Pultava ,	337
Il perd la bataille ,	338
Il se retire à Bender ,	<i>ibid.</i>
Les Turcs veulent le renvoyer ,	339
Il se bat avec les Janissaires ,	340
Il est arrêté & défarmé ,	342
Il prend le chemin de la Suede ,	<i>ibid.</i>
Il part pour la Norvege ,	343
Il veut se battre contre un de ses Officiers ,	<i>id.</i>
Il assiége Friderickshall ,	344
Il est tué d'un coup de feu ,	345
Sa sœur lui succede ,	<i>ibid.</i>
Elle abolit le despotisme ,	346

## DES MATIERES. 495

Ancien gouvernement Suédois ,	347
Supplice du Baron de Gortz ,	348
Nouvelle forme du gouvernement ,	<i>ibid.</i>
Effets de la nouvelle administration ,	349
La Reine fait proclamer Roi son mari ,	351
Parallele de cette Princeffe & de Christine, <i>ib.</i>	
De Gustave Adolphe & de Charles X ,	352
Regne d'Adolphe Frédéric ,	354
Il accueille les sciences & les arts ,	355
Conjuration en faveur du Roi régnant ,	<i>ibid.</i>
Elle est découverte & sans effet ,	357
Récompenses & punitions ,	359

## S U P P L E M E N T

### A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

C O N J U R A T I O N de Gustave III en 1778;	
	361
Les troupes se déclarent en faveur du Roi,	362
Les Sénateurs sont renfermés ,	363
Tous les Ordres prêtent serment ,	364
Affemblées des Etats ,	365
Nouvelles constitutions ,	366
Discours du Roi aux Etats ,	367

## L E T T R E C C L X X I.

### S U I T E D E L A S U E D E.

O R É B R O , Capitale de la Néricie ,	369
Westeras , Capitale de la Westmanie ,	370
Falhum , Capitale de la Dalécarlie ,	371
Upsal , ville de la Province d'Uplande ,	372
Savans & Littérateurs Suédois ,	373
Leurs Ouvrages ,	<i>ibid.</i>

Olaus, Messenius, Oxenstiern,	375
Linnæus,	377
Mine de Taberg,	378
Récompenses de Linnæus,	379
Le Comte de Tessin,	380
Le Comte de Hoepken, <i>à la note,</i>	381
Ancienne ignorance des Suédois,	383
Leurs anciens Législateurs,	384
Leurs anciennes Loix,	<i>ibid.</i>
Médecine & Chirurgie,	385
Musiciens Suédois,	387
Enigmes & hiéroglyphes,	<i>ibid.</i>
Morale des Peuples du Nord;	388
Leur mépris pour la mort,	<i>ibid.</i>
Leurs Poètes, leurs Historiens,	290
Education de leurs Enfants,	<i>ibid.</i>
Monumens anciens abolis,	391
Révélations de Sainte Brigitte,	393
Su'dois instruits chez les Étrangers,	<i>ibid.</i>
De l'Architecture Gothique,	395
Elle n'est pas de l'invention des Goths,	396
Tombeau de la femme de Gustave Vasa,	<i>ibid.</i>
Incendie d'Upsal,	397
Tombeau d'Eric IX, Loix de ce Prince,	<i>ibid.</i>
Université d'Upsal,	398
L'Archevêque d'Upsal Primat de Suede,	399
Villes d'étape,	400
Loix concernant le commerce de mer,	<i>ibid.</i>
Friderichshof, Carlsberg & Droitaingholm,	
Maisons Royales,	401
Tableaux & Peintres Suédois,	402
Ordre de Sainte-Brigitte,	406
La ville de Stockholm,	407
Description de cette Capitale,	408
Qualités & titres des Rois de Suede,	409

DES MATIERES.		497
Le Roi Magnus ; anecdote ,		409
Ordre fondé par la Reine Christine ,		411
Ordre fondé par la Reine Ulrique ,		<i>ibid.</i>
L'Ordre de l'Épée ,		412
Ordre des Séraphins ,		<i>ibid.</i>
Ordre de Vasa , à la note ,		413
Principaux édifices de Stockholm ,		414
Le port de Stockholm ,		<i>ibid.</i>

---

## LETTRE CCLXXII.

### SUITE DE LA SUEDE.

<b>L</b> A banque de Stockholm ,	416
Monnoies de Suede ,	418
Hôtel-de-Ville de Stockholm ,	419
Les grands Officiers du Royaume ,	<i>ibid.</i>
Les États de Suede ,	420
Le Clergé ,	421
La Noblesse ,	<i>ibid.</i>
Assemblée des États ;	422
Le Maréchal de la Diète ;	423
Députés aux États ,	<i>ibid.</i>
Assemblée des Diètes ,	424
Education du Prince Royal ,	425
Gouverneur du Prince héréditaire ,	<i>ibid.</i>
Ce qu'on doit apprendre au jeune Prince ,	426
Ses voyages ,	428
Sa soumission aux Loix ,	429
Le Sénat est le Conseil du Roi ,	430
Caractere de la Nation Suédoise ,	431
Suite de l'éducation du Prince Royal ,	432
Devoir des États à la vacance du trône ,	433
De qui ces États sont composés ,	434
Dignité & devoir des Sénateurs ,	435

Ce qui compose le Sénat ,	436
Autorité du Roi & du Sénat ,	437
Malheur des regnes trop puissans ,	438
Mot de Charles XII ,	439
Quel bien doivent faire les Rois ,	440
Ce que doivent faire les Etats ,	<i>ibid.</i>

---

 LETTRE CCLXXIII.

## SUITE DE LA SUEDE.

<b>T</b> RIBUNAUX de Justice en Suede ,	442
Conseils de la guerre ,	443
Milice Suédoise ,	444
Garnison des places fortes ,	445
Fabriques d'armes & de canons ;	<i>ibid.</i>
College de l'Amirauté ,	446
Marine marchande ,	447
Flotte Suédoise ,	<i>ibid.</i>
College de la Chancellerie ;	448
La Chambre des Finances ,	449
Dépenses & revenus de l'Etat ;	450
Les Finances sous Charles XI ;	451
Le commerce Suédois ,	452
Quels échecs il a souffert ,	453
Sociétés de commerce ,	454
Compagnie des Indes ,	<i>ibid.</i>
Manufactures en Suede ,	455
Leurs accroissemens ,	457
Importation & exportation ;	458
La pêche du hareng ,	459
Les mines de Suede ,	<i>ibid.</i>
Calcul sur la vie & la mort des Habitans ,	461
Progrès des sciences & des arts ,	462
Académie Royales des Sciences ,	464.

DES MATIERES.		499
Eclufes de Trolhœtta ,		464
Divers Colleges & Ecoles en Suede ,		466
Le grand Duché de Finlande ,		467
Etendue du Royaume de Suede ,		<i>ibid.</i>
Fertilité des terres ,		468
Pain fait avec de l'écorce d'arbre ,		469
L'agriculture en Suede ,		<i>ibid.</i>
Befiaux & animaux domeftiques ,		470
Climat & température de ce pays ,		471
Méthode pour la mefure des lieux ,		472
Population du Royaume de Suede ,		473
Suédois de tout tems alliés des François ,		475
Caractere des Suédois ,		<i>ibid.</i>
Les anciens Suédois ,		476
Grands Hommes encore vivans ,		477
Ce qu'ils ont fait pour la patrie ,		478
Ecole d'Agriculture ,		<i>ibid.</i>
Zèle de la Nation pour cet Art ,		479

*Fin de la Table.*